622

Prix,

accordé par

M. M. les Curateurs,

à

Herman Heckman,

le premier de sa Classe.

Winschoten, ce 19. Juillet 1861.

S. s.

W. Doorenbos
Gymnasii rector.


HIERONYMUS
ANDOVER-HARVARD
THEOLOGICAL LIBRARY

LES PAYS-BAS AU XVI[E] SIÈCLE.

MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE.

BRUXELLES. — IMP. D'EMM. DEVROYE.

LES PAYS-BAS AU XVIe SIÈCLE.

VIE

DE

MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE

(1538-1598),

TIRÉE DES PAPIERS D'ÉTAT ET D'AUTRES DOCUMENTS INÉDITS;

PAR

THÉODORE JUSTE.

Repos ailleurs.

LA HAYE,

MARTINUS NYHOFF, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE.

1858

PRÉFACE.

« *Magnæ curæ magna merces est.* »
SALLUSTE.

Des passions ardentes ont été soulevées autour du nom de Marnix de Sainte-Aldegonde. Cette circonstance ne doit pas m'empêcher de publier un ouvrage entièrement consacré à cet homme illustre. Je ne cède à aucune pression; je n'obéis à aucune sorte d'engouement. Je n'ai d'autre but que de restituer aux faits leur véritable signification et de décrire impartialement le rôle considérable qui a été rempli par le célèbre conseiller de Guillaume le Taciturne.

Cette tâche, dont je ne me suis point dissimulé

les difficultés, m'était en quelque sorte imposée par la nature même de mes travaux sur l'histoire de la révolution des Pays-Bas au xvie siècle. Plus on approfondit les événements de cette mémorable époque, plus on voit grandir l'importance de Marnix. On le retrouve sans cesse, parmi les plus redoutables adversaires de la domination espagnole; et son influence, son ascendant laissent partout des traces. C'est une de ces figures caractéristiques qui se détachent de la foule et méritent d'être étudiées à part.

Aussi les biographes de Marnix ont-ils été assez nombreux dans l'ancienne république des Provinces-Unies. Sans remonter jusqu'à Meursius, Melchior Adamus et Verheiden, il faut mentionner le curieux article de Bayle, les notices intéressantes de Te Water et de J. Kok, mais surtout le remarquable éloge écrit, à la fin du xviiie siècle, par Prins. Enfin, Marnix a également inspiré les conférences ingénieuses et savantes, publiées, il y a quelques années, par W. Broes, un des membres les plus respectables de l'Église réformée.

On peut donc affirmer que les écrivains hollan-

dais se sont plu à transmettre à la postérité les exploits et le caractère du Belge célèbre qui, dans les dernières années de sa vie, s'était fait citoyen de la république naissante.

La biographie, publiée plus récemment par M. Edgar Quinet, a principalement pour objet de célébrer avec éclat le vieux champion du calvinisme. L'auteur a considéré Marnix à travers le prisme d'une imagination peut-être prévenue, et il a été entraîné au delà de la réalité. A ses yeux, cet homme du xvi[e] siècle est avant tout le plus dangereux et le plus intraitable ennemi des catholiques.

On ne peut nier que Marnix de Sainte-Aldegonde ne fût un fervent disciple de Calvin, dont il s'efforça, jusqu'à son dernier jour, de propager les doctrines. Mais le théologien n'avait point absorbé l'homme d'État. Si Marnix mérite les éloges de la postérité, c'est surtout pour les qualités éminentes dont il fit preuve dans les fonctions politiques qui lui furent successivement confiées. Ce calviniste inflexible montra bien souvent, au milieu même des plus ardentes dissensions, l'impartialité, la modération, la prévoyance, l'esprit tolérant, qui manquaient à

ses adversaires, les ultra-catholiques et les ultra-réformés.

Dans le cours d'une révolution, marquée par une longue succession de triomphes et de revers inouïs, Marnix de Sainte-Aldegonde s'éleva au-dessus de la plupart de ses contemporains, en demeurant non-seulement fidèle à la cause qu'il avait embrassée, mais en la servant aussi avec plus d'intelligence et avec une abnégation plus vraie.

C'est à faire connaître l'homme d'État, défiguré par l'esprit de parti, que je me suis particulièrement appliqué dans cette étude. J'ai cherché, en m'appuyant sur des témoignages irrécusables, à rectifier les vues erronées qui ont été émises sur le rôle politique de Marnix, par quelques-uns de ses admirateurs, trop passionnés, aussi bien que par ses violents antagonistes.

Je ne me suis pas borné à consulter tous les annalistes des Troubles du XVIe siècle. J'ai essayé de saisir la pensée de Marnix par un examen attentif de sa correspondance et de ses écrits divers.

Les lettres de Marnix sont disséminées dans divers recueils, les uns très-anciens, les autres publiés de nos jours. Parmi ces derniers, il en est deux qui ont une importance capitale pour l'histoire du XVIe siècle. On a déjà nommé les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, éditées par M. Groen Van Prinsterer, et la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, que le public doit au zèle éclairé de M. Gachard. Ces deux collections, d'un prix inestimable, m'ont fourni un grand nombre de documents qui répandent la lumière la plus éclatante sur la vie politique de Marnix de Sainte-Aldegonde.

J'ai recueilli des particularités également intéressantes dans le troisième volume de la célèbre *Correspondance de Philippe II*, dont M. Gachard a bien voulu me communiquer la partie déjà imprimée.

A ces nombreux matériaux sont encore venues s'ajouter des pièces manuscrites, empruntées aux archives et à la bibliothèque royale de la Haye, à l'ancienne bibliothèque de Bourgogne, aux archives d'Ypres, etc.

Je puis même dire que j'ai suivi, jusque dans l'île

de Walcheren, les traces de l'homme éminent dont je me proposais de retracer la vie.

Ces investigations eussent été incomplètes pourtant, si je n'avais réussi à éclaircir aussi tout ce qui se rattache au rôle si important de Marnix pendant le mémorable siége d'Anvers. Grâce à la bienveillante amitié de M. Gachard, j'ai pu raconter minutieusement cet épisode à peu près inconnu. L'éminent archiviste du royaume de Belgique m'a permis de consulter les documents encore inédits, qu'il a recueillis aux archives royales de Simancas, en Espagne, et dans les collections de la bibliothèque impériale de Paris. Ces documents, de la plus haute valeur, comprennent notamment la correspondance secrète de Marnix avec Richardot, président du conseil d'Artois, et les lettres également confidentielles que le prince de Parme lui-même adressa à Philippe II sur ses conférences avec le bourgmestre d'Anvers. C'est dans ces précieuses dépêches que devait se trouver ou la condamnation définitive ou l'éclatante justification du défenseur de la métropole des Pays-Bas unis. Or, on pourra s'assurer, en nous lisant, si la carrière de Marnix de Sainte-Aldegonde fut souillée par la vénalité et la trahison.

De tous les importants documents, qui ont été mis si libéralement à ma disposition, j'ai fait l'usage que me prescrivaient la justice, la loyauté, le patriotisme. Je me suis efforcé d'être exact et impartial; j'ai toujours eu sous les yeux ces belles paroles d'un illustre écrivain : « Le vrai, voilà le « but, le devoir, le bonheur même d'un historien « véritable. »

Bruxelles, le 17 février 1858.



VIE

DE

MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE.



CHAPITRE PREMIER.

1538—1567.



Objet de cet ouvrage. — Naissance de Philippe de Marnix ; sa famille ; ses premières années. — Il est élevé à Genève avec son frère, le Sr de Thoulouze. — Ils reviennent dans les Pays-Bas. — Confédération de la noblesse. — Le *Compromis*. — Ph. de Marnix et Philippote de Bailleul, sa femme, aident de tout leur pouvoir les ministres calvinistes. — Assemblée de Saint-Trond. — Les confédérés sont dépassés. — Saccagement des églises. — Réaction. — Philippe et Jean de Marnix se joignent à H. de Bréderode pour défendre la religion protestante et les libertés du pays. — Jean de Marnix, Sr de Thoulouze, succombe à Austruweel. — Dispersion des confédérés ; fuite des religionnaires.



Il n'est point sans doute de plus beau sujet d'étude que la vie d'un homme illustre qui a contribué, pendant de nombreuses années, à diriger une des plus justes et des plus mémorables

révolutions des temps modernes. Telle fut la destinée de Marnix de Sainte-Aldegonde.

Théologien et homme de guerre, orateur, poëte national, jurisconsulte, savant et écrivain de premier ordre, ambassadeur et conseiller d'État, nul n'a fourni une carrière plus laborieuse ni montré, avec un succès presque égal, des aptitudes plus diverses. Il nous apparaît comme l'une des figures les plus expressives et comme l'un des plus glorieux athlètes du XVIe siècle. Mieux que d'autres, peut-être, Marnix représente complétement le grand parti qui s'était proposé d'assurer la liberté politique et religieuse des Pays-Bas. Sa vie est, en effet, comme le miroir de la révolution dirigée contre Philippe II : elle la résume, elle l'explique.

On voit ce patriote éminent prendre part à tous les triomphes et subir aussi toutes les vicissitudes d'une terrible lutte. Il fut le collaborateur, le confident, l'ami de tous les personnages qui, parmi les protestants, influèrent, de près ou de loin, sur les destinées de la Révolution : tour à tour le compagnon de Bréderode et de Louis de Nassau ; le conseiller de Guillaume le Taciturne, de Maurice et de Henri IV ; le correspondant de Mornay et de Walsingham.

Mais plus son influence a été grande, plus son rôle historique a donné lieu à des jugements divers et contradictoires. Si le disciple de Calvin a trouvé des apologistes enthousiastes, il a aussi rencontré des détracteurs acharnés. Exalté par les uns comme un défenseur intraitable des doctrines de la Réforme, il a été honni par d'autres comme un mortel ennemi des catholiques. Les opinions émises sur le politique n'ont pas été moins divergentes. Selon les uns, il a défendu, avec des talents supérieurs et une noble intégrité, la plus juste des causes ; selon d'autres, il n'a pas même servi fidèlement et loyalement le parti auquel il s'était donné.

Où trouver donc la vérité? Pour la découvrir, il faut s'approcher des sources réellement authentiques de l'histoire, il faut étudier impartialement les documents contemporains. C'est avec leur aide que nous voulons essayer de peindre et de placer sous son vrai jour un des hommes les plus remarquables que la Belgique ait produits.

Philippe de Marnix naquit à Bruxelles en 1538. C'est lui-même qui nous l'apprend lorsque, poussé de pays en pays par les vicissitudes des révolutions, il se plaît à donner le nom de concitoyens et de compatriotes aux habitants de l'antique cité brabançonne.

A l'exemple d'Ulrich de Hutten, ce noble Franconien qui avait été comme le précurseur de la Réformation, Ph. de Marnix aspirait aussi à s'anoblir lui-même, « ayant toujours estimé « folie, disait-il, de se vanter de la vertu et preudhommie d'aul-« truy. » Toutefois, il savait repousser d'injustes attaques et confondre les détracteurs, qui ne se bornaient point à décrier ses propres actions, mais qui cherchaient encore à rabaisser ses aïeux. Il maintenait, alors, avec une très-légitime fierté, « d'être extrait de deux côtés, paternel et maternel, de vrais « et anciens gentilshommes qui avoient fait notables services « à leurs princes et patrie sans reproche [1]. »

En effet, Jean de Marnix, son grand-père, issu d'une des plus nobles familles de la Tarentaise [2], avait suivi dans les Pays-Bas Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoie, et

[1] Voir *Réponse à un libelle fameux*, etc. (1579, in-4°), pp. 21 et suiv.

[2] Il résultait des informations authentiques prises, par le chapitre de Liége, sur l'ancienneté et noblesse de la famille de *Marnix*, « que, de toute « ancienneté et *ab ævo immemorabili et de tempore in tempus*, ladicte « maison et famille de *Marnix*, extraite de Tharantaise (duché de Savoie), « a esté tenue et estimée entre les nobles et plus privilégiées de ce « pays-là. » *Ibid.*

non-seulement était devenu, sous les titres de secrétaire et de trésorier général, le ministre de confiance de cette princesse éminente, mais encore il avait été chargé d'importantes négociations diplomatiques, surtout au moment où Charles-Quint et François Ier se disputaient la couronne impériale. Son père, Jacques de Marnix, chevalier, baron de Pottes, seigneur de Thoulouze, etc., avait également servi l'État dans un emploi élevé, celui de commissaire général des gens de guerre, et dans des missions diplomatiques. De son mariage avec Marie de Hamericourt, dont la famille était également très-noble [1], il laissa deux fils qui devaient encore rehausser, par leur génie et leur courage, l'éclat d'une maison illustre : Jean de Marnix, seigneur de Thoulouze, et Philippe de Marnix, seigneur du Mont-Sainte-Aldegonde. Isabelle-Hélène et Marie de Marnix, leurs sœurs, épousèrent, la première, Charles de Wignacourt, S^{r} d'Ourton, et la seconde Melchior-Nicolas Schetz de Grobbendoncq, S^{r} d'Heyst et d'Ooster-Wyck [2].

Les implacables adversaires de Marnix de Sainte-Aldegonde

[1] Elle était fille de Gérard de Hamericourt, chevalier, Sr de Willersies, de Neufville-sur-Sambre et du Mont-Sainte-Aldegonde, écuyer de Marguerite d'Autriche, puis maître d'hôtel de Marie de Hongrie. A ces fonctions, qui l'attachaient à la cour, il joignait la qualité de prévôt ou bailli de Binche. Son fils unique, Géry de Hamericourt, fut évêque de Saint-Omer.

[2] Melchior Nicolas Schetz était le deuxième fils de Gaspard Schetz, chevalier, Sr de Grobbendoncq, baron de Wesemaele, etc., et de Catherine d'Ursel, sa seconde femme.

Jacques de Marnix épousa, en secondes noces, le 5 février 1546, Marie de Bonnières-de-Souastre, dame d'Ogimont et des Deux-Treilles. (*Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne,* t. Ier, p. 84.) — De ce second mariage, il eut encore deux fils : Jean de Marnix, baron de Pottes, et Gérard de Marnix, S^{r} d'Ogimont. Mais ceux-ci, au lieu d'imiter leurs aînés, demeurèrent fidèles au catholicisme et à Philippe II.

lui ayant reproché d'être étranger, il repoussa très-hautement cette allégation et revendiqua avec fierté son origine tout à fait belge. « Je suis né, disait-il, de père et mère natifs de ces Pays-Bas [1]. »

En 1585, il déclarait aussi au prince de Parme que, dès son jeune âge, il avait embrassé la religion qui, dans ces provinces, était alors « persécutée à feu et à sang. »

Ce fut à Genève que Marnix de Sainte-Aldegonde et son frère Jean de Thoulouze allèrent directement s'initier aux doctrines propagées par Calvin et Théodore de Bèze. Ils furent tout à la fois les disciples et les commensaux des célèbres réformateurs [2]; et, sous leur direction, ils acquirent des connaissances qui manquaient à la plupart des gentilshommes de cette époque. Au lieu de se borner à apprendre la danse et l'équitation, Ph. de Marnix étudia le grec et l'hébreu, s'exerça à écrire sur des sujets théolo-

[1] Non-seulement l'indigénat de ses parents était surabondamment prouvé, mais, comme nous l'avons dit, il était né, de même que son frère, à Bruxelles. On peut même assurer qu'il avait vu le jour dans la *maison de Thoulouze*, qui était presque contiguë à l'hôtel de Nassau (place du Musée). Les Marnix possédaient encore une autre *maison de Thoulouze*, sur le territoire de Ten-Noode (rue de l'Activité). Enfin, la *chapelle de Thoulouze*, lieu de sépulture de cette famille, se trouvait dans l'église de l'abbaye de Caudenberg. (Voir *Hist. de Bruxelles*, par Henne et Wauters, t. III, p. 362, et *Hist. des environs de Bruxelles*, par A. Wauters, t. III, p. 24.)

L'aîné de la famille était seigneur temporel de Marnix, en Savoie, de Thoulouze, au comté de Bourgogne, et de Baudrenghien, au comté de Hainaut. Quant à la seigneurie du Mont-Sainte-Aldegonde, que Philippe, le puîné, tenait de l'héritage maternel, elle appartenait aussi à l'ancien comté de Hainaut. Du reste, *Mont-Sainte-Aldegonde* est encore un village de la province actuelle de Hainaut, situé dans le canton de Binche et l'arrondissement administratif de Thuin.

[2] *Véritable récit des choses passées ès Pays-Bas*, etc. (Louvain, 1578, 1 vol. sans pagination.)

giques, approfondit l'histoire, et se rendit capable enfin d'exercer, par ses paroles et ses écrits, une influence considérable sur ses contemporains [1]. Toutefois, la principale étude des deux frères était la religion. C'est à Genève qu'ils trouvèrent, selon les expressions mêmes d'Aldegonde, le chemin de leur salut, et ils demeurèrent constants dans cette conviction. De là une haine sans bornes contre l'oppression sous laquelle gémissaient les Pays-Bas ; de là l'ardent désir d'introduire dans leur patrie la liberté de conscience qui, à leurs yeux, devait hâter surtout le triomphe des doctrines de Calvin. Ils étaient, d'ailleurs, stimulés par les exhortations de Th. de Bèze, avec lequel Aldegonde ne cessa d'entretenir une grave et affectueuse correspondance [2].

Revenus dans les Pays-Bas, calvinistes convaincus et inébranlables, les deux Marnix ne devaient pas être tentés de se mettre au service de Marguerite de Parme ni de hanter sa cour. Ils savaient trop bien ce qui les attendait, si leurs opinions religieuses avaient été connues : les terribles *placards*, promulgués par Charles-Quint et inflexiblement maintenus par Philippe II, ces édits « plutôt escrits de sang que d'encre, » selon la définition d'Aldegonde, vouaient à une mort affreuse tous les hérétiques, de quelque condition qu'ils fussent. Ph. de Marnix nous apprend, d'ailleurs, qu'il « se tint par l'espace de six ans, depuis « son retour de Genève jusques au commencement des troubles,

[1] « Il avoit beaucoup de sçavoir, dit Bayle. Il entendoit bien le droit et « la politique, et les négociations, la théologie, l'hébreu, le grec et le « latin et plusieurs langues vivantes. » (*Dictionnaire historique et critique* de P. Bayle, Rotterdam, 1720, t. III, p. 2521.)

[2] *Illustrium et clarorum virorum epistolæ selectiores, superiore sæculo scriptæ vel a Belgis, vel ad Belgas* (Lugduni Batavorum, apud L. Elzevirium, anno MDCXVII), pp. 600, 640 et *passim*. — *Voir* aussi Gerdes, *Scrinium antiquarium*, t. II, P. I, pp. 544 et suiv.

« comme caché soubs la croix des persécutions, qui estoient « alors très-aspres. » Il demeurait fidèle à sa religion, mais « sans donner scandale ou occasion de médire à personne » et sans participer » à ce que sa conscience ne lui permettoit pas. »

Ce rôle passif cessa lorsque les dissidents, luthériens et calvinistes, protestèrent contre l'inflexibilité de Philippe II, se soulevèrent contre les rigueurs de l'Inquisition et réclamèrent ouvertement la liberté de conscience. Les Marnix se placent à la tête du parti qui veut résister énergiquement au despotisme espagnol. Ils sont, avec Louis de Nassau et Henri de Bréderode, les promoteurs de la confédération de la noblesse. Le Sr de Thoulouze accompagne, à la fontaine de Spa, Louis de Nassau, N. de Hames, héraut de l'ordre de la Toison d'or, et quelques autres vaillants gentilshommes qui, dans des conférences mystérieuses, prennent la résolution de s'opposer à l'oppression religieuse. Il préside ensuite, le 2 novembre 1565, dans l'hôtel de Culembourg, à Bruxelles, une autre réunion où le projet déjà proposé à Spa est plus fermement arrêté [1]. Enfin, une troisième réunion de douze gentilshommes a lieu au château de Breda, et la confédération y reçoit son organisation définitive.

En cet instant suprême, Ph. de Marnix se montre, avec éclat, au premier rang. Plein de savoir et doué d'une virile éloquence, sachant parler et écrire, selon l'expression de Bayle, il est naturellement désigné comme l'interprète des opprimés et l'organe de leurs défenseurs. C'est lui qui rédige le *Compromis* [2].

[1] Ces faits sont consignés dans la sentence rendue par le conseil des Troubles contre Jean de Marnix, Sr de Thoulouze, le 17 mai 1570, et dans les révélations de Fr. Junius, le ministre calviniste qui assistait à la réunion de l'hôtel de Culembourg.

[2] Strada, Burgundius et le cardinal Bentivoglio ont laissé à Ph. de Marnix l'honneur d'avoir écrit cet acte mémorable. De même, dans la sentence

Il invoque solennellement la tolérance, non-seulement dans l'intérêt des réformés, mais au nom même des catholiques dont les inquisiteurs, par leurs violences, compromettaient la cause; au nom du pays et du Roi, dont la grandeur et la prospérité seraient également atteintes par l'omnipotence et la cruauté de l'Inquisition. « Cette institution odieuse ne peut servir qu'au « grand déshonneur du nom de Dieu, disait le rédacteur du « *Compromis,* et à la ruine totale des Pays-Bas, parce qu'elle « met toute autorité et juridiction sous la puissance des inqui- « siteurs, gens de néant, et qu'elle assujettit même les magis- « trats, officiers et toute la noblesse à la rigueur de leurs visites. « Par là, la sainte foi catholique serait mise en péril, et com- « promise aussi la majesté du Roi, notre seigneur; il pourrait « être même en danger de perdre l'héritage de ses aïeux par la « stagnation du commerce, la désertion des métiers, l'affaiblis- « sement des villes frontières, les séditions continuelles du « peuple. »

C'était pour obvier à ces inconvénients, en acquit de leur devoir, comme fidèles vassaux du Roi, que Ph. de Marnix et ses amis se liguaient; c'était pour s'opposer au maintien de l'Inquisition qu'ils formaient, disaient-ils, « une bonne, ferme et sainte alliance. » Au surplus, ils protestaient de leur loyal dévouement au Roi et de leur ferme intention de résister, autant qu'ils pourraient, à toute sédition, tumulte populaire ou révolte. Ph. de Marnix signa un des premiers cet engagement solennel, et il fut imité par son frère, le Sr de Thoulouze [1].

que le duc d'Albe prononça contre l'éloquent patriote, il est formellement accusé « d'avoir esté du nombre des douze premiers autheurs de la sédi- « tieuse ligue des gentilzhommes confédérez, qu'ils appellent *Compromis,* « et l'avoir signé, etc. » (Archives du royaume.)

[1] Nous avons vu, à la bibliothèque royale de la Haye, un exemplaire contemporain du *Compromis.* Il contient d'abord une série de noms d'adhé-

Le Compromis eut un immense retentissement et un succès prodigieux. De toutes parts arrivèrent des adhésions [1]. Le conseil d'État, où siégeaient le prince d'Orange ainsi que les comtes d'Egmont et de Hornes, n'hésita plus à protester aussi contre l'omnipotence de l'Inquisition et contre l'impitoyable rigueur des édits de Charles-Quint. Forts de l'appui des personnages les plus éminents de l'État, les confédérés, et Ph. de Marnix avec eux, firent bientôt une démarche décisive, en venant, le 5 avril 1566, au nombre de plus de quatre cents, présenter à la gouvernante des Pays-Bas la requête célèbre par laquelle ils demandaient la suspension immédiate de l'Inquisition et de toutes exécutions pour cause de religion [2].

Il n'était point au pouvoir de Marguerite de Parme de faire une concession qui eût changé toute la politique de Philippe II. Au Roi catholique seul devait appartenir la responsabilité des mesures qui allaient ou rétablir ou troubler de plus en plus la

rents, de la même écriture que l'acte, et en tête Bréderode, Louis de Nassau, Culembourg, Sainte-Aldegonde, etc. ; puis viennent les signatures autographes de Bernart de Mérode, Jean de Marnix, dit de Thoulouze, Nicolas de Hames, etc.

[1] Les auteurs du *Compromis* attirèrent « à leur bande gens de toutes « sortes de conditions ; par les filets de leur spécieux langage, y ayant « aussi surpris aucuns fidèles et catholiques, qui n'ont assez regardé à « l'arrière-boutique de leurs desseins... » *Discours sur l'estat des Pays-Bas*, par MAXIMILIAN DE WIGNACOURT, gentilhomme de Sa Majesté (Arras, 1593, 1 vol. in-18), p. 11.

[2] Ph. de Marnix s'exprime en ces termes, dans sa *Réponse à un libelle fameux*, etc., p. 19 : « En l'an 1566, lorsque la plus grande part de la « noblesse résolut de supplier madame de Parme de délivrer le pays de ce « joug de l'Inquisition espagnole, je me suis joint avec eux et ay aidé et « avancé ceste cause de tout mon pouvoir... » La sentence prononcée contre lui fait également connaître « qu'il s'est trouvé à la présentation de la « requête desdits confédérés... »

paix des Pays-Bas. Pendant que Philippe délibérait et que la gouvernante attendait ses instructions, la multitude, encouragée par les démarches des confédérés, usa hardiment de la liberté qu'on lui contestait encore. Elle s'arma pour protéger les propagateurs des doctrines de Luther et de Calvin; de secrètes qu'elles avaient été d'abord, les assemblées des religionnaires devinrent publiques. Ils quittèrent les bois, où ils se réfugiaient naguère, pour établir leurs prêches aux portes et bientôt même dans l'enceinte des plus grandes villes. Ph. de Marnix et Philippote de Bailleul, sa femme, aidaient ce mouvement de toute leur influence. Ils ne se bornaient point à fréquenter les prêches; ils recevaient les ministres calvinistes à leur table et mettaient leur maison même à la disposition de leurs coreligionnaires [1].

Dans cette première partie de sa carrière militante, Ph. de Marnix est étroitement uni avec Louis de Nassau et Bréderode, c'est-à-dire avec les chefs de ces bouillants gentilshommes qui s'impatientaient de la timidité du prince d'Orange et des tergiversations des comtes d'Egmont et de Hornes. Aussi se trouve-t-il, le 15 juillet 1566, à l'assemblée de Saint-Trond, où les prin-

[1] Ces faits sont consignés dans la sentence prononcée par le conseil des Troubles, le 1er juin 1570, contre « damoiselle Philippote de Bailleul, femme « de Philippe de Marnix, Sr de Sainte-Aldegonde. » Elle était accusée « d'avoir, au temps desdicts troubles, fréquenté les réprouvées presches « des sectaires calvinistes, tant à chariot que à pied, mesmes esté en « divers conventicles et illicites assemblées desdicts sectaires, tenues tant « en la maison d'ung Anthoine Bachelier qu'en la sienne propre, où se « sont faictes presches et exhortations par leurs ministres, avecq lesquels « elle a conversé familièrement et les traicté à sa table, au grand scandale « des bons catholiques. » (Archives du royaume.)

Le rôle de Ph. de Marnix fut surtout très-actif parmi les protestants d'Anvers; il les détermina, par ses exhortations, à rendre leurs prêches publics. *Voir* G. Brandt, *Historie der Reformatie, in en ontrent de Nederlanden* (Amsterdam, 1677, in-4o), t. Ier, p. 303.

cipaux signataires du Compromis prennent les résolutions les plus graves. C'est là que, malgré les représentations du prince d'Orange, alors très-hostile aux calvinistes, ils assurent une protection égale aux sectateurs de Calvin et à ceux de Luther; c'est là qu'ils décident aussi que, le cas échéant, ils opposeront la force à la force, et que, pour éviter cette extrémité, une nouvelle requête sera présentée à la gouvernante [1].

Ph. de Marnix n'était pas au nombre des douze députés qui, le 30 juillet, remirent à la sœur de Philippe II l'ultimatum des confédérés; mais il avait eu certainement une part très-grande à toutes les résolutions qui avaient été adoptées à Saint-Trond, puisque, plus tard, il fut accusé juridiquement d'avoir fait partie du *conseil* de cette importante assemblée.

Les confédérés avaient dépassé les vues prudentes de la haute noblesse; à leur tour, ils furent entraînés, par le déchaînement de la populace hérétique, bien au delà des limites qu'ils s'étaient tracées.

Le saccagement des églises, qui marqua le mois d'août 1566, déconsidéra et compromit une cause juste. Sans être complice de ces déplorables excès, Ph. de Marnix ne montra point, toutefois, la résolution de Bréderode, qui prit les armes pour réprimer « les insolences d'un peuple désordonné et insensé. » Certes, le rédacteur du *Compromis* eût préféré que les images eussent été enlevées pacifiquement et régulièrement, comme en Écosse, par l'ordre des magistrats; mais le rigide disciple de Calvin ne pouvait s'apitoyer en voyant les temples catholiques dépouillés des emblèmes si antipathiques à l'Église genevoise. « Le peuple, « disait-il, dans une réponse à un luthérien, le peuple n'avait « pas été poussé par le mépris de l'autorité, mais par un désir

[1] *Voir* notre *Histoire de la révolution des Pays-Bas sous Philippe II*, t. II, liv. XI.

« ardent et indomptable de montrer à tous combien il était « affligé d'avoir si longtemps exercé une pareille idolâtrie et « blasphémé le nom de Dieu [1]. »

Il est incontestable que ces violences d'une multitude fanatisée eurent la plus désastreuse influence sur les destinées du parti national. Le saccagement des églises désorganisa la ligue qui s'était formée contre la domination espagnole, en provoquant une scission non-seulement entre les catholiques et les réformés, mais aussi entre les adhérents de la confession d'Augsbourg et les disciples de Calvin.

Marguerite de Parme, voyant la réaction qui se déclarait, en profita habilement pour relever l'autorité royale et rétablir partout la prédominance du catholicisme. Elle n'était plus isolée comme naguère. Les chefs de la haute noblesse, désireux de faire oublier leur conduite antérieure, secondaient, et avec sévérité parfois, les vues répressives de la sœur de Philippe II. Guillaume le Taciturne lui-même s'efforçait de contenir les réformés frémissants.

Bréderode seul ose braver la réaction et la combattre. Il fait un appel au dévouement des signataires du *Compromis,* choisit le S[r] de Thoulouze pour son principal lieutenant, et nomme Aldegonde trésorier général des confédérés qui s'enrôlaient pour la défense de la religion protestante et des libertés du pays [2]. Jean de

[1] M. Groen van Prinsterer (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. II, p. 221), trouve cette réponse digne de son auteur, puisque, en faisant l'éloge du principe qui animait la plupart des iconoclastes, il ne justifiait en aucune manière leurs excès. — Dans la sentence prononcée contre Ph. de Marnix, on l'accusa « de s'être trouvé avecq plusieurs autres ses complices « vers le magistrat, y soutenu le faict dudit briz d'imaiges, et qu'il se deb- « voit continuer et achever... » C'était, en d'autres termes, requérir l'intervention du magistrat pour achever légalement l'œuvre des iconoclastes.

[2] La sentence du conseil des Troubles accusa Ph. de Marnix « d'avoir

Marnix, après avoir vainement tenté de s'emparer de l'île de Walcheren, débarque à Austruweel dans le dessein de se rendre maître d'Anvers, avec la connivence des calvinistes. Mais le prince d'Orange, au prix de sa popularité et au péril de sa vie, refuse de livrer la ville aux antagonistes de la confession d'Augsbourg. La garde de la duchesse de Parme vient assaillir la petite armée du Sr de Thoulouze, et celui-ci, accablé par des forces supérieures, est haché en pièces, le 13 mars 1567, sur la digue d'Austruweel. Au moment où ce vaillant gentilhomme succombait, sa femme, la dame de Thoulouze, suivait du haut des remparts d'Anvers les péripéties du combat, et cherchait inutilement à entraîner les protestants au secours de leurs frères qui périssaient sous les coups des royalistes [1] !

Tel fut le funèbre dénoûment de cette première lutte contre la domination espagnole. Elle se termina par la proscription des signataires du *Compromis* et par l'exil des protestants qui, pour échapper aux bûchers, fuirent par milliers vers le Rhin et la Tamise. Le prince d'Orange lui-même, après avoir trop longtemps balancé entre ses convictions religieuses et ses devoirs officiels, se démit des emplois qu'il occupait et se retira dans ses possessions allemandes. Puis arriva le duc d'Albe pour mettre à feu et à sang les Pays-Bas, qui venaient de laisser échapper l'occasion de se soustraire, peut-être pour jamais, à une domination exécrée.

« esté choisy et dénommé par le Sr de Bréderode trésorier desdits confé-
« derez, et de ce eu de luy commission soubz sa signature et cachet, en
« date du xvie de février XVc LXVI (v. st.) pour recevoir et distribuer les
« deniers que lesdicts sectaires et consistoriaulx debvoient contribuer
« pour soustenir ladicte ligue, et suyvant ce receu et déboursé grandes
« sommes de deniers... »

[1] Jean de Marnix avait épousé Catherine de Goor de Caldembroeck. Ursule de Marnix, née de ce mariage, s'allia à Bertrand de Lutzeradt, sénéchal du duché de Clèves.



CHAPITRE DEUXIÈME.

1567—1576.

Exil en Allemagne. — Sentence du conseil des Troubles contre Marnix et sa femme. — Invasion des Pays-Bas par les Nassau. — Marnix en Frise. — L'Électeur palatin le nomme membre de son conseil ecclésiastique. — Séjour à Heidelberg. — Écrits destinés à combattre la domination espagnole et à populariser le prince d'Orange. — Marnix est attaché à Guillaume de Nassau. — Il est son représentant à la première assemblée tenue à Dordrecht par les députés des villes affranchies. — Il renouvelle le *magistrat* de Harlem. — Il est nommé gouverneur de Rotterdam, de Schiedam et de Delft. — Il tombe au pouvoir des Espagnols. — Incidents curieux de cette captivité. — Marnix exhorte le prince d'Orange à négocier un accommodement avec Philippe II; il obtient ensuite l'autorisation de s'aboucher avec Guillaume. — Impossibilité de conclure un accord entre les réformés et Philippe II. — Délivrance de Marnix. — Il est un des commissaires du prince d'Orange aux conférences de Breda. — Il se rend en Allemagne et en Pologne. — Il conclut le mariage du prince d'Orange avec Charlotte de Bourbon-Montpensier. — Il est chargé, avec deux autres députés, d'offrir à la reine d'Angleterre la souveraineté de la Hollande et de la Zélande; refus d'Élisabeth. — Soulèvement des provinces méridionales des Pays-Bas contre la soldatesque espagnole. — Opinion de Marnix sur le coup d'État accompli à Bruxelles par le Sr de Hèze. — Il est le principal négociateur de la *Pacification de Gand.*

Après la défaite d'Austruweel, Ph. de Marnix avait d'abord cherché un refuge à Breda, ville qui appartenait au prince

d'Orange. Mais, à l'approche des bandes espagnoles, il se retira aussi en Allemagne. Cependant, il ne pouvait se dérober entièrement aux vengeances du conseil des Troubles. Le 17 août 1568, c'est-à-dire quelques semaines après l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes, le duc d'Albe, par une sentence prononcée à Bois-le-Duc, condamna Ph. de Marnix, ajourné et contumax, au bannissement perpétuel, sous peine de la hart, avec confiscation de « tous ses biens, meubles et immeubles, « droits et actions, fiefs et héritages. » Le 1er juin 1570, la même peine fut prononcée contre Philippote de Bailleul, également ajournée et fugitive. L'exil et la pauvreté, tel était donc le sort d'Aldegonde et de sa famille [1].

Il supporte avec courage ce changement de destinée. Malgré ses mécomptes et ses revers, il continue de servir fidèlement la cause pour laquelle il est non-seulement proscrit par le duc d'Albe, mais encore renié par ses parents et ses amis [2].

Lorsque Louis de Nassau, de concert avec Guillaume le Taciturne, a résolu, en 1568, d'attaquer les Espagnols en Frise, Marnix n'hésite point à se charger des instructions du prince d'Orange. Il s'agissait d'informer Louis de Nassau des véritables intentions de son frère, qui se disposait, de son côté, à envahir le Brabant avec les troupes qu'il avait recrutées en Allemagne. On connaît les résultats malheureux ou stériles de cette première campagne : le désastre de Jemmingen ; l'invasion inutile du Brabant par l'armée de Guillaume ; la froide attitude des populations qu'il était venu délivrer ; son attaque désespérée contre Liége ; enfin, cette retraite pénible où celui qui s'annonçait comme le

[1] Marnix déclara, en 1579, que « en dix ou douze ans il ne reçut oncques maille de son bien. »

[2] « Je fus contraint, dit-il lui-même, d'endurer proscriptions, bannissements, exil, perte de biens, haine et opprobre de tous mes amis et parents. » *Réponse apologétique* (1598).

libérateur des Pays-Bas ne rencontra partout que la peur, l'indifférence ou l'effroi [1].

Marnix, qui s'était de nouveau réfugié en Allemagne, s'occupa d'organiser les communautés protestantes que les exilés des Pays-Bas avaient créées sur les bords du Rhin. Il était le conseil et le directeur des synodes de Wesel et d'Embden ; mais, comme il ne voulait pas être « à charge à ses amis, » il prit enfin le parti de se rendre à Heidelberg, pour se mettre au service de l'Électeur palatin, Frédéric III, qui avait épousé Amélie de Meurs, veuve de H. de Bréderode, et qui était le plus zélé protecteur du calvinisme en Allemagne. Frédéric, dont Marnix conserva toujours un souvenir pieux et reconnaissant, reçut bénignement le proscrit : le favorisant de sa grâce, dit Aldegonde lui-même, plus que ses mérites ne comportaient, il le nomma membre de son conseil ecclésiastique. C'était lui assurer une position honorable et le mettre à l'abri du besoin ; c'était, d'autre part, encourager son penchant pour les discussions théologiques. Du reste, on voit, par la correspondance de l'exilé, que, sous ce rapport, il justifia entièrement les espérances de l'Électeur [2].

Mais l'affranchissement des Pays-Bas restait toutefois la préoccupation dominante de Marnix. Ne pouvant plus alors se servir de l'épée pour combattre la domination du duc d'Albe, il employait sa plume à saper, à déshonorer et à flétrir cette effroyable tyrannie. Poëte, il composait le *Wilhelmus-lied* pour pousser les cœurs vaillants sous les drapeaux du prince d'Orange; proscrit, il adressait sa *Lettre de consolation aux frères exilés du Brabant, de Flandre, du Hainaut, de l'Artois;* calviniste

[1] *Voir* notre *Histoire de la révolution des Pays-Bas sous Philippe II*, t. II, liv. XV.

[2] *Epist. select.*, pp. 427, 494, etc. *Voir* particulièrement les lettres échangées en 1570 avec Aggæus Albada.

ulcéré et exaspéré par les cruautés que les Espagnols commettaient au nom de l'Église catholique, il dirigea contre cette Église même, en guise de représailles, la fameuse et terrible *Ruche romaine* [1]. Patriote ardent et l'admirateur enthousiaste de Guillaume de Nassau depuis que ce prince s'était déclaré le défenseur des Pays-Bas, il ne se montra pas moins âpre, moins violent, moins satirique dans l'écrit où il stigmatisait l'égoïsme, la cupidité, la servilité de la classe marchande, qui, au lieu de seconder le libérateur du pays, le *père de la patrie,* avait étouffé les sentiments les plus nobles et les plus généreux sous le trafic et l'usure [2]. Ainsi tous les moyens étaient employés par l'indomptable Marnix pour ranimer, échauffer, régénérer sa malheureuse patrie. Il était justement signalé comme l'auteur des écrits qui avaient fait le plus de mal au duc d'Albe [3].

Guillaume de Nassau, appréciant son mérite éminent et le jugeant propre à ses desseins, exprima à l'Électeur palatin le désir que le Sr de Sainte-Aldegonde vînt demeurer chez lui pour quelque temps, afin qu'il pût être employé sans réserve aux affaires qui concernaient les Pays-Bas. L'Électeur acquiesça à

[1] *Den Byenkorf der H. roomsche Kerke,* 1569, in-8°; réimprimé en 1572. L'ouvrage parut sous le pseudonyme de J. Rabotenu de Louvain et était dédié, par une ironie sanglante, à F. Sonnius, évêque de Bois-le-Duc.

[2] Cet écrit : *La Belgique affranchie de la domination espagnole,* fut présenté au prince d'Orange le 18 avril 1571 et publié au mois d'octobre 1574. Il a été analysé par M. Bakhuizen Van den Brink, archiviste du royaume des Pays-Bas, dans sa savante *Notice sur le dixième denier.* En le composant, Marnix avait pour but de rattacher les populations au prince d'Orange en signalant les éminentes qualités et surtout le dévouement de cet implacable adversaire des Espagnols.

[3] C'est ce que Viglius écrivait à Hopperus, de Bruxelles, 15 novembre 1573 : « ... *Creditur author esse multorum famosorum libellorum qui proximis annis contra ducem promulgati sunt...* » (HOYNCK VAN PAPENDRECHT, *Analecta belgica,* t. II, p. 778.)

cette demande, et, le terme expiré, il consentit même, sur la réquisition du prince, à le prolonger indéfiniment. De plus, il commanda à Marnix de servir Guillaume fidèlement « comme sa personne propre. » Aldegonde suivit donc le prince d'Orange comme son *ministre* et son *serviteur particulier*.

Il en obtint bientôt une marque éclatante de confiance. Au mois de juillet 1572, après l'insurrection qui suivit la prise de la Brielle, ce fut Marnix que Guillaume envoya, comme son confident et son organe, à Dordrecht, où les députés des villes affranchies se réunirent pour la première fois. Marnix les conjura, au nom du prince d'Orange, de s'imposer, pour la cause nationale, des sacrifices tels qu'il ne fût pas nécessaire de recourir à l'assistance pécuniaire du roi de France ou de la reine d'Angleterre ; car, disait-il, les gages qu'il faudrait donner à ces potentats étrangers mettraient en péril l'indépendance des Pays-Bas [1]. Il les adjura aussi de rester unis avec leur défenseur. Les députés promirent à Marnix, en lui donnant la main, de n'entrer en aucun accord avec le roi Philippe II, sans le consentement du prince d'Orange et sans le comprendre dans le traité. Marnix promit de même par serment, de la part du prince, que celui-ci ne ferait point non plus d'accommodement avec le Roi catholique sans l'aveu de la Hollande et de la Zélande. Il déclara en outre que l'intention du prince d'Orange était de permettre le libre exercice de la religion, tant pour les catholiques que pour les réformés, jusqu'à décision contraire des états généraux [2].

Vers la fin de la même année, Guillaume envoya Marnix à Harlem, avec la mission de renouveler le *magistrat* de cette

[1] *Voir* notre *Essai historique sur les projets de partage des Pays-Bas, en 1566 et en 1571*, p. 61.

[2] *Histoire des Pays-Bas*, par Em. de Meteren (édition de 1618), fol. 79.

ville, contre laquelle allaient bientôt se diriger tous les efforts et toute l'exaspération des Espagnols. Le 9 décembre, Marnix parut au milieu de la bourgeoisie rangée sur le *Doel*, et, dans un discours patriotique, il fit connaître la ferme volonté du prince d'Orange de se dévouer pour la liberté de la patrie. Il invita ensuite les chefs de la garde bourgeoise à recueillir les votes de leurs subordonnés, et à déposer ces listes dans la maison du Sr Pieter Kies, où il était descendu. Le nouveau magistrat fut installé le 12, et parmi les quatre bourgmestres désignés se trouvait l'hôte de Marnix [1].

Investi par Guillaume du commandement de Rotterdam, de Schiedam et de Delft, Marnix resta au milieu des vaillantes populations insurgées contre l'Espagne. Il avait d'abord été chargé secrètement de rompre l'écluse de Maesland, pour inonder les alentours; mais cet ordre fut révoqué, les états de Hollande ayant représenté au prince d'Orange que, si l'on rompait les écluses, tout le pays serait noyé, sans qu'on pût jamais le recouvrer [2]. Marnix s'occupait de fortifier le poste important de Maesland lorsque, délaissé par ses soldats, il tomba au pouvoir des Espagnols, qui s'avançaient alors de Harlem sur Leyde, et qui avaient même pénétré jusqu'à la Haye [3]. Conduit dans cette

[1] JACOBUS KOK, *Vaderlandsch woordenboek* (Amsterdam, 1785), t. Ier, p. 528.

[2] La lettre autographe que le prince d'Orange avait adressée à Marnix fut saisie par le mestre de camp Valdès, qui commandait les Espagnols devant Leyde. (*Correspondance de Philippe II*, publiée par M. GACHARD, t. III.)

[3] Le prince d'Orange, dans une lettre au Sr de Lumbres (Delft, 13 novembre 1573), s'exprimait en ces termes sur la prise de Marnix : « Espérant « faire garder le Maeslant-Sluis, j'avois envoié M. de Ste-Aldegonde pour « le fortifier, mais avant que les ouvraiges ont esté en deffence, l'ennemi, « conduit par les paysans d'un autre chemin qu'on les attendoit, l'ont « enfoncé, où, à mon très-grand regret, ledit Sr de Ste-Aldegonde, *qui*

ville, Marnix, malgré les égards qu'avait pour lui Julian Romero, un des plus honorables capitaines de l'armée espagnole, s'attendait à expier cruellement son dévouement à la cause protestante. « Je fus pour le moins trois mois, raconte-t-il, qu'à « chaque soir je me recommandai à Dieu, comme si c'eût été « ma dernière nuict, sachant que le duc d'Alve avoit, par deux « fois, ordonné de me faire mourir en prison. » Le duc d'Albe, ses ministres, ses capitaines et tous les partisans de Philippe II se réjouissaient, en effet, de tenir en leur pouvoir l'homme qui exerçait le plus d'influence sur le prince d'Orange, et qui passait pour l'inspirateur de ses actions; le redoutable polémiste qui avait porté de si rudes coups à la domination espagnole; enfin, le dangereux sectaire, qu'on disait infecté de toutes les hérésies [1]. Mais, quelle que fût sa soif de vengeance, le duc d'Albe se vit contraint de respecter la vie de Marnix. De leur côté, les insurgés avaient fait prisonniers le comte de Boussu, gouverneur de la Hollande, et d'autres hommes de marque. Or, le prince d'Orange manda à Julian Romero, dès le 8 novembre,

« *aultrement se monstroit vaillant,* mais ayant esté délaissé de ses soldats, « a esté prins avec autres et mené à la Haye... » (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. IV, p. 239.) — Le prince écrivit à Marnix lui-même (de Delft, 28 novembre 1573) : « ... Vous pouvez estre asseuré que moy et « les estats sommes fort bien satisfaits du bon debvoir qu'avez rendu : « à ceste cause povez estre à vostre repos... » (*Correspondance de Guillaume le Taciturne,* publiée par M. Gachard, t. III, p. 88.)

[1] *Voir* la lettre déjà citée de Viglius à Hopperus, du 15 novembre 1573. (Hoynck Van Papendrecht, *Analecta belgica,* t. II, p. 778.) — Il faut lire aussi le jugement qu'un autre catholique, le célèbre J.-B. de Tassis, portait sur Marnix. (*Comment. de Tumult. belg.,* lib. II; *ibid.,* t. IV, p. 186.) De ces jugements, on peut inférer que le parti espagnol haïssait profondément Aldegonde, surtout parce qu'il lui était impossible de ne pas reconnaître les talents réellemen superieurs et l'importance de ce gentilhomme calviniste.

qu'il agirait à l'égard de ces personnages de la même manière que les Espagnols traiteraient Marnix. On proposa au prince de l'échanger contre Boussu ; mais Orange déclina constamment cette offre, qui, d'ailleurs, n'eût pas été agréée par les états, à cause de l'importance exceptionnelle de l'ancien gouverneur de la Hollande et du crédit qu'il pouvait conserver dans cette province. Quant aux Espagnols, ils refusèrent la proposition de mettre en liberté, de part et d'autre, tous les prisonniers, de quelque qualité qu'ils fussent, à l'exception du comte de Boussu. Il résulta de ce désaccord que la captivité de Marnix se prolongea pendant près d'une année (novembre 1573-15 octobre 1574).

On ne pourrait assurer que cet homme, d'un esprit si ferme pourtant et d'un si grand cœur, supporta toujours sa captivité avec la même patience, la même résignation. Ce n'était point qu'il eût peur de la mort : il l'avait bravée mainte fois ; mais, abattu par tant de revers, il désespérait de la cause des Pays-Bas. Il avait l'âme oppressée par des scrupules et des angoisses, qu'il ne ressentait point dans l'ardeur de la lutte. Le successeur de Boussu en Hollande tâcha de profiter de ces dispositions. Ce successeur était le Sr de Noircarmes qui, naguère grand bailli du Hainaut, avait laissé à Mons les plus sinistres souvenirs. Cédant aux instigations de Noircarmes, Marnix écrivit, comme de son propre mouvement, au prince d'Orange pour l'engager à négocier un accommodement avec Philippe II. Il conseillait même de déposer les armes, dussent les réformés chercher en d'autres contrées, *avec quelque peu de leur bien*, la liberté de leurs consciences [1]. Le prince répondit que, après avoir pris l'avis

[1] Il s'exprimait en ces termes : « ... Puisque je vois que nostre religion, « par laquelle nous nous fondons simplement et seulement sur la parole « de Dieu, est tant haye et descryée, qu'il est impossible qu'en ce monde « icy elle ait lieu de repos, sans croix et persécutions, quy sont toujours « nécessairement joinctes à l'évangile de Christ, j'estime *qu'il vault beau-*

des états, il devait repousser une insinuation qui conduirait à un traité ou accord préjudiciable et tendant plutôt à la ruine entière qu'à la conservation des Pays-Bas. Il protestait d'ailleurs qu'il n'avait pas pris les armes contre le Roi, mais qu'il combattait les hommes pervers qui voulaient plonger le pays dans une servitude intolérable [1].

Marnix, ayant été transféré au Vredenburg d'Utrecht, fut longuement interrogé par Noircarmes lui-même sur les intelligences que le prince d'Orange avait eues avec les villes de la Hollande. Le prisonnier entra à cet égard dans des détails intéressants ; mais surtout il s'attacha à entretenir l'espoir que Noircarmes avait conçu de négocier, par son entremise, un accommodement avec Guillaume de Nassau. En rendant compte de cette entrevue au duc d'Albe, Noircarmes disait de Marnix : « Sy cet homme « ne faict tout ce qu'il pourra afin que le pays se réduise soubs « l'obéyssance de l'Église romaine et de Sa Majesté, je ne m'y « cognois point [2]. » En réalité, le lendemain même, Marnix adressa au prince d'Orange une nouvelle lettre où il insistait

« *coup mieux quicter toutes les commodités de la patrie et des biens de ce* « *monde*, et vivre en un pays estranger, possédant son âme en patience, « que non pas estre en guerre continuelle, laquelle ne peut amener qu'un « ravage de toutes impiétés, malheuretés et de tout ce qui provoque l'ire « de Dieu. Vostre Excellence a desjà monstré le zèle qu'elle a d'advancer « ceste cause. Il est temps (je vous prie de ne prendre de mauvaise part « ce que je dis) de monstrer à tous ceulx quy blasment vos actions, et « taschent de les opprimer par calumpnie, de monstrer évidemment que « n'avez oncques désiré de rien empiéter sur la majesté du Roy. » (Ph. de Marnix au prince d'Orange, la Haye, 7 novembre 1573, dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 75 et suiv.)

[1] Réponse du prince d'Orange à Marnix, datée de Delft, 28 novembre 1573. (*Ibid.*, t. III, p. 88.)

[2] Le Sr de Noircarmes au duc d'Albe, Utrecht, 10 décembre 1573, dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 369-373.

éloquemment sur la nécessité d'entamer des négociations avec le Roi. Il s'était particulièrement efforcé de réfuter les objections du prince et des états. Il alléguait que la persécution, quelque horrible qu'elle fût, produirait moins de maux qu'une guerre dont personne ne pouvait prévoir l'issue. Dans l'intérêt de la gloire de Dieu, il valait donc mieux transiger, lorsqu'il en était temps encore, disait-il, que de replonger le monde dans le chaos, en perpétuant des guerres intestines. C'était pour n'avoir pas voulu s'accorder avec César que les Romains avaient perdu et le nom et toute l'apparence qui leur restait encore de la liberté et de la république. Il ajoutait qu'il avait trouvé en Noircarmes *une si bonne affection au bien et conservation du pays* qu'il ne faisait doute que ce seigneur, s'il en était requis, s'emploierait volontiers et fidèlement afin d'obtenir du Roi un accord convenable. Quant aux *assurances* exigées par le prince et les états de Hollande en garantie de l'accord, on en parlerait lorsqu'un projet de transaction aurait été préparé [1].

Mais comment une transaction entre les réformés et Philippe II eût-elle été possible? Ce prince, inflexiblement attaché à sa foi, écrivait, le 31 mars 1574, à Requesens, successeur du duc d'Albe : « Il n'est pas besoin de vous avertir que, si l'on en « venait à traiter de quelque moyen d'arrangement, vous ne « devriez prêter l'oreille à rien qui pût être au préjudice de « notre sainte foi catholique, car jamais je ne ferai, à cet égard, « la moindre concession, *dussé-je perdre les Pays-Bas* [2]! » Marnix n'ignora point que telle était l'inébranlable volonté du Roi. Le Sr de Champagney, chargé de poursuivre les négociations commencées par Noircarmes, assura qu'il avait entière-

[1] Ce Mémoire, digne d'attention à tous égards, a été inséré dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, pp. 286-293.

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 44.

ment persuadé le prisonnier qu'il fallait en écarter tout ce qui toucherait à la religion catholique et à l'autorité du Roi. Cependant Aldegonde insistait pour qu'il lui fût permis, en donnant des otages, d'aller s'aboucher avec le prince d'Orange, afin de l'ébranler et de le convaincre.

A l'exemple des anciens conseillers du duc d'Albe, Requesens regardait Marnix comme un très-grand hérétique, mais aussi comme un homme d'une grande capacité, et qui jouissait de beaucoup de crédit auprès de Guillaume de Nassau et de son parti. Il pensa qu'on ne risquerait rien à donner au prisonnier l'autorisation que celui-ci demandait. Le 17 juillet, il fut permis à Marnix de se rendre à Rotterdam pour s'entretenir avec le prince d'Orange; mais, préalablement, il avait dû faire le serment de retourner à Utrecht dans les sept jours et laisser au pouvoir de Champagney, comme otages, deux réformés qui n'étaient pas sans importance, le Sr de Carnis, son beau-frère, et Jean Junius d'Anvers, gouverneur de Veere, très-avant dans la confiance de Guillaume de Nassau et de l'Électeur palatin, dont il était l'agent [1].

La conférence de Marnix avec le prince d'Orange, ménagée par le gouvernement espagnol, révéla plus nettement la distance qui séparait alors les deux principaux promoteurs de la révolution des Pays-Bas. L'énergie politique d'Aldegonde n'était plus, en ce moment, au niveau de l'héroïque volonté du prince d'Orange. Certes, Marnix ne mettait point en doute la légitimité de la résistance que ses concitoyens opposaient à la tyrannie espagnole; mais il désespérait de vaincre la puissance de Phi-

[1] Le grand commandeur de Castille au Roi, Bruxelles, 25 juillet 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 121.) Le Sr de Carnis, qui appartenait à la maison de Boetzelaer, avait épousé Agnès de Bailleul, sœur de la femme d'Aldegonde.

lippe II; il déplorait les maux que produisait la guerre, et entrevoyait, comme dénoûment de cette lutte inégale, la perte des Pays-Bas, la ruine et la dépopulation de ces provinces, naguère les plus florissantes de l'Europe. Il conjura le prince d'user de son influence sur les villes insurgées pour qu'elles présentassent au grand commandeur la requête que lui, Marnix, avait mise par écrit. Guillaume répondit qu'il ne pouvait séparer sa cause de celle des états de Hollande et de Zélande, à qui il appartenait de prendre une résolution sur une proposition aussi importante. Du reste, il ne dissimula point que toute négociation devait être subordonnée à la sortie du pays des Espagnols et autres étrangers, et au libre exercice de la religion protestante, du moins dans les provinces de Hollande et de Zélande, moyennant le consentement des états généraux, régulièrement convoqués après la sortie des étrangers. Cédant, toutefois, à de nouvelles instances de Marnix, les députés de Hollande et de Zélande, qui se trouvaient à Rotterdam, consentirent, après de très-vifs débats, à rédiger une autre supplique destinée au lieutenant de Philippe II.

Marnix, de retour au château d'Utrecht, rendit un compte détaillé de ses entretiens avec le prince d'Orange et avec les membres des états de Hollande et de Zélande. Il s'attacha particulièrement, dans ce rapport, à faire valoir la peine qu'il avait eue à obtenir des députés la requête dont il était porteur [1]. Mais cette supplique ne satisfit nullement le représentant de Philippe II. « Il y a si peu d'amendement dans tout cela, écrivit Requesens « au Roi, le 18 août 1574, que je n'ai pas cru y devoir prêter « l'oreille, et ainsi il a été mis fin à cette pratique [2]. »

[1] Mémoire de Ph. de Marnix sur ce qu'il a négocié à Rotterdam avec le prince d'Orange, inséré dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 397-402.

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 131.

Marnix, dont la détention s'était prolongée par suite de la déloyauté du gouvernement espagnol [1], recouvra enfin sa liberté au mois d'octobre 1574. Malgré le découragement qu'il avait manifesté pendant sa captivité, il ne perdit nullement la confiance du prince d'Orange et de son parti. Il fut un des commissaires aux conférences de Breda, qui vinrent prouver une fois de plus l'impossibilité de s'accorder avec le Roi catholique. On ne voulait laisser aux protestants que l'alternative de rentrer dans l'Église romaine ou de s'expatrier, après avoir vendu leurs biens. On refusait, en outre, la sortie des étrangers ainsi que la convocation des états généraux. Aussi le prince d'Orange, indigné, s'écriait-il qu'on voulait rendre la condition des peuples des Pays-Bas pire que celle des esclaves et des bêtes brutes [2].

L'obstination de Philippe II semble ranimer Marnix. Il retrouve alors la vigueur de 1567. Il se dévoue sans réserve à ces populations héroïques qui, sous la direction de Guillaume de Nassau, défendent, avec une persévérance incomparable, leurs libertés et leur religion. Bientôt il reçoit du prince d'Orange et des états de nouvelles marques de la plus haute confiance.

Guillaume, poussé à bout par la conduite coupable d'Anne de

[1] Obligé de rendre Middelbourg au mois de février 1574, le colonel Mondragon promit, dans la capitulation, qu'il se constituerait prisonnier en Hollande si quelques-uns de ceux qui étaient au pouvoir des Espagnols, et surtout Marnix, n'étaient pas mis en liberté dans le délai de deux mois. Or, Requesens refusa longtemps d'approuver cet arrangement, sous prétexte qu'il avait été conclu sans son autorisation, et « que lui-même « avait déjà promis lesdits prisonniers aux parents du comte de Boussu « pour sa rançon. » (*Correspondance de Philippe II,* t. III.)

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, p. 151. — Les conférences de Breda, ouvertes au commencement du mois de mars 1575, sous la médiation de l'empereur Maximilien II, se prolongèrent sans succès jusqu'au mois de juin.

Saxe, s'était enfin déterminé à punir cette femme adultère et à se séparer d'elle. Quoiqu'il eût le plus grand intérêt à ménager les maisons de Hesse et de Saxe, il fit enfermer l'indigne descendante du célèbre Maurice, et, se considérant comme divorcé légalement, résolut de contracter un nouveau mariage, après avoir pris l'avis des ministres de la religion calviniste, qu'il professait ouvertement depuis le mois d'octobre 1573. Il jeta les yeux sur Charlotte de Bourbon-Montpensier. D'abord abbesse de Jouarre, elle avait quitté le monastère, où elle se trouvait contre son gré, et s'était réfugiée à la cour de Heidelberg, pour se soustraire au ressentiment de sa famille et professer librement le culte réformé. L'Électeur palatin lui avait fait l'accueil le plus honorable et lui servait de père. Après des négociations assez délicates, Guillaume chargea Sainte-Aldegonde « de contracter « le mariage avec Mlle de Bourbon [1]. » Marnix, dans la prévision des conférences de Breda, avait aidé les députés hollandais à rédiger d'avance leurs propositions; puis, selon toutes les probabilités, il s'était éloigné de ses collègues après la première réunion générale, qui avait eu lieu le 2 mars. En effet, dans le cours de ce mois, on le trouve en Allemagne et jusqu'en Pologne, employant ses efforts à étendre la renommée du prince d'Orange et à justifier la cause soutenue par le peuple des Pays-Bas [2].

[1] Le prince d'Orange à son frère Jean de Nassau, 21 mai 1575. (*Archives de la maison d'Orange*, t. V, p. 205)

[2] C'est ce qu'atteste la lettre adressée à Guillaume de Nassau par Pierre de Sboroff, palatin et capitaine général de Cracovie (*capitaneus generalis Cracoviènsis*), datée de Cracovie, le 25 mars 1575. — Il lui dit, en substance, que si la renommée des grandes qualités du prince et des éminents services rendus par lui à la religion et à la patrie est parvenue jusque dans les régions septentrionales, on en est redevable aux efforts d'un homme remarquable, Ph. de Marnix, conseiller de Son Excellence, lequel, ajoute-t-il, nous a visités ici (*qui nos hic invisit*), au nom de l'Électeur

Il se rendit ensuite à Heidelberg et conclut définitivement le mariage de Guillaume de Nassau avec Charlotte de Bourbon-Montpensier [1]. Chargé aussi de conduire l'épousée en Hollande, il l'amena à la Briele, où Guillaume célébra ses troisièmes noces le 12 juin 1575.

Quelque temps après, Marnix fut désigné par les états pour se rendre en Angleterre avec deux autres députés, à l'effet d'offrir à la reine Élisabeth la souveraineté de la Hollande et de la Zélande [2]. Cette offre prématurée ne modifia point l'attitude circonspecte de la prudente ennemie de Philippe II. Du reste, il n'y avait pas lieu de regretter le refus équivoque d'Élisabeth en présence de l'appui inespéré que la Hollande et la Zélande allaient enfin rencontrer dans les provinces méridionales des Pays-Bas. La mort de Requesens et la terrible insubordination des vieilles bandes espagnoles déterminèrent, dans ces dernières provinces, une réaction irrésistible. Les soldats de Philippe II furent proscrits par le conseil d'État, et toutes les provinces des Pays-Bas, à l'exception du Luxembourg, s'unirent pour résister aux troupes étrangères et pour recouvrer ou maintenir, par l'initiative et sous la protection des états généraux, leurs priviléges politiques ainsi que la liberté religieuse.

A cette époque décisive, Marnix redouble d'activité, de prudence et d'énergie pour consolider la révolution. Il est, par excellence, le « conseiller » du prince d'Orange; et l'accord le plus complet, ou, pour mieux dire, une étroite intimité, fondée

palatin du Rhin, et nous a donné des lumières sur la conduite que nous avions à tenir, etc. (*Epist. select.*, pp. 587–589.)

[1] Dans une lettre datée de Heidelberg, 2 mai 1575, et adressée à Jean de Nassau, Marnix révèle des particularités intéressantes sur le divorce avec Anne de Saxe et les négociations avec Charlotte de Bourbon. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 192.)

[2] Il partit vers la fête de Noël 1575 avec Paul Buys et François Maelsen.

sur la communauté des vues, existait de nouveau entre ces deux illustres personnages.

Marnix venait de passer près de deux mois avec Guillaume dans l'île de Walcheren, et il était à peine de retour à Delft, lorsqu'il y fut informé de l'heureux succès d'une entreprise qui accéléra encore le mouvement libérateur. Par l'instigation secrète du prince d'Orange, Guillaume de Hornes, S[r] de Hèze, chargea le S[r] de Glimes, bailli du Brabant wallon, d'arrêter à Bruxelles, le 5 septembre 1576, les membres du conseil d'État qui passaient pour être attachés au système espagnol. Marnix applaudit vivement à un acte dont il espérait les meilleurs résultats [1]. Et, en effet, le coup d'État, commandé par le S[r] de Hèze, excellent catholique d'ailleurs, ne réduisait pas seulement à l'impuissance les conseillers dévoués à Philippe II, mais il devait encore consolider la prédominance du parti national et faciliter la *Pacification de Gand.*

Cet acte mémorable, conclu le 8 novembre 1576, était destiné à renverser la tyrannie espagnole et à fonder une Belgique nouvelle, par l'union des protestants et des catholiques. La célèbre *Pacification* fut, en effet, l'œuvre des deux partis. Le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande étaient représentés à Gand par Ph. de Marnix, Adrien Van der Mylen, Paul Buys, et d'autres hommes marquants qui voulaient assurer à leurs concitoyens la liberté du culte pour lequel tant de sang

[1] En annonçant à Adrien Van der Mylen, par une lettre écrite de Delft, le 15 septembre 1576, l'arrestation de la faction espagnole du conseil d'État, Marnix s'exprime en ces termes : « *Res a Glimeo perpetrata est fortiter* « *certe, et ut spero fructuose et utiliter.* » Puis, ramenant sa pensée sur sa bibliothèque qui se trouvait à Rotterdam, il prie son ami de lui envoyer Platon et Mélanchthon : « *Gratum mihi feceris, si ex mea bibliotheca miseris* « *ad me Platonem græcum et Philippum Melanchthonem* DE ANIMA... » (*Epist. select.*, pp. 708-713.)

avait coulé. Parmi les représentants des autres provinces, on distinguait des prélats non moins dévoués au catholicisme, tels que les abbés de Sainte-Gertrude de Louvain, de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Ghislain. Ils n'hésitèrent point cependant à rompre avec l'inflexible politique de Philippe II en tendant la main aux députés calvinistes. Clergé, noblesse catholique, même les capitaines qui avaient le plus fidèlement servi l'Espagne, tels que les Boussu, les Lalaing, les Berlaymont, se montraient alors disposés, pour le bien de la patrie, à faire cesser un déplorable dissentiment.

Le traité, souscrit par tous les députés, consacra d'abord l'union indissoluble des Pays-Bas qui rentreraient en possession de tous leurs priviléges. Il stipulait ensuite le maintien de la religion catholique, mais en accordant des garanties sérieuses aux dissidents. Les sanglants édits contre la Réforme étaient suspendus dans toutes les provinces, et même l'exercice public de la religion protestante toléré « dans les pays de Hollande, « Zélande et places alliées », jusqu'à ce que les états généraux, acceptés comme arbitres, eussent pris une résolution définitive sur ces questions brûlantes.

Telle était l'importante transaction à laquelle Marnix prit la part la plus grande. Tel était le monument de tolérance sur lequel l'auteur de la *Ruche romaine* et du *Tableau des différends de la religion* inscrivit, un des premiers, son nom, avec la ferme espérance d'avoir jeté les bases indestructibles de la liberté politique et religieuse de sa patrie.

Quiconque a tenu en mains l'original de la Pacification de Gand, conservé aux archives du royaume des Pays-Bas, a certainement distingué la signature magistrale qui semble dominer toutes les autres : *Ph. van Marnix;* voilà ce nom caractéristique. Était-il, en 1576, un brandon de discorde? Non; le citoyen, qui l'avait déjà illustré, voulait fonder la grandeur de sa patrie sur

l'union sincère et sur l'équilibre des partis. C'est pourquoi, malgré toute l'ardeur de sa foi, le rigoureux calviniste ne disputait point aux catholiques la tolérance qu'il réclamait pour ses coreligionnaires. Il consentait même à laisser une sorte de suprématie à la religion si longtemps dominante, pourvu toutefois que les dissidents ne fussent plus opprimés, et qu'ils n'eussent plus, comme naguère, d'autre alternative que l'exil ou la mort.



CHAPITRE TROISIÈME.

1576-1578.

Arrivée de don Juan d'Autriche. — Le prince d'Orange envoie Marnix, comme son représentant, près des états généraux réunis à Bruxelles, pour les empêcher de s'accorder avec le nouveau lieutenant de Philippe II. — Exhortation de Marnix aux états. — Il est rappelé à Middelbourg. — La première *Union de Bruxelles* et l'*Édit perpétuel* publié par don Juan à Marche-en-Famenne. — Lettre adressée par Marnix au Sr de Grobbendoncq pour repousser les avances de don Juan : jugement porté sur Philippe II. — Marnix assiste aux conférences de Gertrudenberg. — Rupture entre don Juan et les états généraux. — Marnix, après avoir déchiffré des lettres interceptées de don Juan à Philippe II, est chargé par le prince d'Orange de faire connaître aux états les desseins hostiles du gouverneur général. — Méfiance que lui témoignent les députés catholiques. — Il est formellement accrédité près des états généraux, et s'efforce habilement de soutenir la cause du prince d'Orange. — Irritation extrême de don Juan contre Marnix. — Il exige qu'il soit expulsé de Bruxelles ; les états généraux refusent d'accéder à cette demande. — Le prince d'Orange arrive à Bruxelles. — Le parti catholique, par jalousie contre Guillaume, appelle dans les Pays-Bas l'archiduc Mathias. — Le prince d'Orange ruwaert du Brabant. — Entrevue de Marnix avec Ryhove. — Arrestation du duc d'Arschot et des principaux membres des états de Flandre qui s'étaient prononcés contre le prince d'Orange. — Les états généraux, alarmés, invitent Marnix à revenir auprès d'eux. — Il participe activement à la seconde *Union de Bruxelles*. — Il est nommé conseiller d'État. — Mission qu'il remplit à Groningue. — Il est envoyé dans l'Artois pour s'opposer à la contre-révolution. — Il harangue la bourgeoisie d'Arras. — Jean Sarrasin, prieur de Saint-Vaast, excite les esprits contre lui. — Les partisans du

prince d'Orange prennent le dessus. — Marnix chef d l'ambassade envoyée à la Diète de Worms : discours qu'il prononce devant les représentants de l'Empire.



Tandis que Guillaume de Nassau, appuyé sur la *Pacification de Gand,* se félicitait d'avoir soustrait les Pays-Bas à la domination de l'Espagne, don Juan d'Autriche, le vaillant bâtard de Charles-Quint, arriva inopinément dans le Luxembourg. Avant même de savoir quelles étaient les vues du nouveau gouverneur général, avant d'avoir pu s'assurer si don Juan était sincère ou non dans ses propositions d'accommodement, le prince d'Orange se prononça contre lui. Dans le brillant et populaire vainqueur de Lépante, il ne vit que le frère et le lieutenant de Philippe II. C'était, croyait-il, un ennemi qui venait saper l'œuvre si laborieusement achevée et tenter de remettre sous le joug espagnol les provinces émancipées.

On presse le prince d'Orange de se rendre immédiatement à Bruxelles, afin de déjouer, par sa présence, les intrigues d'un certain nombre d'antagonistes qui, poussés par la jalousie ou d'autres motifs, le contrecarraient secrètement et travaillaient à détruire l'ascendant qu'il exerçait sur le pays tout entier. Mais Guillaume est d'un avis contraire. Il déclare à Marnix que, dans les circonstances où l'on se trouve, sa présence serait perfidement exploitée par ceux qui n'ont pour but que de désunir les états, et qui se montrent « plus affectionnés au party espaignol « qu'au bien du pays. » Mais, s'il ne se rend pas lui-même à Bruxelles, il y a envoyé Marnix, comme son représentant près des états généraux. Il lui recommande d'user de toute son influence, afin que le peuple ne donne point, par son insubordination, un prétexte aux autres provinces pour se séparer du

Brabant. Il conseille donc de réprimer les manifestations démagogiques; mais, en même temps, il se montre, dès le principe, adversaire résolu des négociations déjà entamées par les états généraux avec don Juan [1]. Il croit fermement que les états se laissent abuser par les propositions insidieuses du nouveau gouverneur, et que celui-ci n'a d'autre but que de continuer l'odieuse administration de ses prédécesseurs. Il ne veut donc pas que l'on dépose les armes ni que l'on reçoive le frère de Philippe II, et qu'on lui donne le titre de gouverneur général. Il conseille même d'aviser aux moyens de s'assurer de la personne de don Juan. Un tel otage, au pouvoir des états, obligerait Philippe II à mettre fin à la guerre, à rappeler les Espagnols et à faire toutes les autres concessions réclamées par les Pays-Bas depuis le commencement des Troubles [2]. C'est dans ce sens qu'il s'adresse aux états généraux, et Marnix est chargé de rectifier et de compléter, à Bruxelles même, les exhortations si pressantes qui doivent ébranler la confiance de l'assemblée nationale dans le vainqueur de Lépante [3].

En résumé, Guillaume voulait que Marnix assistât de tout son pouvoir les états de ses bons conseils et avis, car il fallait redouter non-seulement de nouvelles calamités pour le parti national et son chef, mais la ruine même des Pays-Bas, si les affaires n'étaient pas menées « dextrement et avec constance « magnanime et digne de si haulte entreprinse. »

[1] Le prince d'Orange à M. de Sainte-Aldegonde, 23 novembre 1576, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, pp. 532-537.

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 496.

[3] « . . . Je vous envoye ce présent porteur exprès, qui entre aultres est « accoustumé d'escripre au comptoir de mes secrétaires, avecq la lettre « ouverte, afin que vous la puissiez voir et visiter, et, y trouvant quelque « chose à changer, adjouster, ou diminuer, que le faictes, le faisant puis « après rescripre par le même porteur, afin qu'il n'y ait soubçon que la

Le prince d'Orange, cependant, soupçonnait à tort la sincérité de don Juan. A cette époque, du moins, le vainqueur de Lépante désirait franchement de s'accorder avec les états. Mais, comme le nouveau représentant de Philippe II n'avait pas le pouvoir d'octroyer la liberté de conscience aux dissidents, Guillaume, de son côté, devait se méfier d'une réconciliation qui rendrait plus précaire et plus périlleuse la situation des deux provinces calvinistes, la Hollande et la Zélande. Aussi savait-il gré à Marnix des efforts qu'il faisait pour que la *Pacification de Gand* fût maintenue. « Je trouve fort bons, disait-il, les debvoirs « et offices par vous faictes, et qu'à toutes occasions avez si « particulièrement remonstré aux estatz tout ce que pour le « bien du pays vous a semblé convenir. »

Marnix, en effet, ne s'était pas borné à négocier avec les états sur les points particuliers qui concernaient le gouvernement de la Hollande. Il avait cherché à échauffer le courage des représentants du pays. Il les avait avertis que don Juan faisait à la hâte de nouvelles levées et se préparait à la guerre. Il les avait pressés, en conséquence, de recourir aux princes d'Allemagne pour les opposer aux Espagnols. Il les avait surtout conjurés de ne pas croire légèrement aux bruits calomnieux que l'on cherchait à répandre contre le prince d'Orange et ses partisans, mais, au contraire, d'avoir foi en leur loyauté et de se joindre à Guillaume de Nassau pour maintenir invariablement la *Pacification de Gand* [1].

« lettre soit esté escripte à Bruxelles, ayant à cet effet donné au porteur « encore cinq blancs signetz, pour les employer tant pour ceste lettre, s'il « est besoin, comme aussy pour aultres, etc. » Le prince d'Orange à Sainte-Aldegonde, 29 novembre 1576. (*Archives*, etc., t. V, p. 542.)

[1] C'est ce qu'on lit dans un *Mémoire de ce que le Sr de Sainte-Aldegonde a proposé à Messrs des estatz, le 13 décembre 1576 :* « . . . Finalement, il « a prié et remonstré que l'on ne veuille adjouster foy aux calomnies et

Mais, quelque utiles que fussent les services de Marnix, le prince d'Orange se faisait pourtant un scrupule d'exposer ce fidèle serviteur dans les hasards d'une mission qui n'était pas sans offrir des dangers [1]. Aussi ne tarda-t-il point à le rappeler.

Le 4 janvier 1577, Marnix était de retour à Middelbourg, où Guillaume de Nassau délibérait alors avec les états de Hollande et de Zélande [2].

La mission, que le principal conseiller de Guillaume venait de remplir près des états généraux, sans réaliser toutes les espérances de l'un et de l'autre, avait eu néanmoins un résultat important. Les représentants du pays s'étaient d'abord montrés disposés à recevoir don Juan sans lui imposer des conditions. Mais le prince d'Orange, secondé par Marnix, avait signalé tous les dangers d'une pareille condescendance. Ne pouvant déter-

« faulx rapports que l'on sème de mondit S^r le prince ou de ses gens, « comme s'ils estoient contrevenus à aucuns poinctz de ladite pacification, « à cause que ceux qui les sèment ne taschent que faire discorde et divi- « sion; et partant prie que l'on s'en informe bien à la vérité, et, au reste, « que l'on se déporte de toutes deffiances, et que l'on maintienne ledict « contract en tous ses poincts inviolablement, ainsi que ledict S^r prince « et ceulx de son party sont résolus de faire de leur costé... » (*Pièces curieuses touchant les troubles des Pays-Bas,* MSS. de la Bibliothèque royale de Bruxelles, t. Ier, fol. 85 v°.)

[1] Cette sollicitude était quelquefois touchante de la part de Guillaume le Taciturne. Le 3 décembre 1576, il informe Marnix qu'il a enfin reçu sa lettre du 28 novembre, lettre qu'il attendait avec tant d'impatience et qui lui a été si agréable « pour estre relevé, disait-il, de la peine où j'estois qu'au- « riez couru quelque dangier; » et il ajoutait : « vous priant à ce regard « de m'escripre le plus souvent que pourrez, pour oster votre femme et « moy hors de tout soubçon de quelque adverse fortune vostre... » Il lui mandait, le 16 décembre : « Je désireroys aultant de vous avoir près de « moy et que vous fussiez hors du hazard où vous vous trouvez... » (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, pp. 555 et 569.)

[2] *Epist. select.*, etc., p. 717.

miner les états à ne point reconnaître le nouveau lieutenant de Philippe II, ou, comme il l'avait formellement proposé, à s'assurer de sa personne, il avait conseillé, puisque l'on désirait traiter avec lui, d'exiger au moins le rétablissement des priviléges du pays, le renvoi des troupes étrangères et la ratification de la *Pacification de Gand.* Il aurait même voulu que l'on profitât de l'abaissement de l'autorité souveraine pour stipuler la réunion périodique des états généraux, avec le droit d'intervention dans le gouvernement. Les états décidèrent que des conditions seraient imposées à don Juan, et qu'ils négocieraient sur les trois premières bases indiquées par le prince d'Orange; la dernière clause fut écartée [1].

Pour montrer, au surplus, qu'ils ne voulaient pas se séparer de Guillaume, et pour hâter les résolutions de don Juan, ils resserrèrent l'alliance des provinces émancipées. L'*Union de Bruxelles*, qui ne dérogeait point aux dispositions essentielles du traité de Gand, fut conclue le 9 janvier, avec la participation des députés de la Hollande et de la Zélande. C'était une nouvelle coalition contre la domination espagnole, et elle avait été provoquée surtout par des catholiques. Oui, dans le parti qui lui avait été longtemps hostile, le prince d'Orange trouva, pour quelque temps, des amis dévoués, tels que l'abbé de Sainte-Gertrude, le comte de Boussu, ancien gouverneur de la Hollande, le comte de Lalaing, Champagney, frère du cardinal de Granvelle, et d'autres encore. Et telle était l'influence exercée par ces amis catholiques de l'implacable adversaire de Philippe II, qu'il fut de nouveau question de l'appeler à Bruxelles. Mais, au moment même où Guillaume allait triompher, la majorité des états généraux, par un revirement soudain, reprit les négocia-

[1] *Voir* le consciencieux mémoire de M. A. BORGNET : *Philippe II et la Belgique*, p. 71. (Mém. de l'Académie royale de Belgique, t. XXV.)

tions avec don Juan, et se hâta de conclure. Le lieutenant de Philippe II et ses partisans secrets alléguaient, pour justifier leur précipitation, qu'il fallait éviter la guerre civile. Ainsi apparut, par une sorte de surprise, l'*Édit perpétuel*, donné à Marche en Famenne, le 17 février. Ce traité stipulait le rétablissement des priviléges des Pays-Bas, le renvoi des troupes espagnoles et la ratification de la *Pacification de Gand*, mais avec cette restriction que les états s'engageaient à maintenir partout le catholicisme.

Le prince d'Orange, qui s'est en vain opposé à l'accord, refuse d'y adhérer. Il ne rompt point avec les états généraux, car il espère bien les ramener tôt ou tard sous son influence, mais il se roidit contre l'autorité de don Juan. L'*Édit perpétuel* n'est point publié en Hollande et en Zélande, et ces deux provinces, naguère unies avec les quinze autres, s'en séparent de nouveau. En vain don Juan fait-il des avances à son redoutable adversaire : Guillaume les repousse et ne dissimule point sa méfiance, souvent injurieuse.

Gaspar Schetz, Sr de Grobbendoncq, un des principaux intermédiaires de la réconciliation de don Juan avec les provinces catholiques, avait cherché à persuader le prince d'Orange que la défiance qu'on avait conçue du Roi et du nouveau gouverneur était mal fondée. Il tâcha même de le convaincre que Philippe II était bien résolu à remplacer désormais la rigueur par la clémence dans le gouvernement des Pays-Bas. Guillaume, nullement ébranlé, chargea Marnix de réfuter la nouvelle thèse du parti espagnol, et Marnix remplit cette tâche avec une habileté remarquable dans une longue lettre, qu'il adressa au Sr de Grobbendoncq après la conclusion du traité de Marche.

Il ne comprenait pas, disait-il d'abord, pourquoi Grobbendoncq alléguait que la méfiance très-grande, qui avait existé entre les états du pays et don Juan, était mal fondée. « Au

« contraire, il semble à plusieurs que, si les estats eussent « voulu mesurer les choses à la vérité, et non pas à l'affection « précipitée qu'ils avaient de voir une fin des troubles, ils deb- « voient, selon toutes raisons, déclairer ouvertement don Jehan « *pour ennemy,* comme il appert, par toutes ses actions, suyvant « la charge qu'il a eue du Roy, qu'il s'est toujours tenu du « party des Espaignolz, bannis et déclarés rebelles [1], et a « approuvé et ratifié leurs actions, sinon en chaque point par- « ticulier, au moins en général, ayant trouvé bonne la déclara- « tion de la guerre et de l'hostilité qu'ils ont montrée aux « estatz. » Marnix retraçait, à l'appui de son opinion, toutes les démarches de don Juan d'Autriche depuis son arrivée dans le Luxembourg. « Comment, s'écriait-il, avoir confiance en celui qui, au fond, considère la Pacification de Gand comme un crime de lèse-majesté? » Le confident de Guillaume ne se montrait pas moins incrédule à l'égard de la métamorphose de Philippe II. Il était persuadé que la clémence inattendue de ce prince n'était qu'une feinte, un leurre, enfin un piége tendu à ceux qui, dans les Pays-Bas, défendaient la liberté. Le Roi dissimule, disait-il, mais il reviendra bientôt à ce *gouvernement rigoureux* qui lui a été *coutumier* et *naturel.* On parle de changement, et le duc d'Albe est en crédit autant que jamais! En réalité, si Philippe est clément à cette heure, c'est par nécessité, par force, par contrainte, « comme le lion enchaîné et gar- « rotté. » « Mais, ajoutait Marnix, j'estimerois mal conseillé celuy « qui voudroit se mettre dessoubs ses pattes, espérant que, par

[1] Après la mort de Requesens, le conseil d'État, qui avait été investi du gouvernement, proscrivit les troupes espagnoles coupables de mutinerie, et cette proscription fut confirmée dans la Pacification de Gand. Les soldats de Philippe II furent déclarés « ennemis de Sa Majesté; » car, jusqu'au moment où fut prononcée la déchéance du souverain, tous les actes révolutionnaires se firent au nom du Roi.

« force, il deviendroit doux et paisible. » Jamais Marnix, naguère proscrit et banni au nom du Roi catholique, n'avait témoigné plus de rancune contre ce prince. Il le condamnait dans le passé ; il l'incriminait dans l'avenir. Il niait sa justice, sa loyauté, sa bienveillance, et il finissait par établir que, Philippe fût-il sincère, encore ne pourrait-il changer et pardonner. « Du commen-« cement, s'il se fust advisé, disait-il, de laisser ces pays en leur « forme de gouvernement légitime, selon leurs priviléges, « droicts et libertés, avant que d'avoir employé tant de forces « et tant de millions d'escus, il y auroit quelque apparence ; « mais maintenant, où il ne peult retirer le pied sans mettre « son authorité et réputation comme sur un échaffault, pour « servir à toute la postérité d'exemple d'un roy qui se seroit « laissé donner la loy par ses sujets, c'est, à mon jugement, un « grand abus de penser qu'il quittera ses desseings et sa réso-« lution précédente, pour embrasser une autre forme de gou-« vernement, toute contraire à la première [1]. »

Guillaume de Nassau et Marnix se prononcèrent avec plus d'énergie encore dans les conférences qu'ils eurent un peu plus tard, à Gertrudenberg, avec les représentants de don Juan et des quinze provinces réconciliées. Don Juan était convaincu que les liens qui rattachaient les Pays-Bas à Philippe II seraient toujours sur le point de se rompre aussi longtemps que le prince d'Orange n'aurait pas fait sa soumission. Il écrivait au Roi catholique : « C'est le pilote qui conduit cette barque, et lui seul peut la perdre ou la sauver. » Aussi, dans l'espoir de regagner le prince, lui fit-il faire des ouvertures bien inattendues ; il lui promettait non-seulement le pardon de ses fautes, mais encore la faveur du Roi et tous les honneurs qu'il pourrait désirer. Guillaume, toujours inébranlable, déclara qu'il n'avait confiance

1 *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 241-257.

ni en Philippe II ni en don Juan. Celui-ci, malgré son impétuosité naturelle, ne se rebuta pas encore. Lorsqu'il eut été reçu à Bruxelles en qualité de gouverneur général, il proposa aux états de tenter une nouvelle démarche auprès de Guillaume de Nassau pour que le stathouder de la Hollande et de la Zélande adhérât à la réconciliation consacrée par l'*Édit perpétuel.* Don Juan désigna pour ses députés le duc d'Arschot, le baron de Hierges, Adolphe de Meetkercke et le Sr de Willerval; les états, de leur côté, se firent représenter par Gaspar Schetz, Sr de Grobbendoncq, et le docteur Elbertus Leoninus, auxquels fut adjoint le docteur Adrien Gaill, comme représentant de l'empereur Rodolphe II.

Vers le 15 mai, ils se rendirent à Gertrudenberg où ils trouvèrent le prince d'Orange, accompagné de cinq députés de la Hollande et de la Zélande, parmi lesquels on distinguait Ph. de Marnix et Adrien Vander Mylen. Les commissaires de don Juan ne tardèrent point à se convaincre que cette nouvelle tentative serait également infructueuse. En effet, Guillaume se plaignit avec amertune de l'inexécution des clauses principales et fondamentales de la *Pacification de Gand.* — « Ce n'est pas nous qui « l'avons rompue, « dit-il aux députés catholiques, » mais vous; « et, toutefois nous ne refusons pas de nous y submettre, moyen« nant que nous puissions alléguer nos raisons, et sans préju« dice estre remis en nostre entier. Mais, desjà vous nous avez « condamné, par la promesse que vous avez donnée à don Juan « *de maintenir la religion catholique romaine en tout et partout,* « et faict faire serment à tous qu'ils la maintiendroient, de sorte « que nous n'avons rien à espérer du jugement des estats, que « d'estre condamnés *à pur et à plain.* » — « Vous ne voudriez « donc, » objecta le Sr de Grobbendoncq, « vous submettre aux « estats touchant l'exercice de la religion? » — « Non, certes, » répliqua Guillaume, « car, pour vous dire la vérité, nous voyons « que vous nous voulez extirper, et nous ne voulons point être

« extirpés. » — Marnix appuya énergiquement l'argumentation du prince ; selon lui, c'était chose inique que le traité de Gand eût été comme annulé par le nouveau concordat fait avec don Juan. Le représentant de l'Empereur intervint alors dans le débat et dit en latin que « celuy qui avoit faict la loy la pouvoit « rompre, et partant les estats, qui avoient faict ceste union, la « pouvoient interpréter. » Mais Aldegonde répliqua, en latin aussi : « Qu'il y avoit grande différence entre une loy et un ser- « ment ; car celuy qui avoit faict le serment (c'était le cas pour « l'union conclue avec don Juan) ne s'en peut dispenser, puis- « qu'il le faict à Dieu, et prend le sacré nom de Dieu pour « tesmoing et pour juge, là où un législateur en une loy positive « est luy-mesme le juge. » Animés par ces orageuses discussions, les représentants des provinces catholiques avaient reproché au prince d'Orange de chercher à leur faire la guerre. — « La « guerre ! » s'écria Guillaume. « Qu'est-ce que vous craignez ? « Nous ne sommes qu'une poignée de gens, un ver, contre le « roy d'Espaigne ; et vous êtes XV provinces contre deux ; « qu'avez-vous à craindre ? » — « Nous avons bien vu, » objecta Meetkercke, « ce que vous pouvez faire, quand vous êtes maîtres « de la mer, et partant ne vous faictes pas si petits comme « vous faictes. » — « Jamais, » répliqua Marnix, « nous ne « vous avons faict ny pu faire la guerre, sinon *défensive*. Or, si « nous la voulons faire défensive, il fault que soyons offensés les « premiers, car nous n'irons jamais assaillir les aultres pro- « vinces. » — Pour couper court à ces débats stériles, le prince d'Orange prit à part le duc d'Arschot et lui dit qu'il n'ignorait point que, selon la maxime de Philippe II, la foi donnée aux hérétiques ne devait pas être observée. « Pour moi, ajouta-t-il, « je suis chauve déjà et calviniste, et je veux mourir ainsi. » Puis, au moment de prendre congé de Grobbendoncq et de Léoninus, il leur représenta avec force que leur devoir était de maintenir

les priviléges et les libertés du pays, tandis qu'ils tâchaient, au contraire, de réduire « la patrie en servitude [1]. »

On ne pouvait repousser avec plus de hauteur et de dédain les avances du lieutenant de Philippe II. Aussi don Juan jugea-t-il dès lors inévitable le renouvellement de la lutte, et il s'y prépara. Il envoya des ambassadeurs en Allemagne et en Angleterre pour se plaindre du prince d'Orange, l'accusant d'avoir rompu la paix. Il se rendit lui-même à Malines pour rattacher à sa cause les troupes allemandes qui tenaient garnison dans cette ville et qui étaient les seules forces dont il pût disposer depuis l'éloignement des soldats espagnols. Il montra en outre le ferme dessein de maintenir la religion catholique en faisant décapiter, pendant son séjour à Malines, un bourgeois qui avait adhéré aux doctrines de la Réforme [2]. Enfin, sous prétexte de déjouer les complots ourdis contre sa personne, mais en réalité pour se soustraire aux exigences des états généraux, qui gênaient son autorité et contrariaient ses desseins, il s'empara, le 24 juillet, du château de Namur.

En ce moment même, Guillaume de Nassau redoublait d'efforts pour augmenter la mésintelligence qui avait éclaté entre don Juan et l'assemblée nationale. Une circonstance imprévue le

[1] Ces détails sont empruntés à l'importante relation des conférences de Gertrudenberg, insérée par M. Gachard dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne* (t. III, pp. 447-459), et attribuée par l'éditeur à Ph. de Marnix, dont le style et la manière d'argumenter se trahissent suffisamment.—*Voir* aussi les lettres de don Juan à Philippe II citées et analysées par M. Gachard. (*Ibid.*, pp. LI et LXIII.)

[2] De Meteren, qui rapporte cette exécution, ajoute : « Et comme plusieurs « le trouvèrent étrange, il (don Juan) dit qu'il n'avoit pas faict contre la « Pacification de Gand, pour ce que personne n'en pouvoit jouir sinon « ceux qui avoient esté fugitifs et bannis, et non pas ceux qui estoyent « demeurés au pays, selon l'interprétation qu'en donna l'évesque d'Arras « même. » (*Hist. des Pays-Bas*, fol. 137.)

servit merveilleusement. Quelque temps auparavant, des lettres de don Juan et de son secrétaire Escovedo, adressées à Philippe II, avaient été interceptées en Béarn, et remises au roi de Navarre, lequel chargea Ph. de Mornay de les transmettre au prince d'Orange[1]. D'après le déchiffrement qui en fut fait par Marnix, ces lettres paraissaient démontrer la mauvaise foi de don Juan, tandis qu'elles ne révélaient peut-être que les agitations, les angoisses et les emportements du vaillant capitaine, dont l'ardente ambition était comme emprisonnée dans des complications inextricables. Mais, ces lettres écrites sous l'influence d'une exaltation fiévreuse ou d'un sombre désespoir, ne respiraient que la guerre, et les principales avaient même été dictées au mois d'avril quand don Juan montrait ostensiblement les dispositions les plus conciliantes[2].

Le prince d'Orange s'empressa d'envoyer Aldegonde à Bruxelles pour communiquer les dépêches interceptées aux membres les plus considérables de l'assemblée nationale, espérant détruire ainsi tout le prestige qui s'attachait encore au vainqueur de Lépante. Quelques seigneurs, tels que le comte d'Egmont et le Sr de Hèze, firent un accueil empressé à l'agent du prince[3];

[1] *Histoire de la vie de messire Philippe de Mornay, Sr du Plessis-Marly* (Leyde, 1647, in-4o), p. 44.

[2] Marnix dit lui-même : « Don Jehan escript au Roy bien manifeste-« ment... qu'il n'y a autre remède à ce corps, sinon de couper et retran-« cher tout ce qui est gasté, remonstrant bien amplement que la douce « médecine n'y profitera de rien et se remectant de surplus à ce que « Escovedo en escrit plus particulièrement, lequel... advertit Sa Majesté « que ces affaires ne se peuvent remédier par moyens de raison, ains « seulement avecque feu et sang... Brief, toutes les lettres, tant de l'un « que de l'autre, ne font que menacer le pays de servitude et d'entière « ruyne... » (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. VI, p. 115.) — Il faut dire que don Juan protesta contre l'interprétation de Marnix et déclara qu'on avait dénaturé le sens de ses dépêches.

[3] Ils le menèrent vers le comte Philippe de Lalaing, grand bailli du Hai-

mais la plupart des députés des provinces catholiques, loin d'imiter cet exemple, montraient une tiédeur significative. Marnix avait pensé que la surprise du château de Namur, en les réveillant, leur inspirerait le ferme désir de faire cause commune avec les Hollandais et de rompre irrévocablement avec Juan d'Autriche. Il dut bientôt se convaincre que les préventions de beaucoup de catholiques étaient encore insurmontables. Lui-même excitait leur méfiance au lieu d'éveiller leur sympathie. Ils voyaient en lui l'introducteur du prince d'Orange et l'instigateur d'un changement de religion. « Il semble enfin, disait Marnix, qu'ils ayment mieulx se perdre sans nous que de se sauver avec nous [1]. »

Marnix continua néanmoins de travailler avec ardeur dans l'intérêt du prince d'Orange et de ceux qui, sous la dénomination de *patriotes,* se montraient les adversaires irréconciliables des Espagnols. Lorsque Guillaume eut appris le coup de tête de don Juan, il accrédita formellement Aldegonde auprès des états généraux, et le chargea, conjointement avec un autre de ses conseillers, Jacques Taffin, de présenter aux députés du pays sa défense contre les accusations du lieutenant de Philippe II. Il devait aussi rappeler aux états les obligations stipulées par la *Pacification de Gand* et les engager à prendre les mesures de salut public nécessitées par l'agression du gouverneur général [2]. Marnix se

naut, au château de la *Folie,* où ce personnage les attendait « pour conférer « par ensemble sur lesdites lettres, et conclure ce qu'ils auroient à faire « pour l'exécution de l'entreprise contre la personne dudit Sr (don Juan). » (*Véritable récit des choses passées ès Pays-Bas, depuis la venue du Sr don Jehan d'Austrice,* etc. Louvain, 1578, 1 vol. sans pagination.)

[1] Le Sr de Sainte-Aldegonde au comte Jean de Nassau, de Bruxelles, 28 juillet 1577. (*Arch. de la maison d'Orange-Nassau,* t. VI, p. 113-118.)

[2] Le prince d'Orange aux états généraux, de Medenblik, 2 août 1577. (*Ibid.,* t. VI, pp. 121 et suiv.)

signala dans l'accomplissement de cette nouvelle mission, en s'efforçant habilement de détruire les bruits que le parti aristocratique et catholique cherchait à répandre pour saper l'influence grandissante de Guillaume de Nassau. Il protesta, de la part du prince, que celui-ci n'avait nul désir de quitter la Hollande pour s'ingérer dans le gouvernement des autres provinces, ni le dessein d'apporter des changements à la religion. Marnix ajouta que lui-même quitterait bientôt Bruxelles [1].

Guillaume remercia affectueusement son conseiller pour le service qu'il venait de lui rendre [2]. Don Juan, de son côté, montra une irritation extrême contre le principal agent de son antagoniste. Parmi les conditions d'accommodement, qu'il fit parvenir, le 7 août, aux états généraux, se trouvait la demande que Marnix fût expulsé immédiatement de Bruxelles avec défense de revenir dans les places qui étaient sous la juridiction des états. Ceux-ci répondirent que l'expulsion réclamée serait contraire à la *Pacification de Gand,* attendu que Marnix et Jean Théron, tous deux nominativement désignés dans l'*ultimatum* du gouverneur général, avaient lettres de créance, comme députés et délégués du prince d'Orange et des états de Hollande. Mais cette excuse ne fit qu'augmenter le courroux de don Juan. Dans le manifeste comminatoire, qu'il adressa, le 24 août, aux états généraux,

[1] Points proposés aux états généraux, au nom du prince d'Orange, par le S[r] de Sainte-Aldegonde (*Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. IV, pp. 1-5.)

[2] Il écrivit à Marnix (août 1577) : « Je ne peux sinon très-affectueuse-« ment vous remercier du grand debvoir que faictes à l'avancement des « affaires généralles, comme aussi en mon particulier, ostant des cœurs de « messieurs des estats toute sinistre opinion qu'ils pourroient avoir conçue « par les faulses et sinistres impressions que l'on leur a par tout moyen « tasché d'imprimer... » (*Arch. de la maison d'Orange-Nassau*, t. VI, p. 139.)

états particuliers et villes des Pays-Bas, il ne se borna point à dénoncer Aldegonde et Théron comme les plus dangereux ennemis de la religion catholique et du Roi, mais encore il les accusa d'avoir formé le projet de s'emparer de sa personne, et il ajoutait que des lettres venues de Hollande lui avaient révélé ce coupable dessein [1].

L'exaspération de don Juan contre Marnix de Sainte-Aldegonde était motivée à tous égards. En quelques jours, celui-ci avait acquis une influence considérable sur un grand nombre de députés des états; il les voyait en leurs maisons, assistait à leurs banquets, était admis dans leurs conférences les plus secrètes et reçu même en l'assemblée générale; enfin, il était considéré comme le chef et *vrai conducteur* du parti opposé au lieutenant de Philippe II. Et ce qui mettait le comble à l'indignation des amis de don Juan, c'est que Marnix était sinon convaincu, du moins fortement soupçonné, d'abuser de son ascendant pour propager les doctrines politiques de l'école de Genève [2].

Malgré l'ardeur de son zèle religieux, Marnix était en politique le ministre du prince d'Orange, et il ne dépassait point le but que ce grand homme assignait à la révolution. Or, il n'entrait point dans la pensée de Guillaume le Taciturne de ren-

[1] Bor, *Nederlantsche oorloghen* (édition de 1618), XI[e] liv., fol. 262 et suiv.

[2] On lit dans un ouvrage presque officiel, le *Véritable récit des choses passées ès Pays-Bas*, etc. : « ... Il se peult aussi assez entendre que telles « conférences dudict Aldegonde ne se passoient sans mettre en avant et « tenir propos (chose à luy ordinaire) contre l'autorité et puissance des « princes, veu qu'il est si avant instruit en l'escolle de Calvin, avec lequel « il a esté par tant d'années domestique et escolier, que tous princes et « potentats sont des tyrans, et qu'il n'y a nulle légitime forme de gouver- « nement que celle des cantons en Suisse, propos vraiment dignes d'un « tel séditieux et trompeur, à quoy tous les princes et potentats doivent « prendre soigneux regard, etc. »

verser les institutions séculaires des Pays-Bas, pour imposer à ces provinces les formes politiques de la république genevoise. Pour lui, la liberté de religion n'était point inconciliable avec le principe monarchique. Marnix pensait de même, et il eut plus d'une fois l'occasion de manifester ses sentiments sur ce point important. On remarquera notamment les déclarations expresses qu'il fit au prince de Parme et à son principal ministre. Plus tard, lorsqu'il se fut retiré sur le territoire des Provinces-Unies, il fut un de ceux qui travaillèrent le plus à fortifier le stathoudérat comme pouvoir exécutif destiné à remplacer, à certains égards, l'autorité souveraine [1].

La mission que Marnix venait de remplir à Bruxelles eut, en tous cas, des suites importantes. Le 6 septembre, les états généraux, cédant au vœu populaire, invitèrent le prince d'Orange à se rendre dans la ville où ils siégeaient. Guillaume n'hésita plus cette fois. Le 23, il faisait une entrée presque royale dans la capitale du Brabant, et les chefs même du parti catholique, les Arschot, les Egmont, les Lalaing, les Capres, dissimulant leur jalousie, l'accueillirent avec des honneurs inusités. Un des premiers soins de Guillaume fut de faire rompre le traité de réconciliation qui était à peu près conclu entre les états généraux et don Juan. Mais l'aristocratie catholique, tout en s'opposant au frère de Philippe II, par aversion pour l'influence espagnole, n'était pas disposée cependant à se courber sous la suprématie du prince d'Orange [2]. Déjà le duc d'Arschot, d'accord avec d'autres nobles,

[1] Tel était l'accord qui existait entre le prince d'Orange et Marnix, que le cardinal de Granvelle ne les séparait jamais dans les jugements qu'il portait sur les affaires des Pays-Bas.

[2] Les grands seigneurs qui se déclarèrent peu à peu contre le prince d'Orange étaient le duc d'Arschot et son frère, le marquis de Havré; le comte de Lalaing avec son frère aussi, le baron de Montigny; Robert de Melun, vicomte de Gand; le comte Philippe d'Egmont; le Sr de Hèze; le

avait secrètement appelé dans les Pays-Bas l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II [1]. Ils espéraient gouverner sous le nom de ce jeune prince et briser tous les plans de domination qu'ils attribuaient à leur rival. Mais les partisans de Guillaume prirent immédiatement des mesures pour triompher de cette nouvelle intrigue.

Les états généraux, qui avaient été contraints d'appeler le Taciturne à leur aide, furent également forcés de lui conférer le gouvernement particulier du Brabant. Ils y mirent toutefois pour condition que cette délégation sans précédents (car le Brabant avait été jusque-là sous la dépendance directe du gouverneur général) serait ratifiée par les états particuliers des provinces. Le duc d'Arschot espérait, au moyen de cette clause, faire annuler l'acte de l'assemblée nationale. En qualité de gouverneur de la Flandre, il s'empressa donc de soumettre aux délibérations du clergé et de la noblesse de cette province la ratification qui leur était réservée; et, comme il s'y attendait, les deux premiers ordres s'opposèrent formellement à la nomination du prince d'Orange. Ils donnèrent pour motif principal de leur opposition que Guillaume « étoit manifestement d'aultre « religion que la romaine. »

Poussé à bout par l'animosité jalouse des chefs du parti catholique, le prince d'Orange accepta imprudemment le concours des calvinistes fanatiques et des démagogues de Gand. Cette faction dangereuse était dirigée par deux hommes dont l'audace égalait l'ambition : Jean d'Ydeghem, Sr d'Hembyze, et François de la Kethulle, Sr de Ryhove, grand bailli de la ville et du pays de

Sr de Willerval; Champagney; Rassenghien; Sweveghem, et plusieurs autres membres de la noblesse, jusqu'au nombre de dix-huit ou vingt. (De Meteren, fol. 142.)

[1] L'archiduc Mathias, né en 1557, fut lui-même empereur de 1612 à 1619.

Termonde. Ryhove vint trouver le prince, qui était alors à Anvers, et lui proposa de prendre *par le col* le duc d'Arschot, avec tous ses nobles, ses évêques et prélats, et de les chasser. Guillaume, après s'être récrié contre une entreprise aussi téméraire, envoya pourtant Marnix auprès de Ryhove, afin de bien le sonder. Aldegonde, qui ne connaissait point le fougueux ennemi du duc d'Arschot, vint en son hôtellerie et, croyant parler au grand bailli de Termonde, se mit à discourir du fait qui l'amenait avec Jean van Royen, bourgmestre de cette ville, lequel avait accompagné Ryhove à Anvers. Van Royen, qui n'était point dans le secret, manifestait tout son étonnement lorsque Ryhove survint et s'aperçut de la méprise. Il couvrit la faute de Marnix en enjoignant à son compagnon de garder le silence, *sur peine de la vie,* si tant était qu'il eût entendu quelque chose. La conversation continua ensuite entre le bailli et Aldegonde, et celui-ci finit par donner le conseil que, sans plus parler au prince d'Orange, Ryhove eût à exécuter son projet, s'il en avait le courage comme il disait. Ryhove, fort de l'approbation tacite du prince, retourna immédiatement à Termonde, d'où il se rendit secrètement à Gand, pour se mettre d'accord avec Hembyze [1].

[1] *Voir* de Meteren, fol. 143. Il ajoute que le prince d'Orange, voulant savoir « comment Ryhove joueroit son personnage, envoya le Sr d'Ohain à Gand pour en voir l'issue. » Bien qu'il soit impossible de révoquer en doute la participation du prince, Marnix chercha à le disculper dans sa *Réponse à un libelle fameux,* publiée en 1579. Il déclare d'abord que si le prince d'Orange avait conseillé une mesure qui avait pour but d'empêcher que la Flandre ne se séparât du Brabant, « il eût faict un très-grand et signalé service à la patrie, et l'eût conservée d'une apparente ruine. » — « Mais, certes, « dit-il plus loin, ceux qui ont exploité l'acte de cet emprisonnement n'en « donnent pas la louange à S. E.; ains le reprochent comme trop patient « et trop long à donner ordre aux occurrences si subites et si dangereuses. « *J'en laisse le débat à eux.* Tant y a que ni d'une façon ni d'autre, S. E. « ne peult estre reprochée, sinon d'avoir usé en ce faict d'une prudence

Dans la soirée du 28 octobre, les deux chefs du parti extrême, après s'être distribué les rôles, arrêtèrent audacieusement le duc d'Arschot, gouverneur de la Flandre, et les autres membres des états qui s'étaient prononcés contre le prince d'Orange [1].

Un acte aussi violent excita d'abord la surprise et la réprobation non-seulement des catholiques, mais aussi des plus fervents adhérents de la cause nationale. Les représentants de la commune de Bruxelles, quoique très-dévoués au prince d'Orange, témoignèrent eux-mêmes leur mécontentement et leur regret de ce qui était advenu à Gand. L'alarme était grande surtout dans l'assemblée des états généraux. Dès le 29, ils requirent instamment Marnix de se rendre à Bruxelles. Il revint donc auprès des représentants du pays, et, après avoir constaté l'irritation des uns et l'abattement des autres, écrivit au prince d'Orange (2 novembre) : « Estant hier au soir arrivé en ceste ville, j'ay trouvé « *plus d'altération des cœurs* que je n'eusse pensé, et semble « que le tout procède du gouvernement de Brabant confié à « V. E., pour lequel on soupçonne que le duc d'Arschot et « autres seroyent tombés en inconvénient, duquel ils craignent « le pareil. » Marnix disait ensuite qu'il faisait tous ses efforts pour réparer le mal ; mais il ne se dissimulait point que la

« rare et admirable, ayant tellement modéré et ordonné les affaires que de « cest apparent danger de manifeste division est procédée une ferme et « indissoluble conjonction entre les membres de Flandre, tant entre eux « comme avec Brabant, Hollande, Zélande et autres pays confédérez... »

[1] Il faut citer Ferdinand de la Barre, Sr de Mouscron, grand bailli de Gand ; Maximilien Vilain, baron de Rassenghien, conseiller d'État, chef des finances, gouverneur de Lille, Douai et Orchies ; François de Halewyn, Sr de Sweveghem, capitaine et grand bailli d'Audenarde. On distinguait aussi, parmi les prisonniers : Jacques Hessele, conseiller de Flandre, et le procureur général de la Porte, qui, comme Hessele, avait siégé dans le conseil des Troubles. Bientôt après les évêques de Gand et de Bruges furent également arrêtés et allèrent rejoindre les autres détenus.

plaie était plus profonde qu'il ne l'aurait cru. « Si on pouvoit « justifier le faict de Gand, ajoutait-il, ce seroit un grand « poinct [1]. »

Les états généraux avaient également prié le prince d'Orange de se rendre au milieu d'eux; mais, sur le conseil de Marnix, il s'abstint de quitter Anvers. Le principal négociateur de la *Pacification de Gand* resta son organe auprès des états généraux. Ce fut lui qui, agissant d'après les suggestions de Guillaume, obtint que le traité du 8 novembre 1576 recevrait une extension importante dans une nouvelle *Union* des catholiques et des adhérents de la Réforme. Elle fut conclue le 10 décembre 1577, et stipula, de la manière la plus formelle, que les catholiques et les réformés des Pays-Bas, au lieu de se combattre, se protégeraient réciproquement [2].

Le prince d'Orange trouva, quelque temps après, l'occasion de reconnaître les services incessants que lui rendait Marnix. Lors de la reconstitution du conseil d'État, il usa de toute son influence pour que son principal ministre y fût admis. Mais, en cette circonstance, éclatèrent la jalousie et l'inimitié que le plus éminent des collaborateurs de Guillaume avait soulevées contre lui, par son mérite supérieur et son inflexible dévouement à la

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VI, pp. 219-221. — On chercha, en effet, à justifier l'arrestation des chefs du parti catholique en Flandre; mais on ne les relâcha point, à l'exception du duc d'Arschot, qui, après avoir cherché à supplanter le prince d'Orange, dut sa liberté à la générosité dédaigneuse de ce rival tant abhorré. Il sortit de prison au mois de novembre.

[2] La participation active de Marnix à la seconde *Union de Bruxelles* est constatée dans les résolutions des états généraux. On y trouve que, le 4 novembre 1577, il fit à l'assemblée « certain rapport de ce qu'il a eu en « charge de par M. le prince d'Orange, requérant establissement d'une « ferme union, *sans aulcune diffidence*, pour point tomber en aultres « inconvénients... »

cause protestante. Il fallut tout l'ascendant du prince d'Orange pour faire triompher la candidature du grand politique, qui s'était consacré à son service avec la plus rare abnégation. Les états généraux le désignèrent enfin, le 29 décembre, conjointement avec Frédéric d'Yve, abbé de Maroilles, qui avait été également proposé par le chef des protestants.

Les adversaires de Marnix, pour se débarrasser de lui, firent en sorte de lui imposer une mission lointaine et dangereuse. La ville de Groningue avait été récemment le théâtre d'une scène violente, qui rappelait l'arrestation des seigneurs de la Flandre. Le 1er novembre, les prélats et nobles des *Ommelanden* ou de la campagne, appelés aux états de la province pour terminer d'anciens différends qu'ils avaient avec ceux de Groningue, furent assaillis par la bourgeoisie, arrêtés au nombre de vingt-quatre et emprisonnés [1]. Les états généraux, obligés d'intervenir, chargèrent Marnix et le docteur Sille, pensionnaire d'Anvers, de réclamer l'élargissement de ces nouveaux proscrits. La désignation de Marnix fit jeter les hauts cris à ses partisans; on prétendait que cette nouvelle commission cachait un piége pour « le faire depescher une fois pour le tout [2]. » Malgré ces sinistres appréhensions, Marnix se rendit à Groningue, au commencement de janvier 1578, avec le docteur Sille; mais ils ne purent

[1] *Grande chronique de Hollande, Zélande, West-Frise*, etc., par J. F. Le Petit (Dordrecht, 1601), t. II, p. 342.

[2] C'est ce que disait formellement au prince d'Orange un des chefs du parti démocratique et calviniste de Bruxelles. « En vérité, lui écrivait-il, « le duc d'Arschot, Champagney, l'abbé de Hannon et leurs alliés le haïssent mortellement. Pourquoy je supplie que V. E. nous veuille conserver « nostre tant singulier et bon patriote et amy, et que mettez de costé la « recommandation de ceulx des estats faite à V. E. afin de le mettre en « chemin, c'est-à-dire à la mort... » Corneille Van der Straten, avocat à la chancellerie de Brabant, au prince d'Orange, de Bruxelles, 10 décembre 1577. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VI, p. 264.)

rien obtenir du peuple. Le 9 février, ils firent leur rapport aux états généraux.

Le lendemain, Marnix prêta serment, d'abord comme membre du conseil de guerre, puis en qualité de conseiller d'État [1].

Le prince d'Orange, de son côté, avait été nommé non-seulement gouverneur du Brabant, mais en outre revêtu des hautes fonctions de lieutenant général de l'archiduc Mathias [2]. Ainsi tous les efforts des adversaires de Guillaume de Nassau, pour le supplanter et détruire son influence, n'avaient servi qu'à consolider et accroître son autorité. Il était devenu le vrai gouverneur du pays, sous le nom du jeune archiduc. Et le peuple n'avait pas tort d'appeler celui-ci « le greffier du prince d'Orange. »

Cependant les Wallons catholiques supportaient impatiemment la prépondérance du Brabant et de la Flandre. Leur jalousie, leur mécontentement, leur irritation avaient même été portés au comble depuis que le Taciturne exerçait l'autorité suprême. Marnix, toujours maintenu au premier rang, fut, à son retour de Groningue, envoyé dans l'Artois, afin d'y combattre la contre-révolution.

La défaite essuyée à Gembloux par les troupes fédérales, le 31 janvier 1578, avait imposé à l'assemblée nationale l'obligation de demander de nouveaux sacrifices au pays pour résister à don Juan. Mais, lorsque la proposition fut faite aux états d'Artois d'imposer tous les habitants sans distinction, une vive opposition se manifesta parmi les gentilshommes et les ecclésiastiques. Pour vaincre cette résistance, Marnix se rendit à Arras, au mois de février. Il harangua longuement la bourgeoisie, qui avait été convoquée en la Halle échevinale, l'exhor-

[1] *Archives*, etc., t. VI, p. 265.

[2] Ce prince avait été reçu à Bruxelles le 18 janvier 1578. Il avait pris le gouvernement au nom du roi d'Espagne, « son bon oncle. »

tant « à ne point faire difficulté d'aventurer partie de son bien « pour sauver le surplus. » Il ajouta que l'intention de don Juan était de dépouiller les ecclésiastiques, de décimer les nobles et les riches bourgeois, enfin « de réduire le menu peuple en « servitude perpétuelle, luy faisant porter le collet de fer au « col et les cicatrices en la face ni plus ni moins que les Espa- « gnols ont accoustumé de faire aux singes et aux Mores, leurs « esclaves. » Il se rendit aussi dans la salle des états et conjura les députés de ne point refuser à la patrie commune les sacrifices jugés nécessaires pour assurer sa liberté [1].

L'assemblée vota le subside demandé, et le soir un banquet fut offert à l'éloquent ministre du prince d'Orange. Selon la mode du temps, ce banquet fut suivi d'une discussion théologique entre Marnix, le calviniste, et Jean Sarrasin, prieur de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras. Mais, sous des dehors affables, ce moine, un des hommes les plus rusés du temps, dissimulait une aversion profonde pour l'agent de Guillaume de Nassau. Comme les représentants des communes avaient forcé les ecclésiastiques de prendre à leur charge la moitié du subside voté, le prieur tira parti de l'irritation de ses collègues et les engagea dès lors à se jeter dans les bras du Roi catholique. Il profita aussi de l'absence de Marnix, qui avait jugé utile de visiter les autres villes de la province, pour exciter les esprits contre le prince d'Orange et son député. Quand Marnix revint à Arras, le clergé lui signifia nettement qu'il s'opposait au vote des communes, et des menaces audacieuses furent mêmes proférées contre Orange et ses partisans. On osait dire qu'il le fallait tuer et son ministre aussi [2] !

[1] Ces détails sont empruntés au *Discours de ce qui s'est passé en Artois au temps des Troubles sous Philippe II*, par Pontus Payen, témoin oculaire. (MSS. de la Bibl. royale de Bruxelles.)

[2] Ce fut le prieur de Saint-Vaast lui-même qui révéla ces particularités

Après le départ de Marnix, ses adversaires ne dissimulèrent plus leurs projets de réaction. Une lettre fut adressée aux états de Hainaut, ainsi qu'à ceux de Lille, Douai et Orchies, pour recommander la réconciliation des provinces wallonnes avec le Roi catholique. Mais cet appel à la trahison détermina presque aussitôt une sédition furieuse. Les partisans du prince d'Orange envahirent la maison échevinale et arrêtèrent plusieurs notables, parmi lesquels se trouvaient l'official d'Arras, le greffier des états et le prieur de Saint-Vaast, contre lequel le peuple se montrait le plus exaspéré. L'évêque d'Arras et d'autres chefs d'abbayes auraient eu le même sort si, prévoyant la tempête, ils n'avaient prudemment quitté la ville depuis un jour ou deux [1].

Les états généraux, ayant appris qu'une diète impériale allait se réunir à Worms, jugèrent utile, conformément à l'avis de l'archiduc Mathias et du prince d'Orange, d'y envoyer des délégués pour soutenir devant les princes de l'Empire la juste cause des Pays-Bas et pour réclamer l'assistance de la Germanie. Marnix, l'adversaire personnel de don Juan, fut désigné comme le chef de cette ambassade, qui se dirigea vers l'Allemagne avec un magnifique cortége [2]. Le 26 avril, Aldegonde, étant arrivé à Kaiserslautern, écrivit aux états de Hollande que, selon sa com-

caractéristiques : « Il semble aux bons, écrivait-il, que si l'on peut *depescher* le chef des Troubles, que ce seroit le moyen de réunir ce quy est tant divisé. Sainte-Aldegonde s'est bien apercheu que chacun se desgoute du prince d'Orange. Et où auparavant tout le monde l'adoroit et le tenoit pour son saulveur, maintenant l'on ose bien dire *qu'il le fault tuer et son ministre aussi*... (*Documents concernant la réconciliation des provinces wallonnes*, t. Ier, aux Archives du royaume.) — *Voir* aussi *The Rise of the dutch republic*, par J. Lothrop Motley, t. III, pp. 395 et suiv.

[1] *Voir* le *Discours* de Pontus Payen.

[2] On lit dans les résolutions manuscrites des états généraux que, le 24 mars, ils avaient chargé le Sr de Sainte-Aldegonde « de former l'in- « struction pour ceulx qui se trouveront à la diète de Worms. »

mission, il avait négocié avec Jean Casimir, comte palatin du Rhin, et il ajoutait que ce prince levait des troupes et se préparait à venir promptement au secours des Pays-Bas [1]. Marnix recommandait en même temps aux états de se tenir constamment sur leurs gardes : les agents de l'Espagne cherchaient, disait-il, à procurer à don Juan le secours d'une flotte suédoise, pour s'emparer d'Amsterdam et d'autres villes de la Hollande ou de la Zélande. Il ajoutait que, dans ses entretiens avec les princes ou seigneurs, il ne se faisait faute de déclarer que les Pays-Bas ne désarmeraient point avant d'avoir obtenu la liberté de religion, l'éloignement de don Juan et l'assurance que le gouvernement ne serait pas retiré à l'archiduc Mathias [2].

L'ambassade belge, étant arrivée à Worms, eut, le 7 mai 1578, audience des conseillers délégués des princes électeurs et des autres représentants de l'Empire. Marnix prit la parole au nom des Pays-Bas.

[1] L'électeur Frédéric III était mort le 26 octobre 1576. Jean Casimir, suivant les traditions paternelles, continuait à protéger le calvinisme, tandis que son frère aîné, l'électeur Louis, était un luthérien outré.

[2] Bor, XIIe liv., fol. 26. — Marnix, si énergiquement signalé dans les manifestes de don Juan, avait continué, avec plus de vigueur encore, ses hostilités contre le frère de Philippe II. Il était l'auteur de : « *Responce à un petit livret naguère publié et intitulé :* DÉCLARATION DE L'INTENTION DU SEIGNEUR DON JEHAN D'AUSTRICE ; *en laquelle la vraye intention du Sr don Jehan est manifestement descouverte ; et l'origine des presentes guerres et troubles de par-deça bien clairement et à la vérité exposée* (Anvers, Christ. Plantin, 1578, in-4° de 48 pages). Cet écrit tendait de nouveau à mettre les Pays-Bas en garde contre l'hypocrisie de don Juan, qui se couvrait *de la peau de renard* pour séduire ceux qu'il savait « avoir en horreur *sa peau et condition léonine.* » On ne peut douter que cet opuscule ne soit de Marnix, puisque la bibliothèque de Leyde possède la minute écrite de sa main. *Voir,* sur ce sujet, les remarques de M. van Vloten, dans l'Appendice de sa traduction hollandaise de l'ouvrage de M. Edgar Quinet (Deventer, 1855, 1 vol. in-8°), p. 165.

Il rappela d'abord les causes de la révolution et les intolérables souffrances du pays sous la tyrannie du duc d'Albe qui, à son départ, s'était vanté, disait-il, « d'avoir faict mourir par la main « du bourreau plus de dix-huit mille six cents personnes, » sans compter ceux qui avaient péri en combattant contre l'Espagne. Il n'était pas moins acerbe à l'égard de don Juan, qu'il accusait de parjure et de félonie. A ce gouverneur déloyal, les états, toujours fidèles néanmoins à la maison d'Autriche et résolus à ne point se séparer de l'empire d'Allemagne, avaient opposé l'archiduc Mathias. S'ils se sont trompés, « toute leur « erreur consiste en cela, qu'ils ont pris pour l'Espagnol un « Allemand, pour le bastard celui qui est légitime; et que, « pour l'ennemi de la liberté, ils se sont esleu un gouverneur « libérateur et protecteur de leurs franchises. » Il retraçait ensuite toutes les tentatives faites par don Juan pour subjuguer les Pays-Bas et les réduire « en cendres et flamesches. » — « Il « appartient à vous, représentants de l'Allemagne, poursui- « vait-il, de penser à bon escient et diligemment en vous-même « combien il touche à toute l'Allemagne que ces provinces-là ne « soyent arrachées des entrailles du Saint-Empire, pour tomber « en la puissance de si cruels ennemis et nation étrangère. Et « toutefois il appert que cela adviendra infailliblement si ce « n'est que vous vous esveillez une fois pour secourir vos alliez « et voisins... Ne souffrez plus longuement que ces estrangers, « l'orgueil et insolence desquels est à bon droit haïe presque de « toutes nations, plantent leur superbe domicile sur le propre « seuil de l'Empire, voire sur le rempart et boulevard de l'Alle- « magne; assiégent les bouches et avenues du Rhin, de la « Moselle et de la Meuse ; tiennent avec garnisons ennemies les « ports et havres de la mer Oceane pour vous travailler et porter « nuisance et desgaîner leurs glaives et couteaux pour vous « esgorger, quand ils auront mis le joug de leur cruelle tyrannie

« sur le col de vos amis et alliez. Mais reboutez plutôt, par vos « haults courages, dignes de vostre vertu et grande vaillance, l'ar- « rogance et orgueil d'iceux ; rabattez leurs meschants efforts et, « finalement, delivrez une fois la basse Allemagne de servitude « et désolation, et la haute du péril qui s'approche d'elle. Ce « que vous ferez indubitablement, par l'ayde de Dieu, si, sui- « vant les lois et ordonnances de l'Empire et décrets faits ès « diètes et assemblées, *vous mettez Jehan d'Autriche au ban de* « *l'Empire* avec toute sa sequelle et fauteurs, en défendant et « interdisant bien expressément qu'il ne soit, de la part d'Alle- « magne, assisté de victuailles, d'armes et souldats... Ne souf- « frez que les ennemis jurés d'Allemagne la mettent à désolation « par les propres mains et à l'ayde du soldat allemand, ni qu'elle « soit accablée sous le joug et servitude des estrangers ; mais « ayez et tenez cette juste et sainte cause de vos voisins pour la « vostre et les vengez d'une violence très-injuste de tout vostre « pouvoir, diligence et autorité [1]. »

Don Juan avait aussi envoyé des députés à Worms, et un discours y avait également été prononcé, en son nom, par le docteur Haeckstein. Celui-ci soutenait que l'on ne pouvait reconnaître en aucune façon l'archiduc Mathias comme gouverneur

[1] *Oraison des ambassadeurs du sérénissime prince Mathias, archiduc d'Autriche, etc., gouverneur des Païs-Bas, et des estats generaux desdits pays,* recitée en la diète tenue à Worms devant les conseillers députez par les princes électeurs et autres ambassadeurs et commis du Saint-Empire romain (MDLXXVIII, le VII[e] jour de may). A Anvers, de l'imprimerie de Christ. Plantin, imprimeur du Roy, 1578.

Ce discours, qui avait été prononcé en latin, fut immédiatement traduit en français par Marnix lui-même. Il en parut aussi une traduction flamande, faite par J. B. Houwaert, car on voulait que tout le peuple lût cette vigoureuse justification des adversaires de la domination espagnole. Du reste, l'œuvre de Marnix eut réellement un succès populaire.

général des Pays-Bas, ni le S[r] de Sainte-Aldegonde comme conseiller d'État; que, partant, il ne fallait point lui accorder audience en cette qualité. Il signalait l'alliance conclue par les états avec le duc d'Anjou, frère du roi de France, et l'appel séditieux qu'ils faisaient au duc Casimir, palatin du Rhin. Enfin, il conjurait la diète de réduire « lesdits rebelles soubs l'obéissance du roy d'Espaigne. » Une copie de cet écrit ayant été remise secrètement par un ami aux ambassadeurs belges, ceux-ci protestèrent, le 31 mai, contre les allégations des représentants de don Juan. Ils refusèrent, d'un autre côté, de remettre aux députés espagnols une copie du discours prononcé par Marnix, jugeant inutile de soulever un débat sur la légitimité de l'élection de Mathias.

Enfin, le 6 juin, après qu'on eut vainement attendu la réponse des représentants de don Juan, le vice chancelier de Mayence prit la parole, au nom des princes électeurs et des conseillers réunis à Worms, et, après avoir complimenté affectueusement les ambassadeurs des Pays-Bas, il déclara que la diète prendrait en considération le discours prononcé en leur nom et qu'elle en ferait l'objet de ses délibérations. Les ambassadeurs remercièrent les représentants de l'Empire de leur bienveillance, mais en exprimant le regret qu'ils n'eussent pas pris la cause des Pays-Bas en main « par voye de fait et d'armes. » Ils savaient, en effet, par expérience, que toute médiation nouvelle pour rétablir la paix n'aurait aucun résultat, et échouerait contre le mauvais vouloir des Espagnols [1].

[1] Des détails sur cette ambassade se trouvent dans Bor, XII[e] liv., fol. 32; il faut les compléter au moyen d'un document publié par M. van Vloten et intitulé : « *Memorial de ce que les députez de Son Altèze et des estats ont negotié à Worms.* » — Il résulte aussi d'une lettre adressée par Marnix aux états généraux que cet homme d'État s'était occupé à Worms de pourvoir aux besoins financiers des Pays-Bas : il conseillait à l'assemblée de

Si la mission, qu'avait présidée Marnix, n'eut point de résultats immédiats, elle ne fut pourtant pas sans utilité. L'éloquent orateur avait appelé plus fortement l'attention de l'Allemagne sur la guerre des Pays-Bas, détruit de nombreuses préventions et gagné de nouveaux partisans.

conclure un emprunt de 300,000 florins, pour lequel il s'était présenté un bailleur de fonds. Cette lettre est conservée aux archives d'Ypres.



CHAPITRE QUATRIÈME.

1578—1580.

Marnix ennemi des partis extrêmes. — Il réclame la tolérance pour les catholiques. — Violences des ultra-réformés de la Flandre. — Influence exercée à Gand par Hembyze et Ryhove. — Le prince d'Orange fait décréter la *Paix de religion*. — Les catholiques de l'Artois et du Hainaut, ainsi que les ultra-calvinistes de Gand, s'opposent à cette grande transaction. — Marnix se rend à Gand, de la part du prince d'Orange, pour exhorter les chefs de la commune à observer la Paix de religion. — Il échoue. — Prédications fanatiques de Dathenus. — Nouveaux efforts du prince d'Orange et de Marnix, afin d'empêcher la rupture de l'union et de prévenir la guerre civile. — Les *Malcontents* s'emparent de Menin, de Bailleul, etc. — Terribles représailles exercées par Ryhove. — Députation envoyée à Gand de la part des états généraux ; Marnix, chef de cette ambassade. — Ses pourparlers avec le duc Jean Casimir et les autorités de la commune. — Les chefs des *patriotes* d'Arras attachés au gibet. — Fureur des Gantois. — Lettre remarquable de Marnix aux états généraux. — Accord proposé par les Gantois. — L'assemblée nationale ne ratifie pas ce projet, qui lui est communiqué par Marnix. — Nouveaux excès des ultra-calvinistes. — Exhortations du prince d'Orange, du duc d'Anjou et de la reine d'Angleterre. — Scission entre Hembyze et Ryhove. — Le prince d'Orange, accompagné de Marnix, vient à Gand et fait promulguer la Paix de religion. — Irritation des provinces catholiques. — Union d'Utrecht. — Traité d'Arras. — Efforts du prince d'Orange et de Marnix pour prévenir ce schisme. — Pamphlet dirigé par un malcontent contre le prince d'Orange et Marnix. — Réponse de Marnix à ce libelle fameux. — Marnix au congrès de Cologne. — Mission qu'il remplit à Utrecht. — Défection de Georges de Lalaing, comte de Rennenberg, gouverneur de la Frise et de l'Over-Yssel. — Réaction

furieuse contre les catholiques dans les provinces encore libres ; saccagement des églises et des monastères, etc. — Rôle de Marnix. — Il se prononce contre l'introduction violente du culte réformé. — Il se rend de nouveau à Gand pour s'opposer aux persécutions exercées contre les catholiques.



Pour triompher de l'Espagne, il ne fallait pas seulement rechercher l'assistance de l'Empire : il importait surtout d'affermir, en resserrant l'union des catholiques et des protestants, le nouveau pacte fédéral des Pays-Bas. Tel était le ferme et patriotique dessein de Guillaume de Nassau et de Marnix de Sainte-Aldegonde. L'un et l'autre voulaient rester fidèles aux principes qui servaient de base à la *Pacification de Gand.* L'un et l'autre se montrèrent adversaires décidés de tous ceux qui, par leurs exigences outrées, tendaient à se détacher de l'Union. Les ultra-réformés aussi bien que les ultra-catholiques étaient à leurs yeux des ennemis de la cause nationale.

Marnix employa toute son habileté et toute son énergie à empêcher l'intolérance et les excès des uns et des autres. Si, dans le chef-lieu de l'Artois, ce boulevard du catholicisme, il jugea indispensable d'augmenter l'influence et les forces des calvinistes [1], afin d'empêcher l'oppression des protestants, il tint une tout autre conduite dans la capitale de la Flandre où dominait une faction non moins fanatique et dangereuse. Les dépêches officielles, ses propres déclarations, ainsi que le témoignage même de ses adversaires, attestèrent les efforts de Marnix pour que les catholiques, là où ils étaient les plus faibles, ne fussent point

1 *Voir*, à cet égard, l'*Histoire des causes de la désunion, révoltes et altérations des Pays-Bas,* par RENON DE FRANCE, 3e partie, chap. XXXIX (MSS. de la Bibl. royale).

exclus à leur tour du droit commun. Il réclama pour ces nouveaux persécutés la justice et la tolérance, que les protestants avaient si longtemps réclamées pour eux-mêmes. Il demanda formellement que les prêtres de la religion catholique romaine ne fussent point inquiétés, « ni en l'exercice de leur religion ni « en la possession de leurs biens. » Il se dévoua, avec le plus grand courage, à cette œuvre de salut public, car il n'hésita point à jeter sa popularité aux vents et à risquer même sa vie.

En présence des déplorables excès commis dans la Flandre par la faction que dirigeaient à Gand Hembyze et Ryhove, le prince d'Orange dut regretter plus d'une fois d'avoir en quelque sorte lâché la bride à ces terribles sectaires. Le coup d'État, dirigé contre le duc d'Arschot et ses partisans, avait été comme le signal de l'établissement d'une véritable *tyrannie calvinistique*[1]. Les duumvirs, Hembyze et Ryhove, cachaient d'ailleurs, sous le masque du calvinisme, une ambition désordonnée, une cupidité insatiable et un désir effréné de vengeance contre les catholiques qui s'étaient opposés à leurs desseins et à leur élévation [2]. Profitant de l'exaspération du peuple contre les quatre

[1] C'est ce que le Sr de Champagney avait prédit au prince d'Orange en se plaignant, le 3 novembre 1577, de l'arrestation du duc d'Arschot : « ... Si ceste licence passe oultre, à mespris des magistrats et de la forme « légitime de la justice, qui a esté tant regrettée, je ne sçay à la longue si « Dieu s'en contentera, ni si ceux qui dissimuleront, y pourront mettre la « bride quand ils voudront... » (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VI, p. 225.)

[2] Un écrivain protestant, dont le témoignage n'est point suspect, le rigide calviniste de Meteren, ne pouvant maîtriser son émotion, déclare formellement que Ryhove et Hembyze « n'avoient nulle religion ni aucun « amour de la patrie, etc. » — Depuis le mois de janvier 1578, Hembyze, soutenu par les plus fanatiques sectaires, exerçait les fonctions de premier échevin de la *keure* ou de bourgmestre ; il était, comme on disait alors, « premier de Gand. » Quant à Ryhove, il se fit nommer grand bailli de

ordres des frères mendiants, ils entreprirent de fonder leur domination sur les ruines de la religion catholique et de l'étendre graduellement dans toute la Flandre. Ils proscrivirent et chassèrent les ecclésiastiques, dépouillèrent les monastères et les églises, mirent leurs biens à l'encan, transformèrent les cloches en canons et ne permirent enfin que l'exercice du culte réformé. Au lieu de contribuer aux dépenses de la généralité, régulièrement votées par l'assemblée nationale, ils firent servir les subsides de la Flandre à soudoyer des troupes pour défendre leur tyrannie et cherchèrent à la consolider en l'imposant aux autres villes de la province. Ils parvinrent, en effet, à ranger sous leur domination Bruges, Ypres, Termonde, Audenarde, Alost, Courtrai, etc., et déclarèrent que la souveraineté appartenait désormais à la *commune,* c'est-à-dire à la multitude [1]. Les fondateurs d'un pareil régime rivalisèrent de cruauté avec les plus impitoyables agents du duc d'Albe. En effet, on ne se borna point à lancer la populace contre les églises et les monastères et à exiler les ordres mendiants : le 28 juin, quatre frères mineurs et deux augustins furent brûlés sur le marché du Vendredi, et, à un autre endroit, on jeta également dans le feu d'un bûcher le cadavre d'un moine qui était mort sur le chevalet où il subissait la torture [2].

Le prince d'Orange était malheureusement impuissant devant ce fanatisme. Mais il en déplorait les conséquences fatales ; il prédisait que les excès provoqués par Hembyze finiraient par exaspérer les Wallons catholiques et hâteraient leur défection. Il fit enfin un effort suprême, afin de conjurer la ruine de toutes

cette ville après la mort du Sr de Mouscron, l'un des prisonniers du Princen-Hof.

[1] De Meteren, *Histoire des Pays-Bas,* fol. 160.

[2] *Memorieboek der stad Gent,* 3de deel, *passim.*

ses espérances, et d'empêcher que les Pays-Bas ne se perdissent par une guerre intestine. Pour désarmer les protestants et soustraire les catholiques à leurs persécutions, il jugea le moment venu de décréter la *Paix de religion,* toujours ajournée jusqu'alors. Il voulait, par une grande transaction, faire disparaître le principal grief des partisans de la Réforme qui, n'ayant pu obtenir légalement l'exercice public de leur culte, avaient employé la violence pour jouir de cette faculté. Il voulait, d'autre part, tout en donnant satisfaction aux réformés, assurer pleine liberté aux catholiques. Cette équitable association des deux croyances était, d'ailleurs, le résultat logique du mouvement révolutionnaire.

La *Pacification de Gand* avait laissé entrevoir la liberté religieuse. L'*Union de Bruxelles,* du 10 décembre 1577, avait jeté les bases du régime nouveau. L'édit du 22 juillet 1578 consacra formellement l'égalité des deux cultes.

Les états généraux, avec l'intervention de l'archiduc Mathias et du conseil d'État, décrétèrent « que chacun, en ce qui tou« chait les deux religions, demeurerait libre et franc, et selon « qu'il en voulait répondre devant Dieu. » En vertu de ce principe, les catholiques, en Hollande et en Zélande, de même que les réformés, dans les autres provinces, devaient jouir du libre exercice de leur culte. Mais, pour que cet exercice pût devenir public, il fallait que cent ménages ou familles eussent manifesté le désir d'avoir soit une église catholique, soit un temple protestant.

La *Paix de religion* fut accueillie avec joie dans la plupart des provinces, parce qu'on la jugeait propre à mettre un terme aux funestes divisions qui menaçaient à tout instant d'entraîner la dissolution des Pays-Bas [1]. Mais si l'égalité offerte aux deux

[1] L'ordonnance des états généraux, d'après le témoignage des historiens,

cultes contenta les hommes modérés, elle porta au comble l'irritation des fanatiques. Les catholiques de l'Artois, du Hainaut et du Tournésis s'opposèrent à l'édit de tolérance avec la colère insensée qui enflammait, pour une autre cause, les ultra-réformés de Gand. Ceux-là voulaient perpétuer la prédominance du catholicisme; ceux-ci voulaient tout asservir à la religion de Calvin.

Les jésuites donnèrent aux catholiques l'exemple de la résistance. Quelque temps auparavant, ils avaient refusé de jurer la *Pacification de Gand,* bien que les évêques et les docteurs de l'université de Louvain eussent déclaré que, dans la situation où était le pays, ce traité ne contenait rien qui fût préjudiciable « à la créance de l'église catholique. » Les jésuites, en voulant se montrer plus orthodoxes que les évêques et les docteurs de Louvain, s'exposèrent à des mesures rigoureuses : ils furent expulsés d'Anvers, de Bruges et des autres villes où dominait le parti calviniste. Ce châtiment n'intimida point les nobles qui, tout en se séparant de l'Espagne, n'avaient point voulu transiger avec la Réforme. A Bruxelles, le S[r] de Champagney ainsi que les S[rs] de Hèze et de Glimes, les mêmes qui, deux ans

fut très-bien accueillie par la majorité des Belges. Elle satisfit les habitants d'Anvers, de Bruxelles, de Malines, de Mons, de Breda, de Lierre, de Bruges, d'Ypres, etc., ainsi que ceux de Frise, de Gueldre « et autres pays et « villes. » — « On donna là partout des églises aux réformés, dit de Mete- « ren, chaque ville selon que la commodité se présentoit, l'une plus tôt, « l'autre plus tard. » — Voici, par exemple, comment le partage se fit à Anvers : « On donna aux réformés la chapelle du chasteau nommée les Moabites, l'église des Jésuites, celle des Cordeliers, celle des Dominicains et celle de Saint-André; après ils eurent aussi la grande église de Notre-Dame et celle de Saint-Jacqués. Les catholiques romains retinrent les chœurs avec une partie de la grande église. Ceux de la confession d'Augsbourg eurent l'église de Saint-George et celle des Frères mendiants, etc. » (*Histoire des Pays-Bas,* fol. 159 v°.)

auparavant, avaient emprisonné les membres du conseil d'État suspects de dévouement à l'Espagne, s'opposèrent vivement à l'introduction de la liberté des cultes et aux prêches des protestants. Mais le peuple s'étant déclaré contre eux, ils furent emprisonnés à leur tour par le parti calviniste qui, dans les provinces du Nord et dans les provinces centrales, acquérait une incontestable supériorité. Il était moins facile de réprimer l'opposition qui s'était manifestée, avec une sorte de fureur, dans les provinces wallonnes, où le catholicisme conservait ses adeptes les plus nombreux et les plus fervents. Les états du Hainaut purent déclarer impunément qu'ils voulaient plutôt perdre la vie, biens et honneur que de se soumettre à l'édit qui permettait l'exercice de la religion réformée. La noblesse d'Artois put également se signaler par son animadversion contre les promoteurs et les adhérents de la liberté religieuse. Dans ces provinces profondément catholiques se formait et se développait le parti qui devait bientôt lacérer le pacte fédéral des Pays-Bas et relever l'autorité de Philippe II. Déjà Valentin de Pardieu, Sr de la Motte, a su introduire des Espagnols dans Gravelines, et le moment approche où, d'accord avec le baron de Montigny, il ramènera les régiments wallons sous l'autorité du roi d'Espagne et préparera la défection irrévocable de l'Artois et du Hainaut.

Malheureusement l'oppression que les calvinistes gantois continuaient d'exercer sur les catholiques pouvait justifier, à certains égards, les répugnances des Wallons pour la liberté religieuse. L'édit du 22 juillet n'avait point désarmé la faction d'Hembyze. En vain Ryhove s'était-il prononcé pour la Paix de religion ; on ne tint pas compte de ses exhortations tardives. Les églises, cloîtres et monastères de Gand et des bourgades environnantes, sans excepter l'abbaye de Saint-Pierre ni la cathédrale de Saint-Bavon, furent successivement saccagés, donnés aux calvinistes, ou transformés en casernes et en écu-

ries. Des violences de même nature avaient affligé d'autres villes flamandes, particulièrement Ypres et Bruges. Le 26 juillet, dans la seconde ville de Flandre, trois carmes avaient été brûlés sur la place du Bourg et tous les autres moines chassés par une ordonnance du magistrat. Celui-ci avait aussi décrété que toutes les images seraient enlevées des églises et qu'on ne célébrerait plus les dimanches.

Au milieu de ce déchaînement, Marnix vint à Gand, de la part du prince d'Orange, pour exhorter les chefs de la commune à se conduire avec plus de modération et de patriotisme. Il les conjura vivement de contribuer aux dépenses de la généralité, de faire observer la Paix de religion, de cesser leurs persécutions contre les catholiques et de calmer les Wallons en assurant une protection égale à tous les habitants du comté de Flandre indistinctement [1]. On fit à Marnix les plus belles promesses, et il eut le tort de s'y fier, car il ne tarda point à se convaincre que sa loyauté avait été trompée [2]. Les iconoclastes

[1] Le *Belgisch Museum* contient, t. V, p. 285 et suiv., les propositions faites par Marnix, au nom du prince d'Orange, le 28 juillet 1578, aux échevins des deux *bancs*, doyens, nobles et notables de Gand. L'original est conservé dans les archives de cette ville.

[2] La conduite patriotique de Marnix, en cette circonstance, a été signalée par un annaliste non suspect : nous voulons parler du dominicain qui a écrit la chronique des troubles de Gand, de 1566 à 1585 (*Gendsche Geschiedenis*, door P. BERNARDUS DE JONGHE, jubilaris van 't Predik-Heeren orden, 2de deel, p. 46). — Du reste, Marnix rendit compte de ses démarches dans une lettre aux états généraux, datée de Gand, 28 juillet 1578. Il avait, disait-il, communiqué aux doyens, nobles et notables de la ville les lettres des états « avec exhortation tant véhémente qu'il lui a été possible; » on lui a promis satisfaction, quant aux sommes dues à l'assemblée nationale. « Je ne puis céler à Vos Seigneuries, ajoutait-il, que les désordres advenus « à Ipres ont bien esté au grand regret de ceste ville (Gand), ce que l'on « verra par les effets, car déjà on a fait harquebouser un des délinquants,

n'écoutèrent pas davantage la voix si respectée de Ph. de Mornay qui, à la demande expresse du prince d'Orange et des états généraux, écrivit un traité où il flétrissait des violences iniques et déplorables [1]. Ils ne tinrent même aucun compte d'une ordonnance que le prince d'Orange fit publier, le 30 juillet, au son des trompettes, et qui menaçait de la peine de mort les briseurs d'images et les violateurs des temples catholiques. L'orgueil d'Hembyze résistait à toutes les représentations, de même que le délire de la populace bravait les injonctions les plus rigoureuses. Les hommes violents qui gouvernaient la commune déclarèrent enfin sans détour qu'ils ne laisseraient point une seule église aux catholiques. Et, en effet, il fut impossible de conserver aucun doute sur les desseins des chefs de la faction extrême lorsque, le 28 septembre, l'ancienne cathédrale de

« et M. de Rihove est party hier avec cinquante chevaux pour en faire « justice exemplaire, et m'a promis de la faire telle que l'on cognoistra combien il desplait à MM. de Gand que l'on fasse telles insolences, et quant « au reste de leur entreprinse ils espèrent d'en donner à Vos Sies telle « satisfaction qu'elles auront occasion d'en estre contentes. Quoi qu'il en « soit, je ne puis juger autre chose sinon que leur but unique est de « maintenir inviolablement l'union et asseurer les villes au service des « estatz... » (*Pièces curieuses touchant les Troubles des Pays-Bas*, t. II, p. 273 [MSS. de la Bibliothèque royale].)

[1] Ph. de Mornay, que le prince d'Orange avait appelé récemment dans les Pays-Bas, se prononça avec énergie contre Hembyze et sa faction. Voici ce que rapportent les auteurs de la vie de ce célèbre chef et apôtre des protestants français : « Hembyze, homme superbe et précipité, soubs prétexte d'avancer la religion, se mit, contre la Pacification de Gand, à maltraicter les ecclésiastiques, à brizer les images et razer les temples. Cause ou occasion peu après de la distraction des grands et désunion des provinces. Contre cette mauvaise procédure fut requis M. du Plessis, par M. le prince d'Orange et par les estats, d'escrire un petit traicté par lequel il monstroit l'iniquité, l'inutilité, dommage et danger de telles procédures... » (*Histoire de la vie de messire Philippe de Mornay, Sr du Plessis-Marly*, etc. [Leyde, 1647, in-4°], p. 46.)

Saint-Bavon eut été livrée à Pierre Dathenus, le plus fougueux des ministres calvinistes, l'antagoniste personnel du prince d'Orange et de Marnix, l'adversaire inflexible de la Paix de religion. Du haut de la chaire de Saint-Bavon, Dathenus fanatisait la multitude et lui persuadait que l'article prescrivant la conservation de la religion catholique était impie. Il avait même l'audace d'ajouter que le prince d'Orange, en soutenant la tolérance du culte catholique, ne montrait de respect ni pour Dieu ni pour la religion.

Guillaume et Marnix redoublèrent d'efforts pour mettre un terme à une tyrannie qui déshonorait leur cause et favorisait la restauration des Espagnols Dans une conférence qu'il avait eue à Termonde avec des députés de Gand, le prince d'Orange leur avait déjà représenté que la ruine de l'État était imminente s'ils n'adoptaient pas un autre système de conduite. Le 23 septembre, il adressa à la turbulente commune une adjuration pressante, en sa qualité de lieutenant général du pays chargé de veiller sur les intérêts de la généralité. Dans ce manifeste, qui respirait les sentiments les plus élevés et les plus patriotiques, le prince protestait, avec une admirable éloquence, contre les violences d'une propagande anarchique. Il infligeait le blâme le plus formel et le plus sévère à la faction désordonnée qui dominait à Gand. « Par votre faute, disait-il, le « pays en général, et la Flandre en particulier, sont entretenus dans un état d'effervescence et de division.... C'est à « tort que vous alléguez, comme excuse, le désir d'avancer la « religion évangélique ; je la professe depuis longtemps cette « religion, j'y ai même été converti bien avant vous, et je « déclare que, avec la grâce de Dieu, jusqu'à mon dernier soupir, je serai animé d'autant de zèle pour sa propagation que « vous pouvez l'être vous-mêmes ; mais le chemin que vous « prenez est tout à fait en opposition avec la doctrine évangéli-

« que, qui s'appuie sur une autre puissance que celle du glaive « et attire les cœurs par des moyens plus doux[1]... » Le prince ne se borna point à dicter cette remarquable exhortation : il envoya à Gand un de ses conseillers, Pierre Knibbe, avec une instruction encore plus pressante. Il devait représenter aux chefs de la commune que leur conduite agitait le pays à tel point qu'une guerre intestine était à craindre; il devait leur dire aussi que l'ennemi profitait de cette exaspération pour établir des intelligences dans diverses places. Enfin, il devait les engager à convoquer une assemblée générale des représentants légaux de la Flandre pour délibérer sur les moyens de rendre la tranquillité à la province, et, en attendant, à ne point différer d'accorder la Paix de religion[2].

Mais les prières et les exhortations du prince d'Orange ne furent point écoutées. Les fanatiques et les démagogues continuèrent à persécuter le clergé catholique, à dépouiller les églises et les monastères, à confisquer leurs biens et à interdire absolument l'exercice de la religion si longtemps dominante. Joignant l'ironie à l'iniquité, ils firent même un hôpital des fous du séminaire de Gand, après en avoir expulsé les jeunes lévites[3].

Un événement grave allait porter au comble cette rage démagogique. Les troupes wallonnes, qui étaient campées dans le quartier de Gand, avaient pris hautement la défense de leurs coreligionnaires et exercé des représailles autour de la commune calviniste. Ces *Malcontents,* comme ils s'appelaient, ces soldats du *Pater-nostre,* comme disaient dédaigneusement les Gantois, étaient de vieux fantassins appartenant aux régiments de Mon-

[1] *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. IV, pp. 72-79.

[2] Cette instruction était datée d'Anvers, 27 septembre 1578. (*Ibid.,* t. IV, pp. 80-82.)

[3] *Memorieboek der stad Gent,* 3de deel, *passim.*

tigny, de Hèze, d'Egmont et de Bours. Ils ne craignaient nullement les gens indisciplinés que leur opposaient les Gantois, « ceux-ci estant plus propres, dit un historien protestant, à « combatre et chasser les prestres, moynes et nonnains, qu'à « faire autre service [1]. » Les Malcontents, sous le commandement d'Emmanuel de Lalaing, baron de Montigny, après avoir rançonné plusieurs riches bourgades, finirent par s'emparer de Menin, de Bailleul, de Poperinghe, et menacèrent Courtrai. Ryhove fut chargé de se rendre en toute hâte dans cette dernière ville pour la mettre en état de se défendre. Mais, avant de partir, il conçut le projet de se défaire de deux prisonniers marquants : l'un était Jacques Hessele, ancien membre du conseil des Troubles ; l'autre Jean de Visch, bailli d'Ingelmunster. On leur reprochait d'avoir été des instruments serviles de la tyrannie espagnole, et le premier était accusé en outre de conspirer encore en faveur de don Juan. Avec l'assentiment d'Hembyze, Ryhove alla prendre les deux vieillards dans leur prison, tandis qu'ils jouaient tranquillement aux échecs, les fit monter sur un chariot, les conduisit sur la route de Courtrai et les pendit aux branches d'un chêne, « sans forme de procès, » selon les expressions d'un écrivain calviniste, « et sans le sceu du magistrat. » Ryhove coupa ensuite la barbe grise de Hessele et l'attacha à son chapeau en guise de plumet [2].

Cette exécution barbare eut lieu le 4 octobre. Six jours plus tard, Jean Casimir, comte palatin, arrivait à Gand avec quelques cornettes de chevaux. Hembyze l'avait appelé pour affermir sa domination en l'opposant, comme le protégé de la reine d'Angleterre, au prince d'Orange, à l'archiduc Mathias et au conseil d'État.

[1] De Meteren, fol. 160 v°.

[2] *Ib., id.* — *Memorieboek der stad Gent,* 3de deel, p. 47.

Indignés et alarmés de cette fureur croissante, les états généraux, d'accord avec l'archiduc et le prince d'Orange, résolurent d'envoyer à Gand une ambassade solennelle. Ils avaient d'abord désigné Bernard de Mérode, Sr de Rummen, un des plus anciens et des plus fidèles lieutenants de Guillaume de Nassau ; Jérôme Van den Eynde, échevin de Bruxelles ; Corneille Van der Straten, l'ami de Marnix ; Henri de Bloyere, et deux colonels de la ville d'Anvers [1]. Le 10 octobre, Marnix fut requis par l'assemblée nationale d'accompagner à Gand les députés déjà désignés, et, le lendemain, les états, connaissant la géne de l'illustre conseiller, ordonnèrent à leur trésorier de lui remettre cent écus pour les frais de ce voyage [2].

De son côté, le prince d'Orange venait d'écrire aux autorités de Gand une nouvelle lettre où il leur représentait encore que les dissensions intérieures ne pouvaient profiter qu'à l'ennemi ; il les conjurait donc de l'écouter, « personne ne souhaitant plus « que moi, ajoutait-il, l'avancement du service de Dieu et l'éta- « blissement de la liberté des Pays-Bas [3]. »

Le jour même où Marnix avait été invité par l'assemblée nationale à retourner à Gand, il signalait aux états les démarches infructueuses qu'il avait déjà faites, avec le comte de

[1] *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. IV. p. CXIX.

[2] Résolutions MSS. des états généraux. (Arch. et bibl. royale de la Haye.) — Dans une lettre datée d'Anvers, 20 juin 1578, et adressée au receveur Muys, Marnix s'exprimait en ces termes : « Envoyant ce présent porteur « par delà, je luy ai donné charge de s'adresser à vous, vous priant bien « affectueusement me vouloir assister en fournissant de ce qui me reste « deu de la pension ordonnée par Son Ex., veu qu'estant présentement « destitué de tous moyens provenans de mon patrimoine ; estans tous mes « biens, sans rien excepter, en la main des ennemis, je suis contraint plus « importunément solliciter ce moyen icy... » Ce document a été publié par M. van Vloten, d'après l'original conservé à la bibliothèque de Leyde.

[3] *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t IV, pp. 83-84.

Schwartzbourg, pour détourner Jean Casimir de se rendre à l'appel d'Hembyze. Le palatin avait formellement déclaré « qu'il « n'y avoit homme au monde capable de lui ôter hors de la tête « ce qu'il avoit une fois résolu, et que ceux de Gand l'ayant prié « de les aller visiter, il y vouloit aller [1]. » Il partit, en effet, et le bruit courut que les ultra-calvinistes se proposaient de le faire protecteur de la religion réformée dans les Pays-Bas et même comte de Flandre [2].

Marnix, cependant, entreprit loyalement de lutter contre les énergumènes et les factieux qui, en exagérant la révolution, servaient si utilement l'Espagnol. Un de ses premiers soins fut de s'aboucher de nouveau avec Jean Casimir pour obtenir de lui qu'il retirât son patronage aux Gantois et qu'il se rapprochât plutôt du prince d'Orange. Mais les réponses du palatin avaient été peu satisfaisantes. Elles révélaient une grande rancune contre Guillaume et portaient comme l'empreinte de l'exaspération qui régnait à Gand [3]. Le 20 octobre, Marnix signala directement

[1] Résolutions MSS. des états généraux. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. VI, p 467. — *Belgisch Museum,* t. V, pp. 268-273. (Lettre adressée, le 23 octobre 1578, aux états de Zélande, par Jean van den Warck, pensionnaire de Middelbourg et député aux états généraux.)

[2] *Documents historiques inédits concernant les Troubles des Pays-Bas,* publiés par Ph. Kervyn de Volkaersbeke et J. Diegerick (Gand, 1847), t. Ier, p. 319.

[3] Marnix écrivit, le 16 octobre, à l'archiduc Mathias, pour lui rendre compte de la visite qu'il avait faite, avec ses collègues, à Jean Casimir :

« ... Quant à monsr le duc Casimir, nous l'avons esté trouver et luy avons « bien amplement remonstré l'estat des affaires, désirans sçavoir de sa der- « nière intention. Après diverses plaintes du maulvais traictement et peu « de recueil reçeu par-deçà, tant à l'endroict de sa personne que de ses gens « de guerre, finalement a déclairé que, pour n'estre informé des affaires « de ces pays, il n'entend de s'en mesler aultrement. Et néantmoins, en « cas que l'on voulsist faire tort à ceulx de Gand, il ne pourra les aban-

aux états-généraux, au nom et par charge des autres députés, les difficultés que leur opposaient les chefs du parti dominant. Il annonçait que les représentants des états avaient peu d'espoir d'obtenir la restitution des biens ecclésiastiques, nous apercevant bien, disait Marnix, qu'ils ne voudront concéder que des pensions alimentaires; et, quant aux seigneurs prisonniers, on doute qu'ils les relâchent, parce qu'ils craignent leur ressentiment. « Toutefois, ajoutait-il, nous ferons tout extrême debvoir « suppliant Vos Seigneuries *de ce costé des Wallons* d'insister « avec toute diligence à ce qu'ils se conforment à la raison. Car, « quant à l'exercice de la religion catholique romaine, iceulx « (les Gantois) sont contents de l'admectre, moyennant que la « leur soit admise aux aultres provinces où elle sera demandée, « et qu'une paix de religion (*religions-vrede*) soit généralement « établie. » Marnix considérait cet arrangement « comme le plus « sûr pour les deux parties, le mieux approprié aux circonstan- « ces et le plus salutaire pour le repos général du pays[1]. »

« donner, ains vouldroit emploier corps et biens pour eulx, veu mesmes « qu'il trouve qu'ilz cheminent syncèrement et de bon pied; adjoutant, « pour conclusion, qu'il désire et insiste là-dessus que l'on donne conten- « tement à ses reytres, et que puis après on les licencie. Lors il sera prince « libre, et lui sera loisible de prendre tel party qu'il trouvera convenir, « nous asseurant qu'il ne fera rien hors du debvoir d'ung prince chrestien « et d'honneur. Touchant, au reste, les remèdes de tels maulx, nous y trou- « vons très-grande difficulté, *pour la grande exculcération des cœurs;* « si toutefois il y a aucun remède, ce seroit de trouver moyen de gaigner « mondit S^r duc Casimir, affin que non-seulement pour sa personne il « suyvist les conseils bons et salutaires, mais qu'il tâchast aussy de les « faire suyvre à ceulx de Gand, envers lesquelz son autorité sera grande, « pour l'espoir qu'ilz ont fondé sur son secours... » (*Belgisch Museum*, t. V, pp. 278-280.)

[1] Cette lettre est empruntée aux archives de la Haye (*Acta statuum Belgii*, t. III); elle se trouve aussi aux archives d'Ypres.

Les fortes et patriotiques exhortations d'un des plus illustres fondateurs de la liberté des Pays-Bas allaient triompher des conseils perfides d'Hembyze et des déclamations furibondes de Dathenus. Marnix put même écrire à l'archiduc Mathias qu'il espérait, ainsi que ses collègues, d'avoir obtenu un résultat important, puisque ceux de Gand accordaient « la restitution des biens ecclésiastiques et permission de la religion romaine, pourvu que la religion réformée fût admise dans les autres provinces; et, en outre, en faveur des seigneurs prisonniers, promesse d'assurance contre toutes violences et attentats [1]. »

Telles étaient, en effet, les dispositions meilleures des chefs de la commune lorsque des nouvelles sinistres, venues de l'Artois, arrachèrent des cris de vengeance aux calvinistes [2].

Le 17 octobre, les députés des quinze compagnies bourgeoises d'Arras, soupçonnant les échevins et d'autres notables de vouloir livrer la ville à l'ennemi, les arrêtèrent et les emprisonnèrent. Malheureusement, ils ne trouvèrent point, parmi les *patriotes,* l'appui sur lequel ils comptaient : aussi furent-ils bientôt obligés de relâcher leurs prisonniers. Ils leur avaient fait promettre que tout serait pardonné et oublié. Mais ce serment fut immédiatement violé. Le S[r] de Capres, gouverneur d'Arras [3], se mit à la tête de la réaction, déposa les quinze *surveillants au bien public,* les jeta en prison, avec leurs partisans les

[1] *Mémoires sur les troubles advenus en la ville de Gand, l'an 1577, jusque le dernier jour de mars 1579.* (MSS. de la Bibl. royale, 16891.)

[2] Jean Van den Warck, qui avait accompagné Marnix à Gand, signale, dans une lettre aux états de Zélande, du 26 octobre, les peines extrêmes qu'avaient eues les délégués des états généraux pour faire accepter le projet d'accord. Voir *Belgisch Museum,* t. V, p. 282.

[3] Oudart de Bournonville, S[r] de Capres, était lieutenant de Robert de Melun, vicomte de Gand, etc., au gouvernement d'Artois, et gouverneur particulier d'Arras.

plus compromis, et les fit condamner soit à une mort ignominieuse, soit à l'exil, après un simulacre de procès. Dans la nuit du 23 octobre, deux chefs des *patriotes,* bourgeois notables, furent, à la clarté des torches et devant tout le peuple, attachés à un grand gibet, qui avait été dressé en face de l'hôtel échevinal. L'une de ces victimes était Nicolas Crugeot, jurisconsulte renommé; l'autre, plus célèbre encore, était Pierre Bertoul, vieillard septuagénaire, que le prince d'Orange appelait familièrement « mon père. » Un troisième commissaire des *patriotes,* le plus influent de tous, Nicolas Gosson, âgé aussi de plus de soixante-dix ans, fut attaché au même gibet trois jours après le supplice de Bertoul [1].

On avait bientôt connu à Gand les premières exécutions ordonnées par le Sr de Capres. Elles émurent profondément, elles exaspérèrent les calvinistes, qui accablèrent alors de leurs malédictions les Wallons catholiques et même l'archiduc Mathias, soupçonné, mais à tort, d'avoir ordonné ces sanglantes représailles.

Marnix était au désespoir. Plus il cherchait à calmer la multitude, plus il devenait lui-même suspect à ses coreligionnaires. Et ce qui augmentait sa tristesse, ce n'étaient point les menaces qu'il avait appris à braver, c'était la crainte de voir son honneur, comme calviniste et comme négociateur, sérieusement atteint par les scènes tragiques qui venaient de se passer à Arras. Il a dépeint lui-même l'agitation qui régnait à Gand et ses propres angoisses dans une lettre remarquable, qu'il adressa, le 26 octobre, aux états généraux.

Après avoir énuméré les concessions naguère obtenues des Gantois, il ajoutait que les sinistres nouvelles venues d'Arras avaient tout remis en question. On disait même que si le S^r de

[1] *Grande chronique de Hollande,* etc., par J. F. Le Petit, ancien greffier de Béthune en Artois, t. II, fol. 356.

Capres, un des négociateurs de la paix du côté des Wallons, avait fait pendre deux des *quinze,* c'était par l'ordre de l'archiduc. Quoique Marnix et ses collègues ne pussent admettre une pareille supposition, elle avait tellement *altéré les cœurs,* qu'il était à craindre qu'on ne traitât de la même façon le prisonniers des Gantois. Les chefs de la commune promettaient cependant de tenir la main à ce que des représailles ne fussent pas exercées. « Mais si le reproche fait à l'archiduc était fondé, nul homme de bien et d'honneur, ajoutait Marnix, n'oserait plus se mêler dorénavant de ménager de *telles paix fourrées,* pendant qu'ailleurs on trempe les mains dans le sang des meilleurs patriotes, tel qu'était, entre autres, et au su de tout le monde, ce Bertoul. Je l'écris à l'archiduc afin qu'il me pardonne si je n'engage pas plus avant ma foi, ma réputation et mon honneur à négocier la paix (tandis que les autres, au contraire, allument de plus en plus le feu de la guerre), ce que je ne puis plus faire en bonne conscience. » Aussi se proposait-il de retourner dès le lendemain à Anvers pour rendre compte de ce qui s'était passé [1].

Marnix, cependant, essaya de faire face à une situation nouvelle et périlleuse. Le lendemain, au lieu de se diriger vers Anvers, il eut, avec les chefs de la commune de Gand, une conférence décisive. Il les adjura, au nom de l'archiduc, du prince d'Orange et des états généraux, de rendre aux ecclésiastiques tous leurs biens et de leur permettre le libre exercice de la religion romaine ; de ne plus chasser ou opprimer la noblesse ; enfin, de relâcher les seigneurs prisonniers, ou du moins de les conduire dans une place neutre, et de leur faire justice selon les lois et priviléges du pays. Le même jour, les chefs de la commune remirent leur réponse écrite. Ils se déclaraient disposés à donner aux catholiques deux ou trois églises et à leur laisser l'usage de

[1] Cette lettre, déposée aux archives d'Ypres, est inédite.

leurs biens, aussitôt que l'exercice libre et public de la religion réformée aurait été permis dans toutes les villes et places des Pays-Bas. Ils ajoutaient qu'on les accusait à tort de vouloir opprimer la noblesse. Quant aux seigneurs prisonniers, ils s'engageaient à s'occuper de leur cause dès que l'on aurait vaincu l'ennemi et chassé les étrangers ; en attendant, ils promettaient de les ménager, mais à la condition que l'on garantirait les Gantois, de même que les autres membres de Flandre, contre l'oppression des Malcontents et de leurs adhérents [1].

Marnix et ses collègues quittèrent Gand avec cette réponse, et, le 29, dans l'après-midi, firent leur rapport aux états généraux, « exhibant les points essentiels par escrit [2]. »

Malgré les exhortations réitérées du prince d'Orange qui, dans une nouvelle lettre, avait déclaré, de la manière la plus catégorique, qu'il réprouvait et avait toujours blâmé les excès commis à Gand [3], ces violences ne discontinuaient point. Encouragée par la présence du duc Casimir, qui acceptait, d'ailleurs, avec empressement les dépouilles des temples catholiques pour payer ses reîtres, la populace pillait ou détruisait tout ce qui était encore resté intact dans les églises et monastères de Gand et de son quartier [4]. On pressait aussi la vente des biens ecclésiastiques, en attendant la décision de l'archiduc et des états généraux sur les propositions de la commune.

[1] *Gendsche geschiedenissen*, etc., t. II, p. 66. — De Meteren, fol. 161.

[2] Résolutions MSS. des états généraux. (Archives de la Haye.)

[3] *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, pp. 94–96.

[4] « ... Ce damnable exemple fut imité par les lieux aux environs de Gand. De plus, les Gantois, qui avaient saccagé les temples et emporté les saints vases, firent une somme d'argent des calices (car l'or et l'argent sacré ne paroissoient plus qu'en leur monnoye, comme les cloches ne sonnoient plus qu'en leurs canons) et la donnèrent au palatin... » (*Histoire des guerres de Flandre*, par F. Lanario [1618, in-4°], p. 64.)

Ces propositions n'avaient point été jugées suffisantes. Dans leur déclaration explicative du 3 novembre, l'archiduc et l'assemblée nationale entendaient que ceux de Gand permettraient le libre exercice de la religion romaine, et rendraient aux ecclésiastiques la jouissance de leurs biens, sans qu'il fût question de la réciprocité réclamée, d'une manière générale et impérative, pour le culte réformé.

Désirant ardemment de faire accepter cet accord par les chefs de la grande commune calviniste, l'archiduc Mathias, le prince d'Orange, le conseil d'État, ainsi que les villes d'Anvers et de Bruxelles, leur envoyèrent de nouveaux députés, qui vinrent les conjurer, au nom de la patrie, de ne point provoquer sa ruine par leur opiniâtreté. Guillaume adressa en outre au palatin, sur lequel s'appuyait la faction d'Hembyze, une lettre qui aurait dû dessiller les yeux de ce jeune prince. Dans cette exhortation, qui avait été rédigée par Marnix [1], Guillaume s'élevait avec plus d'énergie que jamais contre les déplorables violences dont le parti ultra-calviniste s'était souillé à Gand, et blâmait la conduite des chefs de cette faction comme impolitique, comme désastreuse pour les Pays-Bas et pour la cause protestante, comme « du tout « contraire à ce qui était requis pour l'establissement d'un bon « repos et union des provinces de par deçà. » Le duc d'Anjou, naguère appelé par les provinces wallonnes et accepté par les états généraux comme *défenseur de la liberté des Pays-Bas,* joignit ses représentations aux instances du prince d'Orange, et envoya à Gand le Sr de Bonnivet pour signaler les dangers d'une guerre intestine. Ryhove et l'élite de la bourgeoisie, se rendant à ces exhortations, voulaient accepter l'accord ; mais Hembyze et la classe populaire, où les calvinistes violents dominaient, continuaient de réclamer l'exercice libre et public de la religion

[1] Voir *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. IV, pp. 89-94.

réformée dans toutes les villes et places des Pays-Bas. Dathenus et d'autres ministres encourageaient cette obstination par des prédications, où ils anathématisaient comme impies tous ceux qui s'efforçaient de rétablir le culte catholique. Bonnivet, l'envoyé du duc d'Anjou, eut même à subir les plus indignes traitements : il fut dévalisé, chassé, blessé, et plusieurs des gentilshommes qui l'accompagnaient succombèrent sous les coups des forcenés dont la rage se souciait peu du droit des gens [1]. Davidson, ambassadeur de la reine Élisabeth, sans être accueilli avec grande faveur, fut du moins exempt de ces violences. La reine l'avait chargé de blâmer les chefs turbulents qui entretenaient la guerre civile dans les Pays-Bas, au lieu de tourner toutes les forces de ces provinces contre l'ennemi commun ; elle lui avait enjoint aussi de témoigner au duc Casimir combien elle était mécontente de l'appui qu'il avait prêté aux factieux de Gand.

Enfin une scission violente éclata entre les partisans de Ryhove, qui voulaient l'accord, et ceux d'Hembyze, qui refusaient obstinément d'admettre l'exercice de la religion catholique [2]. La faction d'Hembyze dut plier momentanément, et, sur les instances des quatre *membres* de Flandre, le prince d'Orange vint lui-même à Gand, le 2 décembre, après qu'on lui eut donné l'assurance « qu'il ne seroit pas attenté contre sa vie. » Il était accompagné de Jean de Nassau, son frère, et de Marnix. Les négociations avec Hembyze et ses adhérents furent longues et laborieuses. Guillaume, qui tenait son mandat des états généraux, dut même demander l'autorisation de prolonger son

[1] Résolutions MSS. des états généraux, 10 décembre 1578. Elles contiennent à cette date les représentations du Sr d'Espruneaulx, ambassadeur de Henri III, sur « le faict du Sr de Bonnivet. » (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VI, p. 493.)

[2] *Gendsche geschiedenissen*, t. II, pp. 80 et suiv.

séjour à Gand. Le 15, Marnix, par l'ordre du prince, rendit compte aux états assemblés à Anvers des concessions déjà obtenues. Il signalait l'exaspération dont il avait été témoin et la difficulté d'accorder les deux parties [1]. Le lendemain, il démontrait combien il était nécessaire que le prince d'Orange prolongeât son séjour. « De cette affaire de Gand, disait-il prophétiquement aux états, dépend toute la conservation du pays [2]. »

C'était également l'avis d'Hubert Languet, qui avait accompagné le duc Casimir. Ce zélé calviniste, ce conseiller du palatin, ne put s'empêcher, lui aussi, de blâmer des désordres qui tendaient à provoquer dans les Pays-Bas un schisme désastreux [3].

La Paix de religion, proposée par Guillaume, fut acceptée le 16 décembre et solennellement promulguée le 27. Elle autorisait l'exercice des deux religions ; permettait aux ecclésiastiques, à l'exception des ordres mendiants, de rentrer dans la ville et les réintégrait dans la jouissance de leurs biens ; partageait les églises entre les réformés et les catholiques, à condition que ceux-ci ne feraient point de processions publiques et s'abstiendraient de porter avec ostentation le saint sacrement par les rues ; elle enjoignait aussi aux consistoires et aux prédicants, de même qu'aux catholiques, de se conduire avec modestie et fidélité, sans vouloir empiéter sur l'autorité du magistrat. Enfin, il était défendu, sous les peines les plus rigoureuses, de dévaster les églises, d'opprimer ou d'injurier les ecclésiastiques et les catholiques [4].

[1] Résolutions MSS. des états généraux (arch. de la Haye).

[2] *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, pp. 116 et suiv.

[3] « Gandavenses, » disait-il, « multa incommode faciunt; metuo ne sint in causâ ut dissolvatur ille consensus Ordinum, quo hactenus constitit salus illarum provinciarum. » — De même, le prince d'Orange déclarait, un peu plus tard, que les troubles de Gand avaient gâté les affaires : « Profecto hi motus Flandrici labefactant omnes res nostras. »

[4] G. Brandt, *Historie der Reformatie*, etc., t. Ier, p. 628.

Malheureusement cet accord vint trop tard. Les violences déplorables des calvinistes de la Flandre avaient brisé le faisceau que les provinces belges formaient depuis 1576. L'union n'existait plus; le lien fédéral était rompu. Les capitaines ambitieux et cupides, qui se trouvaient à la tête des *Malcontents*, négociaient sourdement avec Alexandre Farnèse, l'habile et heureux successeur de l'infortuné don Juan [1]. Dès le mois d'octobre, le prince de Parme avait chargé le Sr de la Motte de traiter avec les soldats wallons, « leur offrant argent et oubliance de « toutes choses passées. » Les provinces catholiques, remuées par des émissaires de l'Espagne, cédaient aveuglément à leur haine contre les calvinistes de la Flandre et se rapprochaient insensiblement du nouveau lieutenant de Philippe II.

Le 6 janvier 1579, les provinces d'Artois et de Hainaut, après avoir de nouveau protesté contre les violences sacriléges commises dans la Flandre, s'allièrent pour protéger la religion catholique et se réconcilier avec le fils de Charles-Quint, tout en maintenant les stipulations politiques de la Pacification de Gand [2]. En présence de cette attitude équivoque et presque hos-

[1] Don Juan était mort en son camp de Bouges, près de Namur, le 1er octobre 1578.

[2] Dans leur manifeste, donné en l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, le 6 janvier 1579, les états d'Artois, les députés du Hainaut et de la ville de Douai, accusaient les *séditieux hérétiques* d'avoir, *en la principale province et quasi par toutes les autres*, au mépris de la Pacification de Gand, « chassé les gens d'Église et de religion, massacré grand nombre d'iceulx, « violé filles sacrées, profané et renversé églises, et autres saccaigé, brisé « imaiges, foulé aux pieds le saint sacrement..., ruynant et desmolissant « jusqu'aux fondements abbayes, cloîtres et monastères, usurpant et des- « robant les biens d'iceux..., démontrant par tels et autres excès et ou- « trages par trop horribles et insupportables (ajoutaient les députés wal- « lons) qu'ils estoient et sont délibérez à jamais estaindre et altérer nostre « saincte foy et religion... » (*Pièces curieuses touchant les Troubles des Pays-Bas*, t. II.)

tile les provinces hollandaises prirent, de leur côté, une détermination qui, destinée à les sauver, creusait plus profondément l'abîme déjà ouvert entre le nord et le midi des Pays-Bas. La Hollande et la Zélande, sous la dénomination d'*Union d'Utrecht,* jetèrent, le 23 janvier, les bases d'une confédération nouvelle qui consacrait la suprématie du calvinisme [1]. Alors les Wallons n'hésitèrent plus : le traité d'Arras du 17 mai replaça sous la domination de l'Espagne, l'Artois, le Hainaut, et les châtellenies de Lille, Douai et Orchies.

Cette fatale séparation, que le prince d'Orange et Marnix s'étaient efforcés d'empêcher [2], donna lieu, de part et d'autre, aux plus amères et aux plus violentes récriminations. Parmi les libelles qui furent dirigés contre le Taciturne et ses principaux adhérents, l'un des plus célèbres, parce qu'il laissait éclater toute l'aversion des catholiques réconciliés, c'était la *Lettre d'un gentilhomme vray patriote à MM. les estats généraulx assemblés en la ville d'Anvers.* Cet écrit, daté de Bruxelles, 2 juillet 1579, semblait avoir pour but d'engager l'assemblée nationale à ne point repousser les offres d'accommodement que, sous la médiation de l'empereur Rodolphe, Farnèse avait faites aux députés des Pays-Bas envoyés au congrès de Cologne. Mais, en réalité, le gentilhomme wallon, organe de la faction des *Malcontents,* s'efforçait d'écraser Guillaume de Nassau sous ses invectives et ses calomnies. « Il voulait, disait-il, arracher le masque à ce prince qui, n'ayant de quoi se nourrir, s'entretenait et s'enrichissait,

[1] Ce pacte, qui devait produire un jour la république des Provinces-Unies, fut signé par le comte Jean de Nassau, les états de Hollande, de Zélande, d'Utrecht et des Ommelanden, ainsi que par la noblesse de Gueldre. Le prince d'Orange attendit plus de trois mois avant d'y adhérer. Quant à Marnix, nous avons cherché en vain des traces de son intervention.

[2] *Voir,* sur les travaux de Marnix, comme conseiller d'État, les *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. VI, p. 523.

lui et les siens, des biens et du sang des peuples des Pays-Bas. » Il lui reprochait de n'avoir observé aucune des clauses de la Pacification de Gand ; il le signalait comme le protecteur de la *séditieuse et abominable secte des sacramentaires*, qu'il voulait introduire de force dans les provinces ; il le montrait, travaillant dans ce dessein avec ses *apostés,* dont était *superintendant et instructeur,* disait-il, *le Sr d'Aldegonde, personne vraiment factieuse et perverse;* il accusait Guillaume d'avoir été *autheur, conseiller et directeur de toutes les debordées insolences et de l'effrenée rage des Gantois;* il lui imputait de vouloir fonder une *domination calvinistique, plus dangereuse et, sans comparaison, plus tyrannique que l'inquisition d'Espagne*. Il prétendait encore que la Paix de religion n'avait d'autre but que l'extirpation des catholiques. Aussi se disait-il persuadé que si la multitude était véritablement informée des *malheureuses menées, trames et machinations* de ce prince, « elle le déchireroit à dents et le massa- « creroit comme le plus faulx, meschant et desloyal traistre qui « soit aujourd'huy au monde, et le vray originel feu dont ce « pauvre peuple brûle et va en combustion. » Il exhortait enfin les états généraux à se réconcilier avec le Roi catholique plutôt que « de demeurer esclaves en la subjection d'un particulier, « vassal héréticque, parjure, infâme et traistre de son prince. »

Ce fut le conseiller, le collaborateur, le ministre, l'ami de Guillaume de Nassau, ce fut Marnix qui vengea le chef de la Révolution des outrages sous lesquels on espérait l'accabler. S'adressant aussi aux états généraux, il retraça les travaux patriotiques, il rappela le dévouement, la persévérance et l'abnégation du prince d'Orange, du *père de la patrie,* comme il le nommait. Le gentilhomme wallon avait appelé factieux et pervers les graves politiques et les vaillants capitaines qui se groupaient autour de Guillaume; Marnix dépeignit les Malcontents. Ceux-ci n'étaient pas, à la vérité, *sous la subjection d'un*

particulier héréticque; mais « ils se rendoient esclaves de l'Espa-
« gnol et lui vendoient leur patrie à beaux deniers comp-
« tants, afin d'avoir quelque chose pour s'entretenir et faire la
« cour aux dames, ou pour se marier avec magnificence. »

Cette *Réponse* [1], œuvre puissante à tous égards, est peut-être l'écrit où Marnix se révéla complétement comme le polémiste le plus éminent de son époque. L'apologie qu'il consacre au prince d'Orange est admirable : jamais ce grand homme, sans cesse exposé aux injures et aux balles de ses ennemis, n'avait vu louer avec une plus vigoureuse éloquence les immenses services qu'il avait rendus à la liberté des Pays-Bas. « Tu estimes,
« s'écriait Marnix, tu estimes pour faulx, meschant et desloyal
« traistre celuy que tout le monde cognoit estre un prince
« héroïque et vertueux, qui employe sa vie, son esprit et toutes
« ses facultés pour aider le pauvre peuple hors de tyrannie !
« qui a perdu une infinité de terres et possessions et exposé
« tout son bien en une si sainte et si honorable querelle, y a
« laissé trois frères et une infinité de bons amis et serviteurs,
« esté volé de son propre fils (le comte de Buren) et aime encore
« mieux en estre privé, voire estre comblé de toutes misères,
« travaux et pénibles sollicitudes que pour son respect particu-
« lier faire et permettre tant peu que ce soit au préjudice du
« bien et salut publicq !..... » Et il montre que ce prince d'Orange, tant calomnié par certains catholiques, « est en admi-
« ration non-seulement à toute la chrétienté, mais même aux
« Turcs et Barbares. » Marnix, cependant, ne se borne point à repousser l'attaque ; il exerce de violentes représailles. Aux catholiques, qui accusaient Guillaume d'avoir violé la *Pacifica-*

[1] *Response à un libelle fameux, naguère publié contre Mgr le prince d'Orange, et intitulé : Lettre d'un gentilhomme vray patriote,* etc., faicte par Philippe de Marnix, S[r] du Mont-Saincte-Aldegonde, conseiller d'Estat. (Imprimé en Anvers, chez Giles Van den Rade, 1579, 1 vol. in-4°.)

tion de Gand, il répond : « Ceux qui, soubs la tyrannie des Espa-
« gnols, ont par aventure engraissé leurs mains de la substance
« des pauvres gens que l'on accusoit d'estre héréticques et se
« sont saoulés de leur sang, voyant que ce gibier leur com-
« mence à défaillir, et qu'il n'y a plus de confiscations pour rem-
« plir les abismes de leur avarice, s'escarmouchent contre leur
« ombre, criant qu'ils veullent avoir entretenue la Pacification
« de Gand, comme si elle consistoit à meurtrir et massacrer
« tous ceux qui ne veuillent adhérer au pape de Rome ou à la
« messe, ou qu'elle eust esté faite non pas pour oster la tyran-
« nie, mais pour changer un tyran en plusieurs. » Il disait encore à ceux qui se plaignaient que, par la Paix de religion, on eût toléré un autre culte que le catholicisme : « Il falloit donc
« bannir, extirper ou massacrer un peuple innumérable, lequel
« ne peut en sa conscience s'adonner à la romaine. Voilà certes
« une belle pacification !... »

Marnix s'étend longuement sur les mouvements tumultueux qui venaient d'agiter la ville de Gand et affirme, comme témoin irrécusable, que le prince d'Orange n'a point été l'inspirateur de ces déplorables violences. Aux imputations calomnieuses du gentilhomme wallon, il oppose une dénégation formelle. « S'il
« y a un homme qui le puisse démentir, dit-il, je le suis, y
« ayant par trois fois esté envoyé et fait tous les extrêmes
« devoirs pour empêcher ces désordres. Suivant par dessus les
« instructions générales de S. A. (l'archiduc Mathias) et des
« estats, aussy en particulier celles de S. E. (le prince d'Orange).
« De sorte que tout le monde me tesmoignera que pour avoir si
« fort et sérieusement contesté contre les autheurs desdictes
« insolences et maintenu que *un chascun devoit estre conservé*
« *libre en sa religion et possession de ses biens*, j'ay encouru la
« haine, mesdisance et mauvaise opinion de plusieurs, qui n'est
« encore aujourd'hui esteinte, comme si j'avoys esté corrompu

« par les ecclésiastiques pour maintenir leur querelle, ou que « j'eusse changé de religion. » De même « S. E. a beaucoup « davantage supporté de calomnies pour s'estre en ce fait porté « si modérément et n'avoir oncques rien voulu octroyer aux « passions et affections débordées ni des uns ni des autres. » Mais, ajoute Marnix, c'est précisément de cette modération et de cette impartialité que les Malcontents font un grief au prince d'Orange et à ses coopérateurs. Ils se plaignent que le prince ait voulu ramener à la raison non-seulement les Gantois, mais aussi les Wallons catholiques qui leur faisaient la guerre. « Voilà, dit-il, pourquoi ces gens pacifiques grincent les dents ! « Car toute leur Pacification de Gand, leur Union et Édit perpé« tuel, qu'ils ont toujours en bouche, ne tendent à autre fin sinon « à ce que ceux de la religion soyent chassés et extirpés. En « cela seul ils estiment que la conservation de la religion « romaine consiste, comme si elle ne pouvoit être conservée « tant que l'autre est exercée, qui est certes trop se défier de « sa cause et de sa religion. Car si elle est bonne et véritable, « elle augmentera et cherchera la lumière et désirera être con« frontée, examinée et esprouvée en toutes façons, sans que « l'exercice de quelque autre religion la puisse obscurcir ou « esteindre. »

Après avoir vengé Guillaume de Nassau, Marnix répond aux imputations qui ont été dirigées contre lui-même. Il fait connaître l'origine de sa maison, les services rendus par ses ancêtres, et particulièrement ceux de son grand-père, Jean de Marnix, l'éminent secrétaire de Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint. Puis, aux distractions frivoles de ces gentilshommes qui « n'ont jamais appris autre chose que de danser et faire des girouettes, des pieds comme du cerveau, » il oppose la vie studieuse qu'il a menée depuis son adolescence. Il raconte aussi comment il a embrassé la religion nouvelle, et les persécu-

tions qu'il a endurées, et les efforts qu'il a faits avant de conquérir et d'assurer la liberté de sa foi. Il dit également comment il s'est attaché au prince d'Orange et combien il est fier d'être calomnié par le méchant qui lui fait l'honneur de le mettre au premier rang des serviteurs de ce chef illustre du parti national. Il se glorifie, avec une poignante ironie, d'être rangé parmi les gens *apostés* par le prince d'Orange,.. Oui, *apostés,* mais pour découvrir et signaler les *trahisons* et *desloyautés* des partisans mercenaires de l'Espagnol!...

Autant Marnix s'était opposé aux excès de son propre parti, autant il s'efforçait d'empêcher le retour de la domination étrangère.

Lorsqu'on apprit que les représentants des états généraux à Cologne paraissaient sur le point de s'accorder avec les plénipotentiaires de l'Espagne, Marnix accourut au siége des négociations afin de leur imprimer une autre direction. Son départ irrita et consterna le prince de Parme. Il manda au duc de Terranova (23 juillet 1579) d'observer soigneusement le Sr de Sainte-Aldegonde à son arrivée à Cologne, et de se défier de lui comme d'un hérétique adroit et rusé. L'événement justifia les craintes de Farnèse. Les députés des Pays-Bas, voyant que les Espagnols traînaient en longueur leur résolution sur la trêve déjà proposée, devinrent comme d'autres hommes, grâce à la présence de Marnix. Ils se plaignirent vivement de l'artifice de leurs adversaires et les menacèrent même d'une rupture immédiate. Du reste, les états généraux ne tardèrent pas à leur intimer l'ordre de demander des conditions qui assurassent mieux la sécurité des provinces et la liberté des consciences [1].

Ce fut encore Marnix qui se rendit à Utrecht, au nom du prince d'Orange, pour tirer parti, dans l'intérêt de la généralité,

[1] Strada, *De bello Belgico,* D. II, lib. II.

de la confédération particulière des provinces septentrionales. Il parut, le 7 août, au milieu des députés, et les engagea à prendre une prompte résolution pour s'opposer au progrès des Espagnols, entretenir l'armée, contenter le peuple, et raffermir la liberté du pays menacée et par la défection des Wallons et par les succès du prince de Parme. Il prépara aussi les voies à l'élection du duc d'Anjou en déclarant qu'il fallait choisir entre l'Espagne, ennemie irréconciliable du pays, et un seigneur étranger qui, tout en faisant profession du catholicisme, se montrait disposé à consolider la liberté des Pays-Bas et à donner satisfaction aux réformés [1].

Cependant la trahison faisait chaque jour de nouveaux ravages. Le baron de Montigny, le comte Philippe de Lalaing, son frère, le comte Philippe d'Egmont et d'autres capitaines catholiques, après s'être noblement dévoués à leur patrie, se livraient successivement à l'Espagne. Et ce n'était pas le seul intérêt de la religion catholique qui leur suggérait cette conduite : avant de se donner à Farnèse, ils avaient soin de stipuler le prix de leur défection. Titres honorifiques, Toison d'or, gouvernements de provinces, pensions, subsides, ils n'oubliaient rien. En entrant dans le camp espagnol, Emmanuel-Philibert de Lalaing devenait marquis de Renty, et Robert de Melun, marquis de Roubaix, comme pour faire oublier que le baron de Montigny et le vicomte de Gand avaient servi la cause des états. Mais la défection qui eut le retentissement le plus douloureux fut celle de

[1] Bor, XIVe liv., fol. 157. — Marnix remplit sa commission le 7 août 1579. On lit, à ce sujet, dans l'édit de proscription publié par Philippe II contre le prince d'Orange : « Le susdit d'Orange, pour renverser ce que l'empe« reur et nous voulions faire (à Cologne), a fait tenir une assemblée à « Utrecht des députés de chaque ville et pays qu'il tient sous son pouvoir « et commandement, pour y tramer une nouvelle alliance et confédération, « ou plutôt une conspiration manifeste contre nous et notre religion... »

Georges de Lalaing, de la maison de Hooghstraeten, comte de Rennenberg, gouverneur de Frise et d'Over-Yssel. Il jouissait de toute la confiance du prince d'Orange, et il paraissait la mériter, lorsque, tout à coup, jetant le masque, il abandonna la cause nationale. Le 2 mars 1580, il se rendait maître de Groningue au nom de Philippe II.

Les violences exercées sur les catholiques à Zutphen et à Hatten servirent d'excuse au comte de Rennenberg, sans justifier toutefois sa trahison. Cet acte de félonie augmenta d'ailleurs l'exaspération des ultra-calvinistes et provoqua d'impitoyables représailles. En haine des catholiques, les églises et les monastères furent saccagés dans plusieurs provinces du nord, à Deventer, à Zwol, en Frise, dans les Ommelanden, à Drenthe, à Utrecht, et dans d'autres localités de la Belgique. Les réformés ne se bornaient point à enlever les images : ils persécutaient et chassaient les *papistes*. A Bruxelles, on eut beaucoup de peine à sauver l'église de Sainte-Gudule; mais les abbayes environnantes, Forest, Diligem, Grimberghen et d'autres monastères furent dévastés et leurs dépouilles vendues. Ces scènes déplorables servirent de prélude à la suspension du culte catholique, que le magistrat de Bruxelles fut bientôt obligé de prononcer. Malines, qui venait d'être repris par les troupes fédérales, vit également mettre à sac ses nombreux couvents et ses églises. Vers la même époque (dans la nuit du 9 au 10 avril 1580), Jean Junius, alors premier bourgmestre d'Anvers, se rendit à Lierre, à la tête d'une troupe de quatre à cinq cents hommes des plus exaltés, et les chargea de dépouiller la riche collégiale de Saint-Gommaire de ses statues, de ses reliquaires et de tous les autres objets servant au culte catholique; ce temple dévasté fut ensuite livré à des ministres calvinistes [1].

[1] *Cronycke van Antwerpen, Lier,* etc. (MS. conservé aux archives pro-

Sur la foi d'écrivains mal informés ou aveuglés par l'esprit de parti, on a cru saisir, dans cette furieuse réaction, l'inspiration et la main de Marnix. Il est très-vrai que l'ancien disciple de Calvin et de Th. de Bèze ne resta point inactif. Mais, loin de prendre part aux violences sacriléges qui déshonoraient la cause de la Réforme, en même temps qu'elles compromettaient la cause nationale en poussant les catholiques au désespoir, Marnix continua avec courage son rôle de modérateur. Tandis que la plus dure oppression pesait sur les catholiques [1], qu'ils étaient dépouillés et bafoués, il s'opposa de nouveau à cette persécution impolitique et odieuse. Lorsque Jean de Nassau, stathouder de Gueldre, avait voulu introduire irrégulièrement et par force la Réforme dans cette province, Marnix, avec Villiers et Taffin, soutint que, comme gouverneur, il n'avait point ce droit. — « Mais, disait le frère du Taciturne, devons-nous observer la paix de religion envers les catholiques? » — « Oui, répondit Marnix, il faut garder ses engagements envers tous. La violence ne saurait remplacer le droit [2]. »

C'était en vertu de ce principe qu'il continuait de lutter contre les ultra-réformés de Gand. Ceux-ci n'avaient point tardé à violer la Paix de religion naguère acceptée des mains du prince d'Orange. Dès les premiers jours de mars 1579, ils avaient envahi tous les lieux où le culte catholique venait d'être rétabli, arraché les prêtres de la chaire et de l'autel, dépouillé les temples nouvellement restaurés et mis, enfin, les catholiques hors

vinciales d'Anvers). Comme il n'a point de pagination, nous renvoyons au tableau des événements de l'année 1580.

[1] « Les protestants, dit un de leurs historiens, s'abandonnèrent à la vengeance partout où ils se trouvèrent les plus forts. »

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VI, p. 494, et t. VII, pp. 134–135. La réponse d'Aldegonde était datée d'Anvers, 16 décembre 1579; elle se trouve aussi dans les *Epist. select.*, pp. 844–870.

de la loi. Le prince d'Orange, indigné de l'indifférence des magistrats et de la joie insultante d'Hembyze en présence de ces nouveaux excès, avait représenté aux Gantois que de pareilles violences justifieraient et multiplieraient les défections, sans parler du tort grave que l'Église réformée en éprouverait [1]. Un des plus illustres capitaines du XVI[e] siècle, le vaillant et généreux François de la Noue, joignit, mais en vain, sa voix à celle du prince. Protestant inébranlable, maréchal de l'armée des états, il crut que cette double qualité l'autorisait à donner quelques conseils aux Gantois et à les avertir « de choses concernant leur prospérité. » Loin de l'écouter, on l'expulsa honteusement [2]. Toutefois, par un de ces revirements presque inattendus qui caractérisent les époques profondément agitées, Hembyze fut enfin écarté du pouvoir et Ryhove s'en empara [3]. Mais, quoique celui-ci fût tout disposé à écouter le prince d'Orange, il ne put toujours prévenir ni réprimer les violences sans cesse répétées des ultra-calvinistes. Les catholiques gémissaient sous cette tyrannie et demandaient, en vain, de ne pas être privés plus longtemps des droits qui leur avaient été garantis par la Paix de religion. Ce fut alors que Marnix revint dans la capitale de la Flandre. Le 19 mai 1580, il paraît, avec un autre député, dans le collége de la *keure,* et fait connaître aux échevins que c'est le désir et la volonté de l'archiduc Mathias et du prince d'Orange que les catholiques aient à Gand le libre exercice de leur culte : s'ils ne l'obtiennent pas, ajoute-

[1] Lettres du 11 mars 1579, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. VI, pp. 587 et 591.

[2] « ... Pour récompense, (les Gantois) luy mirent deux cents bourgeois « de garde à l'entour de sa maison, dont il fust environné jusqu'à ce qu'on « le fit sortir de la ville. » Emmery de Lyere au comte Jean de Nassau, 13 juillet 1579. (*Ibid.,* t. VI, p. 656.)

[3] Hembyze quitta Gand le 29 août 1579, et se retira à Franckenthal.

t-il, douze enseignes de gens de guerre viendront rétablir l'ordre dans la ville[1].

Telle fut la conduite de Marnix dans la grande crise religieuse qui divisait et affaiblissait les Pays-Bas. De même qu'il avait combattu l'inquisition espagnole, de même il combattit la tyrannie du calvinisme. Le proscrit d'autrefois réclamait maintenant la liberté pour ceux qui l'avaient persécuté ; le réformé tendait la main aux catholiques pour sauver la patrie commune. Marnix était, avec le prince d'Orange, avec Mornay, avec La Noue, de ce parti qui voulait ne pas abuser du triomphe momentané de la Réforme. C'était, en Belgique comme en France, un parti vraiment national, et le seul peut-être qui, accordant ses vues avec d'impérieuses nécessités politiques, cherchât loyalement à empêcher un schisme funeste et un fatal démembrement.

Guillaume et Marnix échouèrent. Celui-ci, vaillant coopérateur du Taciturne, garda pourtant la gloire d'avoir sacrifié sa popularité et risqué sa vie en défendant contre des fanatiques aveugles le généreux principe d'une tolérance réciproque. « Je « me rendis suspect et aucunement odieux à plusieurs de la « religion, dit-il lui-même, d'autant que je soustenois *qu'il « falloit laisser vivre les catholiques romains en leur liberté : « sans même inquiéter les ecclésiastiques en l'exercice de leur « religion ni en la possession de leurs biens*. Aussi fus-je par di- « verses fois employé envers ceux de Gand pour cest effect, où « non-seulement j'encourus la haine de ceux qui pour lors gou- « vernoient la ville, mais même me trouvai en manifeste danger « de ma vie... »

[1] *Gendsche geschiedenissen*, etc., t. II, p. 218.



CHAPITRE CINQUIÈME.

1580—1583.

Guillaume le Taciturne consultait Marnix dans toutes les affaires importantes. — Inimitiés contre l'influent conseiller. — Marnix veut rentrer dans la vie privée et ne change de résolution que sur les instances du prince d'Orange. — Projet de destituer Philippe II et de transférer la souveraineté des Pays-Bas au duc d'Anjou. — Opinion de Marnix. — Murmures dans les provinces flamandes et en Allemagne. — Les états généraux adoptent le projet suggéré par le Taciturne et soutenu par Marnix. — Celui-ci est envoyé en France, avec d'autres députés, pour offrir la souveraineté des Pays-Bas au duc d'Anjou. — Les ambassadeurs belges au château de Plessis-lez-Tours. — Traité de Bordeaux. — Proscription de Guillaume le Taciturne. — Paroles prophétiques prononcées par Marnix, après avoir lu l'*Apologie* du prince. — Les états généraux décrètent la déchéance de Philippe II. — Marnix à Londres. — Inauguration du duc d'Anjou à Anvers. — Marnix reprend son siége au conseil d'État. — Tentative de Jaureguy contre le prince d'Orange; le cardinal de Granvelle exprime le regret que Marnix soit encore en vie. — Attaque insensée du duc d'Anjou contre Anvers. — Déception du prince d'Orange et de Marnix. — Celui-ci se retire dans son domaine de West-Souburg, en Zélande, et refuse de renouer des négociations avec le duc d'Anjou. — Occupations de Marnix à West-Souburg; ses vues sur l'éducation. — Progrès du prince de Parme. — Guillaume le Taciturne fait un appel pressant au dévouement de Marnix. — Celui-ci refuse le gouvernement de Bruges et l'emploi de marckgrave d'Anvers. — Sur de nouvelles instances du prince d'Orange, qui s'était aussi retiré en Zélande, Marnix consent enfin à accepter les fonctions de premier bourgmestre de la métropole des Provinces-Unies. — Complot tramé contre Marnix par

des officiers espagnols. — Il est nommé premier bourgmestre d'Anvers et prête serment en cette qualité.



Marnix partageait avec Villiers, chapelain du prince d'Orange, l'entière confiance du chef de la Révolution. Guillaume s'était fait une loi de les consulter dans toutes les affaires importantes qu'il avait à traiter, soit avec le conseil d'État, soit avec les états généraux, soit même avec les ambassadeurs [1]. Mais cette faveur persistante devait accroître le nombre des adversaires et des ennemis que Marnix s'était attirés par ses talents supérieurs, l'éclat de ses services et son impartialité relative au milieu des factions.

Plus d'une fois, il avait supplié, mais en vain, le prince d'Orange de le détacher entièrement des affaires publiques, alléguant que sa présence lui était plutôt nuisible qu'utile, puisqu'il y en avait tant qui étaient bien aises de le traverser. Comme un jour, à Delft, il redoublait ses instances, Guillaume lui dit : « Aldegonde! souffrons que l'on marche sur nous, « pourvu que nous puissions aider l'Église de Dieu. » Marnix

[1] Voir *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 2e série, t. Ier, p. 51. — Pierre l'Oyseleur, Sr de Villiers et de Westhoven, originaire de Lille, ne semble pas avoir été le seul directeur théologique de Guillaume. Selon W. Broes, Marnix, comme *ancien*, prêchait aussi devant le prince et sa cour. Voir *Filip van Marnix, heer van Sinte-Aldegonde, byzonder aan de hand van Willem I.* (Amsterdam, 1840, in-8o), t. III, p. 85. — La légende inscrite au bas des plus anciens portraits de Marnix contient, en effet, les indications suivantes :

« *Hier zien wy Marnix noch dien Brussel braght in 't leven.*

« . . . .

« *Den predikant voor 't hof : den raadsman van den Staat.* . . . . »

répondit : « Puisque, Monseigneur, vous êtes résolu à cela, à « Dieu ne plaise que j'en parle plus ! Employez-moi partout où « il vous plaira. » Et, dès lors, il s'attacha plus fortement au prince, s'employant, dit-il lui-même, « en tous ses commande- « ments, » et n'ayant d'autre but que « la conservation des « églises de Dieu [1]. »

Lorsque Guillaume, voulant empêcher l'Espagne de ressaisir les Pays-Bas, eut conçu le projet d'en transférer la souveraineté au duc d'Anjou, frère de Henri III, il se fit également un devoir, avant de donner suite à ce grave dessein, de consulter Villiers et Marnix. Celui-ci adressa au Taciturne un mémoire où, s'étayant des exemples fournis par la Bible, il démontrait que l'on pouvait légitimement *destituer* Philippe II, « comme tyran et ennemi juré de la vraye religion, » et le remplacer par un prince étranger, catholique mais équitable, et qui ne persécuterait point « le peuple de Dieu [2]. »

Deux ans auparavant, Guillaume, dans la crainte de mécontenter les princes allemands, n'avait accepté qu'avec beaucoup de répugnance l'appui du frère de Henri III. Ce furent les nobles du Hainaut et de l'Artois qui, en haine des Allemands luthériens et dés Anglais réformés, le forcèrent alors de traiter avec les Français et le duc d'Anjou [3]. Marnix, employé comme conseiller d'État dans ces négociations préliminaires, s'était montré prudent et froid : on n'entendait, disait-il, livrer aux Français ni forteresses ni villes, et on ne voulait point non plus porter préjudice aux provinces alliées ; on se proposait seulement de « donner apaisement au duc, afin qu'il ne se montrât point

[1] *Réponse apologétique.*

[2] Lettre datée d'Anvers, 27 mars 1580, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. VII, pp. 276 et suiv.

[3] De Meteren, fol. 160.

« contraire aux Pays-Bas, voire qu'il voulût les assister [1]. » Cependant le traité définitif, conclu par les états, le 29 août 1578, promettait au prince français, en échange d'un secours de deux mille chevaux et de vingt mille soldats d'infanterie, l'expectative du duché de Luxembourg et de la Franche-Comté de Bourgogne (au pouvoir des Espagnols); il stipulait, en outre, que si les peuples des Pays-Bas se donnaient un nouveau souverain, ils choisiraient le duc d'Anjou de préférence à tout autre.

Le moment d'exécuter cette dernière clause paraissait alors arrivé. Les Pays-Bas succombaient entre les éternelles tergiversations d'Élisabeth et la déplorable inertie de l'Allemagne. De là nécessité de chercher ailleurs secours et assistance pour résister au prince de Parme. Et, comme la proposition de renvoyer l'archiduc Mathias, de destituer Philippe II et de déférer le trône au duc d'Anjou, comme cette combinaison audacieuse excitait de grandes clameurs dans les provinces flamandes et au delà du Rhin, comme on accusait le prince d'Orange de se livrer aux Français, le Taciturne se retournait vers ses contradicteurs et les rendait responsables de cette nécessité. Il attribuait le misérable état des Pays-Bas non-seulement à ceux qui s'étaient retirés de l'union générale, mais aussi aux Allemands qui, au lieu de secourir les adversaires de la domination espagnole, les avaient laissés dans l'abandon, avaient condamné leur cause et approuvé le schisme des Wallons. Il en accusait l'empereur, qui avait désavoué et abandonné son propre frère, l'archiduc Mathias [2].

Marnix, le politique le plus estimé de la Confédération, se

[1] Résolutions MSS. des états généraux, 24 mars 1578. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VI, p. 371.)

[2] Le prince d'Orange à M. de Schwendi, mars 1580. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VII, pp. 230–239.)

rallia à l'opinion du prince d'Orange et n'épargna rien pour la faire prévaloir au sein des états généraux [1]. La proposition de déférer la souveraineté des Pays-Bas au frère de Henri III fut solennellement votée, mais après de longues discussions, et malgré les représentations des parents et d'un grand nombre d'autres partisans dévoués de Guillaume, malgré les exhortations de Ph. de Mornay, qui n'avait aucune confiance en la loyauté du duc d'Anjou, et même en dépit de l'opposition presque invincible de quelques provinces, qui abhorraient la domination française.

Les états désignèrent ensuite sept députés à l'effet de se rendre en France auprès du duc d'Anjou et de lui faire accepter les conditions destinées à circonscrire son autorité. Marnix, qui était au nombre de ces ambassadeurs, s'excusa d'abord avec beaucoup de vivacité, alléguant ses occupations au conseil d'État et le serment qu'il avait prêté à l'archiduc Mathias; il ne voulut même pas se charger de rédiger les instructions, sous prétexte que ses affaires domestiques l'appelaient en Zélande, et surtout parce qu'il lui semblait que la députation était trop nombreuse, occasionnerait de trop grandes dépenses et ne pourrait garder le secret nécessaire. On finit toutefois par vaincre ses scrupules, et il consentit à se joindre à ses collègues. Le prince d'Orange accompagna les ambassadeurs des états jusqu'à Flessingue, où ils s'embarquèrent le 24 août 1580 [2].

[1] C'est à propos de ces débats que le cardinal Bentivoglio s'exprime sur Marnix dans les termes suivants : « Il Signor di Santa-Aldegonda, uno d'essi per l'Ordine della Nobiltà e sogetto de' piú stimatti, c'havesse l'Union fiamminga... » *Della guerra di Fiandra* (in-4°, Venise, 1702), P. II, lib. I, p. 20.

[2] Deux jours auparavant, Marnix adressait, de Middelbourg, au receveur Muys, une lettre qui révèle des particularités dignes d'attention, car elles attestent l'indigence de l'illustre patriote et les sacrifices qu'il avait faits

Le duc d'Anjou se trouvait alors au célèbre château de Plessis-lez-Tours. C'est là que Marnix vint s'aboucher avec lui. La négociation fut laborieuse. Entre la conclusion du traité, qui se fit à Tours le 19 septembre 1580, et la ratification, que le duc d'Anjou donna à Bordeaux le 23 janvier 1581, il s'écoula quatre mois. Marnix fit connaître les causes de ce retard et la nature des objections présentées de part et d'autre dans le rapport détaillé qu'il adressa au prince d'Orange et aux états généraux [1]. D'autres lettres attestent son active intervention près du roi de Navarre, le vicomte de Turenne et les églises protestantes du Languedoc, afin de les réconcilier avec les Valois, de telle sorte que toutes les forces de la France, catholiques et calvinistes, pussent se tourner contre les Espagnols [2]. Le duc d'Anjou lui

à la cause nationale : « Comme je suis icy sur mon partement vers France, « laissant icy ma femme et famille sans maille ni denier, dont je vous « puis asseurer pour la vérité, j'ai bien voulu vous escrire ce présent mot « par le porteur, pour vous prier fort instamment que me faciez le plaisir « de m'envoyer le reste des deniers qui me viennent sur la pension que « Messrs d'Hollande m'ont ordonnée jusques au moys d'avril ou de may « entièrement passé, montant, comme je croy, à VII ou VIII cent fl.; car je « m'asseure que si me voulez faire plaisir en cecy, y trouverez bien le « moyen; autrement je suis au bout de mon rolle, devant beaucoup de « tous costez Et certes il me semble n'estre raison que, m'employant pour « le service du publicq, je souffre telles extrémitez comme sont celles où « à tous les coups je me trouve, pour n'avoir autre chose que ce qui me « vient des traittements ou pensions que les estats me donnent, dont je « suis très-mal payé, sans ..... de mon bien patrimonial. Je vous prie doncques me faire en cecy un tour de bon amy ainsy que je me confie en « vous, et vous m'obligerez à m'employer pour vous en tout ce que me « voulez commander... » Cette pièce intéressante a été publiée par M. van Vloten, d'après l'original conservé à la bibliothèque de Leyde.

[1] Ce rapport est inséré dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, pp. 421 à 472.

[2] Ces lettres, datées de Coutras, 16 octobre 1580, se trouvent dans les

ayant demandé de mettre par écrit son avis sur les correspondances que l'on pourrait tenir en Allemagne, Marnix, déférant à ce vœu, présenta au prince un mémoire où il montrait une connaissance approfondie des influences diverses qui se partageaient l'Empire. Le plan suggéré par Marnix était d'ailleurs d'une hardiesse extrême. Il proposait de procurer, par le moyen de Henri III, une étroite alliance du royaume de France avec l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Empire, afin de rompre les desseins de Philippe II qui, maître déjà du Portugal, voudrait, après avoir foulé aux pieds les Pays-Bas, subjuguer l'Angleterre et assaillir, ensuite, quand il lui plairait, la France et l'Allemagne [1].

L'absence de Marnix se prolongea jusqu'au mois de mars 1581,

Archives de la maison d'Orange-Nassau, t. VII, pp. 405 et 407, ainsi qu'une autre dépêche datée du 25 octobre, que Marnix écrivit de la même localité à ses collègues restés au château du Plessis, pour leur rendre compte de cette négociation accessoire : « Hier, disait-il, est arrivé icy le « roy de Navarre (depuis Henri IV) ; il est très-affectionné à la paix et « brusle pour aller à la guerre aux Pays-Bas. C'est une chose estrange de « voir les affections si grandes et si générales à ce faict-là : je ne doubte « pas que ce ne soit le bon Dieu qui les conduise... » — Il y a encore une lettre de Marnix adressée aux états généraux, dans les *Documents inédits concernant les Troubles des Pays-Bas* publiés par MM. Kervyn de Volkaersbeke et J. Diegerick, t. II, pp. 176-179. Cette dernière, datée de Fleix-lez-Sainte-Foy, 21 novembre 1580, indique aussi l'état des négociations à cette époque. Elle finit par une demande d'argent pour pourvoir aux frais de la légation. « Je m'asseure, dit Marnix aux états, que ne voul- « drez me laisser icy au besoing, cependant que je vous fais service, et « ne vouldriez qu'en récompense j'en reçoive honte et déshonneur... » — Enfin, deux lettres, écrites par Marnix au prince d'Orange, de Coutras, 1er et 17 décembre 1580, concernent les négociations du duc d'Anjou avec les protestants ; elles ont été publiées dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VII, pp. 444 et 461.

[1] Le *Discours sur la correspondance d'Allemagne* est inséré dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VII, pp. 492 et suiv.

et, certes, ce fut là une des époques les plus importantes de sa carrière.

Fidèle aux instructions des états généraux, Marnix avait cherché, par le traité de Bordeaux, à garantir le maintien de la nationalité belge, en imposant au frère de Henri III des conditions qui restreignaient son autorité dans de justes limites. Le nouveau souverain devait respecter les anciens priviléges du pays et confirmer les ordonnances émanées de l'archiduc Mathias et de l'assemblée nationale; il devait convoquer les états généraux au moins une fois par an, et encore pourraient-ils se réunir de leur propre autorité quand ils le jugeraient bon; il devait réserver les grandes charges de l'État pour les seigneurs du pays; il devait enfin maintenir la religion sur le pied existant, c'est-à-dire protéger les réformés aussi bien que les catholiques. L'indépendance des Pays-Bas restait d'ailleurs entière, car il était stipulé que si le duc venait à mourir sans laisser de postérité, les états généraux auraient le droit de choisir un nouveau souverain. Quant à la Hollande et à la Zélande, elles conservaient le privilége « de demeurer comme elles étaient au fait de « la religion *et autrement.* » Marnix, comme l'affirment des historiens accrédités, obtint, au surplus, du duc d'Anjou, des lettres réversales qui assuraient au prince d'Orange la souveraineté des deux provinces, dont l'indépendance propre était ainsi implicitement reconnue [1].

Philippe II avait suivi avec une irritation profonde les événements si graves et si décisifs qui venaient de s'accomplir. La

[1] Strada dit avoir lu dans une dépêche en chiffres, adressée au prince de Parme, que Marnix avait traité en secret, et sans que ses collègues en eussent connaissance, avec le duc d'Anjou, et que même il en avait obtenu des lettres par lesquelles celui-ci promettait de donner en fief, au prince d'Orange et à ses enfants, la Hollande et la Zélande. (*De bello Belgico*, D. II, lib. IV.)

proposition de déférer la souveraineté des Pays-Bas à un prince français avait percé le cœur du fils de Charles-Quint. Dès le 15 mars 1580, alors que les états délibéraient encore, il résolut de se défaire du persévérant et redoutable ennemi qui cherchait à le dépouiller de l'héritage de la maison de Bourgogne. Il publia contre Guillaume de Nassau l'édit qui le proscrivait comme vassal rebelle, comme hérétique obstiné, et qui mettait sa tête à prix. Guillaume répondit par son immortelle *Apologie,* qu'il présenta, le 13 décembre, aux états généraux, alors réunis à Delft. Après avoir justifié la révolution dont il était le chef, il accabla, lui aussi, le Roi catholique sous des accusations terribles, et s'efforça de vouer sa mémoire à l'exécration des contemporains et de la postérité. Marnix était encore en France lorsque ce document vengeur commençait à circuler. Il fut épouvanté de la sérénité audacieuse du Taciturne; on l'entendit même s'écrier : « Je considère le prince comme un homme mort [1] ! » Tant était grande l'idée qu'il avait de la puissance de Philippe II, et tant il pressentait que l'appel fait par le Roi catholique au fanatisme, à la haine et à la cupidité, serait entendu tôt ou tard !

Cependant Guillaume et les états généraux, malgré l'attitude menaçante de Philippe II, poursuivirent et complétèrent leur œuvre. Le 26 juillet 1581, les états, réunis à Amsterdam, prononcèrent solennellement la déchéance du souverain qui, d'après leur jugement, avait violé le contrat fait avec son peuple [2].

[1] « *Nu is de prins een doodt man* ». (P. C. Hooft, *Nederl. hist.* [1642, in-fol.] p. 835.)

[2] Trois jours auparavant, Marnix écrivait de la Haye, à son ami Bonaventure Vulcain, ce très-curieux billet : « Mons. Vulc., je vous envoye mon « lacquay exprès, *avec un discours sur les affaires de France,* pour vous « prier le voulloir faire imprimer en la plus grande diligence que faire se « pourra ; mais je voudrois bien qu'il se feit secrètement et qu'on prist du « papier d'Allemagne ou autre estrangier et qu'on mist dessus : imprimé

Marnix, après avoir été, au nom du duc d'Anjou, l'un des commissaires chargés de procéder au renouvellement de la magistrature communale d'Anvers [1], reçut une mission plus haute encore. Le 1er novembre précédent, le duc était parti pour l'Angleterre afin d'obtenir l'appui d'Élisabeth et même sa main. Cette absence se prolongeant, Marnix fut invité par les états à se rendre à Londres, avec Justin de Nassau, fils naturel de Guillaume le Taciturne, et d'autres députés, pour solliciter la prompte venue du nouveau souverain dans les Pays-Bas. Les faux semblants de la reine Élisabeth trompèrent le grave Marnix, et, quoiqu'il ne voulût pas être dupe des apparences, il fut un instant disposé à croire que les espérances du duc d'Anjou, conformes d'ailleurs aux vœux de ses partisans dans les Pays-Bas, seraient prochainement réalisées [2]. Mais cette attente fut déçue. Élisabeth se contenta de recommander chaleureusement le nouveau souverain au prince d'Orange et aux états, et de le faire accompagner jusqu'à Anvers par un imposant cortége, composé de l'élite des seigneurs et des gentilshommes d'Angleterre.

Le 1er février, le nouveau duc de Brabant débarqua à Flessingue, et, le 19, il fit son entrée solennelle à Anvers, où il fut reçu par les compagnies bourgeoises formant vingt mille hommes

« à Liége. En quoy me ferez un singulier plaisir, lequel je seray tousjours « prest à recognoistre où me vouldrez employer. Au reste, si vos affaires le « permettoyent de me venir trouver cest après-disner, j'aurois moyen de « vous déclarer de plus près mon intention. — A tant, M. Vulc., je prie « Dieu vous donner sa grâce, me recommandant en la vostre. Escrit à « la Haye, ce XXIII de juillet 1581. » M. van Vloten a également publié ce document, d'après l'original conservé à la bibliothèque de Leyde.

[1] D. PAPEBROCHIUS, *Annales antverpienses*, t. IV, p. 49.

[2] Lettre écrite de Londres, en janvier 1582. (*Epist. select.*, p. 913. *Voir* aussi p. 929.)

rangés en armes sur les quais et les rues qui conduisaient à la citadelle [1]. Après l'inauguration du duc d'Anjou, Marnix reprit son siége au conseil d'État, décidé à servir fidèlement et activement un prince sur lequel il faisait reposer de bonne foi la fortune des Pays-Bas. Il feignait, par politique, sans contredit, d'avoir une haute idée du frère de Henri III ; mais, tout en signalant son esprit conciliant et en célébrant sa tolérance, il ne pouvait s'empêcher pourtant de craindre les mauvais conseils et la corruption de son entourage (*aula gallica*) [2]. Ce n'était pas d'ailleurs une tâche facile que de vaincre les préventions dont le fils de Catherine de Médicis était l'objet dans les provinces flamandes. Marnix s'y employa avec zèle, et le duc d'Anjou reconnaissant se plut à récompenser son dévouement [3].

En servant le souverain qui tenait ses pouvoirs des états généraux, Marnix continuait de seconder les desseins du prince d'Orange. Dans une circonstance terrible, Guillaume venait même de donner à cet ancien conseiller une marque touchante de son affection. Lorsque, le 18 mars 1582, il avait été blessé par Juan Jaureguy, ce fut à Marnix qu'il écrivit pour qu'on ne fît pas souffrir « grand tourment » aux complices de l'assassin [4]. Ce fut Marnix aussi qu'il envoya aux états généraux, pour les supplier, si Dieu disposait de lui, de demeurer unis avec le duc d'Anjou. A la cour de Madrid, où le cardinal de Granvelle donnait l'exemple d'une joie odieuse en apprenant la tentative de Jaureguy, on eût éprouvé une satisfaction plus grande et plus

[1] De Meteren, fol. 213 v°.

[2] *Epist. select.*, passim.

[3] Le 5 janvier 1583, il gratifia Marnix, « en considération de ses bons et agréables services, » d'une somme de 5,000 livres, et, en outre, d'une pension de 600 livres. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. 122.)

[4] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VIII, p. 80.

complète si le meurtrier avait réussi à tuer du même coup Aldegonde et le prince d'Orange [1].

Le dévouement témoigné par Marnix au duc d'Anjou avait pourtant des bornes. Bien que le digne fils de Catherine de Médicis n'eût rien négligé pour gagner ce personnage influent, il ne réussit point à l'associer à l'audacieuse trahison du 16 janvier 1583. Le rigide calviniste, le patriote illustre n'eut aucune part à l'attaque perfide que le frère de Henri III dirigea contre Anvers aux cris de : *Vive la messe! tue! tue!*

On sait comment la vaillante bourgeoisie sut punir cette violation inouïe des serments les plus solennels, cette tentative insensée d'établir dans les Pays-Bas la tyrannie française au lieu de la tyrannie espagnole. On sait comment Anjou, ses *mignons* et ses mercenaires furent honteusement chassés des murs de la métropole politique des Provinces-Unies.

Jamais Guillaume et Marnix n'avaient éprouvé une plus cruelle déception. En un jour, ils voyaient crouler l'édifice qu'ils avaient eu tant de peine à élever. Un coup de tête, imaginé par quelques gentilshommes dépravés, avait renversé les projets et anéanti les espérances des politiques les plus habiles de cette époque. Marnix perdit, en outre, l'emploi qu'il occupait, car l'assemblée nationale, en reprenant le gouvernement, congédia le conseil d'État qu'elle avait adjoint naguère au duc d'Anjou [2].

Déchargé de toutes fonctions publiques, dégoûté, maladif et

[1] Granvelle écrivait, entre autres, le 27 avril 1582 : « C'est dommaige que « le prince d'Orange ne soit mort dès longtemps, et avec luy bon nombre « de ceux de sa suyte, *et mesme Sainte-Aldegonde...* » Croyant positivement que le prince a succombé, il écrit, le 5 juillet : « J'espère bien plus « de la délivrance du S[r] de Champagney (son frère) que quand ledit « Orange vivoit, et l'espérerois encore plus *si ledit d'Aldegonde estoit « mort...* » (*Ibid.*, t. VIII, pp. 77 et 97.)

[2] DE METEREN, fol. 228 v°.

sans moyens suffisants pour s'entretenir à Anvers, Marnix sollicita du prince d'Orange l'autorisation de se retirer dans le petit domaine qu'il avait acquis en 1578. C'était la seigneurie de West-Souburg, entre Flessingue et Middelbourg, dans l'île de Walcheren. Guillaume accorda l'autorisation demandée, mais avec difficulté pourtant, et à la condition expresse que, « toutes et quantes fois qu'il le manderoit, » Marnix « seroit prêt à s'employer là où il ordonneroit[1]. »

Malgré l'exaspération du peuple contre les Français, les états généraux auraient voulu, pour sortir d'embarras, renouer les négociations avec le duc d'Anjou, qui s'était retiré à Dunkerque. Marnix fut même désigné pour se rendre auprès du prince qui avait tout compromis par sa légèreté et sa félonie. Mais l'ancien ambassadeur des états à Plessis-lez-Tours et à Bordeaux refusa cette nouvelle charge, prétextant qu'il ne convenait point à une pareille mission et qu'il n'avait pas d'ailleurs les moyens de la remplir. Tous ses biens, situés dans le Hainaut et le Brabant, étaient séquestrés par l'ennemi; il ne recueillait rien non plus de ceux de sa femme, situés dans le plat pays de Flandre. D'un autre côté, il venait de perdre son traitement de conseiller d'État, et les états de Hollande avaient supprimé, en outre, l'indemnité annuelle de 1,200 florins qu'ils lui avaient accordée en 1577[2].

Retiré dans son château de West-Souburg, Marnix, naguère si influent et si puissant, s'adonna à l'agriculture, sans plus se mêler des affaires publiques, ne sachant même ce qui se passait, dit-il, excepté ce qu'il pouvait recueillir « par le commun bruit. » Il consacrait ses loisirs à revoir sa traduction flamande des psaumes, dont il avait publié la première édition à Anvers,

[1] Voir *Brief récit de l'estat de la ville d'Anvers*, publié par MARNIX, en 1585, et sa *Réponse apologétique* de 1598.

[2] BROES, *Filip van Marnix*, t. III, pp. 229 et suiv.

en 1580, et à diriger l'éducation de son fils unique. Jusqu'alors il avait été détourné de ce soin par les travaux du conseil d'État et les missions dont il avait été presque constamment chargé. Du reste, il s'était fait suppléer par un ami digne de sa confiance, Bonaventure Vulcanius, de Bruges, qui fut plus tard professeur de langue grecque à l'université de Leyde. Du fond de la France, Marnix écrivait à ce savant homme d'élever son fils dans la crainte de Dieu et de lui inspirer le goût de la science [1]. Les idées de Marnix sur l'éducation, en général, attestaient d'ailleurs, comme ses vues politiques, l'élévation de son esprit. Ce grand patriote demandait que des enfants on fît des citoyens, qu'on les initiât à la vie publique, qu'on les rendît capables de continuer l'œuvre de leurs pères, de se dévouer utilement au pays, de délibérer avec maturité sur les intérêts populaires, de diriger enfin d'une main ferme et sûre l'administration des villes et des provinces. En d'autres termes, il croyait nécessaire d'arracher les enfants à l'oisiveté de la vie domestique pour en faire les ornements et l'appui de la patrie [2].

Le péril public ne permit point à Marnix de prolonger son repos à West-Souburg. Guillaume le Taciturne allait bientôt réclamer de son ancien coopérateur la plus grande marque de dévouement que celui-ci pût lui donner.

Alexandre Farnèse relevait peu à peu l'autorité de Philippe II dans les provinces qui avaient fait tant d'efforts pour la secouer. Par ses éminentes qualités, le fils de Marguerite de Parme éclipsait tous les capitaines et gouverneurs généraux qui l'avaient précédé. Il se montrait ferme et décidé dans le conseil, habile et conciliant dans ses résolutions, redoutable dans

[1] *Epist. select.*, p. 799 et suiv.

[2] *Ratio instituendæ juventutis conscripta a Philippo Marnixio* (MSS. de la Bibl. royale, n° 14760), p. 6 v°.

les combats et clément après la victoire. On le voyait offrir à ses adversaires des concessions souvent inespérées, en même temps qu'il s'efforçait de retenir les vieilles bandes espagnoles, trop habituées au carnage et à la dévastation dans une guerre jusqu'alors sans merci et sans fin. Deux événements surtout avaient exercé une influence immense sur les progrès du prince de Parme. En 1579, la réconciliation des provinces wallonnes avait brisé la puissante confédération des Pays-Bas et valu au nouveau lieutenant de Philippe II, indépendamment de la possession de l'Artois, du Hainaut et de Lille, le concours d'un parti que les violences des ultra-calvinistes grossissaient de plus en plus. En 1583, le soulèvement général contre les Français, conséquence naturelle de l'entreprise déloyale et insensée du duc d'Anjou, avait privé la confédération, déjà mutilée, d'une armée aguerrie, d'un chef et de la protection qu'on pouvait attendre de Henri III. Avant la fin du mois d'août, Farnèse s'était rendu maître de Dunkerque, de Nieuport, de Furnes, de Bergue-Saint-Vinox, de Dixmude et de Menin. Tandis que l'armée espagnole allait bientôt s'élever à soixante mille hommes, les états n'osèrent accueillir la proposition que leur faisait le prince d'Orange de retenir à leur service le maréchal de Biron avec les Suisses et les troupes françaises, que le duc d'Anjou avait laissés derrière lui en s'éloignant.

Tout tombait en confusion dans les provinces encore alliées. L'autorité même du prince d'Orange n'était plus respectée. Le 22 mai, la populace d'Anvers, secrètement excitée par des partisans de l'Espagne, s'était insurgée contre Guillaume, sous prétexte qu'il voulait rappeler dans la ville les mercenaires du duc d'Anjou; elle avait même fouillé sa maison, l'appelant « traître et introducteur des François. » Le Taciturne ressentit vivement cette insulte. Il s'était attaché à Anvers où il résidait depuis six années, et nul plus que lui n'appréciait l'importance

de cette grande ville, qui était la vraie capitale des Provinces-Unies et le boulevard de la Hollande et de la Zélande. Mais, en voyant atteinte dans cette métropole même la popularité qui faisait sa principale force, Guillaume voulut donner aux passions le temps de se calmer. Le 22 juillet, il partit pour Middelbourg, où les états généraux avaient été convoqués[1].

Dans la nouvelle situation qui se dessinait, le Taciturne avait besoin du concours de ses plus anciens et de ses plus dévoués partisans. Il songea bientôt à Marnix et lui rappela sa promesse. Son premier projet était de lui faire déférer le gouvernement de Bruges et de son territoire. Mais Aldegonde, alors malade, ayant refusé cette offre, Guillaume proposa, pour le gouvernement de Bruges, le prince d'Epinoy, en la fidélité duquel il avait toute confiance aussi, bien que ce seigneur fût catholique. Mais beaucoup se laissèrent éblouir par les faux semblants de dévotion du prince de Chimay, qui avait embrassé le calvinisme et qui feignait d'être étroitement attaché au nouveau culte, afin de mieux masquer ses projets. Il fut nommé, malgré le Taciturne, le jour même où celui-ci s'embarquait pour la Zélande.

Guillaume résolut enfin d'employer Marnix à Anvers même. Il l'engagea d'abord à prendre siége au conseil des députés des états de Brabant, où l'avait porté la délégation de ceux de

[1] Le sang de Marnix bouillonnait aussi d'indignation, lorsqu'il venait à se rappeler ce triste épisode : « C'estoit, disait-il, un temps auquel Son « Exce, qui estoit prince, et prince estimé si sage par tout le monde, et « mesmes gouverneur de Braband et visconte d'Anvers, se trouvoit, par la « licence populaire, tellement amoindry d'auctorité, que la lie du peuple « osa, de plein jour, luy courir sus et avec grand outrage fuster sa maison, « pour veoir s'il y avoit des soldats logez, comme ils disoyent, sans que « oncques on en feit aucun chastoy, ou qu'il y trouvast autre remède que « de se retirer de là, tenant, comme j'ay dit, la ville presque pour perdue... » (*Brief récit*, etc.)

Bruxelles. Marnix y consentit, quoiqu'il ne fût pas encore rétabli de la maladie contagieuse dont il avait été atteint à West-Souburg avec d'autres personne de sa famille [1]. Guillaume le pressa en outre d'accepter la charge de *marckgrave* (chef de la justice criminelle), lui donnant pour raison que, en cette qualité, il aurait accès au collége de la ville et le moyen d'exercer sur les affaires une influence qui servirait la cause commune [2]. Mais Aldegonde refusa péremptoirement tout office de judicature, et le prince ne put changer sa résolution à cet égard. Toutefois, ne le tenant pas encore quitte, il le pria, puisqu'il en était ainsi, de ne pas refuser la charge de premier bourgmestre. Marnix éleva de nouvelles objections. Il représenta « qu'il n'avait jamais vaqué aux offices particuliers des villes, et que, ayant déjà été employé en plusieurs autres charges beaucoup plus honorables, il se ferait tort d'en accepter maintenant une de moindre importance, en laquelle il n'aurait même le moyen de rendre aucun service réel. » Mais Guillaume lui montra sous un tout autre aspect l'emploi qu'il lui offrait à la tête de la bour-

[1] Vers cette époque, le bruit de sa mort avait même couru à Anvers. On lit, dans une lettre écrite de cette ville, le 20 août 1583 : « Aulcuns « disent que Orange retournera de rechef par deçà. Si veuillent dire aulcuns que Aldegonde seroit trespassé à Souburch en Walcheren ; néantmoins, s'il n'est pas mort, si est-il fort malade, ensemble plusieurs de « sa maison, de manière qu'on craint que quelque maladie contagieuse y « seroit. La fille duquel Aldegonde, qui naguère avoit espousé le Sr de « Praet de Flandre, est trespassée, passé aulcuns jours, pour laquelle il « est fort triste... »

Il s'agit de Marie de Marnix, l'aînée des filles du Sr de Sainte-Aldegonde : elle avait épousé Louis de Flandre, Sr de Praet.

[2] Le chef de la justice criminelle était *escoutette* à Anvers et *marckgrave* pour la juridiction qu'il exerçait dans tout le marquisat du Saint-Empire, dont Anvers était le chef-lieu. Il précédait, dans la hiérarchie, les magistrats municipaux.

geoisie d'Anvers. Il lui fit voir que, dans les circonstances présentes, « cette position était la plus honorable et la plus propre « à rendre service à toute la patrie, puisque de la conservation « de la ville d'Anvers dépendait celle de tout le Brabant et des « parties de la Flandre qui n'étaient pas encore au pouvoir de « l'ennemi. » Il lui dit aussi « qu'il devait jeter l'œil à la vraie « vertu et office de gentilhomme et au bien de la patrie, et non « pas aux apparences extérieures d'honneur. » Enfin, il fit un éloquent appel à son dévouement, et lui répéta plusieurs fois que, s'il n'acceptait pas, il tenait la ville d'Anvers pour perdue dès lors. Marnix ne résista plus; car les prières du prince d'Orange avaient toujours été des ordres pour lui [1]. En ce moment aussi, il devait être exaspéré contre les Espagnols dont quelques-uns avaient naguère formé le plan de l'enlever de son château de Souburg, en même temps qu'ils livreraient Flessingue au prince de Parme et se débarrasseraient du prince d'Orange [2].

Quoiqu'il ne possedât plus à Anvers l'imposante popularité qui l'environnait autrefois, Guillaume, du fond de la Zélande, sut pourtant faire triompher ses candidats. Il est vrai que sa double qualité de burgrave héréditaire ou de vicomte d'Anvers et de gouverneur du Brabant devait lui donner, sur les élections municipales, une influence à laquelle il était difficile de se sous-

[1] Tous ces détails sur les offres de Guillaume, les hésitations de Marnix, etc., sont puisés dans les deux apologies qu'il écrivit : le *Brief récit de l'estat de la ville d'Anvers*, publié en 1585, après le siége, et la *Réponse apologétique,* qui vit le jour en 1598.

[2] Ce complot, tramé, dans l'été de 1583, par Francisco Paredès et trois autres officiers espagnols, qui étaient au service du prince d'Orange, a été raconté par M. Gachard, d'après des documents jusqu'alors inédits et restés inconnus de tous les historiens. (Voir *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. VI, pp. LXXXII et suiv.)

traire [1]. Donc, sur sa proposition, Marnix fut nommé premier bourgmestre ou bourgmestre *du dehors,* bien que les coutumes locales écartassent de la magistrature ceux qui n'étaient point originaires d'Anvers ou du moins bourgeois de cette ville. On lui donna pour collègue Jacques de Wachtendonck, qui fut nommé second bourgmestre ou bourgmestre *du dedans* [2].

Le 30 novembre, le nouveau chef de la commune entra en fonctions après avoir, selon l'ancienne coutume, prêté serment, entre les mains du chancelier de Brabant, aux échevins et à la bourgeoisie d'Anvers [3]. Il devait, ainsi que son collègue, con-

[1] La nomination des deux bourgmestres appartenait aux échevins ; mais le souverain (en ce moment suppléé par le prince d'Orange, gouverneur du Brabant) était autorisé, par la coutume, à leur recommander les candidats qu'il désirait voir appelés à leur tête.

[2] D. Papebrochius, *Annales antverpienses*, t. IV, *passim*. — Te Water, *Historie van het verbond en de smeekschriften der nederlandsche Edelen*, etc. (Middelburg, 1779), t. III, pp. 63-67. — Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen,* t. V, pp. 195-198.

Le bourgmestre *du dehors* était spécialement chargé des affaires politiques, des rapports avec les états du pays, le souverain, etc.; le bourgmestre *du dedans* avait dans ses attributions l'administration intérieure ainsi que la police.

Du reste, Marnix n'était pas tout à fait un étranger pour la bourgeoisie d'Anvers; non-seulement il avait fait précédemment un long séjour dans cette ville, mais encore il épousa, en secondes noces, Catherine van Eeckeren, veuve de Jean van Stralen, qui avait été bourgmestre de la ville en 1578, et qui fut écoutète en 1579.

[3] Voici, d'après Butkens (*Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant,* la Haye, 1724, in-fol., t. II, p. 512), la liste des bourgmestres et échevins d'Anvers, pendant une des époques les plus mémorables de l'histoire de la Belgique :

« 1583. 30 novembre.

« Bourguemaistres :

« Philippe de Marnix, Sr de Sainte-Aldegonde ;

server jusqu'au 8 septembre 1585, c'est-à-dire pendant une longue et terrible crise, la charge périlleuse qui venait d'être imposée à l'un et à l'autre.

« Jacques van Wachtendonck.

« Eschevins :

« Jean de Jonge, dict Junius, qui avait été bourgmestre en 1579 et en 1580 ;

« Jean van Schoonhoven ;

« Rogier van Leefdaele ;

« Corneille Daems ;

« M. Pierre van Aelst ;

« André Vermeulen ;

« M. Corneille Rethius ;

« M. Mathieu de Lannoy ;

« M. Godefroy Montens ;

« M. Jacques Suerius ;

« Gillis Hofman (*alias*) Eeckelman ;

« François Grammont ;

« Léonard van Hecke ;

« Estienne Racquet ;

« Jacques de Velaer.

« 1584, 30 novembre. Le magistrat fut continué. »

On remarquera que l'échevin Jean de Pape, dont il est question ci-après (p. 125), ne figure pas sur cette liste.



CHAPITRE SIXIÈME.

1582—1585.

Progrès des Espagnols. — Autorité très-limitée du premier bourgmestre d'Anvers. — Tentative infructueuse de Marnix contre Lierre. — Les Espagnols s'emparent d'Ypres ; le prince de Chimay leur livre Bruges et son territoire. — Guillaume le Taciturne invite Marnix à se rendre à Delft. — Dernier entretien d'Aldegonde avec le prince d'Orange. — Celui-ci l'avertit des desseins de Farnèse contre Anvers. — Marnix, à son retour dans cette ville, propose de construire un fort sur la digue de Cauwestein et d'inonder les polders. — Opposition des bouchers d'Anvers ; effroi de Marnix. — Assassinat de Guillaume le Taciturne. — Attaque des Espagnols contre les forts Lillo et Liefkenshoeck ; ils se rendent maîtres de celui-ci et resserrent de plus en plus leurs lignes autour d'Anvers. — Soumission de Herenthals, de Termonde, de Gand, de Vilvorde, etc. — Le prince de Parme établit son quartier général à Beveren, après avoir formé le projet de fermer l'Escaut en établissant un pont fortifié entre Calloo et Ordam. — Découragement à Anvers. — Marnix s'oppose énergiquement aux partisans de la paix. — Il refuse le souverain commandement. — Le prince de Parme exhorte les Anversois à se réconcilier avec le Roi catholique. — Réponse des assiégés au manifeste de Farnèse. — Celui-ci leur adresse une nouvelle exhortation. — Mémoire de Marnix pour engager les états généraux à offrir tous les Pays-Bas au roi de France. — Résolution conforme des états généraux. — Henri III refuse leur offre. — Farnèse ferme l'Escaut. — Avertissements réitérés donnés par Marnix aux confédérés hollandais et zélandais. — Immobilité de la flotte. — Disgrâce de l'amiral Treslong ; il est remplacé

par Justin de Nassau. — Capitulation de Bruxelles. — Trois tentatives sont faites pour rouvrir les communications d'Anvers avec la Zélande; elles échouent. — Résultats du dernier combat livré sur la digue de Cauwesteyn.



Au moment où Marnix devenait premier bourgmestre d'Anvers, les progrès des Espagnols s'étendaient de jour en jour. Alost venait d'être vendu au prince de Parme par les troupes anglaises et wallonnes qui y tenaient garnison [1]. Bientôt après le grand bailli Steelandt lui livrait le pays de Waes avec la ville de Rupelmonde, située sur l'Escaut, au-dessus d'Anvers. La trahison minait de toutes parts les confédérés et les menaçait d'une prochaine catastrophe. Le comte de Berg, beau-frère du prince d'Orange et gouverneur de la Gueldre, passait chez les Espagnols avec ses fils. Le prince de Chimay travaillait sourdement à détacher Bruges et son territoire de la cause fédérale [2]. Le fameux Hembyze, réélu premier échevin de Gand, allait également masquer, sous les apparences d'une grande ferveur calviniste, le projet de livrer aux Espagnols Termonde et la capitale de la Flandre; mais ce nouveau crime, il devait le payer de sa tête [3]. Enfin, à Anvers même, quelques patriciens com-

[1] LECLERC, *Hist. des Provinces-Unies* (Amsterdam, 1723, in-fol.), t. Ier, p. 105.

[2] Le prince de Chimay fut reçu pour gouverneur de Bruges et du Franc, le 22 juillet 1583, et, le 7 août, des deux autres *membres* de Flandre, à savoir Gand et Ypres.

[3] Hembyze, après avoir résidé pendant quatre ans à Franckenthal, était revenu à Gand, où les ultra-calvinistes, opposés au prince d'Orange, firent rendre à leur ancien chef les fonctions de premier échevin de la *keure*. Il fut décapité le 4 août 1584.

mençaient à correspondre avec l'ennemi, « et parloyent et escri-
« voient librement, nous dit Marnix, de lui livrer la ville entre
« les mains. »

Farnèse méditait le siége d'Anvers depuis 1579. Quoiqu'il n'eût pas encore divulgué ses projets, on crut toutefois devoir prendre quelques précautions. Dès lors, on mit en délibération la proposition de percer les digues sur les deux rives de l'Escaut. Toute la contrée autour de la Tête-de-Flandre fut effectivement submergée ; mais lorsqu'on voulut percer aussi la digue de Calloo, les paysans s'y opposèrent. Il aurait fallu, en ce moment suprême, un dictateur militaire, pour défendre et sauver Anvers. Or, Marnix n'était qu'un magistrat civil, le premier entre ses égaux, et encore avec une autorité très-limitée. Il n'avait aucune juridiction légale sur les troupes fédérales ou alliées qui étaient dans la ville ou dans les forts environnants ; et, pour ce qui concernait le maniement des deniers, il ne pouvait pas disposer de plus de cinquante florins à la fois. Il présidait, à la vérité, le collége échevinal ; mais il n'y avait qu'une voix, et il devait se conformer aux décisions de la majorité. Ce n'était pas même le seul obstacle à l'unité du commandement. Plusieurs autres colléges se disputaient l'autorité sur la ville et la haute direction des affaires d'État, même des plus graves. Colonels et capitaines de la bourgeoisie armée, maîtres des quartiers, doyens des confréries militaires (*Gilden*), doyens des métiers, maîtres de la chambre des *munitions,* de la chambre des *fortifications,* de celle des *équipages des navires,* etc., tous, jaloux les uns des autres, revendiquaient également le droit d'intervenir dans les mesures concernant la défense et le gouvernement de la commune. Du reste, quant aux affaires importantes, les coutumes et les priviléges de la ville voulaient qu'elles fussent soumises au grand conseil, composé des chefs et doyens des métiers. « Or, que tout
« homme de jugement considère, dit Marnix, comment il estoit

« possible de conduire la barque en un temps si tempestueux, « avec tant de pilotes et nochers tant divers [1]. »

Ainsi ballotté et tiraillé en tous sens, le premier bourgmestre d'Anvers s'efforça pourtant de sauver la grande métropole politique des Pays-Bas unis.

Mais le début de Marnix fut assez malheureux. Le 2 août 1582, par la trahison d'un capitaine, nommé Guillaume Simpel, la ville de Lierre, située à trois lieues d'Anvers, était retombée au pouvoir des Espagnols. Marnix, voulant reprendre cette position importante, noua à son tour des intelligences avec le commandant de la garnison. Or, celui-ci, après avoir reçu quelque argent du bourgmestre d'Anvers, appela du renfort à son aide et aug-

[1] Ph. de Marnix, *Brief récit de l'estat de la ville d'Anvers*, etc. Voir aussi de Meteren, fol. 243, où il s'exprime en ces termes : « Ce grand nombre de commandeurs estoit cause qu'il n'y avoit nulle authorité... Et mesme le magistrat, et surtout le Sr de Sainte-Aldegonde, sur lequel un chacun avoit l'œil, ne pouvoit rien exécuter qui fût expédient et profitable. Par ce moyen aussi la discipline militaire ne pouvoit pas bien estre observée, ce qui causa beaucoup de mutination, tant parmy les matelots que parmy les soldats... » — Au surplus, Marnix montre, par un exemple saisissant, combien son autorité était précaire : « L'on peut se souvenir, raconte-t-il, « que m'estant apperceu que l'on avoit déjà par deux fois ouvert les portes « de nuict sans mon congé et ordonnance, ce que je trouvoye fort dan- « gereux, je requis instamment que les clefs de la ville fussent conservées « en un bahu, lequel s'ouvriroit par les *Guldes*, à l'accoustumée, mais avec « deux diverses clefs, dont l'une seroit en ma garde. Cela faillit à mettre « toute la ville en combustion et en armes, criant, ceux qui vouloyent estre « estimés les plus zéleux de la liberté populaire, que je vouloye me faire « maistre de la ville et introduire des soldats à ma poste ; si bien que ma « demande fut tout à plat refusée par le grand conseil, nonobstant que le « magistrat l'eust ainsi décrété : combien qu'à la parfin je l'obtins encore, « mais avec condition qu'aucuns des colonels et commissaires seroyent « présens à l'ouverture de ce bahu, et que sans eux ne s'ouvriroit nulle « porte de nuict... »

menta l'artillerie qui se trouvait aux portes. Lorsque Marnix arriva devant Lierre, le 18 janvier 1584, au point du jour, il s'aperçut bientôt qu'il avait été trompé et que l'ennemi était sur ses gardes. Il se retira et dressa une embuscade dans un bois; la garnison fit une brusque sortie, et Marnix n'eut que le temps de gagner la campagne, où il mit ses gens en bataille. Un combat de cavalerie s'engagea ; Marnix fit tête aux Espagnols; mais, comme il était mal secondé par quelques-uns de ses capitaines, il se vit enfin obligé de reprendre le chemin d'Anvers [1].

Le 10 avril, Ypres ouvrit ses portes aux troupes de Farnèse. Celui-ci laissa aux habitants leurs priviléges, sauf l'exercice de la nouvelle religion, qui fut interdit. L'évêque diocésain consacra de nouveau les églises, ordonna d'enlever les corps morts des réformés, qui y étaient enterrés depuis deux ou trois ans, et les fit mettre sous le gibet [2]. Le 25 mai, nouveau désastre pour les confédérés. Le prince de Chimay, malgré les efforts de Guillaume le Taciturne pour déjouer ses desseins, parvenait à livrer Bruges aux Espagnols, après avoir stipulé qu'il conserverait le gouvernement de la Flandre [3].

Le prince d'Orange venait alors d'inviter Marnix, bourgmestre, et Guillaume Martini, greffier de la ville d'Anvers, à se rendre à Delft, pour assister au baptême de son fils, Frédéric Henri de Nassau, qui avait été fixé au 12 juin [4]. L'un et l'autre, se confor-

[1] De Meteren, fol. 217 v° et 236 v°. Dans son *Brief récit*, Marnix dénonce un capitaine qui avait abandonné son cheval et passé un fossé à pied « pour estre à l'abri des coups, » et un autre qui s'était sauvé « soubs ombre d'estre mouillé. » Il aurait voulu les faire châtier : « Mais, dit-il de ceux-ci et d'autres encore, ils trouvèrent tous leurs saincts Christoffles, qui rendoyent mes instances vaines et frustratoires. »

[2] Leclerc, *Hist. des Provinces-Unies*, t. Ier, p. 106.

[3] De Meteren, fol. 235.

[4] Charlotte de Bourbon était morte à Anvers le 5 mai 1582. Le 12 avril

mant au désir du prince, assistèrent effectivement au baptême, ainsi qu'au banquet qui eut lieu, à cette occasion, dans l'ancien couvent de Sainte-Agathe, devenu le *Prinsen-Hof* ou résidence de Guillaume le Taciturne [1]. Jamais celui-ci n'avait été plus affectueux pour Marnix. On eût dit qu'un triste pressentiment l'agitait et qu'il s'étudiait à témoigner à son ancien conseiller toute sa gratitude pour un dévouement qui ne s'était jamais lassé. Marnix lui-même nous apprend que, en ce voyage, le prince lui montra « infiniment plus d'honneur, de caresse, de « privauté et de confiance qu'il n'avoit jamais fait de sa vie, ni « à lui ni à aucun de ses conseillers ou serviteurs. » Le Taciturne lui ouvrit son cœur, et, dans une longue et secrète conférence, lui exposa l'état des affaires.

Les états généraux s'étaient conformés à son avis. Ils avaient enfin pris la résolution d'envoyer de nouveaux députés en France pour se réconcilier avec le duc d'Anjou et obtenir l'appui de Henri III, qui, devenant héritier de son frère dans les Pays-Bas, serait désormais intéressé à le soutenir efficacement. Guillaume signala les avantages qu'il attendait de cette nouvelle négociation. Marnix, cependant, ne se rendit pas immédiatement. Il eut avec le Taciturne d'assez longues discussions, et ne consentit à l'approuver sans réserve qu'après qu'il se fut bien convaincu « que le but de tous ses desseins n'était autre que la conserva« tion des églises de Dieu et de ce pauvre peuple qui s'était mis « en sa protection [2]. »

de l'année suivante, le prince d'Orange épousa dans cette ville Louise de Coligny, veuve du Sr de Teligny, qui avait été massacré, avec l'amiral, son beau-père, le jour de la Saint-Barthélemy. Frédéric Henri de Nassau naquit à Delft, le 29 janvier 1584.

[1] Ce banquet, auquel avaient aussi été invités les états généraux, est mentionné dans les résolutions manuscrites de cette assemblée. Voir *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. VI, p. 354.

[2] *Réponse apologétique.*

Mais lorsque Guillaume se plaisait à faire ressortir les nouvelles espérances qu'il fondait sur le duc d'Anjou, ce prince avait déjà disparu de la scène : il était mort à Château-Thierry, le 10 juin.

Le prince d'Orange eut avec Marnix et Martini une conférence non moins importante sur le danger qui menaçait Anvers. Au moment où ils se disposaient à prendre congé, le Taciturne les avertit confidentiellement des desseins de Farnèse contre le boulevard des Provinces-Unies. « Il veut, dit-il, mettre la hache à la racine de l'arbre. » Des instructions leur furent données en conséquence, et le prince ajouta que, avec la grâce de Dieu, il viendrait à leur aide avant deux mois. Martini ayant fait observer qu'une si prompte intervention de sa part n'était point nécessaire, Guillaume répliqua que, s'il ne venait point dans le délai qu'il indiquait, les Espagnols fermeraient l'Escaut de telle sorte qu'il serait difficile aux confédérés hollandais de secourir encore Anvers [1].

Marnix était impatient de se conformer aux sages et prévoyantes instructions que Guillaume lui avait données dans leur dernière entrevue. Dès le lendemain de son retour à Anvers, il réunit le grand conseil, et, en présence aussi des colonels et des capitaines de la bourgeoisie, il rendit compte du grave entretien qu'il avait eu avec le prince d'Orange. Selon la recommandation expresse de Guillaume, il proposa de construire immédiatement un fort à l'entrée de la digue de Cauwesteyn, c'est-à-dire à l'endroit où elle se joignait à la grande digue de l'Escaut, et d'inonder les polders en perçant le Blauwegarendyck. Par cette combinaison, on pourrait, en toute hypothèse, rester maître du fleuve et conserver les communications d'Anvers avec la Zélande. Quoique Marnix fût vivement appuyé par Henri

[1] Bor, XIXe liv., fol. 12-13.

Tserarts, Sr de Cauwesteyn, son projet rencontra la plus vive résistance. Les bouchers, qui avaient leurs parcs de ce côté-là, refusèrent le sacrifice que l'on demandait à leur patriotisme, et ils obligèrent même le Sr de Cauwesteyn de sortir de la ville. Cette misérable opposition consterna Marnix. « Les cheveux me dressèrent sur la tête, dit-il lui-même, quand je considérois les avantages que l'ennemi auroit sur nous s'il occupoit la digue [1]. » C'est ce qui ne tarda point d'arriver, et le Sr de Cauwesteyn, que son indignation avait rejeté dans le camp espagnol, rendit à Farnèse les plus grands services en cette circonstance [2].

Jamais il n'avait été plus désirable de pouvoir recourir à l'ascendant et à la froide énergie de Guillaume le Taciturne. Mais avant que les deux mois fixés par sa prévoyance fussent expirés, ce grand homme n'était plus. Le 10 juillet, l'immortel fondateur des Provinces-Unies tombait sous les balles de Balthasar Gérard, dans le Prinsen-Hof de Delft, où quelques semaines auparavant il célébrait le baptême de Frédéric Henri.

Le jour même où le prince d'Orange était assassiné à Delft, Farnèse commençait plus sérieusement l'investissement d'Anvers. Pour conserver leurs communications avec la Hollande et la Zélande, les Anversois avaient élevé le fort Lillo, à trois lieues au-dessous de leur ville, à la droite de l'Escaut, en descendant la rivière; en outre, ils avaient commencé sur la rive opposée la construction d'un autre fort que l'on appela Liefkenshoeck. Le 10 juillet, le marquis de Roubaix s'empara de celui-ci, tandis que le colonel Mondragon commençait le siége de Lillo, où Odet de Theligny, fils de Lanoue, tenait garnison avec quelques compagnies françaises et des hommes des confréries militaires d'An-

[1] *Brief récit de l'estat d'Anvers*, etc.

[2] Pour le récompenser, on le nomma marckgrave après la prise de la ville.

vers. Ceux-ci furent ensuite rejoints par le colonel Balfour, qui arriva de Zélande avec une partie de son régiment écossais. Mondragon dut abandonner son entreprise, après avoir perdu deux mille hommes en trois semaines. Mais ses efforts n'avaient pourtant pas été entièrement stériles. Il resta maître de la digue de Blauwegaren, que les bouchers consentaient enfin à laisser percer, lorsqu'il était trop tard.

Ce n'était point la seule conquête des Espagnols. Le 11 juillet, ils s'étaient emparés de Doel et, le 15, de Zwyndrecht; le 10 août, ils occupaient Oorderen et peu après le Boerenschans. En même temps, ils reprenaient plusieurs villes environnantes : le 17 juillet, Herenthals; le 17 août, Termonde, et, par l'occupation de celle-ci, ils interceptaient la communication d'Anvers avec Gand. Le 17 septembre, la capitale même de la Flandre capitula. Dix jours auparavant, les Espagnols, s'étant emparés de Vilvorde, coupèrent aussi la communication par eau de Bruxelles avec Anvers. En se rendant maître de quelques autres postes fortifiés qui se trouvaient autour de Bruxelles et de Malines, et en faisant battre continuellement l'estrade par sa cavalerie, Farnèse réussit à affamer ces deux villes pendant qu'il resserrait ses lignes autour d'Anvers.

L'insuccès de la tentative de Mondragon sur Lillo n'avait point découragé le prince de Parme. Pour suppléer à la possession de Lillo, il prend la résolution hardie de fermer le fleuve un peu plus haut, entre Calloo et Ordam, par un pont chargé d'artillerie et rattaché, sur l'une et l'autre rive, à un fort nouveau. Au mois d'octobre, il établit son quartier général à Beveren, afin de mieux surveiller les préparatifs de ce travail gigantesque.

Un grand abattement s'était manifesté dans toute la république, et principalement à Anvers, depuis l'assassinat de Guillaume le Taciturne, qui avait été comme le prélude de nouveaux revers.

« La ville, dit Marnix, se trouva en telle perplexité que les plus constans parloient d'apoinctement. » Il s'était même formé, parmi les bourgeois les plus riches et les plus notables, un parti qui travaillait ouvertement à faire la paix. Le 14 octobre, vingt de ces bourgeois, parmi lesquels l'échevin Jean de Pape, se rendirent chez le S[r] de Liesvelt, chancelier de Brabant, afin d'obtenir que, par son entremise, le magistrat entrât en négociation avec le prince de Parme [1]. Marnix avoue que si, à cette époque, il avait voulu céder à la tempête, même s'il avait voulu seulement dissimuler, sans autrement s'opposer aux desseins des partisans de la paix (*Peiswillers*), ceux-ci auraient atteint leur but, car ils avaient de nombreux adhérents. « Mais tant s'en « faut, ajoute-t-il, que, par pusillanimité, je me sois laissé « emporter ! Mesme, avec une résolution plus magnanime que « par aventure ne portoit la conjoncture du temps, j'ai rompu « leur coup, apaisé la tempête, et esteint le feu qui se couvoit « de discorde et division : si bien que également amis et enne- « mis m'ont attribué, après Dieu, la cause de ce que la ville « dès lors n'est tombée ès mains de celuy qui l'assiégeoit et « n'obmettoit aucun stratagème, ni au dedans, ni au dehors, « pour s'en rendre maistre [2]. »

A la vérité, les calvinistes et les patriotes ardents secondèrent énergiquement leur bourgmestre. A la nouvelle de la démarche qui avait été faite par les partisans de la paix auprès du chancelier de Brabant, un grand tumulte s'éleva dans la ville. On battit le tambour et on tendit les chaînes des rues. Il fallut, pour apaiser le peuple, arrêter les notables qui s'étaient rendus chez le chancelier. Sur le réquisitoire de l'écoutète, Philippe de Schoonhoven, ils furent ensuite condamnés à de fortes amendes,

[1] De Meteren, fol. 243 v°. — *Geschiedenis van Antwerpen*, t. V, p. 215.
[2] *Brief récit*, etc.

et l'échevin de Pape, privé de son emploi. En outre, Marnix et le collége échevinal firent publier, le 25 octobre, une ordonnance qui interdisait de recommander la paix avec le roi d'Espagne, sous peine de mort et de confiscation des biens. En même temps, il était enjoint à tout bourgeois de jurer « qu'il défendrait et maintiendrait la cause commune, sans rechercher aucune paix particulière [1]. »

Marnix refusa cependant de s'emparer de la dictature qui lui était offerte par la commune. Il redoutait, s'il acceptait le *souverain commandement,* d'assurer la prépondérance du parti qu'il avait autrefois combattu dans la capitale de la Flandre [2].

De son côté, Farnèse essaya de profiter des tristes impressions produites coup sur coup par la mort du prince d'Orange, la perte de Liefkenshoeck et la hardiesse de ceux qui avaient demandé ouvertement la réconciliation avec le Roi catholique.

Le 13 novembre, pendant qu'il activait les travaux du pont, entre Calloo et Ordam, il adressa, du premier de ces villages, où il était alors établi, une exhortation au magistrat, aux doyens des confréries militaires et au grand conseil d'Anvers, afin de les engager à se soumettre à leur prince légitime.

Après avoir déploré la longue durée de cette guerre intestine

[1] De Meteren, fol. 243 v°. — *Geschiedenis van Antwerpen,* t. V, p. 215.

[2] « Je sçay bien, dit Marnix, que par diverses fois plusieurs me sont venus offrir, au nom de la commune, le souverain commandement avec seulement deux ou trois consaulx. Mais je ne me suis oncques sceu persuader que cela eust pu se faire, puisque je veoye tous les effects au contraire. Et que ceux qui plus se plaignoyent de la pluralité des commandeurs, et plus crioyent contre la conduite des affaires, estoient ceux qui plus aspiroient et s'ingéroient à la maniance d'icelles; joinct qu'ils n'avoient légitime auctorité d'y introduire le changement qu'ils prétendoient : ne taschants à rien qu'à destituer ou changer le conseil des députez, et singulièrement les nobles et plus prudents et modérez, *afin d'y ingérer par aventure ou eux-mêmes ou autres passionnez...* »

et les maux que le pays en avait soufferts, il en rejetait la faute sur ceux qui, en fomentant de funestes divisions, n'avaient eu d'autre but que d'avancer leurs desseins particuliers. Le prince d'Orange, lorsqu'il vivait, n'avait jamais cherché, disait-il, que la confusion de toutes choses, sans se soucier de secourir aucune des villes qui étaient assiégées par l'armée royale. On pouvait en dire autant des Français qui, en reconnaissance de tout l'honneur qu'on leur avait fait, avaient failli mettre Anvers à sac. La situation toujours plus précaire des insurgés, depuis cette époque, montrait évidemment que Dieu ne favorisait point leur cause. C'est pourquoi Farnèse les adjurait d'avoir pitié d'eux et de leur patrie, dont les maux le touchaient profondément, car il n'oubliait point son origine ni les faveurs que, pendant sa jeunesse, il avait reçues dans ces provinces. Il leur mettait sous les yeux l'exemple des Gantois qui, pour s'être opiniâtrés trop longtemps, avaient vu amoindrir, à leur détriment, les conditions de leur réconciliation, quoique les avantages concédés fussent encore plus grands qu'ils n'espéraient. Si, de leur côté, les Anversois prétendaient s'obstiner dans leur résistance, le prince protestait devant Dieu et devant le monde qu'il ne faudrait pas lui imputer le sang innocent qui serait versé et les autres malheurs qui surviendraient en combattant.

Le magistrat d'Anvers répondit, le 23 novembre, en son nom et en celui des doyens et du grand conseil. Ce manifeste était une éloquente justification des adversaires de l'Espagne, depuis l'origine des Troubles. On peut supposer avec raison qu'elle avait été dictée ou écrite par Marnix lui-même, car elle attestait une connaissance parfaite de tous les événements qui s'étaient succédé depuis 1565, ainsi qu'un attachement inébranlable à la foi protestante. On y lisait que le prince de Parme n'était point suffisamment informé de l'origine de cette guerre. En effet, le monde savait que les Anversois et les autres fédérés y avaient

été entraînés, à leur grand regret, par les menées de ceux qui s'étaient proposé d'établir dans les Pays-Bas une *domination plus que royale,* et qui, sous ombre de religion, avaient condamné, dépouillé, exécuté un si grand nombre de gens de bien et d'innocents, « lesquels, sans avoir été ouys en justice et légi- « time deffense, avoient esté condamnés sans leur imposer » aultre crime que de s'assembler pour prier et invoquer Dieu « seul, par le seul intercesseur Jésus-Christ. » Cette guerre était due à la sanglante tyrannie du duc d'Albe et aux excès commis par les Espagnols. Quant à leurs adversaires, ils n'avaient jamais pris les armes de gaieté de cœur, ni même par aucune induction ou persuasion « de feu Mgr le prince d'Orange de haulte mémoire, » lequel n'était venu à Anvers que pour obéir aux instances des états (tant des prélats que des nobles et des villes), et ne s'y était arrogé d'autre autorité que celle qui lui avait été imposée « par grande importunité. » Au reste, il n'y avait, dans ce manifeste, aucune aigreur contre Farnèse lui-même. On ne lui reprochait pas l'effusion de tant de sang innocent, l'origine de la guerre procédant d'autre part. Mais ce n'était pas sur les Anversois qu'il fallait rejeter cette grave responsabilité, car leur résistance était purement défensive; et ils ne prétendaient rien que de conserver leur vie et celle de leurs femmes et enfants, et de pouvoir, en liberté de conscience, invoquer le nom de Dieu. On ne mettait même pas en doute la générosité de Farnèse; mais on savait, par une infinité de témoignages et par ses propres déclarations, qu'il n'avait le pouvoir de rien concéder sur ce point de la liberté de conscience qui était toutefois « l'unique fondement et le principal pivot sur « lequel se tournoit le fait de la paix ou de la guerre. » Le Roi lui-même, assujetti à l'Inquisition d'Espagne et aux commandements du souverain pontife, n'avait, disait-on, ni le pouvoir ni la liberté d'accorder à ses sujets chrétiens ce que le Pape et

plusieurs princes d'Italie accordaient aux juifs et aux Turcs. Ainsi les mêmes causes qui avaient mis les armes dans les mains des Anversois, les obligeaient encore à continuer la guerre afin de se garantir « d'une oppression si inique. » Au surplus, les assiégés annonçaient qu'ils ne pouvaient traiter sans l'aveu du roi de France, qui venait d'être unanimement supplié par les Provinces-Unies de les prendre sous sa protection comme il ferait de ses propres sujets, ni sans le consentement des autres membres de la généralité, attendu qu'ils s'étaient engagés par serment solennel à n'intervenir dans aucune négociation ni à souscrire à aucun traité de paix sans l'approbation des autres provinces alliées.

Farnèse répliqua le 10 décembre. Il commençait par dire qu'il ne voulait pas être le censeur de ceux qui l'avaient précédé dans les Pays-Bas. Mais il conjurait chacun de ses adversaires de se dépouiller de toutes passions et d'interroger sa propre conscience : il n'y en a pas un, disait-il, qui ne « pleure larmes de sang » s'il veut se rappeler les « indignités et atrocités » qui ont été commises contre l'autorité du Roi, leur souverain légitime et naturel seigneur. « Et cependant, ajoutait Farnèse, la « bonté et clémence de ce prince est si grande qu'il vous offre, « et nous en son nom, comme son très-humble ministre, oubli « des choses passées, ce qui est un bénéfice si signalé que, dans « les histoires, vous en trouverez peu de semblables. » Il déclarait ensuite qu'il n'avait jamais refusé d'ouïr la *généralité,* et que son vœu le plus ardent serait de mettre fin tout à coup à cette funeste guerre ; mais il savait par expérience le peu de fruit qu'on avait recueilli de ces communications générales, et il avait donc préféré le mode qu'il suivait. Quant à la protection qu'ils attendaient du roi de France, Farnèse les avertissait qu'ils allaient au-devant d'une déception. Ils ne devaient pas oublier qu'il existait une étroite amitié entre le Roi très-chretien et le Roi catholique ; et, d'ailleurs, ce dernier était de

si grande puissance qu'il avait mille moyens de rompre les desseins de ceux qui voudraient lui être ennemis et le priver des États qu'il tenait de ses ancêtres. « Nous ne voulons, poursui-« vait-il, disputer ni respondre au point de la religion que vous « dites estre l'unique fondement de cette guerre; mais pour le « peu que nous pouvons avoir simplement appris du vrai es-« tre d'un chrestien, nous nous asseurons que de la parole du « même J.-C., que vous nommez seul intercesseur, vous ne « trouverez qu'avec bonne conscience vous puissiez, pour le « faict de la religion, prendre les armes contre votre légitime « Roi. » Enfin il les adjurait de nouveau de se joindre à lui « pour esteindre la flamme qui brûloit les entrailles du pauvre « peuple. » Il les exhortait surtout à ne point attendre les résolutions de la généralité, mais à assurer leurs affaires par un traité particulier, afin d'éviter ainsi les maux dont ils étaient menacés et dont il rejetait encore une fois la responsabilité sur leur obstination [1].

Marnix communiqua cette correspondance, non-seulement aux autorités des Provinces-Unies, mais, en outre, à ses amis et à ceux de ses coreligionnaires dont l'approbation lui était précieuse. Mornay, qui avait reçu la première exhortation du prince de Parme et la réponse des assiégés, loua tout à la fois l'énergie et la modération du bourgmestre; en même temps il l'exhortait à placer sa confiance en Dieu qui ne l'abandonnerait point, alors même que les hommes le délaisseraient [2].

[1] Les communications échangées entre le prince de Parme et les Anversois jettent un grand jour sur les sentiments qui prédominaient dans l'un et l'autre camp. Des copies authentiques de ces pièces intéressantes se trouvent aux Archives du royaume. (*Collection de documents historiques*, t. XIV.)

[2] La lettre de Mornay était conçue en ces termes : « M. du Plessis à « M. de Ste-Aldegonde, d'Angerville, en Beausse, ce 23 décembre 1584. —

Ainsi parlaient les graves et pieux calvinistes de cette époque. Tout, pour eux, était subordonné à la liberté de prier Dieu selon leurs convictions. De même que la majorité du parti protestant dans les Pays-Bas n'aurait pas hésité à déposer les armes et à se soumettre à l'Espagne, si Philippe II avait voulu accorder la liberté religieuse, de même ce parti s'était enfin décidé, comme on l'a vu dans la réponse de ceux d'Anvers, à sacrifier, pour la même cause, l'indépendance de la patrie, en se plaçant sous la suzeraineté française.

C'était Marnix qui avait été sinon le promoteur, du moins le principal apologiste de cette résolution. Depuis l'assassinat de Guillaume le Taciturne, il désespérait de l'avenir des Provinces-Unies. Il était convaincu que la république tomberait avec le chef qui, seul, avait pu la diriger au milieu de continuelles tempêtes. La défection des grands, l'abattement des classes moyennes, les divisions et l'anarchie qui régnaient presque partout, enfin les progrès croissants des Espagnols, lui donnaient la conviction que les débris même de l'ancienne confédération disparaîtraient bientôt aussi dans le naufrage qui avait englouti déjà tant d'espérances. C'est pourquoi il voulait, pour sauver du moins la liberté de conscience, se jeter dans les bras d'une puissance capable de lutter victorieusement contre Philippe II.

« J'ai reçu les vostres du 29 novembre, ensemble celles du prince de Parme « à MM. d'Anvers et les vostres responsives aux siennes. Je loue fort « vostre résolution et discrétion tout ensemble, et estime que n'y pouv z « mieux procéder. Au reste, quand tous les hommes vous faudront, et « peut-estre à eux-mesmes, Dieu vit, qui ne peut défaillir ni à nous ni à « sa gloire. En ces vagues, je prise vostre constance et n'en puis que bien « espérer ; je regrette seulement de ne la voir suffisamment secondée. « Mais, quand nous secondons Dieu, nous avons moins affaire de seconds. « La patience endure beaucoup, mais surmonte tout. Et Dieu la vous doint, « à qui je sçai que la demandez... » (*Mémoires de Mornay*, t. Ier, p. 398.)

Abusé par la conduite plus impartiale que Henri III suivait alors à l'égard de ses sujets protestants, il préconisa, quelque mépris qu'il eût au fond pour les Valois, la réunion intégrale des Pays-Bas à la France. Tel était le conseil qu'il développa dans un mémoire adressé aux états généraux après la mort du prince d'Orange.

La perte de ce grand homme, dont il avait été le confident et l'ami, l'avait comme foudroyé. « Le peuple et tout le pays en « général, destitué d'un tel appui et gouverneur, pouvait être « proprement comparé, disait-il, à un navire qui se retrouve en « une grande tempête destitué de gouverneur et de pilote. » En un si grand péril, il ne voyait de salut que dans la protection du roi de France. Il fallait le solliciter de prendre la défense des Pays-Bas contre l'Espagnol, et, pour l'entraîner, lui faire des conditions et des offres telles qu'il n'hésitât point un moment. Il importait, en conséquence, d'annuler les clauses restrictives insérées dans le traité qui avait été conclu à Bordeaux avec le duc d'Anjou. Au lieu d'exclure le roi de France, comme on l'avait fait alors, de l'héritage des Pays-Bas, il convenait de les lui offrir en totalité. Il ne fallait même plus excepter la Hollande et la Zélande, qui naguère avaient été réservées pour le prince d'Orange afin d'obéir au vœu des populations et de « servir de bride » au souverain qui allait régner dans les autres provinces, même au besoin de « retraite » pour les populations, si on eût voulu attaquer leurs libertés. Mais la mort du duc d'Anjou et celle du prince d'Orange avaient changé toute la situation. Elle était désespérée. Il n'existait plus que des tronçons de la Belgique fédérale ; on pouvait même dire qu'elle était presque réduite à la seule ville d'Anvers. Or, la Hollande et la Zélande, ne pouvant résister seules, devaient suivre le sort commun. D'ailleurs, il était de l'intérêt politique et commercial des diverses provinces de confondre leurs destinées.

Toutefois, il ne fallait pas être ingrat envers la mémoire du prince qui avait fait tant de sacrifices aux Pays-Bas. On solliciterait Henri III d'accorder aux enfants mâles de Guillaume d'Orange quelque duché, comté ou seigneurie dans son royaume, comme dédommagement de l'abandon qu'ils feraient de toutes prétentions sur la Hollande et la Zélande.

Non-seulement les provinces étaient intéressées, selon Marnix, à traiter toutes ensemble, mais la nécessité les y incitait, et le danger, en ne le faisant point, les y contraignait. Il prétendait même que le prince d'Orange, s'il vivait encore, leur donnerait le même conseil dans les conjonctures présentes. « Que tous « ceux donc, poursuivait-il, à qui le bien du pays est en « recommandation et qui désirent que nous sortions à jamais de « ces misères et ne retombions en la tyrannie du roy d'Espaigne « aient pour agréable et avancent *l'offre entière et réelle* de ces « provinces au roy de France. Tous les hommes de bien, en « général, jugeront que c'est le seul moyen de maintenir, avec « nostre liberté, la religion et la grandeur de la maison de S. E. « (le feu prince d'Orange). Si donc nous désirons par effect que « le Roy se déclare pour nostre délivrance, et qu'en ceste nostre « nécessité, qui est extrême, il avance pour nostre secours une « armée telle qu'il convient, il fault aller rondement et franche« ment en besogne, et nous jeter entièrement entre ses bras, « lui faire offre entière de nous et de toute nostre puissance, « sans aulcune réserve *hors celle qui concerne l'asseurance de « nostre liberté, l'entretien de nos priviléges et religion réformée*[1]. »

Tel était le cri de désespoir du patriote qui, douze années

[1] *Mémoire pour faire voir qu'il convient d'offrir au roy de France toutes les provinces en général, sans en excepter la Hollande et la Zélande.* Auteur : Marnix de Sainte-Aldegonde. (MSS. de la Bibl. de Bourgogne, nº 17379) — Ce mémoire est divisé en 77 articles.

auparavant, avait, comme l'organe du prince d'Orange, prononcé des paroles si mâles à l'assemblée de Dordrecht. Maintenant, l'âme abattue, il cédait au torrent qui emportait les espérances des Belges. Lui aussi proférait ces paroles fatales : « Périsse la patrie, pourvu que la liberté de nos consciences soit sauve ! »

Les états généraux, au surplus, n'avaient pas montré plus de fermeté. Lorsque, au mois de mars précédent, on les avait vus tendre de nouveau les bras au duc d'Anjou, on ne pouvait douter qu'ils fussent disposés déjà à sacrifier leur indépendance. En effet, pour obtenir l'appui efficace et permanent de Henri III, ils auraient volontiers stipulé la réunion des Pays-Bas à la couronne de France, dans le cas où le duc d'Anjou mourrait sans laisser de postérité [1].

Les états généraux, réunis à Delft après l'assassinat de Guillaume le Taciturne, se composaient encore des députés du Brabant, de la Gueldre, de la Hollande, de la Zélande, de la Frise, d'Utrecht et d'Overyssel, avec quelques représentants de la Flandre. Roche de Sorbies, Sr d'Espruneaulx, l'envoyé de Henri III, s'efforça de déterminer une résolution favorable à l'ambition française, tandis que Davidson, ambassadeur d'Angleterre, examinait l'état des choses, prêt à offrir au besoin la protection de la reine Élisabeth. Henri III avait été souvent pressé de

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VIII, p. 377. — Au reste, depuis longtemps les chefs de la révolution étaient éclairés sur les vues de Henri III à l'égard des Pays-Bas. Le Sr de Lumbres, agent du prince d'Orange, lui mandait de Paris, 7 octobre 1577 : « Que ceux du Pays-Bas « se trompent s'ils croient obtenir du Roy (Henri III), sans autre forme « d'obligation, *d'estre receus en la protection de S. M.* » Ils pouvaient être assurés, au contraire, que « s'ils ne changent de stille » et ne prennent la résolution « *de se submettre à ceste couronne* (réservant leurs privilèges) » qu'ils « ne feront que perdre temps de s'attendre à rien de certain... » (*Ibid.*, t. VI, p. 188.)

saisir toutes les occasions de s'approprier les Pays-Bas. Au mois d'avril 1584, Mornay lui soumettait un mémoire confidentiel « sur les moyens de diminuer l'Espagnol. » Il s'agissait de s'emparer des Pays-Bas « sans guerre ouverte, » c'est-à-dire en profitant des discordes de ces provinces et au moyen d'une ligue avec l'Angleterre, le Danemark, les princes d'Allemagne, etc. [1]. D'Espruneaulx voulait arriver aux mêmes fins par une offre directe des états généraux. Par son intervention habile le but suprême de la politique des Valois fut alors bien près d'être atteint [2]. Les états généraux résolurent, en effet, de se jeter dans les bras du roi de France, et de l'accepter pour souverain de tout le pays comme l'avait été Charles-Quint, à la condition toutefois de conserver les droits et priviléges des provinces ainsi que la liberté des consciences. Mais cette résolution désespérée ne fut pas adoptée à l'unanimité ; des personnages considérables, notamment Paul Buys, avocat de Hollande, s'y opposèrent et la combattirent comme une faute irréparable. D'autres, parmi lesquels on distinguait les plus proches parents et les anciens confidents du Taciturne, ne voyaient point de milieu entre la soumission à l'Espagne et la réunion à la France. Guillaume

[1] Voir *Lettres et Mémoires* de Duplessis-Mornay.

[2] Le 25 août 1584, le Sr d'Espruneaulx écrivait de Delft à Henri III : « ... Il se présentoit un danger que les pays estant pressés n'eussent perdu « le cœur, et par crainte, avant que être du tout à l'extrême, se donner « à l'Espagnol. Depuis qu'ils ont ouï des nouvelles de V. M., ils ont changé « d'avis, car aucuns sont résolus à vous rendre obéissance ; autres envoient « à leurs provinces pour sur ce fait tirer une prompte résolution. » L'ambassadeur leur avait d'ailleurs donné le conseil, s'ils s'adressaient à Henri III, « d'y aller comme ils doivent à un grand Roy, » sans plus songer, comme en 1580, lors du traité avec Anjou, à limiter le pouvoir du souverain par des articles restrictifs, ni surtout sans vouloir former de la Hollande et de la Zélande un Etat séparé. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 2e série, t. Ier, pp. 1-3.)

Louis de Nassau, stathouder de Frise, Louise de Coligny, veuve du Taciturne, Villiers aussi, se montraient, comme Marnix, partisans de la réunion; même, un peu plus tard, on mandait à la cour de Henri III que le jeune Maurice, sur qui reposait l'avenir des Provinces-Unies, avait également « l'âme toute française [1]. »

Le 3 janvier 1585, les députés délégués par les états généraux, pour déférer la souveraineté des Provinces-Unies à la couronne de France, s'embarquèrent à la Brielle. Le 13 février, Henri III les reçut à Paris et leur fit une réponse favorable, mais sans prendre néanmoins une décision formelle sur leur offre. Craignant de nouveau que les Pays-Bas ne leur échappassent, après tant de sacrifices pour les reconquérir, les Espagnols travaillèrent et réussirent à renverser le nouvel obstacle qui s'élevait devant eux. Pendant que Farnèse poursuivait l'investissement d'Anvers, Philippe II suscitait contre Henri III les Guise et la Ligue, dont l'alliance indissoluble ne tarda point à être déclarée. Cette formidable coalition, qui menaçait son trône même, épouvanta Henri III et l'obligea de renoncer à ses ambitieux desseins sur les Pays-Bas. Le 8 mars, ayant reçu de nouveau leurs ambassadeurs, il exprima ses regrets de ne pouvoir accepter l'offre qui lui avait été faite. Il les conjura, cependant, de ne jamais se rendre aux Espagnols, et les engagea à chercher plutôt un appui du côté de l'Angleterre, promettant de les recommander à la reine Élisabeth [2].

Telle fut l'issue de cette malheureuse négociation. Le principe sacré de l'indépendance de la patrie n'avait encore jeté que de faibles racines parmi ces populations qui s'étaient soulevées au nom de la liberté de conscience. C'est ce qui explique, sans la

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 2e série, t. Ier, pp. 2 à 15.
[2] De Meteren, fol. 244 et suiv.

justifier, la détermination des représentants des Provinces-Unies. Ils s'étaient persuadé que, livrés à eux-mêmes, ils ne pourraient lutter plus longtemps contre la puissance espagnole : mais, avant de succomber, ils voulaient essayer encore de sauver la liberté religieuse. Ce n'est point, on peut le croire, à Henri III que s'adressait réellement leur offre. Déjà on considérait ce misérable prince comme le dernier rejeton des Valois, et on voyait, dans un avenir plus ou moins prochain, le roi de Navarre montant sur le trône de France et consacrant légalement les droits du protestantisme.

Tandis que se poursuivaient ces négociations stériles avec Henri III, Farnèse achevait le grand ouvrage qui devait déterminer la soumission d'Anvers. Pour amener dans son camp le bois dont il avait besoin, il avait employé une partie de son armée à construire le *canal de Parme,* qui avait quatre lieues de longueur, depuis Stekene jusqu'à Calloo. Après des efforts persévérants et prodigieux, l'Escaut fut barré dans les derniers jours de février 1585. Des deux côtés, entre Ordam (Brabant) et Calloo (Flandre), des pieux avaient été plantés sur les bords du fleuve, où la profondeur était moindre, tandis que le milieu, où elle était la plus grande, était fermé par des barques que des chaînes rattachaient les unes aux autres. Ce pont, armé de canons et couvert de quinze cents soldats, était en outre protégé, du côté de Calloo, par le fort Sainte-Marie, et, du côté d'Ordam, par le fort Saint-Philippe. Un troisième fort, élevé au-dessous de Lillo, était destiné à garantir la digue de Cauwesteyn. Enfin, trente redoutes disséminées dans des positions avantageuses, présentaient ensemble quatre-vingts pièces d'artillerie, prêtes à foudroyer les vaisseaux qui tenteraient de se frayer un passage jusqu'au pont [1].

[1] *Voir* les plans du siége d'Anvers et la représentation du pont établi

Marnix avait suivi avec anxiété les immenses travaux de Farnèse et n'avait cessé d'avertir les Hollandais et les Zélandais des dangers qui menaçaient Anvers. Dès le mois de septembre précédent, Odet de Theligny, fils de La Noue, fut envoyé vers les confédérés pour les presser de favoriser une entreprise que le bourgmestre méditait ou sur la digue de Calloo ou sur celle de Cauwesteyn. Theligny n'ayant rapporté que de vagues promesses, Marnix fit partir immédiatement pour la Zélande le colonel Balfour, avec le Sr de Mansard, et il les munit même d'une carte faite expressément pour faciliter l'expédition. Il donna aussi une ample instruction sur le même sujet au Sr Caluard, greffier du conseil d'État, qui retournait en Hollande. Enfin, à plusieurs reprises, il chargea d'autres agents de se rendre vers les confédérés pour indiquer les moyens qu'ils avaient de nuire à l'ennemi, de s'emparer de ses forts et même de son *estacade* (pont). Mais les confédérés ajournaient tout de mois en mois et disaient qu'il fallait attendre les auxiliaires français. Cette déplorable inertie augmentait l'impatience et les anxiétés de Marnix ; il envoya une seconde fois Theligny en Zélande, vers la fin de 1584. Il le chargea de dire aux confédérés que, s'ils ne pouvaient employer, pour secourir Anvers, leurs chefs et leurs forces, ils missent du moins à la disposition du fils de La Noue un certain nombre de soldats, afin d'assaillir, du côté de Lillo, le fort de jonction des deux digues. Il les requérait aussi d'envoyer en même temps quelques vaisseaux pour tenir en respect le fort d'Ordam, qui n'était encore qu'une petite tranchée. Les Anversois, de leur côté, seconderaient cette attaque de toutes leurs forces. Mais Theligny, en se rendant en Zélande, tomba malheureusement au pouvoir des Espagnols. D'autres

par Farnèse, etc., dans le MSS. de la Bibl. de Bourgogne (*Chronyck van Antwerpen*), n° 7563-7567.

agents le suppléèrent, et ils étaient chargés par Marnix d'obtenir des confédérés qu'ils permissent à ceux d'Anvers d'attaquer seuls les forts dont la construction et l'armement faisaient chaque jour de nouveaux progrès. Mais toujours les confédérés recommandaient d'attendre. L'hiver se passa ; Farnèse acheva ses forts et ferma enfin la rivière sans que, du côté de la Hollande, on eût envoyé « une nacelle pour reconnaître ce qu'il faisait ou s'il y avait moyen de l'empêcher [1]. »

Tant que les vaisseaux de la Zélande avaient pu franchir l'Escaut et ravitailler Anvers, cette grande ville était imprenable. Le vulgaire raillait les efforts du prince de Parme et jugeait son entreprise insensée, car, le 24 décembre, une flottille de cent bateaux zélandais, chargés de grains, était encore arrivée heureusement à Anvers [2]. Mais les moqueries se changèrent en appréhensions lorsqu'on vit que le passage se rétrécissait peu à peu et enfin que Farnèse, par sa persévérance, allait devenir maître du cours du fleuve.

Marnix ne put sonder, sans des tressaillements, le sombre avenir qu'il prévoyait. Sa responsabilité devenait effrayante. Il n'avait pas seulement à défendre le principal boulevard des Provinces-Unies ; sur lui reposait aussi le salut d'une population bien autrement considérable que celle de Leyde, pendant le siége immortel soutenu par cette ville. Il ne s'agissait pas ici de pourvoir à la subsistance de quatorze mille habitants; Anvers contenait alors quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix mille âmes [3]. Or, comment faire durer la résistance, si cette immense popu-

[1] *Brief récit,* etc.

[2] De Meteren, fol. 243.

[3] Marnix dit qu'on attribuait à Anvers, pendant le siége, une population de quatre-vingt mille âmes ; mais il ajoute « qu'il y avoit beaucoup davantage. » De Meteren indique quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix mille habitants.

lation était réduite à l'extrémité? Et quelles calamités effroyables fondraient sur la ville, si jamais elle était prise de vive force ou obligée de se rendre à merci? Quel Anversois pouvait se souvenir, sans frissonner encore, de la *furie espagnole* de 1576 et des scènes horribles dont la cité avait été le théâtre à cette date sinistre? Qui avait oublié les massacres de Naerden et de Harlem, sous le duc d'Albe? Qui ne se rappelait aussi que, en 1579, malgré la générosité de Farnèse, ses soldats, exaspérés par la longue résistance de Maestricht, avaient obligé leur général à livrer cette malheureuse ville à leur rage? Qui ne savait que le sac avait duré quatre jours, et que, en vingt-quatre heures, quatre mille habitants et soldats patriotes avaient péri, les uns tués par l'épée, les autres précipités dans la Meuse [1]?

Malgré l'inaction des confédérés, Marnix redoublait d'activité et s'efforçait de justifier les vaillantes paroles que lui adressait Mornay. « Aux fortes espaules les bonnes charges (ainsi s'exprimait le conseiller du roi de Navarre). Dieu qui les mesure ne les chargera point outre vos forces, j'entends vos forces aidées des siennes [2]. » Le bourgmestre d'Anvers dirigea lui-même plusieurs expéditions afin d'entraver les progrès de l'ennemi. Mais ces efforts, pour réussir, auraient dû être appuyés de l'autre côté. Le pont entre Calloo et Ordam était achevé lorsque les Zélandais ordonnèrent enfin à Treslong, leur amiral, d'aller l'assaillir. Il commença par réclamer un nombre déterminé de vaisseaux, et, lorsqu'on eut satisfait à sa demande, il éluda l'injonction des états et tint même des propos d'où l'on pouvait inférer qu'il n'avait aucune envie d'obéir. Le peuple l'accusa de nonchalance, d'impéritie et presque de trahison, pour avoir laissé

[1] STRADA, D. II, liv. III.

[2] M. du Plessis à M. de Sainte-Aldegonde, 20 janvier 1585 (*Mémoires de Mornay*, t. Ier, p. 404.)

le temps au prince de Parme d'achever le pont qui fermait l'Escaut. Cédant à cette émotion populaire, le conseil d'État finit par le révoquer de ses fonctions et le fit même arrêter [1].

Il fut remplacé par Justin de Nassau, fils naturel de Guillaume le Taciturne. Le nouveau chef de la flotte se concerta avec le comte de Hohenlo, général des forces de terre, pour faire une tentative sérieuse en faveur d'Anvers. Ils voulaient ainsi réparer la faute commise par les Provinces-Unies, qui avaient permis au prince de Parme de fermer l'Escaut, au lieu d'employer contre lui toutes les forces disponibles de la république. Mais les états avaient préféré se servir de leurs gens de guerre pour recouvrer Zutphen. Marnix s'indignait à ce sujet. « Il est difficile de persuader à plusieurs, disait-il dans sa justification, « qu'une ville de Zutphen importoit plus à la commune conservation des provinces confédérées que les villes d'Ypres, de « Bruges, de Gand et de Termonde, la perte desquelles a tiré « avecq soy celle de Vilvorde, de Bruxelles, de Malines et finalement de ceste ville d'Anvers. » Déjà, en effet, la perte de Bruxelles avait suivi la soumission des principales cités de la Flandre. Olivier van den Tympel, qui défendait la capitale du Brabant, avait été obligé de capituler, le 13 mars 1585. C'était donc bien tard pour arrêter Farnèse. A l'exception de Malines, qui résistait encore, mais qui ne devait pas tarder à succomber aussi, le prince était maître des principales villes qui entouraient Anvers, et maître aussi de l'Escaut par un ouvrage gigantesque et formidable qu'on lui avait laissé le temps d'achever.

Trois tentatives cependant furent faites pour rouvrir les communications d'Anvers avec la Zélande.

[1] *Voir* Bor, 3e part., XXe liv., pp. 12 et suiv. — La détention et le procès de l'amiral se prolongèrent jusqu'en 1591, par suite de l'animosité du bailli de Middelbourg.

Les Anversois avaient dirigé contre le pont de Farnèse des machines infernales, ou, selon l'expression alors usitée, des « navires de feu, » construits par Frederico Gianibelli, de Mantoue, ingénieur célèbre. Un de ces redoutables brûlots, après être parvenu, le 4 avril, jusqu'au bout de l'*estacade,* sauta avec un bruit effroyable, et couvrit de morts et de mourants le pont qu'il s'agissait de détruire. Cinq cents hommes de l'armée espagnole avaient péri, et parmi eux se trouvait un des plus célèbres chefs des Malcontents, le marquis de Roubaix. Mais lorsque le bruit et l'épouvante eurent cessé, on vit que le dommage fait au pont n'était pas considérable, et qu'il pouvait être bientôt réparé [1]. Les Espagnols s'attendaient à voir arriver, au retour de la marée, la flotte hollandaise et zélandaise, qui stationnait à Lillo. C'était l'espoir de Marnix; il se proposait de se jeter lui-même, dès l'aube du jour, sur l'*estacade,* « s'il avait vu

[1] Il résulte de la justification de Marnix qu'il n'était nullement partisan des machines infernales de l'ingénieur de Mantoue, et qu'il s'opposa même de toutes ses forces à la construction de l'énorme brûlot qui fut appelé pompeusement la *Fin de la guerre.* « Mesmes quand on l'essaya, dit-il, « pour voir si elle seroit à preuve de canon, je ne voulus oncques l'aller « voir, pour monstrer que je ne l'approuvois pas : toutesfois aucuns « criards, lesquels promettoient de la faire à leurs despens (à quoy ils ont « fort mal satisfait), eurent plus de crédit que nous, nonobstant que ce « furent gens sans aucune expérience ou savoir, et jouèrent si bien leur « rôle qu'ils amenèrent aucuns des principaux du magistrat de leur « costé... »

On peut lire, en effet, dans l'histoire de Bentivoglio (liv. XIII), l'insuccès des deux tentatives faites au moyen de la *Fin de la guerre.* Dirigée la première fois contre une des redoutes du côté du Brabant, elle fut tellement fracassée par l'artillerie de ce fort qu'on eut bien de la peine à la réparer et à la mettre en état d'être employée de nouveau. Lorsqu'on projeta ensuite l'attaque définitive de la digue de Cauwesteyn, on voulut de nouveau se servir de la *Fin de la guerre;* mais on trouva que cette lourde masse était engravée et devenue sans aucune utilité.

hausser une seule voile. » Mais la flotte ne bougea point. Justin de Nassau et Hohenlo avaient toutefois repris le fort de Liefkenshoeck, et ils occupèrent, en outre, le fort Saint-Antoine et quelques autres positions. Malheureusement ils négligèrent, malgré les pressantes recommandations de Marnix, de s'établir au *trou* de Calloo, d'où ils auraient pu foudroyer l'*estacade* à coups de canon et la mettre en pièces.

La seconde tentative n'eut point un meilleur succès. Il avait été convenu, entre Marnix et Hohenlo, que les Anversois et les Zélandais entreprendraient de concert de forcer la digue de Cauwesteyn et de l'entr'ouvrir, pour frayer ainsi, par le pays submergé, un nouveau passage aux bateaux chargés de vivres. Le 7 mai, les Zélandais, trompés par des signaux faits mal à propos, commencèrent l'attaque, occupèrent la digue et s'y tinrent même quelques heures avec la plus grande bravoure; mais ils n'eurent pas le temps de la percer, et l'artillerie espagnole les obligea enfin de se rembarquer. Marnix ne put seconder Hohenlo. Il avait prescrit de répéter, du haut de la tour de Notre-Dame, les signaux qu'il ferait lui-même au fort de Toulouse. Ses instructions furent méconnues. Les feux de la tour brillèrent avant que le bourgmestre eût donné aucun ordre, et causèrent l'erreur des Zélandais.

Farnèse, comprenant l'importance de la digue de Cauwesteyn, la fortifia encore davantage. Cependant une nouvelle expédition fut concertée entre Hohenlo et Marnix, quoique celui-ci la jugeât difficile et qu'il eût préféré d'attaquer le pont ou de s'établir au *trou* de Calloo. Il se rendit néanmoins au désir exprimé par les confédérés, dissimula même les difficultés qu'il prévoyait, anima les soldats et les matelots d'Anvers, et prépara tout pour assurer la victoire. L'expédition, mieux combinée que la précédente, eut lieu le 26 mai. Les Zélandais et les Anversois abordèrent presque en même temps sur la digue, et s'y maintinrent par des prodiges

de courage, en combattant corps à corps. Marnix leur donnait l'exemple. « Si, pour ma personne, je m'y suis porté en gentilhomme de bien et d'honneur, je m'en rapporte, disait-il plus tard, et à mes amis et à mes ennemis [1]. »

On reprocha, toutefois, à l'intrépide bourgmestre d'avoir compromis le sort de la journée en quittant le champ de bataille, et en s'embarquant pour Anvers avec Hohenlo. Il répliqua qu'il serait surabondamment justifié s'il alléguait simplement que le magistrat lui avait défendu, tant de bouche que par lettre, de se hasarder sur la digue. Mais il ne voulait point se prévaloir de cette défense. Il se bornait à dire qu'il aurait été exposé aux plus grands reproches, selon les lois de la guerre, s'il eût tenu une autre conduite. « Car, disait-il, après avoir « conduict mes soldats, gaigné la place, et l'avoir tenue l'espace « de cinq ou six heures, assigné aux colonels et capitaines « leurs positions et prescrit ce qu'un chascun avoit à faire, si « je fusse demeuré sur une étroite digue à bras croisez, à la « merci des canonades et arquebusades, seulement pour faire « du vaillant, sans aller donner ordre à ce qui estoit requis pour « le surplus de leur seurté et de la victoire; voyant même que, « sans ma présence rien ne s'avançoit, on auroit eu très-« grande raison de me blasmer, comme ignorant le mestier duquel « je me mesloye. » Il ajoute que le comte de Hohenlo voulait avoir immédiatement un grand nombre de sacs pour transporter les provisions amenées par les vaisseaux zélandais, et qu'il n'y en avait aucun sous la main, car le magistrat d'Anvers n'avait pas été averti de cette demande. Il fallait aussi réunir un grand nom-

[1] Les historiens catholiques eux-mêmes ont dû louer hautement sa vaillance. Le cardinal Bentivoglio, dont le frère combattait sous les drapeaux de Farnèse, fait le plus grand éloge du courage déployé en ce jour par le bourgmestre d'Anvers. (*Della guerra di Fiandra*, P. II, lib. III, pp. 79 et 80.)

bre de barques, et elles s'étaient, durant la mêlée, presque toutes retirées vers la ville. Il était nécessaire de tenir conseil et d'aviser à ce qui restait à faire avec le concours tant du magistrat que des représentants de la commune. Enfin, on avait désiré, pour donner courage à la ville et enflammer tout le monde, que le comte de Hohenlo se montrât à la bourgeoisie. « Et qui est « l'homme de guerre, continue Marnix, qui vouldroyt maintenir « que je devoye mettre toutes ces choses en nonchaloir, et les « recommander à d'autres commissaires, desquels la plupart « n'osoit se monstrer auprès de la digue, pour demeurer illec « planté et essayer si ma teste estoit à preuve de canon. Veu « mêmes que desjà je n'avoye plus de commandement sur la « digue, puisque les soldats de là (de Hollande) ne me cognois- « soyent et ne me donnoyent nulle audience, et que ledit sieur « comte avoit donné tout ordre et commandement à ses lieute- « nants et officiers. »

Quelque véridique que soit cette justification, on doit toutefois constater que l'absence temporaire de Marnix et de Hohenlo contribua pour beaucoup à changer en désastre un premier succès. Quoique les confédérés occupassent la digue, la résistance que leur opposaient Mansfeld et Mondragon était aussi opiniâtre que l'attaque; et, en la prolongeant, ils donnèrent le temps à Farnèse de venir les secourir en personne. Du côté des confédérés, des troupes fraîches arrivèrent de Lillo, avec la marée montante, et celles qui avaient si vaillamment combattu, pendant plusieurs heures, se retirèrent sur les vaisseaux. Or, les nouveaux débarqués, en se voyant sur cette étroite digue, exposés de toutes parts aux coups des Espagnols, perdirent contenance après avoir combattu une demi-heure à peine, se sauvèrent dans leurs barques et entraînèrent les auxiliaires anglais et écossais.

Cette terrible journée décida du sort d'Anvers. Elle avait été

meurtrière pour les deux partis. Les confédérés perdirent plus de deux mille hommes et trente vaisseaux avec tout leur appareil et leur artillerie. Du côté des catholiques, la perte s'élevait certainement à plus de mille hommes, la plupart Espagnols et Italiens.

Les confédérés avaient tâché de couper la digue en plusieurs endroits. Le premier soin de Farnèse fut de faire réparer ces brèches et de se précautionner contre de nouvelles tentatives. Il enleva ainsi aux assiégés toute espérance de briser les barrières qui les séparaient de leurs alliés.

CHAPITRE SEPTIÈME.

1585.

Dispositions manifestées par le prince de Parme pour se mettre directement en rapport avec Marnix. — Il veut d'abord se servir, dans ce dessein, d'Olivier Van den Tympel, ancien gouverneur de Bruxelles. — Marnix, entraîné par les vœux de la majorité des conseils d'Anvers, adresse une première lettre à Farnèse. — Elle ne parvient point au lieutenant de Philippe II. — Marnix fait écrire au président Richardot par Jean Van Damme, ancien bourgmestre de Courtrai. — La réponse de Richardot devient l'origine d'une correspondance secrète entre le bourgmestre d'Anvers et le principal conseiller du prince de Parme. — Marnix offre de se rendre lui-même au camp des Espagnols pour sonder de plus près leurs dispositions; assentiment du magistrat. — Nouvelles lettres échangées entre Richardot et le bourgmestre d'Anvers. — Cette négociation, ayant été divulguée, provoque des observations de la part du grand conseil. — Mouvements populaires à Anvers. — Marnix propose de faire sortir toutes les bouches inutiles. — Les catholiques, qui se croient menacés, prennent les armes; Marnix les rassure. — Les Hollandais ne veulent pas exposer leur flotte pour sauver Anvers. — Marnix prévoit que le moment approche où il sera obligé de faire un accord particulier afin de préserver la ville des horreurs de la famine et des violences d'une soldatesque exaspérée. — Les lettres de Richardot deviennent plus pressantes. — Émeute fomentée par les partisans de la paix. — Le magistrat, avec l'assentiment du grand conseil, charge Marnix et trois autres délégués de se rendre au camp des Espagnols pour négocier un traité de réconciliation avec le prince de Parme. — Longue et importante entrevue de Marnix avec ce prince. — Projet d'accord proposé par Farnèse. — Rapport de Marnix au grand conseil sur les négociations avec les Espa-

gnols. — Fâcheuse impression produite par la nouvelle que le prince de Parme ne peut accorder la liberté religieuse. — Lettre remarquable adressée sur ce sujet, par Marnix, au président Richardot.— Capitulation de Malines. — Promesses illusoires des confédérés hollandais. — Le grand conseil prend la résolution d'envoyer de nouveaux députés au camp espagnol pour entamer les négociations définitives. — Détails sur ces négociations ; conférences du prince de Parme avec Marnix, etc. — Les propositions du prince sont adoptées par le grand conseil d'Anvers ; pression exercée par le peuple rassemblé devant l'hôtel de ville. — Murmures des ultra-calvinistes contre Marnix ; on lui reproche d'avoir fait l'éloge du prince de Parme. — Information tardive de Maurice de Nassau et du conseil d'État des Provinces-Unies. — Marnix annonce l'intention de se retirer en Zélande — Capitulation d'Anvers. — Joie du prince de Parme et de Philippe II. — Dernier prêche des ministres calvinistes. — Émigration des réformés. — Les catholiques reprennent possession des églises. — Proclamation de la paix. — Entrée triomphale du prince de Parme à Anvers.



Malgré ses efforts pour prendre Anvers de vive force, Farnèse, qui ne connaissait point la pénurie des assiégés, eût préféré un accommodement de nature à rendre le succès plus prompt. Depuis longtemps il désirait inspirer le même sentiment à Marnix. Pour se mettre en rapport avec son illustre adversaire, il avait d'abord songé à tirer parti d'une concession qu'il avait faite au colonel Van den Tympel, gouverneur de Bruxelles. Celui-ci avait reçu la promesse que des passe-ports seraient accordés à quelques officiers de la garnison, pour qu'ils pussent librement se rendre à Anvers et y régler, avec les représentants des Provinces-Unies, les arrérages qui leur étaient dus ainsi qu'aux troupes sous leurs ordres. Van den Tympel ayant annoncé le dessein de profiter lui-même d'une offre aussi bienveillante,

Farnèse eut l'idée de se servir de ce vieux soldat, très-considéré parmi les calvinistes, pour ramener à lui le défenseur d'Anvers.

Le 10 mars 1585, trois jours avant que la capitulation de Bruxelles eût été formellement ratifiée de part et d'autre, le prince de Parme adressa en conséquence, à Van den Tympel, une lettre dans laquelle il lui disait, sans détour, qu'il aurait la facilité « de faire quelque remarquable service à S. M., en traictant « avec Aldegonde ou aultre de la réduction de la ville (d'Anvers) « à l'obéissance d'icelle. » Il lui laissait le choix des moyens et se fiait à sa dextérité ; d'autre part, il ne dissimulait point que le Roi saurait reconnaître le service éclatant que le négociateur rendrait au pays, et dont rejailliraient sur son nom « un grand « lustre et un honneur immortel [1]. » On ignore si Van den Tympel remplit cette commission délicate ; en tout cas, il est indubitable que les vues du premier bourgmestre d'Anvers correspondaient avec les dispositions conciliantes du prince de Parme.

Ce n'était point toutefois Marnix qui, au sein du conseil d'Anvers, avait le premier proposé de céder. Même après la grande défaite essuyée par les confédérés sur la digue de Cauwesteyn, il cherchait encore à ranimer l'énergie de ses collègues et s'opposait à tout accommodement. Mais il dut enfin se rendre aux vœux de la majorité [2]. Convaincu que la ville ne pourrait

[1] Lettre inédite. (Archives de Simancas.)

[2] On ne peut, sur ce point important, révoquer en doute le témoignage de Marnix lui-même : « ... Le magistrat, dit-il, commença à faire instance, « puisque si longtemps on avoit en vain attendu secours, et que tout alloit « s'empirant, qu'il estoit désormais temps d'adviser aux moiens de sauver « la bourgeoisie *par quelque communication d'accord avec l'ennemy* ; mais « il n'y a personne d'eux lequel ne me témoignera que *je m'y suis opposé « fort et ferme, et avec toute chaleur possible*, remonstrant avec grandes « instances les maux que cela nous causeroit, et déclarant que j'attendroye « plutost toute extrémité que de venir à ces termes.... Mais, quoi que je

résister longtemps encore, faute de vivres; déterminé à préserver le peuple, *à quelque prix que ce fût,* des conséquences affreuses d'une entrée de vive force ; exhorté, pressé, entraîné par le magistrat, Marnix consentit à faire une première démarche près de l'ennemi. Il fut résolu, avec l'assentiment des députés du conseil et des colonels, qu'il adresserait une lettre au prince de Parme, comme en son nom particulier, afin de prendre toute la responsabilité de cette tentative, si elle échouait [1].

Le bourgmestre remit à un tambour ennemi la lettre qu'il écrivit en conséquence, et qui était datée du dernier jour de mai 1585. Elle révélait le dessein formel de traiter, avec le lieutenant de Philippe II, de la soumission de toutes les provinces et villes encore unies, moyennant l'oubli du passé et certaines concessions qui consacreraient provisoirement la liberté de conscience Du reste, l'ancien coopérateur de Guillaume le Taciturne poussait la conciliation jusqu'aux dernières limites ; car il s'en fallait de peu que, pour se faire écouter de Farnèse, il ne désavouât, jusqu'à un certain point, la légalité de la résistance

« seusse alléguer, la plupart d'eux, voire tous, hormis trois qui se rangeoient « de mon costé, protestoient hault et clair *que nous serions cause de la* « *ruine inévitable de quatre vingt mille âmes, dont jamais nous ne saurions* « *respondre devant Dieu, ny devant les hommes*, me semondant de mon « serment et m'alléguant *que j'estoye obligé de suivre la pluralité des voix et* « *non pas ma teste seule*, avec beaucoup d'autres semblables propos ; lors- « qu'au même temps les *Guldes* commençoyent à faire assemblées extraor- « dinaires, affin de se joindre avec ceux qui viendroient demander la paix : « lesquelles je rompis par deux ou trois fois, m'y trouvant en personne, « partie par inductions, partie par menaces, et mesmes en leur promettant « que je ne laisseroye venir la ville en telle extrémité qu'ils s'imaginoyent. « Ne laissèrent pourtant de présenter requeste au magistrat... ce qui « anima tous ceux qui auparavant avoyent demandé la paix, pour en parler « ouvertement.... » (*Brief récit.*)

[1] *Brief récit.*

qui avait été opposée au Roi catholique. Il allait jusqu'à dire qu'il n'avait jamais été d'avis qu'il fût licite à un sujet de prendre les armes contre son prince pour maintenir la religion nouvelle [1].

[1] Marnix exprimait d'abord le regret d'apprendre que le prince et d'autres personnages eussent cette impression de lui, qu'il tâchait de gaieté de cœur d'entretenir la guerre. Il confessait que, dès son jeune âge, il avait suivi la religion qui était *persécutée à feu et à sang*, mais sans avoir jamais été d'avis *qu'il fût loisible à un sujet particulier de prendre les armes contre ses supérieurs pour la maintenir.* Cependant, depuis que les états et gouverneurs du pays avaient pris cette querelle en main pour défendre le peuple, il s'était associé avec eux et avait défendu avec persévérance la même cause. Il protestait néanmoins que la guerre et les calamités qui en étaient résultées pour le pauvre peuple lui avaient toujours extrêmement déplu, et que, si cette guerre avait pu finir avec sa vie, il l'aurait donnée bien volontiers. Les apparences étaient loin encore d'annoncer la paix comme prochaine ; car, depuis l'insuccès de l'attaque sur la digue de Cauwesteyn, on avait recommencé les préparatifs, tant à Anvers qu'en Hollande et en Zélande, pour continuer la lutte à outrance. C'est pourquoi il avait résolu de s'adresser au prince, afin d'obtenir l'autorisation de traiter avec ceux de Hollande et de Zélande, dont les Anversois ne pouvaient se séparer, pour les amener, avec ceux de Malines et autres provinces et villes unies, à se ranger sous l'obéissance du roi Philippe II. « A quoy, ajoutait-il, « je me fais fort de les induire ou pour le moins la plus grande part d'eux, « si seulement il plaist à V. A. nous octroyer bonnes et raisonnables con- « ditions, en oubliant toutes choses passées. Que si V. A. me faisoit cest « honneur de m'ouir ou croire, je la supplieroys très-humblement de mettre « en mûre considération, qu'en permettant *quelque liberté de religion,* « ores qu'elle ne fust que provisionelle jusques à quelque concile général ou « synode provincial, elle réuniroit les cœurs des subjects à leur Roy et esta- « bliroit une paix ferme et éternelle avec une obéissance franche et volon- « taire et bastie plus fermement que ne sont toutes les citadelles du « monde. » Il disait ensuite que si, par son refus, le prince obligeait les défenseurs d'Anvers de poursuivre la fortune de la guerre, ils prendraient Dieu à leur aide et feraient tous leurs efforts pour se garantir de ruine. — Ce document important fut publié par Marnix, parmi les pièces justificatives de son *Brief récit.*

Cette lettre, si digne d'attention, ne parvint point entre les mains de Farnèse. Or, comme le bourgmestre ne recevait pas de réponse, le magistrat, qui s'alarmait de la pénurie croissante des vivres, le sollicita de faire une nouvelle démarche auprès du prince ou bien d'exposer franchement la situation au grand conseil. Marnix ne voulut adopter ni l'une ni l'autre de ces propositions ; mais il fut d'avis de sonder, par un moyen indirect, les intentions du général ennemi.

Dans ce dessein, avec l'assentiment du magistrat et des colonels, et sous serment de tenir la chose secrète, il fit écrire à Richardot, président du conseil d'Artois et le plus influent des ministres de Farnèse [1], par Jean Van Damme, ancien bourgmestre de Courtrai. Celui-ci informait Richardot qu'il s'était entretenu secrètement avec le premier bourgmestre d'Anvers, et qu'il l'avait

[1] Jean Guiset, originaire de la Bourgogne, Sr de Barly, etc., docteur en droits, autrement dit *Richardot*, parce qu'il était neveu du côté maternel du célèbre François Richardot, évêque d'Arras. Le 19 mars 1568, il avait été nommé conseiller au grand conseil de Malines. En 1582, il devint président du conseil provincial d'Artois; en 1586, membre du conseil privé et, le 15 mai 1597, chef-président de ce conseil. Il signa, en qualité de plénipotentiaire de Philippe II, le traité de paix conclu à Vervins, puis il se rendit à Paris, comme ambassadeur du roi d'Espagne près de Henri IV. Au retour de cette mission, il mourut à Arras, le 3 octobre 1609, âgé d'environ 70 ans. Il fut enterré en l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, dans le chœur de la chapelle du Saint-Sacrement. (*Histoire du grand conseil de S. M.*, manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne) — Les archiducs Albert et Isabelle assistèrent à ses funérailles. « C'estoit, dit de Meteren, un fort habile conseiller qui avoit faict de grands et continuels services, en la réduction de plusieurs villes, lesquelles se rendirent au Roy, sous le gouvernement du prince de Parme et d'autres. Il avoit esté employé en toutes les pacifications faictes avec la France à Vervins, avec l'Angleterre à Londres, et ès Pays-Bas ceste année (1609)... C'estoit un personnage que les archiducs employoient en toutes affaires d'importance et auquel ils se fioient entièrement. » (*Hist. des Pays-Bas*, fol. 673.)

trouvé assez disposé à favoriser la conclusion de la paix, pourvu qu'il eût l'assurance que l'on accorderait à la ville de bonnes conditions [1]. La réponse de Richardot ne se fit pas attendre : elle annonçait des intentions également favorables et exprimait le désir que Marnix vînt s'aboucher avec le prince de Parme. Le bourgmestre reçut cette lettre le 7 juin. Dès le lendemain, il remercia Richardot des dispositions qu'il manifestait pour une pacification, et il l'assurait que tout le pays lui en serait à jamais obligé. Désirant y correspondre fructueusement, de son côté, il avait communiqué, disait-il, le contenu de sa lettre à quelques-uns des principaux de la ville, qui avaient également témoigné d'être bien disposés pour un accommodement. Du reste, il trouvait utile l'entrevue proposée par Richardot et l'assurait que, sur la simple parole du prince, qu'il tenait *pour véritable et sincère,* il ne ferait nulle difficulté de se trouver en tel lieu que celui-ci désignerait ; mais, comme il était revêtu d'un caractère public et ne pouvait disposer de lui-même, il devait préalablement s'entendre avec les autorités de la ville, afin de prévenir tous soupçons et défiances. Or, comme on objecterait tout d'abord l'alliance d'Anvers avec les provinces confédérées, il estimait que le traité

[1] Marnix nous apprend, dans son *Brief récit,* comment il fut amené à se servir de l'intermédiaire de Jean Van Damme. « Quelque temps après la « rendition de Gand, dit-il, le Sr Jean Van Damme, jadis bourgmaistre à « Courtray, revenant par deçà de la prison, me déclara (comme il fit aussi « à quelques autres du conseil) qu'aucuns de crédit et d'auctorité entre les « ennemis l'avoyent sollicité de faire quelque bon service au Roy et tenir « avec eux bonne correspondance, auxquels il avoit promis de le faire ; — « mais qu'il vouloit demeurer fidèle à ce party et maintenir la religion, « offrant que si cela pouvoit servir à l'advancement des affaires publiques, « il s'y employeroit volontiers ; dont je le remerciai bien affectueusement, « et promis d'y adviser quand quelque opportunité s'y présenteroit. Or, « comme j'avois la charge *de conduire les affaires et intelligences secrètes,* « j'estimoy qu'il falloit se servir de ceste occasion... »

devait être général. La ville, ajoutait-il, devait demeurer unie avec les provinces confédérées, notamment avec la Hollande et la Zélande; car un traité particulier pourrait entraîner, avec l'anéantissement du commerce d'Anvers, sa ruine et sa désolation. Il se persuadait, au surplus, que l'on pourrait conclure, sans trop de difficultés, un traité général, et amener, par quelques bonnes et raisonnables conditions, tout le pays « à une volontaire et prompte obéissance de S. M. (Philippe II) [1]. » Richardot répondit, de Beveren, le 11 juin, au bourgmestre d'Anvers, que le prince de Parme eût été content de le voir et de pouvoir traiter directement avec lui; mais, puisqu'il semblait à Marnix, pour des raisons sérieuses, qu'il devait en être autrement, le prince, ajoutait Richardot, se contentera d'entendre ceux qui seront députés de la part des autorités de la ville. On s'empressera d'ailleurs d'envoyer les passe-ports nécessaires aux délégués qui seront désignés, et on désire que leur nombre soit aussi grand que possible [2].

Marnix parut alors se raviser. Pour tenir secrète une négociation aussi importante, et empêcher à tout prix qu'elle ne tombât à la disposition de la commune, il s'offrit d'aller lui-même au camp des Espagnols, afin de sonder de plus près « s'il y auroit apparence d'obtenir liberté de la religion et de venir à un accord général. » Il proposa, en outre, de se rendre ensuite près des états généraux pour leur donner communication de ces pourparlers. Le voyage qu'il voulait faire en Hollande ne fut pas approuvé, tandis qu'une démarche directe près du lieutenant de Philippe II et de ses ministres parut propre à servir le public,

[1] Marnix de Sainte-Aldegonde au président Richardot, d'Anvers, 8 juin 1585. (Archives de Simancas.)

[2] Le president Richardot à Marnix de Sainte-Aldegonde, de Beveren, 11 juin 1585 (*Ibid.*)

quoique non sans danger pour celui qui l'entreprendrait. Marnix répondit qu'il était content non-seulement d'exposer sa vie pour le bien et la conservation de la ville (quoiqu'il fût d'ailleurs persuadé qu'il ne courrait aucun danger au camp de Farnèse), mais aussi son honneur et sa réputation, qui seraient certainement attaqués par ceux, en grand nombre, dont le penchant était d'interpréter toujours malignement les choses et de n'écouter que leurs passions. Le magistrat le remercia et conclut qu'il devait aller au camp [1].

Le 14 juin, Marnix fit part à Richardot de sa résolution d'avoir lui-même une entrevue avec le prince de Parme, et demanda en conséquence un sauf-conduit. Il annonçait l'intention de se mettre immédiatement en chemin, et exprimait l'espoir d'arriver promptement à une solution qui serait de nature à satisfaire le prince [2]. Dès le lendemain, le conseiller de Farnèse répondit que celui-ci serait très-aise de voir le chef de la commune d'Anvers, et que le prince avait éprouvé une singulière satisfaction de la confiance que Marnix témoignait avoir en sa parole, « laquelle, ajoutait-il, et à vous et à tous aultres, Son Altesse « maintiendra inviolable. » Pour le rassurer complétement, le prince avait ordonné à Richardot de se rendre lui-même à Anvers, comme l'otage du bourgmestre, pendant tout le temps que celui-ci serait au camp des Espagnols. Richardot envoyait donc le sauf-conduit que Marnix avait demandé, et le priait de lui en apporter un semblable le lendemain à Burcht, où l'échange devait se faire [3]. Le lendemain, 16 juin, Marnix s'excusa de n'avoir pu se rendre à Burcht à l'heure indiquée, parce que la négociation

[1] *Brief récit.*

[2] Marnix au président Richardot, d'Anvers, 14 juin 1585. (Archives de Simancas.)

[3] Richardot à Marnix, de Beveren, 15 juin 1585. (*Ibid.*)

avait été divulguée Il n'acceptait le mode proposé que pour se conformer à la volonté de son illustre adversaire; et il répétait encore qu'il ne se défiait point de la parole d'un prince, qu'il avait trouvé, en toutes ses actions, « sincère et véritable. » Il espérait, d'ailleurs, de pouvoir se mettre en route le lendemain, 17 juin, vers midi [1]. Mais cette espérance fut de nouveau déçue.

Des écrits, dont Marnix et Richardot repoussèrent également la responsabilité, avaient été semés à Anvers, pour préparer les esprits à la paix, et des révélations avaient été faites sur la négociation même par un Sr Van der Werve, revenu tout récemment de Beveren. Ce dernier s'était rendu au camp espagnol, avec le consentement de Marnix, qui, à sa demande, lui avait remis un passe-port pour qu'il pût terminer des affaires particulières. Il ne lui avait rien communiqué de sa correspondance avec Richardot, ni ne l'avait autorisé à traiter; mais il lui avait permis, en secret, de déclarer au comte de Mansfeld que, pour le cas où les Anversois pourraient se promettre une *paix de religion*, leur bourgmestre espérait qu'il y aurait moyen d'engager la Hollande et la Zélande, avec tout le reste des Provinces-Unies, à se remettre « à la dévotion et obéissance de Sa Majesté. » Van der Werve avait vu aussi Richardot, et, quoique le conseiller de Farnèse ne lui eût point révélé les particularités de sa négociation secrète avec Marnix, il lui avait dit pourtant, en général, qu'ils avaient des lettres l'un de l'autre, et qu'il jugeait le bourgmestre « très-désireux du repos public [2]. » Van der Werve, qui était partisan de la paix, divulgua ce fait, moins pour compromettre Marnix que pour l'encourager dans

[1] Marnix à Richardot, d'Anvers, 16 juin 1585. (Archives de Simancas.)

[2] Deuxième lettre de Marnix à Richardot, du 16 juin, et réponse de Richardot du 17. (Archives de Simancas.)

ses dispositions conciliantes. Mais son indiscrétion allait créer des embarras et des obstacles.

Les autres colléges de la ville se montrèrent mécontents qu'on eût été si loin sans leur participation ; ils déclarèrent aussi qu'ils ne voulaient entendre à d'autre traité qu'à un accord général. Enfin, ils ne trouvèrent pas sans inconvénient, à cause du péril, que Marnix fût un des négociateurs [1]. Ils résolurent, avant tout, d'envoyer, de leur part, des députés en Hollande et en Zélande, pour connaître l'intention des confédérés, tant en ce qui concernait l'assistance attendue d'eux qu'au sujet des négociations à entamer avec les Espagnols. Cette mission fut confiée, par les capitaines et maîtres des quartiers, à Jacques l'Hermite et à Daniel Van der Molen, et, par les corporations, à Pierre de Panhuys et à Bonaventure de Molenaer. On imposa à ces délégués le serment de revenir [2].

Respectant la décision du grand conseil, Marnix profita du répit qu'elle lui accordait, en se débarrassant des sollicitations trop pressantes de quelques membres du magistrat, impatients d'aboutir à un accord, et en s'occupant plus activement des nécessités de la ville [3]. Il se mit en étroite relation avec les colonels et capitaines pour rechercher s'il n'y aurait aucun moyen de conserver Anvers. On n'en trouva nul autre que de faire sortir la moitié des habitants ; car il était impossible de pourvoir aux besoins, si la ville n'était allégée de trente ou quarante

[1] Deuxième lettre de Marnix à Richardot, du 16 juin 1585 (Archives de Simancas.)

[2] *Brief récit*, etc. Cf. *Geschiedenis van Antwerpen*, t. V.

[3] Dans une lettre du 20 juin, adressée au Roi, Farnèse, après l'avoir informé qu'il avait dû avoir une conférence avec le bourgmestre d'Anvers, le dimanche, 16 juin, ajoutait qu'une commotion populaire, survenue à propos de la même question, servit d'excuse à Marnix pour différer cette entrevue. (Bibliothèque impériale de Paris, supplément français, 1047.)

mille bouches, principalement des personnes suspectes et inutiles, des vagabonds et étrangers accourus de Liége et d'autres places qui inspiraient de la méfiance. Il résultait, en effet, de la vérification générale des grains, faite le 1er juin précédent, que, s'il s'agissait de nourrir quatre-vingt mille habitants, il n'y en avait plus que pour cinq semaines, chacun ne reçût-il qu'une livre de pain par jour [1].

Marnix s'offrit, pour donner l'exemple, de faire sortir, avant tous autres, sa femme et ses enfants. Mais cette résolution fut vaine : l'autorité des colonels et capitaines de la bourgeoisie n'était pas assez grande sur leurs subordonnés pour mettre à exécution une mesure aussi grave et qui avait, d'ailleurs, excité la répugnance et l'opposition des confréries militaires. On ne parvint jamais à faire sortir plus de quatre ou cinq cents suspects; encore, lorsqu'ils étaient expulsés par une porte, rentraient-ils le lendemain par une autre. Bref, il n'y avait presque personne de ceux que l'on voulait éloigner qui ne trouvât un ami ou un compère pour le maintenir dans la ville.

Ces résolutions, qu'on ne put exécuter, ne servirent qu'à engendrer de nouveaux embarras. Des malveillants, excités par un capitaine de la bourgeoisie, traître ou crédule [2], répandirent le bruit que l'on voulait se défaire, en une nuit, de tous les papistes. Une pareille rumeur, propagée en tous sens, faillit provoquer une lutte terrible. Non-seulement les catholiques, mais les luthériens aussi préparèrent leurs armes et se tinrent comme

[1] Marnix avait lui-même fait ce calcul. Comment donc la ville put-elle résister encore pendant dix semaines, au lieu de cinq ? Cette prolongation eût été impossible, en effet, si l'on n'avait pu s'aider des blés qui se trouvaient encore dans les faubourgs et employer aussi le malt et la drêche.

[2] Il s'appelait Édouard de Gistelles. Cf. *Geschiedenis van Antwerpen*, t. V.

sur le qui-vive, dans leurs maisons, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits. Ce ne fut point sans peine que Marnix parvint à calmer et à rassurer les catholiques, et à prévenir ainsi une sanglante collision [1].

En même temps, il portait son attention vers les confédérés hollandais. Il savait, par des lettres dignes de foi, qu'il n'avait plus aucun secours à espérer de ce côté. Les Hollandais n'avaient pas l'intention de tenter le passage de l'Escaut pendant le jour, et pour l'essayer la nuit, il fallait attendre que le vent s'accordât avec la marée, ce qui ne pouvait arriver que deux ou trois fois en un mois entier, et même il était possible que cette coïncidence ne se manifestât point en un an. Dans l'hypothèse la plus favorable, les nuits de l'été n'étaient, d'ailleurs, pas assez longues pour couvrir d'obscurité d'abord l'arrivée des brûlots, qui servaient comme d'avant-garde, puis celle de toute la flotte, et les soustraire à la canonnade des forts occupés par les Espagnols. Ceux-ci avaient trouvé moyen « d'ouvrir à volonté leur *estacade* pour laisser passer les engins de feu, » c'est-à-dire les brûlots sur lesquels les Hollandais fondaient le principal espoir de réussite. La proposition, impraticable, selon Marnix, que fit le comte de Hohenlo, de venir, pendant la nuit, « avec nombre de chevaux chargés de farine, » vers « la maison d'Eckeren, » démontrait, au surplus, que les Hollandais n'avaient nulle envie d'exposer leur flotte. Enfin, Marnix déclara plus tard qu'il aurait dû être entièrement dépourvu de sens et de jugement, s'il ne s'était aperçu fort clairement que les Hollandais eux-mêmes « tenoient le secours par eau pour impossible et du tout désespéré, et que leur intention n'estoit nullement de le hasarder « avec évident péril de la perte, à jamais irrécouvrable, de leur

[1] Selon STRADA (D. II, lib. VIII), on fit réellement la proposition d'expulser les catholiques ; mais elle fut combattue par Marnix.

« flotte, qui leur importoit quasi plus que la ville d'Anvers « même [1]. »

La perte d'Anvers était donc certaine, et tous les efforts de son défenseur devaient tendre désormais à empêcher la famine de plonger les assiégés dans un abîme de maux, et la soldatesque espagnole de renouveler les horribles scènes de 1576. Marnix prit la résolution formelle de céder à la nécessité, c'est-à-dire de capituler aux meilleures conditions qu'il serait possible d'obtenir. Il était encouragé dans ce dessein par Richardot, avec lequel il avait continué sa correspondance secrète.

Le 16 juin, le bourgmestre s'est excusé, pour la seconde fois, de n'avoir pu se rendre au rendez-vous qui lui était assigné. Richardot l'informe alors que le prince de Parme n'avait pas été surpris de ce retard, sachant bien que les peuples sont sujets à des changements, à des mouvements brusques, et que, dans une grande multitude, tous ne sont pas également capables de raison. Le seul motif qui ait déterminé le prince à vouloir écouter Marnix, ajoutait-il, est le zèle qui l'anime pour le bien de ce « pauvre pays, » et particulièrement de la ville d'Anvers, afin que cette importante cité ne tombe point dans de plus grandes misères. Mais si l'on est si mal avisé que de ne pas tenir compte de sa douceur et de son bon vouloir, il passera outre; car il est résolu d'avoir Anvers d'une manière quelconque, avec l'assistance de Dieu, « *ou d'y mourir avec tous ceux de sa suite.* » Or, dans l'état où était déjà la ville et où elle se trouverait à la longue, Marnix savait bien qu'elle ne pourrait résister à la puissance d'un grand Roi, décidé, pour sa part, « *à risquer toutes ses couronnes,* » plutôt que d'abandonner le siége. « Il n'y a pas de doute, disait encore Richardot, que la réconciliation générale nous serait plus agréable que celle d'une seule ville; mais

[1] *Brief récit,* etc.

comme cette réconciliation générale ne pourrait se faire sans longueurs, pourquoi retarder celle d'Anvers qui, sur ces entrefaites, pourrait périr? *Dum Roma consulitur perit Saguntum.* Réconciliez donc Anvers, et continuez vos louables efforts pour Hollande, Zélande et les autres provinces. Nous tous vous honorerons, et vous acquerrez gloire vers la postérité [1]. »

A ces instances si pressantes, à ces exhortations pathétiques, que répond Marnix ? « Ceux d'Anvers ne veulent entendre qu'à un traité général. Il faut beaucoup de ménagements pour préparer les esprits à un accommodement particulier. Un délai est donc nécessaire pour disposer les voies et *encheminer les impressions du peuple au sentier de la raison.* » Du reste, il avait vu avec satisfaction, ajoutait-il, que le prince de Parme ne prendrait point ce délai de mauvaise part [2]. Alors, dans une nouvelle lettre, Richardot, après s'être élevé contre les prétendus patriotes qui, par leurs bravades, voudraient empêcher une réconciliation, déclare de nouveau qu'il a confiance en Marnix, et que le prince, de son côté, est encore content de recevoir et d'écouter favorablement ceux qu'on voudra lui envoyer. « Et si vous, Monsieur, poursuit-il, *de qui plusieurs jugent sinistrement, comme si vostre but estoit de nous circumvenir,* voulez procéder rondement et sincèrement, comme je crois fermement que vous voulez, assurez-vous que vous trouverez les mêmes dispositions, et que moi, de mon côté, je ferai près de mon maître tout ce qui sera humainement possible pour le soulagement et la consolation de ce peuple [3]. »

L'intention de Marnix n'était plus douteuse. Lui-même déclara

[1] Le président Richardot à Marnix de Sainte-Aldegonde, de Beveren, 17 juin 1585. (Archives de Simancas.)

[2] Marnix au président Richardot, d'Anvers, 28 juin 1585. (*Ibid.*, et *Collect. d'autog.* aux Archives du royaume.)

[3] Le président Richardot à Marnix de Beveren, le dernier jour de juin 1585. (Archives de Simancas.)

plus tard qu'il conclut, dans son esprit, que ce lui serait *charge de conscience et reproche à jamais* que d'exposer la bourgeoisie d'Anvers aux extrémités terribles dont la perspective seule devait glacer d'effroi les plus intraitables ennemis de Philippe II.

Les Espagnols resserraient de plus en plus le blocus. La plus grande partie des faubourgs d'Anvers était déjà en leur pouvoir. Depuis la fin de juin, ils s'étaient successivement rendus maîtres de Borgerhout, de Berchem, des châteaux de Sterckenhof, de Cantecroy, de Stralen, de Hoboken et des autres lieux fortifiés qui environnaient la ville. Aussi, personne ne pouvait-il plus en sortir sans s'exposer à être fait prisonnier ou mis à mort. Les fourrageurs ennemis venaient jusque sous les murailles ravager les champs, couper et gâter les blés, arracher les racines mêmes des plantes [1].

Parmi ceux qui naguère se montraient les plus ardents et ne jugeaient rien impossible, on trouvait maintenant les plus empressés à se mettre en sûreté, en se glissant hors de la ville. Des manifestations séditieuses n'annonçaient que trop, d'ailleurs, l'abattement de la bourgeoisie et du peuple. Le 3 juillet, un des colonels, le S[r] Moucheron, fut chargé de se rendre avec des soldats dans les faubourgs, pour y enlever le blé qui s'y trouverait encore. Les bourgeois de garde à la porte Rouge l'arrêtèrent, et peu s'en fallut qu'il ne fût mis en pièces. Marnix accourut pour apaiser le tumulte; mais il recommença le lendemain matin. Des attroupements se formèrent devant sa maison, et ces groupes exigeaient hautement la *paix,* ainsi que le licenciement des soldats qui naguère avaient été levés dans la commune. Marnix avait réussi à les calmer, quand il apprend que des rassemblements bien plus menaçants se sont formés au marché aux Che-

[1] Bor, XX[e] livre, fol. 40. — J. F. Le Petit, *Grande chronique de Hollande,* etc., t. II, p. 517. — *Brief récit,* etc.

vaux, près de la porte Rouge, et que les corps de garde sont au pouvoir des séditieux. Le courageux bourgmestre accourt de nouveau et parlemente avec ces hommes exaspérés. Ceux-ci déclarent qu'ils ne déposeront point les armes avant qu'ils aient reçu entière satisfaction. Ils cèdent cependant et consentent à se retirer en leurs maisons. Toutefois, une heure après, les rassemblements se sont reformés, et le bourgmestre est, pour la troisième fois, au milieu des groupes irrités. Au risque de sa vie, il parvient encore à les séparer et avant qu'ils aient eu le temps de se remettre en possession des corps de garde. Le margrave, par ordre du magistrat, fait arrêter l'un des principaux instigateurs de l'émeute ; mais le peuple enlève de force le prisonnier hors des mains des officiers de justice et sans qu'il soit possible de réprimer cet attentat [1].

Marnix avait d'ailleurs donné satisfaction au vœu populaire. Déjà il avait soumis au collége des échevins la proposition de négocier avec le prince de Parme, et toutes les opinions s'étaient trouvées conformes à la sienne. Le 4 juillet, il avait également convoqué le grand conseil, et, selon la commission qu'il tenait de ses collègues, il avait signalé les dangers qui pressaient les assiégés et indiqué les raisons pour lesquelles il convenait de reprendre la négociation interrompue par la résolution d'envoyer des députés vers les Hollandais, et de ne rien conclure sans l'assentiment des confédérés. Il requit le conseil de décider s'il ne fallait pas entrer en communication avec le prince de Parme, sans attendre plus longtemps le retour des députés envoyés en Hollande. Il fit ressortir les inconvénients de l'un et de l'autre parti ; mais, quelque impartialité qu'il apportât dans cet exposé, son opinion, il faut le répéter, n'était plus douteuse pour personne. On lui reprocha plus tard d'avoir exercé

[1] *Brief récit*, etc. — Bor, XXe liv , fol. 29.

sur le conseil une sorte de pression, afin de lui faire adopter la réconciliation immédiate et partielle. Mais il repoussa cette inculpation, en déclarant que la conclusion de son discours ne fut autre, « sinon que l'on pourroit envoyer sonder pour savoir si les « assiégés obtiendroient un général accord, et, avec l'oubli des « choses passées, quelque liberté de religion, affranchissement « de citadelle et garnisons, et maintien des anciens priviléges. » Du reste, le grand conseil, après avoir ouï le discours du chef de la commune, s'ajourna jusqu'au 6 juillet pour faire connaître sa résolution [1].

Mais les calomnies, dont il était déjà l'objet, avaient irrité Marnix. En pleine assemblée de tous les colonels et capitaines, puis en présence de tous les membres du magistrat, maîtres des quartiers, doyens des métiers, chefs des confréries militaires, etc., il rappela ses efforts pour conserver la ville; et il pria instamment les représentants d'Anvers, s'ils n'avaient point confiance en lui, de le révoquer de sa charge. Ils décidèrent, à l'unanimité, qu'il n'y avait aucun autre moyen de sauver la ville que de se rallier à l'avis du bourgmestre. Ils furent aussi d'opinion que si les confédérés avaient réellement l'intention de secourir Anvers, ils auraient assez de temps, pendant les négociations mêmes, pour exécuter leur entreprise. Ils conjurèrent enfin leur bourgmestre de poursuivre ce qu'il avait commencé et le remercièrent de ses services passés [2].

En informant Richardot de cette tentative auprès du grand conseil, Marnix protesta de sa sincérité, bien que l'on s'efforçât de le calomnier tant d'un côté que de l'autre. Mais il avait le ferme espoir de surmonter, par sa loyauté, toute la malice de

[1] Marnix à Richardot, d'Anvers, 5 juillet 1585. (Archives de Simancas.) — *Voir* aussi le *Brief récit*.

[2] *Brief récit*.

ses adversaires et de ses médisants. Il ne dissimulait point, toutefois, que les Anversois attendaient des conditions raisonnables. « S'il plaist à S. A. s'élargir tant, disait-il, que, pour le repos « et tranquillité de ces pays, nous octroyer quelque liberté de « religion, je m'ose promettre que je lui ferai tel et si fidèle ser- « vice qu'elle aura occasion d'en recevoir contentement et satis- « faction, ainsi que j'espère lui donner à connoistre, si j'ai cest « honneur de luy baiser les mains [1]. »

Il allait, en effet, se trouver dans quelques jours en présence du prince de Parme.

Le 6 juillet, il fut constaté, selon le témoignage du bourgmestre, que toute la provision de blé était si bien épuisée « qu'il ne restoit rien, fors ce qu'avec grande peine, difficulté et trouble, l'on tiroit des maisons des particuliers. » Peut-être cette circonstance, connue de plusieurs membres du grand conseil, influa-t-elle beaucoup sur la détermination de la commune. Toujours est-il que, s'étant réuni ce jour-là même, selon la décision du 4, le conseil prit la résolution d'envoyer, tant au nom de ceux d'Anvers qu'au nom de ceux de Malines, qui avaient désiré être compris dans la négociation, des députés au lieutenant de Philippe II, afin d'entrer en conférence au sujet d'un traité de réconciliation. Le magistrat désigna, en conséquence, avec l'approbation du grand conseil, Marnix de Sainte-Aldegonde, premier bourgmestre d'Anvers, ainsi que les échevins Jean de Schoonhoven et André de Hessel. Guillaume de Mérode, Sr de Duffel, devait les accompagner.

Des passe-ports ayant été transmis par Richardot, les députés d'Anvers se dirigèrent vers le camp des Espagnols, le 9 juillet, vers trois heures de l'après-midi, avec la marée montante [2]. Ils

[1] Marnix à Richardot, d'Anvers, 5 juillet 1585. (Archives de Simancas.)
[2] Marnix à Richardot, d'Anvers, 7 et 9 juillet 1585. (*Ibid.*)

avaient emporté avec eux leur souper, pour montrer que la disette ne régnait point dans la ville [1].

Marnix et ses collègues, arrivés à Beveren, y furent honorablement accueillis. Le lendemain matin, le prince de Parme leur donna audience et les retint à dîner. Après le repas, il eut avec Marnix seul une longue et importante entrevue.

Bien qu'il se ressentît encore de la faiblesse et de la fatigue provenant d'une fièvre tierce, Farnèse avait désiré connaître plus particulièrement son illustre adversaire, ce Marnix qui, depuis 1566, exerçait une si grande influence sur les destinées des Pays-Bas. Leur conférence se prolongea pendant plus de trois heures. Ces deux hommes, également supérieurs, avaient conçu l'un pour l'autre une sorte de sympathie. L'ancien conseiller de Guillaume le Taciturne, tout en gardant fidèlement sa foi, se sentait attiré vers le général victorieux qui, par sa modération encore plus que par ses exploits, avait déjà acquis, dans les Pays-Bas, une éclatante popularité. De son côté, Farnèse, témoin, dans les provinces wallonnes, de tant de prétentions ambitieuses et cupides, de tant de défaillances et de palinodies intéressées, ne pouvait s'empêcher d'estimer le vaillant gentilhomme qui avait tout sacrifié, repos et fortune, pour défendre la religion nouvelle. Ils se plurent encore davantage dans cette entrevue. Chacun, à l'envi, y déploya toute son éloquence. Farnèse, véritablement inspiré ce jour-là, montra un tact infini et une habileté extrême pour surmonter les préventions de l'ancien confédéré et pour le fortifier dans les dispositions nouvelles que lui inspiraient les vicissitudes de la révolution, depuis la mort du prince d'Orange, aussi bien que la redoutable responsabilité qu'il assumait, comme défenseur d'Anvers, devant ses contemporains et devant la pos-

[1] A. Carnero. *Historia de las guerras civiles que ha avido en los estados de Flandes*, etc. (Bruxelles, 1625, in-fol.), p. 196.

térité. Marnix parla librement aussi à son glorieux adversaire, et réclama avec énergie les droits de la conscience. Il lui déclara que, dans son opinion, l'unique remède, pour mettre fin à tant de misères et de calamités, était de prendre et l'une et l'autre religion sous la sauvegarde et la protection du Roi, jusqu'à ce que la querelle pût être décidée par un concile libre et général. Si l'éloquence pénétrante de Farnèse avait fait impression sur Marnix, celui-ci, par sa haute raison, sut aussi émouvoir le grand capitaine. Le prince répondit sans passion, et peut-être laissa-t-il deviner que, si sa volonté pouvait prévaloir, on ne devait pas désespérer de voir cette longue et terrible guerre changer bientôt en une florissante paix. Mais quels que fussent les sentiments de Farnèse au sujet de la liberté de conscience, il était enchaîné par les instructions précises et les ordres formels de Philippe II. Le Roi d'Espagne, toujours inébranlable dans cette politique qui avait causé déjà tant de maux, continuait de refuser la liberté religieuse et jusqu'à la tolérance aux adversaires du catholicisme. Farnèse ne put donc donner que peu d'espoir à Marnix ; mais il laissa toutefois entendre, ce semble, qu'il ferait de nouveaux efforts près du Roi. Malgré la réserve gardée sur le point capital, Marnix sortit de cette longue entrevue, plein de considération pour les éminentes qualités d'Alexandre Farnèse et réellement charmé, lui qui avait connu les temps horribles du duc d'Albe, par la douceur et les inclinations clémentes du fils de Marguerite de Parme [1].

[1] Pour raconter cette importante conférence, nous n'avons eu recours qu'à des sources réellement originales et authentiques. C'est une lettre du prince de Parme au Roi, datée du 30 juillet 1585, et découverte par M. Gachard à la bibliothèque impériale de Paris. C'est, en second lieu, le récit que Marnix a tracé lui-même à deux reprises : en 1585, dans son *Brief récit* du siége d'Anvers, et en 1598, dans sa *Réponse apologétique*. Si Farnèse paraissait content de l'impression qu'il avait produite sur Marnix, celui-ci croyait éga-

Le 12 juillet, Marnix et ses collègues reçurent communication du projet d'accord que le lieutenant de Philippe II était disposé à conclure [1]. En même temps, il leur fut déclaré, au nom du prince, que Son Altesse s'étonnait qu'ils fussent venus sans charge plus particulière et plus expresse de traiter. Mais, bien que le prince pût considérer la communication qui avait été faite comme n'ayant d'autre but que de sonder son intention et de tirer l'affaire en longueur, il ne faisait point difficulté de promettre un oubli complet des choses passées. Il ne laissait pas ignorer non plus qu'il lui serait agréable de voir que ceux d'Anvers s'employassent près des Hollandais, des Zélandais et des autres provinces unies pour les induire à se réconcilier également avec leur Roi, les assurant qu'ils recevraient « tout raisonnable contentement. » Il était bien entendu que, par égard pour la généralité, on ne retarderait point le traité particulier d'Anvers.

lement devoir se féliciter. Il prétend, dans sa *Réponse apologétique*, que le prince de Parme, comme subjugué par ses raisons, écrivit au Roi qu'il n'y avait pas d'autre moyen de mettre fin à la guerre que la tolérance pour les deux religions, avec de bonnes assurances. « Aussi est-il connu, ajoute-il, que le prince, depuis ce temps, ne fut jamais aussi inflexible qu'auparavant, *ce qui fut bien une des causes principales qui lui valurent la haine des Espagnols.* »

Quant à Farnèse, il écrivit en propres termes : « Les députés s'en retournèrent très-satisfaits, et Aldegonde en particulier, de la longue conversation que j'avais eue avec lui, entre quatre yeux, pendant plus de trois heures... (*Y el Aldegonde en particular de la larga plática que á solas con él mas de tres horas tuve.*)

Bien que Strada ait eu connaissance de la correspondance de Farnèse avec le Roi, son récit n'est qu'une amplification entachée, au surplus, d'une très-grave erreur. Il attribue les incidents les plus caractéristiques de l'entrevue du 10 juillet aux conférences définitives qui eurent lieu quelque temps après.

[1] Lettre inédite du prince de Parme, du 30 juillet 1585.

Du reste, le prince se disait persuadé que ceux d'Anvers, en matière de religion, ne voudraient point exiger « chose nouvelle, » et que, pour ce qui concernait la garde et la sûreté de la ville, ils se soumettraient au Roi et au gouverneur général [1].

Marnix et ses collègues furent de retour à Anvers le 12, dans la soirée. En les revoyant, le peuple, dans l'espoir qu'ils apportaient la paix, témoigna sa joie par des signes non équivoques. Dès le lendemain, le bourgmestre communiqua le résultat des conférences tenues au camp espagnol d'abord au magistrat, puis aux colonels, capitaines et doyens des confréries militaires. Le jour suivant, bien que ce fût un dimanche, il fit la même communication au grand conseil de la commune. En présence des délégués de la bourgeoisie et du peuple, il redoubla d'efforts pour calmer les défiances. Il fit même l'éloge du prince de Parme, s'appuyant sur les paroles que Farnèse lui avait adressées dans la longue conférence qu'ils avaient eue [2]. Il rappela, comme des preuves de la loyauté du prince de Parme, comme des témoignages de sa clémence et de l'affection qu'il portait aux Pays-Bas, les conditions favorables qu'il avait accordées à plusieurs villes et qu'il avait scrupuleusement observées. Le prince aurait pu, disait-il, reconquérir par force ou par famine Bruxelles, Audenarde, Tournai, Ypres et Gand, et il avait mieux aimé conserver ces villes « en leur donnant raisonnable appoinctement, » au risque d'exciter la colère de ses soldats [3].

[1] *Brief récit.*

[2] « Et mesme, écrivit Marnix à Richardot, le 15 juillet, je leur ay assez « amplement discouru des propos qu'il avoit pleu à S. A. de tenir particu- « lièrement avec moy, pour tant plus intrinsèquement leur faire cognoistre « son humeur et inclination... »

[3] Marnix n'exagérait rien. C'est ainsi qu'on peut lire, dans une lettre adressée par les autorités de Bruxelles au prince de Parme, le 25 février 1585, à propos des conditions proposées pour la capitulation de cette ville :

Mais l'illustre orateur, malgré toute son éloquence, ne put atténuer l'impression fâcheuse produite par l'information que le lieutenant de Philippe II no pouvait accorder la liberté de religion. La plus grande agitation régna dans le conseil, et les opinions les plus divergentes se manifestèrent. Enfin, il fut décidé que la résolution finale ne serait donnée que dans deux jours. Au surplus, on entendait dire hautement qu'il valait mieux affronter toutes les extrémités que « d'entrer en un traité particulier avec si maigres conditions [1]. »

Marnix, tout en remplissant un pénible devoir, eût bien souhaité, d'ailleurs, de pouvoir donner plus ample satisfaction à ses coreligionnaires. Tous ses efforts tendaient non-seulement à persuader aux Anversois que la capitulation était devenue une nécessité à laquelle il fallait se résigner, mais encore à obtenir des Espagnols les conditions les plus avantageuses. C'est pourquoi, après avoir fait son rapport au grand conseil, il écrivit à Richardot une nouvelle lettre, où il dépeignait l'anxiété des représentants de la commune, leur désappointement et leur méfiance. Il insistait ensuite, avec force, sur la nécessité d'accroître les concessions promises. « Je puis vous assurer, lui disait-il en substance, que les restrictions en ce qui concerne la religion et les autres points ont rendu notre négociation (ainsi

« Nous ne sçaurions faire entendre à V. A. le contentement et joye ex-
« trême que nous avons receu et tout le peuple de cette ville du rapport de
« nos députés et davantaige des lettres que V. A. a pleu nous escripre,
« lesquelles nous avons trouvé.... surpasser de beaucoup tout ce qu'ils nous
« avoient référé (rapporté), nous estimans les plus heureux subjects de tous
« ces pays d'avoir à ce coup rencontré l'occasion de pouvoir jouyr du bien
« de sa doulceur et débonnaireté, et nous faire du nombre de ceulx qui
« tant bénignement s'en sont ressentis... » (Archives de Simancas.)

[1] Marnix à Richardot, d'Anvers, 15 juillet 1585. (Archives de Simancas.) — *Voir* aussi le *Brief récit*, etc. *passim*.

que je vous l'avais prédit) extrêmement pénible. Elles n'ont pas peu altéré les cœurs, même des catholiques, de sorte que, à la grande allégresse qui avait éclaté lors de notre retour du camp, ont succédé la tristesse et l'abattement, car le peuple prévoit la ruine et la désolation de cette cité par la privation de la liberté de religion et par l'introduction d'une garnison ou le rétablissement de la citadelle, *deux points mortels à toute grande ville marchande*. Aussi ai-je opposé à ces craintes la *débonnaireté* et la *clémence* du prince, certifiant qu'il n'ira pas au delà de ce qui sera nécessaire pour maintenir l'autorité du souverain, et que, s'il trouvait autre moyen de s'assurer de la ville, il ne voudrait point la charger de soldats. » Mais Marnix ajoutait : « Si le prince avait voulu prendre l'une et l'autre religion sous sa protection, je suis convaincu que, dès maintenant, il aurait gagné les cœurs de tous les habitants de cette ville et bientôt après des autres provinces encore séparées, de telle sorte qu'il n'y aurait pas eu grande peine à les réduire promptement sous l'obéissance du Roi, dont la clémence et la magnanimité eussent été ainsi rendues admirables dans le monde entier. Plus je considère les sentiments de ce peuple, plus je m'assure que le conseil que j'ai donné sera, par la suite du temps et l'expérience des événements, trouvé salutaire. Si, dès 1566, le Roi avait voulu le suivre, comme plusieurs le proposaient, le souvenir de son règne aurait été consacré dans la postérité avec un éloge immortel de sagesse, de bonté et de souveraine félicité. » Il prédisait ensuite la destinée d'Anvers : « Si vous croyez, disait-il à Richardot, que cette ville, comme d'autrés, par l'exil d'un certain nombre de personnes, renoncera sans peine à la religion réformée, je vous assure, *foi d'homme de bien,* que, ou je suis aveugle, ou vous vous préparez de grands mécomptes. Vous verrez, avec le temps, que la proscription de cette religion sera bientôt accompagnée du dépeuplement, de la ruine et de la déso-

lation d'une si grande ville. *Mais cela sera comme il plaira à Dieu.* Pour ma part, je continuerai à faire tous mes efforts afin d'induire les habitants à accepter promptement la réconciliation avec le Roi, espérant que le prince de Parme, connaissant mieux les sentiments et les dispositions de cette ville, suivra le conseil qu'il trouvera être *le plus conforme à la raison et l'équité.* » Il promettait aussi de faire une nouvelle tentative auprès de ceux de Hollande et de Zélande, sans se dissimuler toutefois que, pour les raisons qu'il avait exposées, la négociation serait bien difficile. « Mais, répétait-il encore avec cette religieuse confiance qui ne l'abandonnait jamais, les événements sont en la main de Dieu [1]. »

En ce moment même, un nouveau revers atteignait les confédérés. Charles de Lievin, Sr de Famars, était obligé, le 19 juillet, d'ouvrir les portes de Malines au marquis de Renty, chef de l'infanterie wallonne. Quoique la ville se fût rendue à discrétion, le prince de Parme, fidèle à ses antécédents, se contenta d'y mettre une garnison de deux cents Wallons, et fit grâce aux habitants, sans leur imposer aucune peine [2].

Les autorités de la commune d'Anvers, bien que le danger devînt plus pressant, ne voulaient pourtant autoriser une négociation définitive avec le lieutenant de Philippe II, avant d'avoir entendu l'avis des colonels et des capitaines de la bourgeoisie, ainsi que de tous les principaux notables. Or, comme les délibérations se prolongeaient, arriva dans la ville Liévin Caluard, greffier du conseil d'État. Il venait déclarer au premier bourgmestre et au magistrat, de la part des Provinces-Unies, que, s'ils voulaient donner l'assurance de défendre encore Anvers

[1] Ph. de Marnix au président Richardot, d'Anvers, 15 juillet 1585. (Archives de Simancas.)

[2] Strada, D. II, lib. VIII.

pendant trois mois, les Hollandais, de leur côté, prendraient l'engagement de les secourir par terre, au bout de ce terme, avec sept mille chevaux et douze mille hommes de pied, outre ceux qui étaient déjà à leur service. Cette promesse était confirmée par Van der Molen et ses collègues, qui étaient de retour de Zélande. Mais une pareille déclaration eut pour effet de dissiper les dernières illusions de Marnix. Il perdit désormais tout espoir d'être secouru par la flotte, quoique Caluard l'assurât que l'intention des confédérés n'était pas de renoncer à leur entreprise par eau, mais bien de l'exécuter à la première occasion; et, en attendant, de préparer promptement les moyens de venir par terre au secours des assiégés. Toutefois, lorsque Caluard eut entendu les objections de Marnix sur la difficulté de faire une telle levée d'hommes en si peu de temps, principalement pour la cavalerie, et aussi d'en tirer les avantages qu'on en espérait; lorsqu'il eut appris de sa bouche l'extrême pénurie où Anvers était réduit et qui exigeait une détermination immédiate, le greffier confessa, avec franchise, que le magistrat avait raison de poursuivre les négociations commencées, avant que la ville fût exposée à une ruine inévitable [1].

Cependant les premiers pourparlers du bourgmestre d'Anvers avec le prince de Parme avaient provoqué les plus sérieuses alarmes et une sorte de stupéfaction dans les Provinces-Unies. Dès lors on considérait Anvers comme perdu, quoiqu'on promit

[1] *Brief récit,* etc. — Bor, XX[e] liv., fol. 41 v°. — De Meteren ajoute des détails qui mettent hors de doute la bonne foi de Marnix. « Ceste opinion de « secourir la ville par la rivière, dit-il, avoyent aussi ceux de Zélande, où « tous les capitaines de marine le trouvèrent impossible et non conseillable, « comme cela se vit depuis par les écrits qu'ils avoient soubsignés de leurs « mains et qu'ils délivrèrent unanimement à l'admiral de Nassau, nonob- « stant les grands apprêts que l'on fit pour monstrer le contraire... » (*Histoire des Pays-Bas,* fol. 250.)

de venir à son aide, et nombre de gens imputaient déjà cette immense catastrophe au grand citoyen qui n'avait rien négligé pour la prévenir. La longue conférence que Marnix avait eue avec Farnèse avait excité contre lui les plus étranges soupçons. Déjà même se faisaient jour ces sentiments haineux qui, plus tard, dictèrent à l'un des plus implacables antagonistes de Marnix le vœu qu'il aurait fallu envoyer sa tête à Alexandre, comme un éternel exemple pour la postérité [1].

La loyauté de Marnix était pourtant intacte. Il avait la ferme conviction que c'était en vain que l'on attendait secours par eau du côté de Hollande et de Zélande, et cette conviction fut enfin partagée par « tous les membres et colléges de la ville. » Le 23 juillet, ils prirent, à l'unanimité, la résolution d'envoyer à Beveren des délégués, pour entamer les négociations définitives [2]. Les députés de la commune ne pouvaient cependant conclure qu'à la condition expresse d'en référer à leurs commettants, dont l'approbation était formellement réservée. Cette clause restrictive avait été adoptée pour gagner du temps. On voulait voir si, pendant les négociations mêmes, la flotte des confédérés ne tenterait rien pour sauver le dernier boulevard de la révolution dans les Pays-Bas méridionaux [3].

La députation se composait de vingt et un notables, ayant à leur tête Philippe de Marnix, Guillaume de Mérode et les échevins Jean de Schoonhoven, André de Hessel et Mathieu de Lannoy. Les autres délégués représentaient les doyens des métiers, les colonels et capitaines de la bourgeoisie, les maîtres des quartiers, les confréries militaires, enfin la commune tout entière [4].

[1] Bor, XX[e] liv., fol. 41 *bis*.

[2] *Grande chronique de Hollande*, etc., t. II, fol. 518.

[3] *Brief récit*, etc.

[4] Bor, XX[e] liv., fol. 41.

Le lendemain de leur arrivée au camp espagnol [1], Farnèse voulut les recevoir tous à la fois et les entendre ensemble. Marnix prit la parole en leur nom, et, dans un discours étendu et bien préparé, il fit connaître les intentions des Anversois. Le prince de Parme répondit par quelques observations qui se présentèrent alors à son esprit. Il reçut ensuite la lettre de créance que « la ville et ses membres » lui envoyaient avec les points de leurs prétentions, puis il les congédia.

Les présidents Richardot et Pamele, avec le conseiller Van der Burcht, furent chargés d'examiner les articles proposés par la ville et d'en faire pour Farnèse l'objet d'un rapport détaillé. Muni de ce rapport, le prince conféra avec ses conseillers, puis, voyant qu'il importait surtout de conclure promptement, il leur enjoignit de discuter le projet d'accord, point par point, avec Aldegonde et les autres députés. Pendant qu'ils remplissaient cette mission, Farnèse ne laissait pas d'avoir aussi des entrevues fréquentes, parfois avec Marnix, parfois avec deux ou trois des autres délégués, ou même avec tous. Dans ces conférences particulières, le prince les engageait à remettre leur sort entre les mains du Roi, et à se fier à sa bonté et à sa clémence. Il leur disait que le Roi leur pardonnerait, sans se souvenir du passé, pourvu qu'ils acceptassent les conditions qu'on leur proposait au sujet de la religion catholique et de la sûreté de la ville. Il ajoutait cette considération importante, que leur exemple pourrait déterminer la Hollande, la Zélande et les autres provinces rebelles à entrer également en négociation, comme on paraissait le désirer ardemment. Mais Farnèse trouva un contradicteur aussi éloquent que lui : ce fut Marnix. Avant de succomber, le défenseur d'Anvers déploya de nouveau toutes les ressources de

[1] Dans sa lettre déjà citée du 30 juillet, Farnèse dit que les députés d'Anvers revinrent dans son camp le 24 de ce mois.

son esprit pour arracher aux Espagnols les conditions les plus favorables.

Trois points surtout embarrassaient la négociation : c'étaient les demandes des Espagnols concernant la suppression de la liberté de conscience, l'introduction d'une garnison dans la ville et le rétablissement de la citadelle. Marnix s'efforça de faire comprendre au prince que, pour une ville où les capitaux abondaient, où le transit et le commerce maritime jouaient un si grand rôle, l'introduction d'une garnison, sous quelque prétexte que ce fût, entraînerait des inconvénients irréparables; que, dans le cas où, en vue de la nécessité présente, on vînt à la permettre, cette même nécessité forcerait plus tard les habitants à s'expatrier et à abandonner une des plus belles et des plus puissantes cités du monde. — Tous, ajoutait-il, protestants et catholiques, d'accord sur ce point, redoutent les maux qui résulteraient de la présence des troupes étrangères, car ce qu'ils ont souffert, lors du sac de 1576, est encore comme une plaie saignante. — Mais, objectait Farnèse, ne suffirait-il pas de changer le magistrat, les colonels, les capitaines et autres officiers, de désarmer les malintentionnés et d'occuper le fort de Flandre, qui se trouve en face des murs, de l'autre côté du fleuve, et qui domine une grande partie de la ville et le port tout entier? — Marnix répliquait que l'un et l'autre de ces moyens étaient impraticables. Le désarmement est rendu impossible, disait-il, par le grand trafic d'armes qui se fait dans les boutiques publiques et qu'on ne peut défendre. Quant à l'occupation de la Tête-de-Flandre, elle offrirait un danger réel. Ce serait comme une provocation permanente pour le peuple d'Anvers. Or, dans un moment où l'armée royale se trouverait éloignée et engagée dans une autre entreprise, un coup de main pourrait être facilement tenté et couronné de succès. Marnix concluait que les points relatifs à la garnison et au rétablissement de la citadelle ne

devaient aucunement entrer dans la négociation, parce que, loin d'atteindre, par cette exigence, au but désiré, on rebuterait et on exaspérerait les Anversois, qui ne pouvaient oublier les scènes effroyables de 1576.

Déconcerté par cette obstination, Farnèse chercha une issue moins pénible pour les assiégés. « Les circonstances, dit-il, exigent que le Roi s'assure de la ville par l'un ou l'autre moyen, mais il offre de défrayer les habitants, dès que les rentrées des îles seront arrivées. » Marnix, ne perdant pas encore courage, demanda instamment au prince de lui accorder une audience, à lui et à trois autres députés, en présence des membres du conseil d'État et de guerre.

Farnèse discernait bien les motifs qui déterminaient Aldegonde à faire cette proposition. Ou le bourgmestre avait l'espoir de convaincre les membres du conseil, ou il voulait prouver, par cette démarche solennelle, qu'il n'avait rien négligé pour assurer le succès de la mission d'où dépendait son honneur. En tout cas, libre d'accepter ou de rejeter les propositions de ses conseillers, le prince ne risquait rien en accordant au défenseur d'Anvers la satisfaction que celui-ci demandait. Il fit donc assembler les membres du conseil, et Marnix développa devant eux, avec une éloquence que Farnèse se plut à signaler, les raisons qui devaient engager le lieutenant du Roi à ne point persister dans sa résolution. Ce discours terminé, et les députés d'Anvers sortis, le prince discuta longuement avec ses conseillers les arguments développés par le bourgmestre. Le résultat de ces nouvelles délibérations fut l'adoption d'un moyen qui devait, croyaient-ils, concilier avec la sûreté de la ville celle de la bourgeoisie. Ils avaient remarqué qu'Aldegonde même s'était fait fort, pour le cas où le prince voulût entrer dans Anvers, d'obtenir qu'il pourrait y mettre l'infanterie et la cavalerie nécessaire pour la garde de sa personne, pourvu qu'elle appartînt à

des nations agréables, c'est-à-dire aux Allemands et aux Wallons. Farnèse jugea que, en réalité, sa garde deviendrait, quoique sous un nom différent, une véritable garnison qui pourrait assurer la conservation de la ville. Il avait aussi l'espoir que, le magistrat renouvelé dans un sens royaliste et catholique, et les affaires des Espagnols ayant pris une meilleure tournure, on permettrait non-seulement que la garnison restât à perpétuité, mais encore que le château fût reconstruit [1]. Enfin, il se proposait, en faisant aux Anversois toutes les concessions compatibles avec ses instructions, en traitant Anvers avec moins de rigueur encore que les autres villes qui s'étaient soumises, il se proposait d'agir fortement sur les provinces de Hollande et de Zélande, et de leur inspirer le désir de se réconcilier à leur tour avec le fils de Charles-Quint. Sous l'empire de ces considérations diverses, Farnèse indiqua enfin aux députés d'Anvers, comme conditions principales de leur réconciliation, les articles suivants : la religion atholique romaine resterait dans le *statu quo*, c'est-à-dire dominante, mais ceux qui se refuseraient à la professer obtiendraient un délai de quatre ans pour se retirer à l'étranger, bien entendu ils évitaient tout scandale pendant ce temps ; la ville ferait un don de 400,000 florins, en reconnaissance du bienfait qu'elle recevait, et pour venir en aide à l'entretien des gens de guerre qui devaient y arriver ; enfin, le lieutenant du Roi entrerait à Anvers,

[1] Cette hypothèse se réalisa. La citadelle fut relevée après l'entrée du prince de Parme dans la ville. On lit, en effet, dans DE METEREN : « ... Il « fit amener toute l'artillerie de la ville au chasteau, et la fit planter contre « la ville, remplissant par ce moyen ceste partie de muraille laquelle estoit « rompue, et commença à faire rebastir et refermer le chasteau, avec con- « dition (comme on disoit) qu'on le démoliroit derechef, quand les autres « provinces seroyent réconciliées. Et par ainsi il fut refaict sur la mesme « forme qu'il avoit esté auparavant, comme estant estimé le plus fort chas- « teau de toute l'Europe. » (*Histoire des Pays-Bas*, fol. 251.)

avec le nombre de troupes qu'il jugerait convenable pour s'assurer de la ville.

Après avoir eu une dernière entrevue avec Marnix et la plupart des députés, Farnèse les congédia, et ils retournèrent à Anvers pour soumettre les articles de la paix à la ratification de la commune. Ils craignaient, toutefois, qu'on n'y voulût entendre parler, en aucune manière, de la réception des gens de guerre. Au reste, quelques-uns des députés demeurèrent à Beveren afin de ne pas abandonner l'œuvre commencée et dont l'heureuse issue était ardemment désirée par Farnèse. Il ignorait le véritable état des choses à Anvers. Il était même persuadé que les habitants avaient encore des provisions pour quatre mois, et même pour huit, s'ils consentaient à se réduire et à se débarrasser des femmes, des enfants, des vieillards et de tout le monde inutile. D'un autre côté, les troupes assiégeantes étaient fatiguées et épuisées, et on approchait de l'hiver, dont on avait à redouter les bourrasques et les tempêtes. Lors même que le général espagnol pourrait lutter contre d'autres inconvénients, il ne pouvait rien opposer à ceux-ci, qui étaient insurmontables ; car on avait vu la fureur des vents pousser des navires jusqu'au sommet des digues. Enfin, l'armée des confédérés hollandais se trouvait au même point qu'elle occupait il y avait quatre mois, augmentée de vaisseaux de guerre, de troupes, surtout d'auxiliaires anglais et de beaucoup de nouveaux engins de feu. Farnèse se disait informé qu'elle paraissait décidée à attaquer les Espagnols dans leurs retranchements, et, si elle tentait ce coup, il ne pouvait assurer, tout en l'espérant, que le résultat serait favorable aux soldats catholiques. Il sentait aussi la nécessité de pouvoir disposer d'une partie de son armée pour hâter la réduction de la Gueldre et des provinces voisines. Il croyait enfin que, loin de pousser les Anversois au désespoir, il fallait conserver leur ville intacte ; qu'il importait même de leur offrir de bonnes conditions, afin de

faire tomber la résistance des Hollandais et des Zélandais, seul moyen de rétablir l'autorité de Philippe II sur les Pays-Bas tout entiers [1].

Marnix et ses collègues, par crainte de tomber « dans les extrémités de la famine, » étaient également pressés de conclure, à moins qu'ils n'eussent la certitude d'être secourus promptement par la flotte hollandaise. Or, quoique depuis leur départ pour Beveren, le vent eût tourné au nord-ouest, on n'aperçut jamais qu'un seul navire fît semblant de bouger. A leur retour à Anvers, ils y trouvèrent un agent des Provinces-Unies, Everwyn, qui prétendit, avec menaces, de faire retarder la conclusion de l'accord, en laissant espérer un secours prochain. Mais il n'était plus temps de repaître les assiégés de paroles et de vaines espérances. Lorsque le grand conseil se réunit pour délibérer sur la proposition d'Everwyn, le peuple s'attroupa devant la maison de ville, criant qu'il voulait la paix [2].

Le 10 août, les propositions du prince de Parme furent également soumises au grand conseil. Appuyées par les uns, elles étaient énergiquement combattues par les autres. Marnix prit la parole, et, en faisant son rapport sur les dernières négociations, il se crut obligé d'exposer les raisons que les représentants de Farnèse avaient étalées pour dissiper la défiance qui régnait dans les esprits. Il répéta l'éloge qu'ils avaient fait des vertus du prince de Parme et des actions qui avaient illustré sa vie, afin de montrer que, en toutes rencontres, ce prince avait observé reli-

[1] Tous ces détails d'une haute importance ont été puisés dans une longue dépêche espagnole écrite du camp de Beveren, le 25 août 1585, et où Farnèse raconte au Roi ses pourparlers et ses négociations avec Marnix et les autres députés d'Anvers pour la capitulation de la ville. Cette dépêche a été recueillie par M. Gachard dans les collections de la bibliothèque impériale de Paris.

[2] *Brief récit*, etc.

gieusement la foi des traités [1]. Tandis que ce discours excitait tout à la fois des applaudissements et des murmures, selon les sentiments divers qui agitaient les membres du conseil, un grand nombre d'habitants s'étaient de nouveau réunis devant la maison de ville, et criaient qu'ils voulaient avoir la paix. Attirés par le bruit, quelques membres du conseil s'approchèrent de la fenêtre de la grande salle et furent témoins de l'émotion qui régnait sur la place. Tout annonçait une sédition populaire. Pour éviter ce dernier malheur, les adversaires de la capitulation renoncèrent à leur opposition, et les articles communiqués par Marnix furent adoptés à l'unanimité. En apprenant ce résultat, qui annonçait la fin du siége, le peuple fit éclater son allégresse; il arracha les armes du duc d'Anjou, qui avaient été conservées sur quelques édifices publics, et releva les armoiries du Roi catholique [2].

Il s'en fallait toutefois que la satisfaction fût générale dans la ville. Beaucoup de calvinistes paraissaient scandalisés des louanges décernées publiquement par Marnix au prince de Parme. Quelques-uns des ministres, même ceux sans l'avis desquels Aldegonde n'avait rien fait, vinrent lui adresser, à ce sujet, une remontrance assez aigre, comme s'il avait abandonné sa religion et son parti. « Je confesse, dit Marnix, que, selon l'infirmité « humaine qui est en moi, cela me piqua plus vivement qu'il « ne devoit : tellement que je leur répondis avec quelque témoi- « gnage d'indignation [3]. »

Il était injuste, comme le disait si bien Marnix lui-même, « de « juger des conseils et de la vertu des hommes par la prospérité « ou adversité des événements. » Non-seulement le bourgmestre

[1] *Réponse apologétique.*

[2] J. F. Le Petit, *Grande chronique de Hollande*, etc., t. II, p. 518, et Adrien Van Meerbeeck, *Cronyke van de gantsche werelt, ende sonderlinghe van de seventhien Nederlanden* (Anvers, in-fol., 1620), p. 639.

[3] *Réponse apologétique.*

d'Anvers avait défendu, autant qu'il l'avait pu, les intérêts de ses coreligionnaires, mais il avait été beaucoup plus loin. Il avait cherché à inspirer au prince de Parme des sentiments favorables aux doctrines de la réforme. Il s'était même proposé, pour rétablir l'union des dix-sept provinces des Pays-Bas, de détacher Farnèse du parti espagnol et de le placer à la tête de la nouvelle confédération [1].

Le lundi, 12 août, les députés qui s'étaient rendus à Anvers, revinrent à Beveren, pour mettre la dernière main au traité. Plusieurs jours se passèrent encore dans des discussions concernant des points secondaires [2]. Pendant cet intervalle, Marnix reçut une lettre datée du 12, et par laquelle Maurice de Nassau et le conseil d'État des Provinces-Unies informaient ceux d'Anvers que, sous douze jours, on viendrait à leur aide, et que tout se préparait à cet effet.

En effet, le 2 août précédent, les députés des Provinces-Unies, envoyés en Angleterre pour offrir la souveraineté des Pays-Bas à la reine Élisabeth, avaient conclu un traité spécial qui stipulait l'envoi de quatre mille piétons au secours d'Anvers [3].

[1] Cette allégation n'émane pas seulement des Espagnols, elle a été produite contre Marnix en Hollande même. L'auteur de *l'Antidote* l'apostrophait en ces termes : « Vous vous présumiez bien autant que portiez les moyens « en vos manches par où pourriez faire révolter ledit duc contre son maître « et procurer ainsi une réunion entre les XVII provinces, dont vous vous « vantiez lui avoir faict quelque ouverture, au temps du parlement à Beveren, « lorsque teniez tant d'arrière-conseils et propos secrets avec luy, en pré- « sence de tous vos collègues, personnages vénérables et des plus illustres « de ladicte ville, qui estoit un dessaing trop hault pour vostre gibier... »

[2] Dépêche citée du prince de Parme, du 25 août 1585

[3] Ce traité spécial fut suivi, le 10 août, d'une convention plus importante, car elle disposait que, en échange de l'assistance militaire et maritime à fournir par l'Angleterre, l'administration des Provinces-Unies serait remise à un gouverneur général que la reine désignerait. A la demande des états

Mais il était trop tard. La promesse des confédérés aurait dû être exécutée avant les pourparlers de Beveren. Le 15 et le 16, Marnix écrivit à Van Warmont, lieutenant-amiral de Hollande, que l'accord avec le prince de Parme était arrêté ; que son intention était d'envoyer sa femme, sa maison et ses bagages en Zélande, et qu'il avait déjà obtenu à cet effet des passe-ports du prince ; il demandait également le passage libre aux confédérés et annonçait l'intention de suivre bientôt sa famille [1].

Le 16, le prince de Parme avait ratifié l'accord spécial conclu avec les chefs des gens de guerre qui se trouvaient à Anvers. On convint que la cavalerie serait conduite en sûreté à Berg-op-Zoom, et que l'infanterie se retirerait dans le fort Lillo.

Le 17, les députés d'Anvers, Marnix en tête, signèrent le traité qui replaçait cette grande ville sous l'autorité de Philippe II. L'acte, souscrit de part et d'autre, contenait vingt-huit articles, dont les principaux stipulaient : une amnistie générale ; la faculté laissée aux non-catholiques de se retirer hors du pays avec la jouissance de leurs biens, ou de demeurer encore à Anvers pendant quatre ans, sans avoir à craindre aucune contrainte, quant à la liberté de leurs consciences [2] ; enfin, l'admission d'une garnison de deux mille fantassins et de deux cornettes de chevaux, avec promesse toutefois que si ceux de Hollande et de Zélande voulaient se réconcilier aussi, la ville d'Anvers serait affranchie de citadelle et de garnison. Quant à Marnix, il devait promettre personnellement et jurer de ne point porter les armes, durant un an, contre le roi d'Espagne [3].

généraux, elle fit choix du comte de Leicester ; mais celui-ci ne débarqua à Flessingue que le 19 décembre.

[1] Bor, XXe livre, fol. 43.

[2] Marnix appelait cette concession, « la neutralité pour quatre ans. »

[3] « Ce traité, dit un historien protestant, fut fort avantageux pour les bourgeois et habitans, voire ça esté le plus favorable de toutes les villes

Farnèse était dans l'ivresse. Il écrivit à Philippe II : « Je « rends à Notre-Seigneur des grâces infinies (et encore ne sont- « elles ni telles ni en aussi grand nombre qu'elles devraient l'être) « de la grande et singulière miséricorde dont il a usé envers nous, « en me soutenant et guidant de sa main bénie jusqu'à l'heureux « achèvement d'une négociation si importante, si pénible et si « douteuse, et en laissant jouir Votre Majesté d'une victoire aussi « signalée et digne de sa félicité et de sa grandeur [1]. »

La soumission d'Anvers est effectivement le plus éclatant succès que le prince de Parme ait obtenu. « Ceste ville d'Anvers, « disait La Noue à Farnèse en prenant congé de lui, ne vous peut « eschapper ; quand vous entrerez dedans, je vous conseille de « pendre vostre espée au crocq à la porte et de combler là vos « victoires. » Il voulait indiquer par là la grandeur de l'entreprise qui s'achevait et que nulle autre ne pouvait égaler [2].

La joie de Philippe II ne fut pas moins vive que celle de son lieutenant. Informé des premiers pourparlers qui avaient eu lieu entre le prince de Parme et Marnix, au commencement du mois de juillet, le Roi catholique avait entièrement approuvé la conduite de son général et le tour qu'il voulait donner aux négociations. Il lui exprimait sa satisfaction et lui envoyait ses conseils, le 17 août, jour même où la capitulation d'Anvers était définitivement signée. Après avoir constaté la nécessité qui avait poussé les habitants à des propositions d'arrangement, Philippe

lesquelles furent rendues, principalement *pour ceux qui estoient affectionnés à la religion réformée et à la cause commune du pays.* » (DE METEREN, fol. 250.)

[1] Dépêche citée du 25 août 1585.

[2] Voir *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 518. — La Noue avait été fait prisonnier près d'Ingelmunster, le 10 mai 1580. Il fut échangé contre le comte Philippe d'Egmont, le même qui avait tenté de surprendre Bruxelles, et qui était tombé au pouvoir des confédérés.

faisait remarquer l'artifice d'Aldegonde qui voudrait, disait-il, mettre des délais et des empêchements à l'affaire, sous prétexte de traiter en même temps de la réduction de la Hollande et de la Zélande. « On a donc fait sagement, ajoutait-il, de s'opposer à ce projet et de le serrer de près sur le point d'Anvers à part, en se réservant pour le reste. » Il louait ensuite la prudence et l'adresse avec laquelle la négociation avait été menée. Il avait surtout appris avec contentement, que, malgré l'obstination montrée par ceux d'Anvers quant à la religion, et leur désir d'une certaine liberté, ils finiraient par ne pas exiger plus que d'autres villes qui s'étaient soumises. « En tout cas, disait Philippe, nous devons en agir ainsi, sans jamais nous relâcher [1]. »

Lorsqu'il sut que le prince de Parme était entré dans la ville, Philippe, toujours si froid et si concentré, ne se contint plus. Les dépêches arrivèrent à l'Escurial au milieu de la nuit. Il se leva, alla réveiller l'infante Isabelle, sa fille, et lui dit ces seuls mots : « Anvers est à nous [2] ! »

La restauration des catholiques s'accomplit rapidement dans cette grande cité, où le calvinisme était naguère dominant. Le 20 août, tandis que les ecclésiastiques romains, tant prêtres que moines, rentraient dans la ville pour reprendre possession de leurs églises et de leurs biens, les ministres de la religion réformée faisaient leur dernier prêche au milieu d'un grand concours d'auditeurs. Ils conjurèrent ceux-ci de rester fidèles à leur foi et de ne point reprendre le papisme, mais de plutôt sortir de « Babel. » Une grande désolation régnait parmi les calvinistes, riches marchands ou pauvres artisans, qui voulaient suivre ce

[1] « ... *Sin aflojar ni permitir otra cosa en ninguna manera...* » Lettre inédite du Roi au prince de Parme, datée de Monzon, 17 août 1585. (Archives de Simancas.)

[2] STRADA, D. II, lib. VII.

conseil. Déjà une grande multitude se disposait à partir, les uns pour la Hollande ou la Zélande, d'autres pour le Nord, ceux-ci pour l'Allemagne, ceux-là pour l'Angleterre, afin de conserver la liberté de leurs consciences. Mais beaucoup aussi, qui s'étaient laissé gagner par les doctrines de la réforme, les abjurèrent alors, ou dissimulèrent leur véritable croyance, et demeurèrent sous la domination espagnole [1].

Le lendemain, 21 août, vers midi, aux sons de la grosse cloche de Notre-Dame, le peuple se répandit de nouveau dans les rues et couvrit le marché et ses abords. Devant l'hôtel de ville avait été dressée une estrade, sur laquelle prirent place, en présence des autorités d'Anvers, les représentants du prince de Parme, Richardot et Van der Burcht. Ils étaient escortés d'un héraut d'armes, revêtu de la cotte royale, et d'un trompette du prince. Les délégués donnèrent lecture des articles de la capitulation ; puis le héraut cria, par trois fois : « *Vive le roy d'Espaigne !* » et le peuple répéta ce cri. Les commissaires se rendirent ensuite à la cathédrale, où, après qu'on eut fouetté de verges et renversé les chaires qui avaient servi aux calvinistes, retentirent les chants du *Te Deum laudamus*. De l'église, les représentants de Farnèse allèrent prendre place à un banquet qui leur était offert à l'hôtel de ville [2].

Le 27 août, le prince de Parme lui-même fit son entrée triomphale dans la ville reconquise. Pour se concilier la faveur populaire, et selon le désir exprimé pendant les négociations, il laissa hors des murs les troupes espagnoles et italiennes. Il n'avait avec lui que des Wallons et des Allemands. Il s'était aussi entouré

[1] Bor, XXe liv., fol. 52 v°, et de Meteren, XIIe liv., fol. 251.

[2] Van Meerbeeck, fol. 640. — Carnero, p. 200. — J. F. Le Petit, t. II, fol. 519. « Lesdits députés, dit ce dernier, allèrent au grand temple, lequel estant rebéni par l'évesque, et ses prosnes ou chaires preschoires fouettées de verges, puis tirées bas, y fut chanté le *Te Deum*... »

des seigneurs nationaux, et parmi ceux-ci on distinguait les Chimay, les Egmont et d'autres qui, après avoir d'abord combattu pour la liberté de leur patrie, avaient hâté, par leur défection, le triomphe auquel ils assistaient.

Les bourgmestres d'Anvers, les échevins et les autres régents de la commune étaient allés au-devant du prince de Parme. Une jeune et belle pucelle lui présenta, de leur part, les clefs de la ville, l'une de fin or, l'autre de fer. Le général victorieux les prit; puis, au lieu de les rendre aux bourgmestres, il les suspendit à son collier, à côté des insignes de la Toison d'or.



CHAPITRE HUITIÈME.

1585.

Impression produite dans les Provinces-Unies par la capitulation d'Anvers. — On rend Marnix responsable de ce désastre. — Lettres qu'il adresse aux conseillers députés de Zélande et au comte de Hohenlo. — Dans l'ignorance où l'on était du véritable état des choses à Anvers, on ne se rendait pas compte des motifs qui avaient obligé Marnix à capituler. — Toute la vérité se dévoile : il n'y avait plus un seul pain à trouver dans la ville. — Cette découverte n'apaise pas les adversaires de Marnix. — Déchaînement contre lui. — Les états de Zélande lui défendent d'entrer dans cette province. — Il demande en vain d'être confronté avec ses ennemis. — Examen des griefs articulés contre le défenseur d'Anvers. — Le prince de Parme, tout en signalant le désir de Marnix de travailler à la réconciliation de la Hollande et de la Zélande avec Philippe II, rend un hommage éclatant à l'intégrité de l'ancien conseiller du Taciturne. — Marnix publie son commentaire sur le siége d'Anvers. — Il fait de nouveau l'éloge du prince de Parme.— Des clameurs plus violentes s'élèvent contre lui. — Lettres qu'il adresse à Adolphe de Meetkercke et à Adrien Van der Mylen. — Elles augmentent l'effervescence. — Martini, ancien greffier d'Anvers, Olivier Van den Tympel, ancien gouverneur de Bruxelles, et le Sr de Famars, ancien gouverneur de Malines, sont arrêtés sur le territoire des Provinces-Unies. — Marnix prend néanmoins la résolution de se rendre au milieu de ses adversaires. — Il débarque inopinément dans l'île de Walcheren. — Embarras et irritation des états de Zélande. — Les états généraux, à qui ils remettent le soin de

juger Marnix, refusent de ternir la réputation de l'ancien ami du Taciturne. — Marnix demeure libre et se retire de nouveau à West-Souburg.



La soumission d'Anvers excita dans les Provinces-Unies une émotion profonde. En voyant tomber le dernier asile de la révolution, en Belgique; en voyant les Espagnols dans la grande ville qui formait comme le rempart de la Hollande et de la Zélande, la consternation régna de ce côté de l'Escaut. On ne se demanda point si les Hollandais et les Zélandais avaient fait tout ce qu'il aurait fallu pour sauver Anvers. On crut rejeter la triste responsabilité de ce grand désastre en la faisant retomber sur Marnix. Lui seul était coupable. Il avait rendu la ville trop tôt, sans qu'il fût réduit à l'extrémité et alors qu'il était assuré d'être secouru prochainement. Il avait fait publiquement l'éloge du vainqueur, et montrait, par toute sa conduite, qu'il voulait replacer sous le joug de l'Espagne non-seulement Anvers, mais aussi toutes les villes et provinces encore libres.

Telles étaient les imputations que dirigeaient contre Aldegonde les calvinistes exaspérés qui, avec leurs pasteurs, se retiraient par troupes en Hollande; telles étaient les rumeurs qu'accueillaient avidement, dans les Provinces-Unies, les envieux de Marnix, les gens crédules, qui forment toujours la majorité, et le parti qui voulait continuer la lutte et n'entendre à aucun accommodement avec l'Espagne.

Les prédicants fanatiques et les ennemis personnels d'Aldegonde se prononcèrent contre le défenseur d'Anvers, avant même que la capitulation fût irrévocablement signée. La multitude s'était ensuite fait l'écho de ces récriminations passionnées, auxquelles des personnages importants avaient aussi trop facilement prêté l'oreille.

C'est ce qui résulte des lettres que Marnix écrivit de Beveren, le 15 août, aux conseillers députés de Zélande et au comte de Hohenlo. Il informait les premiers que sa femme et ses enfants, avec certaines personnes qui avaient obtenu des passe-ports du prince de Parme, se dirigeraient bientôt vers la Zélande, et que d'autres vaisseaux amèneraient ensuite dans cette province un plus grand nombre d'émigrés. Il demandait aux états de Zélande protection pour ces exilés, et annonçait que lui-même les accompagnerait. Il exprimait en même temps le vœu que l'on suspendît tout jugement sur sa conduite à Anvers jusqu'à ce qu'il eût été entendu : il avait la conviction, disait-il, d'avoir rempli loyalement son devoir et fait tout ce qui était possible pour sauver la ville. La missive adressée au comte de Hohenlo, général de l'armée des confédérés, était de la même teneur. Aldegonde l'informait qu'il allait se rendre dans sa maison de West-Souburg, où il serait lui-même son fermier. Il exhalait ensuite des plaintes amères sur l'injustice de l'opinion à son égard, et sur l'iniquité de ceux qui voulaient lui ravir en un instant le fruit de ses longs travaux et de son constant dévouement à la patrie. Il pardonnait à la multitude d'avoir des préjugés; mais il n'avait pas supposé que Hohenlo et d'autres bons seigneurs partageraient de telles préventions. Il expliquait les nécessités où il s'était trouvé réduit et qui lui avaient imposé l'obligation de traiter. Il protestait enfin que ses sentiments n'avaient pas varié, et qu'il saurait toujours défendre, avec la même énergie, l'honneur de Dieu, la vraie religion et le bien du pays [1].

La prévoyance même de l'illustre défenseur d'Anvers avait tourné contre lui. Il avait persuadé au prince de Parme et au président Richardot que la ville avait encore des vivres pour quatre et même pour huit mois. Les habitants d'Anvers igno-

[1] *Voir* ces lettres dans Bor, XX[e] liv., fol. 46 et 47.

raient également le véritable état des choses. En effet, les provisions de blé avaient été calculées et ménagées de telle sorte, par les soins du magistrat, que, jusqu'au dernier moment, la commune avait eu du pain de seigle à sa disposition, et que le pain blanc même se vendait à un prix raisonnable. On ne pouvait donc se rendre compte de la nécessité qui avait contraint Marnix à traiter avec Farnèse. On ne comprenait point que la ville avait dû se rendre par famine. La vérité tout entière ne fut connue que le lendemain de la capitulation. Tout le monde s'attendait à voir apparaître les provisions de blé que l'on supposait enfouies; tout le monde croyait que le pain serait à meilleur marché, quand on apprit soudainement que toutes les provisions étaient épuisées, qu'il n'y avait plus de blé du tout dans la ville, et qu'on ne pouvait plus trouver aucune sorte de pain. Cette nouvelle inattendue fut comme un coup de foudre. Elle émut profondément le peuple et faillit provoquer un soulèvement non-seulement dans la cité, mais encore parmi les matelots et les soldats qui étaient dans les forts. Un grand nombre de bourgeois notables vinrent exposer aux commissaires du prince de Parme, avec larmes et sanglots, la détresse où se trouvait Anvers, et les supplier de permettre que les navires de Malines, qui étaient près de là, pussent apporter dans la ville le pain dont elle manquait. Cette triste requête fut accueillie par le prince, qui prévint ainsi les plus grands malheurs [1].

[1] Des détails précis sur la pénurie d'Anvers se trouvent dans DE METEREN, fol. 251. D'après cet historien, la famine ne se révéla que trois jours après la capitulation, tandis que, dans sa *Réponse apologétique*, Marnix déclare positivement que ce fut dès le lendemain. A la vérité, dans son *Brief récit*, il dit, comme de Meteren, que ce fut le troisième jour qu'on ne trouvait plus de pain en ville. Il ajoute ailleurs : « M. Richardot, le deuxième jour après qu'il fut entré dans la ville, ayant veu l'estat d'icelle, disoit jamais de sa vie n'avoir esté tant trompé. »

La situation intolérable qui venait de se déclarer d'une manière foudroyante, éclaira les hommes impartiaux, sans diminuer, toutefois, l'animosité qui éclatait contre Marnix en Hollande et en Zélande. On avait répandu de nombreuses copies de la lettre qu'il avait adressée au comte de Hohenlo ; mais ses explications avaient été mal interprétées et n'avaient servi qu'à aigrir ses ennemis. Il est juste de constater que Maurice de Nassau, alors à Middelbourg, garda une discrétion très-remarquable au milieu de ce déchaînement contre l'ancien ami de Guillaume le Taciturne. En faisant connaître au conseil d'État la capitulation d'Anvers, il déplorait cet événement, qui allait enhardir l'Espagnol et compromettre peut-être la sûreté des Provinces-Unies ; mais il n'articulait aucun reproche contre Marnix [1].

Les états de Zélande, loin d'imiter cette sage réserve, cédèrent inconsidérément aux préventions populaires et proscrivirent le défenseur d'Anvers. Ils lui répondirent qu'ils ne pouvaient permettre, ni à lui ni aux siens, d'entrer en Zélande, à cause des jugements défavorables dont il était l'objet pour sa conduite à Anvers [2] ; mais que les étrangers qui voudraient venir seraient bien accueillis. Une pareille injonction consterna Marnix, sans l'abattre. Elle ne l'empêcha point d'envoyer sa femme et ses enfants en Zélande, où ils reçurent un froid accueil. Pour lui, il résolut de prolonger son séjour à Anvers, afin de laisser aux passions surexcitées le temps de se calmer.

Il n'était pas homme cependant à subir en silence les attaques malveillantes de ses antagonistes. Non-seulement, il

[1] Broes, *Filip van Marnix*, etc., t. III, p. 155. — Bor, XX[e] livre, fol. 47.

[2] Marnix dit lui-même que les lettres des états de Zélande n'alléguaient aucune autre raison sinon les divers bruits qui couraient sur lui. (*Réponse apologétique.*)

s'adressa à ses amis, pour se plaindre de l'injustice qui lui était faite, mais il écrivit de nouveau au comte de Hohenlo et aux états de Zélande afin de réclamer contre un jugement partial et inique, prononcé sans enquête préalable. Il offrait, d'ailleurs, d'être confronté avec ses accusateurs pour se justifier. Cette demande ne fut pas accueillie. Et, tel était le crédit dont jouissaient alors les adversaires de l'illustre patriote, qu'on lui écrivit ouvertement que l'accès du territoire des Provinces-Unies lui était interdit[1].

Les accusations les plus graves s'accumulaient contre Marnix. C'est lui, disait-on, qui a été cause de la perte d'Anvers, pour avoir voulu conduire les affaires militaires sans prendre l'avis des gens expérimentés et du métier ; pour avoir fait une expédition contre Lierre, au lieu d'aller couper la digue de Cauwesteyn avant que l'ennemi s'y vînt loger ; pour avoir perdu cette position importante et le fruit des efforts combinés des Hollandais et des Anversois, en entraînant Hohenlo à Anvers, au lieu d'achever la défaite des Espagnols. De toute cette conduite, on devait inférer que Marnix avait, depuis longtemps, eu en vue de mettre la ville dans la nécessité de se rendre. Aux représentations de ceux du grand conseil et d'autres gens de bien, alléguant que ce serait un grand désastre et même la ruine d'Anvers, qu'un accord partiel, sans l'accession de la Hollande et de la Zélande, n'avait-il pas répondu que, Anvers rendu, il se faisait fort d'obtenir aussi la réconciliation de la Zélande[2] ?

[1] Bor, XX[e] liv., fol. 47

[2] Tous ces griefs sont exposés dans un projet de requête au comte de Meurs, stathouder de Gueldre, document qui se trouve dans l'appendice de l'ouvrage de Prins, et qui a été reproduit par les auteurs de l'*Histoire d'Anvers*. La dénonciation dont il s'agit ne tendait à rien moins qu'à faire arrêter et juger exemplairement ceux qui avaient connivé avec Marnix à la capitulation d'Anvers et qui, déjà retirés dans les Provinces-Unies, recommandaient de s'accorder avec Farnèse. Les auteurs de l'*Histoire d'Anvers*

On reprochait encore à Marnix d'avoir empêché que les lettres écrites par la reine d'Angleterre, pour encourager la résistance d'Anvers, ne fussent lues dans cette ville : bruit calomnieux, mais qui avait tellement irrité contre le bourgmestre quelques soldats anglais, alors en Zélande, qu'ils avaient juré de le tuer. On lui reprochait d'avoir entretenu une correspondance secrète avec Farnèse, le comte de Mansfeld et le président Richardot, pour traiter de la reddition d'Anvers. On n'attaquait pas seulement son patriotisme, mais on s'efforçait aussi de ternir sa probité. Aux yeux de ses accusateurs, il s'était laissé gagner par Farnèse : il était vénal et traître. Tandis que les autres réformés devaient, dans un délai de quatre ans, se défaire de leurs biens, Marnix pouvait conserver les siens tant qu'il voudrait [1].

De toutes ces imputations, une seule avait un fondement certain. C'était précisément celle qui excitait le plus contre Aldegonde l'inimitié des états de Hollande et de Zélande. Désespérant de la fortune des Provinces-Unies depuis la mort de Guillaume le Taciturne, et persuadé que la république, destituée aussi de l'appui des Français, ne pourrait conserver son indépendance,

déclarent qu'on ne sait par qui cette requête a été rédigée ni si elle a été réellement expédiée. Il nous paraît résulter d'un passage de Bor, qu'elle était l'œuvre de Godefroy de Wasservas, Sr de la Marche.

[1] Nous ignorons l'origine de cette dernière accusation, que nous n'avons pu découvrir dans les documents contemporains, mais qui a été néanmoins rappelée par Brandt, Wagenaar, Broes, etc. En tous cas, les dépêches les plus secrètes du prince de Parme ne disent pas un mot de la prétendue faveur dont Marnix aurait été l'objet. Cette rumeur, méritât-elle même créance, ne porterait encore aucun préjudice à l'intégrité de Marnix. « Il serait injuste pour cela, dit Broes, d'accréditer des soupçons injurieux à l'égard d'un honnête homme ; et si les états de Zélande surtout l'ont fait, ils ont prouvé qu'ils étaient animés contre lui de sentiments malveillants. » Au surplus, on trouvera ci-après, dans les *Éclaircissements historiques,* des détails précis sur l'application qui fut faite à Marnix des articles de la capitulation d'Anvers.

Marnix aurait désiré que toutes les provinces s'accordassent avec Farnèse. Il souhaitait la fin de cette longue guerre. Il se montrait partisan de la réconciliation avec l'Espagne, moyennant des conditions que les promoteurs de la révolution eussent pu hautement avouer. Loin de renier les principes de cette légitime révolution, il cherchait maintenant à les faire triompher par l'Espagne même. Le traité d'Arras avait satisfait les Wallons ; il demandait la liberté de conscience pour désarmer les Hollandais.

Un homme vénal se fût jeté dans les bras de Farnèse ; à l'exemple des principaux chefs des Malcontents, il eût vendu sa soumission pour des titres et de l'or. Et que ne pouvait pas espérer, que n'eût pas obtenu l'ancien conseiller de Guillaume le Taciturne ? Or, les lettres mêmes du prince de Parme, les dépêches les plus secrètes qu'il adressa à Philippe II, attestent d'une manière irréfragable le noble désintéressement de Marnix et son attachement inébranlable à la religion réformée.

Le 8 septembre, Farnèse avait changé le magistrat d'Anvers. Marnix et J. de Wachtendonck avaient été remplacés, comme bourgmestres, par deux fervents catholiques, Ed. Van der Dilft et Adrien van Heylweghen [1]; les nouveaux échevins appartenaient également au parti espagnol. Après ce renouvellement des autorités de la commune, Marnix, rentré dans la vie privée, n'avait plus aucun lien qui le rattachât à Anvers. Il conserva cependant des relations honorables avec Farnèse et Richardot.

Ceux-ci avaient tout intérêt à ménager et à flatter même l'ancien et illustre confédéré, revenu à des sentiments pacifiques, et regardant comme un devoir d'user de son influence pour réconcilier avec le fils de Charles-Quint les provinces encore insou-

[1] Carnero les appelle « *dos cavalleros principales de la ciudad y muy catholicos...* » (*Historia de las guerras civiles*, etc., fol. 201.) — *Voir* aussi DE METEREN, fol. 251.

mises. C'était là, selon Farnèse, la véritable raison qui avait déterminé ceux qui gouvernaient en Hollande et en Zélande, c'est-à-dire les chefs du parti oligarchique, à ne pas envoyer des passe-ports à Marnix et à lui interdire l'accès de leur territoire. Ils donnent à entendre qu'ils ont des griefs contre lui, par ce qu'il a trop tôt rendu Anvers; mais le véritable motif, mandait le prince de Parme au Roi, c'est qu'il a du crédit sur le peuple et les ministres de leurs sectes, et qu'ils le voient enclin à la paix, tandis que les membres des états, dans l'intérêt de leur pouvoir, ne la veulent point. Farnèse et ses conseillers, sachant l'impression que la soumission d'Anvers avait produite dans les Provinces-Unies, croyaient le moment propice pour entamer des pourparlers tendant à un arrangement définitif. Si la Frise se montrait intraitable, la Gueldre et l'Overyssel laissaient voir de meilleures dispositions, et même en Hollande et en Zélande, qui étaient les provinces dominantes, un parti considérable semblait vouloir se prononcer vivement pour la paix, pourvu que le Roi accordât la liberté de conscience. Les hommes investis de l'autorité et du commandement comptaient sur l'appui de l'Angleterre et s'opposaient de toutes leurs forces à ce vœu; mais les partisans de la paix ne se gênaient point pour parler librement et publiquement de leur désir. Aussi Farnèse était-il persuadé que Marnix, s'il avait été au milieu d'eux, eût exercé sur les esprits assez d'influence pour qu'il eût été possible d'entamer des pourparlers. Marnix, cependant, ne laissait pas ignorer que la première condition d'un accord était le libre exercice de la religion réformée. A cet égard, Farnèse et ses conseillers, liés par les instructions formelles de Philippe II, avaient montré une réserve extrême : ils n'avaient rien promis. Marnix était néanmoins persuadé qu'ils finiraient par se relâcher et feraient des concessions. Il annonçait qu'il allait se rendre en Allemagne : là, il ferait toutes les démarches possibles. Il espérait d'ailleurs que non-

seulement on le rappellerait bientôt dans les Provinces-Unies, mais même qu'on le prierait d'y revenir, et, dans ce cas, il promettait monts et merveilles. Farnèse non plus n'avait pas été avare de promesses. « Mais, quoique le S[r] de Sainte-Aldegonde « soit pauvre, disait-il à Philippe II, je ne vois pas qu'il soit « intéressé ; seulement, je le trouve obstiné dans sa religion [1]. »

Cet hommage rendu par Farnèse au défenseur d'Anvers relève Marnix aux yeux de la postérité. Mais les passions étaient trop ardentes alors pour que les adversaires de cet homme éminent ne cédassent point à la tentation de suspecter sa probité et de ternir l'éclat de ses services. Loin d'être rappelé, comme il l'avait espéré, il fut harcelé par des imputations qui grossissaient chaque jour et sous lesquelles on voulait l'accabler.

Pour confondre ses détracteurs, Marnix résolut, avant de quitter Anvers, d'écrire et de publier la justification de la conduite qu'il avait tenue pendant le mémorable siége de cette ville. Il voulait aussi remplir la promesse qu'il avait faite à Farnèse, en exprimant ouvertement ses vœux pour la pacification des dix-sept provinces.

Il énonçait d'abord que c'était un devoir pour l'homme de bien de maintenir son honneur, et pour l'homme public, qui avait eu la responsabilité de grandes affaires, de rendre compte de ses actions. C'est ce qu'il se proposait de faire en exposant brièvement et simplement la conduite qu'il avait tenue à Anvers et les motifs qui avaient déterminé la capitulation de cette ville [2]. Il

[1] Tous ces détails sont extraits d'une longue lettre inédite et en chiffres du prince de Parme au Roi, datée d'Anvers le dernier jour de septembre 1585, et recueillie par M. Gachard aux archives de Simancas.

[2] Ce commentaire est intitulé : *Brief récit de l'estat de la ville d'Anvers, du temps de l'assiégement et rendition d'icelle. Servant en lieu de apologie pour Philippe de Marnix, sieur du Mont-Sainct-Aldegonde, contre ses accusateurs, au regard de l'administration qu'il y a eue. M. D. LXXXV.*

voulait, par un simple et véridique récit, répondre à ses antagonistes qui cherchaient à l'accabler sous les plus fausses accusations. « Et combien, disait-il, que je n'aye rien fait, qu'à la veue « et cognoissance de tout le monde, si ont-ils trouvé moyen de « donner tel lustre à leurs calomnies, par je ne sçay quel fard « de paroles et vaine apparence de quelques vérisimilitudes que « plusieurs gens de bien et d'honneur, et versez aux affaires « d'estat, mesmes de ceux qui par cy-devant ont monstré de « m'estre amis et affectionnez, leur ont ajousté foy : et sans vou« loir prendre plus particulière cognoissance de cause *ont passé* « *à quelque espèce de sentence, me défendant de ne me trouver où* « *ils ont puissance de commander.* » Cette injustice ne lui arrachera ni plaintes ni doléances ; il invoquera seulement la raison et l'équité de ceux qui, après l'avoir blâmé sans connaître la vérité, le jugeront sans doute plutôt digne de louange et d'honneur, lorsqu'ils auront sous les yeux le tableau véritable des événements qui se sont accomplis à Anvers.

Marnix rappelle alors comment il accepta, malgré lui et seulement pour se conformer au désir du prince d'Orange, la charge difficile et périlleuse de premier bourgmestre d'Anvers Il constate que ce magistrat, quoique le premier de la commune, n'avait en définitive qu'une seule voix, et que l'autorité réelle était partagée entre une infinité de colléges, qui tous voulaient avoir part à la connaissance et à la direction des affaires. Il

L'édition originale est devenue à peu près introuvable : ni la bibliothèque royale de la Haye ni celle de Bruxelles ne possèdent ce précieux document. Un exemplaire, unique peut-être, a été mis, par M. Thysius de Leyde, à la disposition des auteurs de l'*Histoire d'Anvers,* lorsqu'ils avaient achevé leur grand ouvrage. Ils ont cru néanmoins devoir le réimprimer intégralement parmi les pièces justificatives, et ont rendu par là un service notable à la science en même temps qu'à la mémoire de Marnix. *Voir* l'appendice de l'*Histoire d'Anvers,* par MM. Mertens et Torfs, de la p. 6 à la p. 73.

dit ensuite comment la plupart de ses desseins ont été traversés, ses conseils négligés et ses ordres mêmes méconnus ; en toutes choses d'importance l'impétuosité populaire prévalait sur l'autorité du magistrat. Il retrace la part qu'il a prise aux principaux incidents du siége, et déclare que, après la défaite de Cauwesteyn, les forces des Anversois étant rompues, leurs navires perdus, leurs moyens épuisés et leurs vivres entièrement consumés, il fallait ou traiter avec l'ennemi ou précipiter la bourgeoisie en un abîme de maux. Or, un accord, en cette situation désespérée, était digne de louange.

Il se disculpe aussi du reproche de n'avoir pas longtemps auparavant pourvu la ville de blés pour un an ou deux. Mais pouvait-on prévoir, si longtemps d'avance, que le prince de Parme réussirait à fermer l'Escaut? Ce soin d'ailleurs regardait les commis préposés à la police et à *l'ammonition,* et s'ils n'y ont pas satisfait, ç'a été faute de moyens. Tous les deniers votés par la commune étaient aussitôt dépensés pour la solde des soldats, et il était impossible d'en épargner pour faire provision extraordinaire de blés. En cet état des choses, Marnix avait proposé, avant que l'Escaut fût fermé, que l'on contraignît les riches à amasser des provisions suffisantes, qu'on leur eût ensuite rachetées. Mais cette proposition ne fut pas accueillie par le grand conseil. On dut se contenter de commander, par ordonnance du magistrat, que chaque bourgeois fît son approvisionnement. Encore cette recommandation resta-t-elle inefficace « pour l'ava-« rice des marchands de bleds, lesquels venant de Hollande et ne « pouvant vendre le grain à leur appétit et prix excessif, n'en « voulurent pas mener en telle quantité qu'il estoit besoing. »

Dans la longue apologie du bourgmestre d'Anvers, dans ce récit détaillé d'un des plus mémorables siéges du XVI[e] siècle, deux points méritent surtout l'attention : l'opinion de Marnix sur la conduite tenue par les confédérés hollandais, et ses révélations

sur les rapports qu'il avait eus avec le prince de Parme et ses principaux conseillers. Marnix déclare qu'une des causes déterminantes de la capitulation d'Anvers fut la persuasion où il était que les confédérés n'exposeraient point, même pour sauver cette ville, la flotte qui était la force et l'appui de la Hollande et de la Zélande. A ceux qui prétendaient que l'accord, en tout cas, avait été trop précipité, puisque l'arrivée des Anglais allait délivrer Anvers de tout danger, il répondait en ces termes : « Mais, vrai-
« ment, ces sages discoureurs ne voient pas que donnant à
« cognoistre qu'il falloit attendre ce secours d'Angleterre, ils
« confessent qu'il n'y avoit donc nul espoir d'estre secourus par
« les forces et moyens de la flotte d'Hollande et Zélande, et par
« ainsi nous justifient au lieu de nous accuser. » Il ajoutait que si les Anversois avaient attendu jusqu'à la venue des Anglais, même de ceux qui avaient débarqué les premiers en Zélande, sans armes d'ailleurs et fort mal en ordre, la ville se fût perdue sans aucun remède [1]. Il conclut en disant que lorsqu'on viendra à un juste examen de la cause, ceux d'Anvers auront très-vrai-

[1] Dans la lettre déjà citée du prince de Parme, du dernier jour de septembre 1585, on lit : « Les meneurs de Hollande répandent le bruit qu'il est venu de huit à dix mille Anglais, et il n'en est arrivé qu'un peu plus de trois mille en mauvais état... »

Au surplus, dans la dépêche adressée par les états généraux à la reine d'Angleterre, le 5 octobre 1585, il n'est encore question que de la bonne volonté d'Elisabeth : « Nos députés retournés d'Angleterre nous ont faict
« rapport de la bonne volonté et disposition de V. M. à la conservation de ces
« pays et des traités faicts et passés entre les commissaires de V. M. et nos-
« dits députés, non-seulement touchant le secours provisionnel pour la ville
« d'Anvers, qu'on espéroit alors devoir tenir bon et se maintenir pour la
« défense de la cause commune ; mais aussi touchant l'aide et assistance
« *qu'il plairoit* à V. M. faire et donner aux provinces-unies du Pays-Bas
« durant la présente guerre... » (NYHOFF, *Bydragen voor Vaderlandsche geschiedenis*, etc., 6e d., p. 109.)

semblablement plus de raison de se plaindre de leurs confédérés que ceux-ci des Anversois.

Les relations que Marnix avait eues avec Farnèse et ses conseillers formaient la partie délicate de sa justification. On insinuait qu'il avait vendu la ville à beaux deniers comptants ; qu'il s'était laissé induire par belles promesses pour persuader au peuple d'entrer en accord; que, longtemps auparavant, il avait eu de secrètes intelligences avec l'ennemi; qu'il avait empêché l'assistance de Bruxelles, renoncé à sa religion, etc. « Je dis et maintiens, s'écrie Marnix, que ceux qui avancent ces « choses notoirement fausses ne sont que vilains et effrontés « calomniateurs, sans honneur et vertu, et ne méritent ni réponse « ni audience. » Il aurait pu les confondre et les réduire au silence, en publiant les lettres qu'il avait échangées avec le président Richardot, avant et après l'entrevue du 9 juillet. Mais s'il tint secrète cette correspondance, qui ne lui appartenait pas exclusivement, il ne désavoua aucun des sentiments qui y étaient exprimés. Beaucoup de ses adversaires, des ministres calvinistes en tête, suspectaient son désintéressement et son patriotisme, parce que, en faisant son rapport au grand conseil, à la suite de la première entrevue à Beveren, il avait parlé avec éloge du prince de Parme. Au risque d'entendre dire encore qu'il avait été gagné pour suivre le parti de Farnèse, Marnix maintint les louanges qu'il avait décernées au lieutenant de Philippe II. Il n'en parla même plus comme l'écho des conseillers et des officiers du prince de Parme : il s'exprima cette fois en son propre nom. Il protesta devant Dieu qu'il n'avait rien dit du prince qui, selon son jugement, ne fût plus que véritable; il avait loué et il louait encore sa clémence, sa fidélité en sa parole, et l'attachement qu'il montrait pour les Pays-Bas. La vertu, disait-il, est admirable partout. Eh quoi! avait-on suspecté la fidélité de ces Espagnols, qui avaient grandement vanté quelques-unes des

éminentes qualités du feu prince d'Orange? Jugeant nécessaire, pour le bien public, de rendre justice au capitaine illustre qui allait devenir maître d'Anvers, Marnix avait donc librement publié ce qui faisait honneur à Farnèse. De même, dans les entrevues qu'il avait eues avec lui, il lui avait parlé librement aussi, et lui avait dit que, selon son opinion, des concessions religieuses étaient le seul remède pour mettre fin à tant de misères et de calamités. « Or, tant s'en faut que j'estime avoir « failly en cela, ajoutait-il, que je prie Dieu de vouloir telle- « ment toucher le cœur du Roy qu'il soit content de *tollérer ses « subjects en ce qui touche leurs consciences et le service qu'ils « doivent à Dieu,* et leur donner une bonne paix, à charge de luy « prester en toutes choses humaines toute très-humble fidélité et « obéissance. Que s'il luy plaisoit nous faire ceste grâce, je dis « franchement que je tiendrois pour abominables ceux qui vou- « droyent encore continuer ceste misérable guerre, puisque nous « avons toujours protesté que nous ne désirions sinon de rendre « à Dieu ce qui est à Dieu, et au Roy ce qui est au Roy... »

Ces dernières paroles, si hardies et si téméraires même, sous la plume d'Aldegonde, eurent un immense retentissement dans les Provinces-Unies. Des clameurs plus violentes s'élevèrent contre le panégyriste de Farnèse, contre le fauteur de la soumission à l'Espagne. Les plus exaltés, exagérant les exhortations de l'ancien compagnon du Taciturne, virent en Marnix un traître qui reniait la cause qu'il avait jusqu'alors défendue, et pour laquelle tant de sang avait été versé[1]. A ces cris de réproba-

[1] Il nous paraît hors de doute que les historiens ont exagéré la pensée de Marnix en cette circonstance. Strada (D. II, lib. VII) prétend que Marnix aurait dit et écrit que les sujets du roi Philippe ne pouvaient prendre contre lui les armes sans blesser leur conscience : « ... *Sumi adversus Philippum regem arma a subditis populis, integra conscientia, nequaquam posse...* » Et Van Reydt de même (*Annales*, édition de Leyde,

tion, qui se renouvelèrent de temps en temps jusqu'à la mort de Marnix, celui-ci répondit dans la dernière apologie qu'il adressa aux états généraux en 1598 : « J'ai toujours esté de « ceste opinion qu'il n'y a rien plus dangereux pour la conser« vation d'un Estat, en temps trouble et difficile, que de mespri« ser son ennemi... Et, toutesfois, j'en veoie plusieurs qui y « estoient portés, taschans de persuader au monde que le ducq « de Parme estoit destitué de toute prudence, conseil et vertu « en choses militaires : opinion, qui, par aventure, auroit « apporté très-grand préjudice aux affaires de notre Estat, « Messieurs, si vostre prudence, en cherchant secours de tous « costés, n'y eust pourveu à bon escient [1]... »

1633, p. 72) : « ... *Adjecto inter cætera, non posse integra conscientia arma in regem a subditis christianis sumi...* » Puis, parmi les écrivains plus modernes, Leclerc et Prins reproduisent ces assertions comme si elles émanaient réellement de Marnix. Or, celui-ci n'a pas publié à Anvers, en 1585, d'autre ouvrage que son *Brief récit*, et l'on vient de voir que le texte véritable de cette apologie, en ce qui concerne l'aveu si précieusement recueilli par Strada, diffère beaucoup de la déclaration qu'il attribue, ainsi que Van Reydt, à Sainte-Aldegonde. Il est possible d'ailleurs que ces historiens aient eu en vue un passage de la première lettre adressée au prince de Parme, lettre que Marnix publia parmi les pièces justificatives de son commentaire. *Voir* ci-dessus, p. 151.

[1] Indépendamment de cette raison politique, d'autres motifs avaient déterminé Marnix à faire l'éloge du prince. Il avait été *transporté*, dit-il, par l'indignité des calomnies dont il était poursuivi. Puis il devait subir « la nécessité du temps, » puisqu'il se voyait, avec toute la ville, réduit « sous la puissance » du vainqueur d'Anvers. (*Réponse apologétique*.) — Du reste, à en croire ses adversaires, l'ancien bourgmestre ne négligeait aucune occasion de vanter les vertus de Farnèse. « Vous ne cessiez lors en « vos devises familières, lui dit l'auteur de l'*Antidote*, à trompetter les « louanges de ce prince, persuadant aulcuns à une paix générale, pour tant « mieux couvrir vostre faute particulière... »

« Marnix parla avec éloge du prince de Parme, dit l'auteur de l'*Histoire*

Mais, au moment où Anvers venait de succomber, Marnix ne prévoyait point que Maurice de Nassau deviendrait le victorieux adversaire de l'Espagne et le glorieux continuateur de Guillaume le Taciturne. Il ne prévoyait point que, au lieu de déchoir, la république des Provinces-Unies entrerait bientôt dans une phase ascendante. Quoiqu'il fût dévoué à Maurice, il n'avait point deviné, dans ce jeune homme de dix-huit ans, les talents supérieurs qui devaient bientôt lui assigner une place éminente parmi les plus grands capitaines des guerres de religion. Enfin, il n'était point partisan de l'oligarchie des États, et n'aimait point non plus les Anglais, qui avaient pris les Provinces-Unies sous leur sauvegarde. Loin d'espérer alors pour la république hollandaise une fortune miraculeuse, il était convaincu qu'elle n'avait plus d'autre moyen de salut qu'un prompt accord avec l'Espagne.

Telle est l'idée qu'il développe dans une lettre du 15 octobre, adressée à son neveu Adolphe de Meetkercke, avec un exemplaire de son *Apologie* [1]. Après s'être plaint de l'injustice de ceux

de la confédération de la noblesse; mais il est permis d'honorer la vertu dans son ennemi. — Pouvait-on d'ailleurs reprocher à Marnix, qui depuis vingt ans faisait tant de sacrifices à la liberté, de songer enfin à soi et à sa famille? » (TE WATER, t. III, p. 79.)

[1] Adolphe de Meetkercke, qu'on a vu prendre part à plusieurs négociations importantes, était originaire de Bruges et avait même été receveur et pensionnaire du *Franc*. Le duc d'Alençon l'avait créé président du conseil de Flandre érigé à Gand. Le comte de Leicester l'admit ensuite dans son conseil privé. Or, de Meetkercke s'attacha si étroitement au représentant de la reine Elisabeth qu'il prit part, en 1586, à un complot ayant pour objet de livrer la ville de Leyde aux Anglais. Quelques-uns de ceux qui avaient trempé dans cette conspiration furent condamnés à mort. Quant à de Meetkercke, nominativement excepté de l'amnistie accordée aux autres par Maurice de Nassau, il se réfugia en Angleterre où il mourut en 1591. *Voir* le travail intitulé : *De l'influence exercée par la Belgique sur les Provinces-Unies,* par V. GAILLARD, p. 60, dans les *Mém. cour. de l'Académie royale de Belgique,* t. VI, in-8°, 2e part.

qui lui signifiaient un décret de bannissement pour prix de ses services, il annonce l'intention de chercher fortune ailleurs, en Allemagne ou en Pologne, là où Dieu le conduira. Du reste, il n'ignore point, dit-il, que l'impopularité a été souvent le lot de ceux qui ont tenu le gouvernail pendant la tempête. Il jetait ensuite un coup d'œil sur la situation des Provinces-Unies, mettait en regard de leur faiblesse relative les ressources immenses de l'Espagne, signalait les difficultés toujours croissantes de la lutte et les périls de cette guerre à mort, où le plus faible devait finir par succomber. De là nécessité et urgence d'un accord. Toutes les villes tombent insensiblement entre les mains de l'ennemi, et ces capitulations particulières sont la ruine de la patrie. Ne vaut-il donc pas mieux négocier une pacification générale, alors que les Provinces-Unies sont encore en état d'en débattre et même d'en prescrire les conditions? Ou faut-il attendre que la république soit à l'extrémité? Que si l'on se décide néanmoins pour la continuation de la guerre, il convient d'adopter un autre système, de se ranger sous un seul chef, de reconnaître et de respecter son autorité. Mais, tout en donnant ce conseil, Marnix, découragé, comme en 1574, croit qu'il est temps et plus que temps de traiter avec l'Espagne, afin de conserver, avec les priviléges du pays, la liberté de la religion, au moins en Hollande et en Zélande.

Dans une autre lettre, également datée d'Anvers le 15 octobre, et adressée à Adrien Van der Mylen, président de la cour de Hollande, Marnix exposait aussi avec force la nécessité d'une pacification générale. Prévoyant, en outre, toutes les objections qu'on pourrait lui faire, il se référait au long mémoire qu'il avait écrit au S[r] de Meetkercke et qui, en réalité, était destiné à tous ses amis [1].

[1] *Voir* ces lettres dans Bor, XX[e] liv., fol. 47-50.

Il en circula bientôt des copies, et les adversaires d'Aldegonde, en ayant eu connaissance, se montrèrent encore plus exaspérés contre lui [1]. Quant aux hommes impartiaux, sans mettre en doute la bonne foi de Marnix, ils blâmèrent son découragement et le peu de confiance qu'il montrait dans l'énergie des confédérés. Bor, qui est loin d'être hostile à Marnix, félicite son pays de n'avoir point suivi, en cette occasion, les conseils de l'ancien bourgmestre d'Anvers. Un accord général avec le prince de Parme eût anéanti le fruit des immenses efforts et de tous les sacrifices accomplis depuis 1566 !

Mais Bor écrivait ses Annales lorsque le prince de Parme n'était plus, et dans un temps où Maurice de Nassau consolidait, par son épée victorieuse, la république dont Guillaume le Taciturne et Marnix avaient autrefois jeté les bases.

Loin de prêter l'oreille aux exhortations d'Aldegonde, les états généraux laissaient voir, par leur attitude, qu'ils ne voulaient point transiger avec Farnèse. Guillaume Martini, ancien greffier d'Anvers, et qui, en cette qualité, s'était déclaré partisan de Marnix, ayant débarqué à Dordrecht, fut conduit à la Haye, retenu prisonnier pendant quatorze jours, puis reçut l'injonction de quitter le pays [2]. Le S[r] de Famars, qui avait signé la capitulation de Malines, et Olivier Van den Tympel, qui avait conclu la réconciliation de Bruxelles, furent également arrêtés sur le territoire des Provinces-Unies. On traita même très-durement ces deux vétérans de la cause protestante. L'un et l'autre étaient accusés de se montrer partisans de la paix et de chercher à la négocier [3].

[1] Dans sa *Réponse apologétique* de 1598, Marnix, parlant de sa lettre à Meetkercke, se plaint qu'on eût fait « des rapports cornus là-dessus et du tout faulx. »

[2] WAGENAAR, *Vaderlandsche Historie*, VIII[e] d., pp. 83-84.

[3] « ...*Por que trataban de la paz, y, a lo que entiendo, los tratan muy*

Ces mesures rigoureuses contre ses amis et ses partisans avaient d'abord intimidé Marnix. Lui-même se croyait menacé. Cependant, au lieu de rester à Anvers et de profiter de la faveur que lui témoignait le prince de Parme, au lieu de chercher en Allemagne un asile qu'il aurait aisément trouvé dans l'une ou l'autre cour protestante, il prit tout à coup la résolution de se rendre au milieu de ses adversaires mêmes et de les obliger à entendre sa justification. Au moment de partir, il se montrait, comme auparavant, partisan de la paix et disposé à user de son influence pour amener ce grand bien ; mais il déclarait franchement, ouvertement, qu'il n'espérait aucun résultat si le gouvernement espagnol n'élargissait les points qu'il avait concédés sur la religion, c'est-à-dire, s'il n'admettait point la liberté de conscience en Hollande et en Zélande[1].

Marnix débarqua inopinément dans l'île de Walcheren, vers la mi-novembre 1585. Les états de Zélande, surpris et irrités, lui firent demander les motifs de son arrivée, et lui intimèrent l'ordre de demeurer en sa maison et de ne communiquer avec personne, pas même par lettres. Il est vrai que, en débarquant dans l'île, Marnix y avait trouvé pour amis de grands ennemis, selon l'énergique expression d'un ancien annaliste. On lui disait qu'il

mal... » Ces détails sont puisés dans une lettre inédite du prince de Parme au Roi, datée d'Anvers, 11 novembre 1585, et recueillie également par M. Gachard dans les archives de Simancas. Du reste, la disgrâce de Famars et de Van den Tympel ne se prolongea pas. Ils restèrent même au service des Provinces-Unies. Le premier était, en 1592, général de l'artillerie de Maurice de Nassau. Le second fut tué devant Bois-le-Duc, en 1603, après s'être consacré à son pays pendant trente ans environ.

[1] « ... *Y aunque dice libremente que, sino fuese con alguna ampliacion de lo concedido hasta aqui en el punto de la religion, no espera hacer ningun buen efecto...* » Lettre citée du prince de Parme au Roi, du 11 novembre 1585. (Archives de Simancas.)

était un traître et la cause de la perte d'Anvers. Marnix, fort de sa conscience, brava ces clameurs populaires. Il adressa une requête aux états de Zélande, afin de pouvoir présenter sa défense, de connaître ses accusateurs et d'être confronté avec eux. Cette requête parut embarrasser l'assemblée zélandaise : elle prit l'avis du conseil d'État au sujet des accusations dirigées contre l'ancien bourgmestre d'Anvers, puis écrivit aux états généraux pour leur remettre le jugement de cette cause délicate. L'assemblée nationale, imitant la sage réserve du conseil d'État et de Maurice de Nassau, refusa de jeter un blâme sur l'homme illustre qui, depuis vingt ans, s'était placé au premier rang des défenseurs de la liberté ; elle refusa de céder à des préventions injustes et de ternir, par une lâche ingratitude, la réputation d'un des principaux fondateurs de la république.

Le 25 décembre 1585, un mois environ après l'arrivée de Marnix dans l'île de Walcheren, les états de Zélande lui écrivirent que, les états généraux ne prenant aucune résolution en ce qui le concernait, ils l'autorisaient, autant qu'il était en leur pouvoir, à aller et venir comme bon lui semblerait [1].

Marnix demeura libre, mais sans emploi officiel dans les Provinces-Unies. Il se retira à West-Souburg et y vécut, pendant quatre années, en paix avec sa conscience, dans une solitude laborieuse.

[1] Te Water, t. III, p. 81, d'après les notules manuscrites de Zélande, du 11 et du 13 novembre, du 11 et du 28 décembre 1585. — Van Meerbeeck, fol. 645. — Bor, XX[e] liv., fol. 47. — De Meteren, fol. 251. — Van Reydt, p. 72.



CHAPITRE NEUVIÈME.

1586—1598.

Le *château d'Aldegonde* à West-Souburg. — Premières lettres que Marnix adresse à Adrien Van der Mylen : il proteste de nouveau contre l'injustice dont il est l'objet. — Témoignage que La Noue rend à son intégrité et à la constance qu'il a montrée pendant le siége d'Anvers. — Marnix jugé par le parti anglais. — Les états de Zélande le chargent d'une mission en Angleterre et en France. — Henri IV fait de lui son conseiller. — Maurice de Nassau l'admet également dans son conseil. — Fortune médiocre de Marnix ; ses enfants. — Il est chargé de conduire en Allemagne Louise Julienne de Nassau, fiancée à l'Électeur palatin. — Complots des Espagnols contre Maurice, Barneveldt, Aldegonde, etc. — Les états généraux chargent Marnix d'une traduction de la Bible en langue vulgaire. — Il vient s'établir à Leyde. — *Tableau des différends de la religion.* — Mission remplie par Marnix dans la principauté d'Orange. — Maurice de Nassau assiste au mariage d'Amélie de Marnix. — Aldegonde dénonce aux états généraux les *zélateurs spirituels*, les *anabaptistes*, les *libertins*, etc. — *Antidote contre les conseils sanguinaires du Sr de Sainte-Aldegonde;* dans cet écrit la conduite que Marnix a tenue pendant et après le siége d'Anvers est violemment attaquée. — *Réponse apologétique* de Marnix. — Sa mort. — Conclusion.



Le château d'Aldegonde, à West-Souburg, s'élevait dans un des plus beaux sites de l'île de Walcheren. A l'horizon apparais-

14

saient les dunes derrière lesquelles se dessinaient la tour de Flessingue et les mâts des vaisseaux qui formaient comme le dernier rempart de la république ; du côté de Middelbourg s'étendaient des champs fertilisés par les persévérants efforts d'une population sobre et vaillante. Marnix vivait ainsi au milieu des pêcheurs de la côte et des laboureurs de son domaine. Le politique éminent, qui avait dirigé, avec Guillaume le Taciturne, la résistance des Pays-Bas contre la monarchie espagnole, s'était fait lui-même cultivateur. « *Agricola,* disait-il, *inter meos, in meo vivo.* »

Trente années auparavant, ces mêmes lieux avaient vu Charles-Quint, lorsque le grand empereur se retirait aussi de la scène du monde. Après son abdication, il avait attendu quelque temps au château de West-Souburg le vent favorable qui devait le rapprocher du monastère de Yuste. D'après les vestiges qui existent encore, le château, qui fut habité tour à tour par Charles-Quint et par Marnix de Sainte-Aldegonde, devait être une construction assez remarquable. C'était, en effet, un antique et solide manoir, une sorte de forteresse, entourée de fossés et munie de deux tours [1].

Les premières lettres que le défenseur d'Anvers adressa, de cette retraite, à son ami Adrien Van der Mylen, respiraient, en général, une fière résignation et une douce mélancolie. Marnix

[1] Entre Middelbourg et Flessingue, sur la route même, se trouve *Oost-Souburg,* qui est aujourd'hui réuni à *West-Souburg* sous le rapport civil et ecclésiastique. Les deux villages ne forment donc plus qu'une seule commune.

Le château de Marnix était situé, comme nous l'avons dit, à West-Souburg. On n'en voit plus que l'emplacement, marqué par un fossé ; sous l'herbe, on découvre quelques vestiges des fondements. Mais le souvenir de Marnix est loin pourtant d'avoir disparu. Avant d'arriver aux ruines du château, on remarque une belle ferme zélandaise ; et sur la porte même de cette pittoresque métairie, nous avons lu ce nom célèbre : *Aldegonde.*

paraît alors désabusé des choses de la terre; il cherche la paix de l'âme dans la solitude où il s'est enseveli, et dans un recours incessant vers Dieu. S'il s'inquiète quelquefois pour l'avenir de la république, il s'abstient néanmoins de donner un conseil, car il n'a pas été sérieusement appelé, dit-il, et il craint de porter ombrage à ceux qui lui ont succédé au timon de l'État. Pour lui, il est heureux de ne plus avoir cette grave responsabilité, et il se félicite de voir enfin ses vœux accomplis, de n'être plus qu'un simple laboureur et de vivre en lui-même parmi les siens. Mais parfois, cependant, cette résignation cachait mal le ressouvenir de l'injustice qui lui avait été faite. Tout à coup l'ancien ami du Taciturne éclatait et s'élevait avec une énergie croissante contre ceux qui avaient voulu le déshonorer. Il se plaignait, avec amertume, de l'ingratitude qui était la récompense de sa fidélité, de ses longs travaux et de tous ses sacrifices. Et alors, rappelant tout ce qu'il avait fait pour la liberté, il s'écriait fièrement qu'il ne fallait pas oublier que, après Dieu, c'était à lui que ses concitoyens devaient leur salut [1].

Une nouvelle et grande affliction était venue s'ajouter encore à toutes les peines qui accablaient Marnix, et qui lui faisaient dire qu'il se recueillait dans le sein de Dieu. Au mois d'avril 1586, il avait perdu, à Souburg, la compagne qui, par son dévouement, l'avait soutenu dans les premières épreuves de sa disgrâce. Tout en s'humiliant de nouveau sous la main du Tout-Puissant, Marnix laissa voir, dans ses lettres intimes, la douleur qui débordait de son cœur brisé.

De temps en temps, néanmoins, une voix imposante s'élevait contre les calomniateurs du défenseur d'Anvers. Vers cette

[1] *Voir*, dans les *Epist. select.*, p. 977, 979, et 981, les lettres datées de Souburg et adressées à Van der Mylen, le 2 avril, le 19 juillet et le 2 octobre 1586. Cette dernière est la plus remarquable.

époque même, un hommage éclatant lui fut rendu par un capitaine illustre, dont tous les partis honoraient à la fois la vaillance et la loyauté. C'était La Noue. Il avait été le compagnon d'armes et le confident des principaux chefs de la révolution des Pays-Bas; il les connaissait à fond, et n'avait plus aucun intérêt à dissimuler la vérité. Tombé au pouvoir des Espagnols et longtemps détenu au château de Limbourg, puis échangé contre le comte Philippe d'Egmont, il avait dû prendre l'engagement de ne plus porter les armes en faveur des Provinces-Unies. C'est à Genève, où il s'était retiré, qu'il apprit les soupçons injustes dont Marnix était l'objet et la disgrâce qui avait atteint ce grand patriote. Dans une lettre du 9 novembre 1587, il protesta, avec une admirable éloquence, contre une si noire ingratitude : « Aldegonde, disait le brave et honnête La Noue, est un personnage digne d'être employé : je l'ai toujours connu plein de zèle pour la religion et pour sa patrie, et je lui rendrai ce témoignage qu'il a le cœur et les mains nets. Le consul Terentius Varron, quoiqu'il eût perdu par sa faute la bataille de Cannes, fut bien accueilli par ses concitoyens, lorsqu'il vint leur offrir de dévouer le reste de sa vie à la république ; et vous, vous rejetez Aldegonde, parce qu'il a perdu une ville qu'il ne pouvait sauver! Punissez les traîtres ; mais honorez les bons patriotes, au lieu de les décourager [1]! »

[1] Jamais, peut-être, la loyauté n'avait trouvé des accents plus nobles et plus mâles. La Noue s'adresse à un personnage important de la république, et dit qu'il a appris que le Sr de Sainte-Aldegonde était *soupçonné des Hollandais et des Anglais.* « J'en suis marry, poursuit-il, car c'est un per-« sonnage digne d'estre employé. Je l'ay toujours connu bien zélé à la « religion et à sa patrie, et luy porterai ce tesmoignage qu'il a le cœur et « les mains nettes, et, s'il eust esté autrement, je l'eusse peu savoir. Son « exemple m'a fait moins regretter la promesse que j'ay esté contraint de « faire de ne porter les armes en vostre païs. Car j'ay pensé que, puisque

Les Anglais, qui étaient alors dominants dans les Provinces-Unies, s'étaient joints au parti oligarchique pour prolonger la disgrâce de Marnix et son éloignement des affaires. Mais les plus violents partisans du comte de Leicester devaient pourtant, eux aussi, rendre hommage au désintéressement de l'ancien conseiller d'État, à son patriotisme éprouvé, et à l'inviolable attachement qu'il professait pour la maison de Nassau. Ils reconnaissaient qu'il n'était pas homme à se renfermer dans « les bornes de sa maison et de son jardin. » Ils vantaient son grand esprit, son expérience consommée des affaires, son zèle pour la religion protestante et pour l'État. Ils signalaient aussi l'incontestable influence qu'il avait conservée tant au dedans de la république qu'au dehors, et recommandaient enfin de ne pas négliger un personnage si éminent et si considérable [1].

« celui-ci, qui a tant de créance et d'autorité parmy vostre peuple, en n'ayant « point mal fait son devoir, n'a laissé d'estre calomnié et déjetté du service, « que auroit-on fait à moy, qui suis estranger, si j'eusse continué à servir? « Le consul Terentius Varro perdit par sa coulpe la bataille de Cannes; « néantmoins, quand il retourna à Rome offrir le reste de sa vie pour ayder « à sa république réduite en extrémité, il ne fut rejetté, ains receu bien « pour avoir espéré d'icelle. On ne peut imputer au Sr de Sainte-Aldegonde « qu'il ait perdu Anvers; il la rendit au temps qu'elle ne se pouvoit sauver. « Et quand j'eusse esté du costé des estats avec douze mille hommes, je « n'eusse pu la délivrer, car ayant veu les superbes deffenses que avoient « faites les Espagnols, je tiens qu'elles estoient inforsables. Ce que j'en « dis est pour la compassion que j'ay de voir des personnes de mérite souf-« frir par leurs concitoyens sans occasion. En ces tempestes si terribles, « comme on doit rigoureusement punir les proditeurs (traîtres) de leur « patrie, aussi doit-on honorer les bons patriotes, voire les supporter ès « erreurs légers, et tous ensemble s'entreaccourager à bien faire... » (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 2e sér., t. Ier, p. 77.)

[1] Voici, en effet, ce qu'on lit dans un avis envoyé au comte de Leicester, en avril 1587 :

« Il ne fault douter que Sainte-Aldegonde et Viliers sont amis et servi-

Du reste, quoique peu favorable au comte de Leicester et au parti qui l'appuyait, Marnix avait conservé des relations importantes en Angleterre même. C'est ainsi qu'il entretenait une correspondance intéressante avec Francis Walsingham, ancien ambassadeur de la reine Élisabeth à la cour de France et, depuis 1573, secrétaire d'État et conseiller privé. Dans une de ces lettres, il est question d'un vieil ennemi de Philippe II, de

« teurs de la maison de Nassau, et que de tout leur pouvoir ils advanceront « la gloire et la grandeur des enfants de feu M. le prince d'Orange, leur « maistre, comme ils s'y sentent obligez en leur conscience, et fault croire « par mesme raison qu'ils empescheront tous desseins contraires. Et pour « autant qu'ilz ont conceu quelque deffiance de S. E. (Leicester) et de la « nation anglaise, de laquelle ils sçavent tous deux *qu'ils sont haïs et dé-* « *testez,* je ne sçay quel prouffit on pourra tirer d'eux pour l'avancement et « grandeur du parti d'Angleterre et service de S. E. Néantmoins ils sont « tous deux d'un grand esprit, et qui ne se peult contenir (quelque mine « qu'ils facent) dans les bornes de leurs maisons et jardins, ains veillent « perpétuellement tant à la conservation du païs qu'à la grandeur de la « maison de Nassau, et, s'ils sont irritez, ont par trop de moyens de traver- « ser et renverser nos desseins, et donneront tel conseil que bon leur sem- « blera au comte Maurice et à ceulx de ce parti-là ; joint qu'ils ont grande « créance parmi les gens de bien et d'entendement, et ont des amis partout « et dedans et dehors cet Estat, et sont cognus pour estre zélez à la reli- « gion, affectionnez au bien de cet Estat, vieux et sages conseillers du feu « prince d'Orange et des plus entendus et expérimentez en cet Estat ; de « sorte qu'il ne les fault pas rejeter ni mespriser, et ores que l'on ne s'en « puisse servir comme de domestiques et avoir leur conseil et advis ordi- « nairement, si est-ce que ce sera très-bien et sagement fait que de les « mander parfois pour avoir leur advis en affaires d'importance, et faire « tant que, si on ne les peut avoir pour bons amis, pour le moins qu'ils ne « soient pas ennemis. Par ce moyen vous en tirerez double prouffit : le « premier est qu'ils ne nuyront plus tant ; le second que en plusieurs par- « ticularitez de l'Estat ils donneront beaucoup meilleur advis que mille au- « tres, et en une extrémité trouveront mille ruses, expédients et eschappa- « toires... » (*Arch. de la maison d'Orange-Nassau,* 2e sér., t. Ier, pp. 56-57.)

D. Antonio, grand prieur de Crato, qui, comme descendant d'Emmanuel le Grand, avait disputé le Portugal au roi catholique [1].

Marnix jugea enfin convenable de rompre le silence qu'il gardait depuis son retour en Zélande. En 1589, il publia à Leyde une nouvelle édition de son *Exhortation sincère aux communautés chrétiennes de Brabant, de Flandre, de Hainaut,* etc. [2]. Il recommandait à ceux de ses coreligionnaires qui étaient retombés sous le joug espagnol de garder leurs opinions avec constance et de se fier à Dieu; aux autres, qui avaient trouvé un asile en Hollande, de se montrer patients et de ne point se figurer que le triomphe même n'avait pas ses mécomptes.

L'année suivante, Marnix sortit de sa retraite de Souburg à la demande des états de Zélande. Le gouverneur de Berg-op-Zoom avait intercepté un certain nombre de lettres chiffrées, dont quelques-unes émanaient de Philippe II lui-même. Comme nul n'était plus expert que Marnix dans le déchiffrement [3], on lui communiqua les documents tombés au pouvoir des confédérés. Il reconnut bientôt que ces lettres avaient une grande importance, en ce qu'elles révélaient les desseins de Philippe II, non-seulement contre les Pays-Bas, mais aussi contre la reine d'Angleterre et contre Henri IV, qui s'efforçait de conquérir le trône de France. Les états chargèrent Marnix de se rendre près de ces deux souverains pour leur donner connaissance des documents interceptés. Après avoir rempli cette mission en Angleterre, au mois de janvier 1590, il alla au camp de Henri IV, qui faisait

[1] « Ph. de Marnix to sir Walsingham touching a voyage proposed by him « to don Antonio for the queen and king of Navarre. (Orig. fr.) Souburg, March, 9, 1589. » *British museum.* (Bibl. cotonienne.) Galba, D, IV, 103.

[2] *Trouwe vermaninghe aan de christelyke gemeynten van Brabant, Vlaenderen, Henegouw, enz.* (Leyde, 1589.)

[3] *Voir,* sur cette aptitude de Marnix (*notarum occultarum interpres*), VAN REYDT, lib. XI, p. 302.

alors le siége de Paris, et y passa trois mois, logé dans la même maison que l'historien de Thou [1]. Celui-ci, on ne sait pour quel motif, se borne à vanter la politesse de Marnix, sans apprécier ses autres qualités. Il n'en fut pas de même de Henri IV. Ce prince le vit de bon œil, résolut de le prendre à son service et lui fit présent de 600 couronnes. Henri déclara, en outre, à Marnix qu'il voulait faire de lui son conseiller, et lui commanda d'employer son influence à entretenir dans les Pays-Bas un bon accord entre le roi de France, d'une part, les états et le comte Maurice, de l'autre [2].

Cette mission, qui éveilla de grandes jalousies en Angleterre, fut accomplie à la satisfaction des états de Zélande. Ils ne se bornèrent point à payer les frais du voyage entrepris par Marnix : ils lui firent encore don, à son retour, d'une somme de 1,000 florins pour acquitter les arrérages de sa pension, suspendue ou supprimée en 1583 [3]. De son côté, Maurice de Nassau lui pro-

[1] Bor, XXVIIe liv., fol. 17. — Dans une lettre datée de Melun, Marnix rendit compte à Walsingham de la prise de cette ville par Henri IV. L'original est au *British museum*, Caligula, E, VII, 341.

[2] Bor, XXVIIIe liv., fol. 6. — Marnix lui-même donne les détails suivants : « Il pleust au Roy me faire cest honneur *de me prendre du nombre* « *de ses particuliers serviteurs*, et me déclarer qu'il se vouloit servir de mon « conseil (car tel estoit son langage) en ses affaires, me commandant doré- « navant, puisque j'estoye en ma liberté et en service de personne, de me « tenir pour son serviteur et *conseiller*. Et sur ce propos me commanda « d'entretenir par deçà bonne correspondance entre MM. les estats et « Mgr le comte de Nassau avecq S. M. » Lettre du 9 mai 1591. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 2e sér., t. Ier, p. 158.)

[3] Te Water, *Verbond*, etc., t. III, p. 67. — Dans une lettre au comte Maurice de Nassau, datée de Middelbourg, 16 mai 1590, Villiers s'exprimait en ces termes : « On est entré en jalousie estrange en Angleterre du voyage « en France de Marnix de Sainte-Aldegonde, ores qu'ils l'eussent conseillé, « et disent que ledit Sr leur a faict de très-mauvais offices en France, de

posa spontanément d'entrer dans son conseil et dans sa maison. Marnix l'ayant informé de ce qui s'était passé avec Henri IV, le stathouder trouva bon qu'il ne laissât point « d'être particulière-« ment au Roi et cependant qu'il s'obligeât à son service en tout « ce qui ne préjudicierait point au service du Roi. » A en croire d'ailleurs Marnix, ces emplois étaient purement honorifiques et n'amélioraient guère sa fortune. Celle-ci était loin d'être brillante ; même elle n'était nullement proportionnée aux charges que lui imposait sa nombreuse famille [1].

« quoy on l'a adverty, afin qu'il advise s'il sera bon qu'il repasse en Angle-« terre... » (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* 2e sér., t. Ier, p. 135.)

[1] C'est ce qui résulte de la lettre du 9 mai 1591, citée ci-dessus. Cette lettre, datée de la Haye, contenait la réponse d'Aldegonde à une proposition qui lui avait été faite de servir de conseil au prince d'Anhalt dans une expédition militaire. Marnix alléguait, pour s'excuser, qu'il lui faudrait le congé de Henri IV et du comte Maurice de Nassau, puis prétextait sa connaissance insuffisante de la langue allemande (le peu qu'il en avait appris autrefois, il l'avait oublié par défaut d'usage), ainsi que le mauvais état de sa santé ; car, après avoir été affligé de la jaunisse, il avait ressenti les premières atteintes de l'hydropisie. Il alléguait enfin la médiocrité de sa fortune. « ... J'ay grand mesnage et grande maison, et ne voudroys, disait-il, jeter à « l'abandon ce peu qui me reste d'âge pour assister à mes enfans... car, « ores qu'il ayt pleu au Roy (de France) me recevoir entre ses serviteurs, et « que mesme Mgr le comte Maurice me tienne des siens, si est, ce qu'un cha-« cun peut aisément comprendre, qu'en ce temps icy ces services sont plus « tiltres d'honneur que de proffit et émolument, et de faict jusques ores je « n'en ay encore tiré un seul denier, et d'autre part, j'ay si grande famille « que j'auray bon besoin et de cela et davantage pour seulement les entre-« tenir, de façon qu'il fault faire estat que je ne puis apporter une seule « maille de mon costé pour fournir aux dépenses nécessaires à ce voyage. « Il fault doncque que cela me soyt furny de par mondit Sgr prince, et « pour avoir commodité à suivre un tel camp, je ne puis avoir moins que « cinq ou six chevaulx, que un chariot ou deux, et gens qui me servent. « A tout cela faut nécessairement un honneste traitement; d'ailleurs, je n'ay « ne cheval ne asne, et à grand peine armes pour me couvrir, aiant esté

Il s'était marié trois fois et avait conservé quatre enfants : un fils unique, qui avait été élevé par Bonaventure Vulcanius et qu'il destinait à l'armée de la république, et trois filles auxquelles il cherchait à procurer des établissements en rapport avec son rang [1].

En 1592, le mariage de Louise Julienne de Nassau, fille de Guillaume le Taciturne et de Charlotte de Bourbon, avec l'Électeur palatin Frédéric IV, avait été décidé. Maurice chargea

« desnué de tout ; pour tout cela il me faudroit avoir quelque bonne somme « d'argent comptant, et pour le reste estre assuré de tirer tous les mois « un bon traitement et suffisant pour m'entretenir et donner commodité. « Car d'y aller sans cela, je feroys tort à mon âge et à toute ma famille, « car ce seroit estre prodigue de ma vie, ce que, pour le présent, je ne suis « délibéré de faire...... »

[1] Ph. de Marnix épousa successivement : 1° Philippote de Bailleul ; 2° Catherine d'Eeckeren, veuve de Jean de Stralen, morte à West-Souburg, en 1586 ; 3° Josina de Lannoy, veuve d'Adrien de Bailleul, Sr de Drures, morte à Leyde, en 1605.

De son premier mariage, il eut : Jacques, Marie, Amélie et Élisabeth de Marnix.

Jacques de Marnix, Sr de Sainte-Aldegonde et de Souburg, embrassa la carrière militaire et devint capitaine au service des états généraux ;

Marie de Marnix, morte à West-Souburg, en 1583, avait épousé Louis de Flandre, Sr de Praet, fils de Catherine van Boetzelaer, qui avait montré un zèle ardent pour les doctrines de la réforme, et s'était même trouvée au combat d'Austruweel ;

Amélie se maria avec Wessel de Boetzelaer, Sr d'Asperen et de Merwede, fils de Rutger de Boetzelaer, Sr de Carnis, etc., et d'Agnès de Bailleul, belle-sœur de Marnix de Sainte-Aldegonde ;

Élisabeth de Marnix épousa Charles Morgan, colonel écossais au service des Provinces-Unies et gouverneur de Berg-op-Zoom. Elle mourut à Delft en 1608, et fut inhumée dans l'ancienne église.

De son second mariage, Marnix de Sainte-Aldegonde eut Louise de Marnix, qui épousa le fils du défenseur de Malines, Philippe de Lievin, chevalier, Sr de Famars, gouverneur de Heusden.

l'ancien ami de son père de conduire la fiancée en Allemagne, et Marnix représenta le jeune stathouder aux cérémonies du mariage, qui fut célébré à Dillenbourg, dans la maison patrimoniale des Nassau.

Ainsi les principales autorités de la république cherchaient maintenant à réparer l'injustice dont Marnix avait souffert. En 1594, les états de Zélande, en reconnaissance de ses services, lui accordèrent de nouveau 1,000 florins, pour l'aider dans la construction de l'église qu'il faisait ériger, par souscription, à West-Souburg, à quelques pas de son château [1].

Les Espagnols tenaient alors à l'égard de Marnix une toute autre conduite. On venait d'arrêter, à quelques mois d'intervalle, un prêtre apostat, Michel Renichon, et un soldat royaliste, Pierre Dufour, qui firent connaître les desseins du gouvernement de Philippe II. On publia que, à l'instigation de l'archiduc Ernest, nouveau gouverneur des Pays-Bas espagnols, et du comte Floris de Berlaymont, ils avaient comploté l'un et l'autre d'assassiner Maurice de Nassau. En outre, on apprit d'eux que le gouvernement espagnol se proposait de se défaire aussi par le meurtre du jeune Frédéric Henri de Nassau, alors étudiant à Leyde, et de quelques-uns des personnages les plus marquants de la république : d'Elbertus Leoninus, chancelier de Gueldre, parce qu'il avait abandonné le parti catholique ; de Jean de Barneveldt, avocat de Hollande, parce qu'on le croyait opposé à la paix avec l'Espagne, et de Marnix de Sainte-Aldegonde, parce que ce dernier avait excité autrefois le prince de Parme à entreprendre des choses qui ne pouvaient s'accorder avec la fidélité que ce général devait au Roi catholique [2].

[1] Quant à l'église d'Oost-Souburg, on lit sur la façade la date de 1605.

[2] Brandt, *Historie der Reformatie*, t. Ier, p. 798.

L'archiduc Ernest protesta contre toute complicité dans la tentative de

De semblables révélations ne pouvaient servir qu'à rehausser l'importance et la popularité de Marnix. Les états généraux de la république voulurent, à leur tour, lui donner un témoignage honorable de la considération que leur inspiraient ses talents. Ils le chargèrent officiellement, sur la proposition de deux synodes, d'une traduction nouvelle de la Bible dans la langue nationale, et lui votèrent un traitement annuel, afin qu'il pût vaquer librement à cette tâche difficile. Les états prirent également à leur charge le loyer de la maison que Marnix choisit à Leyde même, où il transféra sa résidence en 1596, pour être plus à portée de la bibliothèque de l'université et des savants qui, déjà, jetaient tant d'éclat sur l'institution fondée par Guillaume le Taciturne, avec le concours de son docte conseiller [1]. Marnix, en effet,

Renichon; mais les états généraux des Provinces-Unies maintinrent leurs allégations.

La sentence prononcée par la cour de Hollande, le 3 juin 1594, contre Michel Renichon, « natif de Templous et curé de Boissière, au pays de Namur, » constatait que le prisonnier avait fait ses aveux « estant délivré de la torture. »

Michel Renichon fut décapité le même jour à la Haye, et Pierre Dufour, qui avait fait et signé une confession analogue, fut étranglé à Berg-op-Zoom, le 17 novembre suivant.

Voir J. F. Le Petit, *Grande chronique de Hollande*, etc., t. II, p. 629. — De Meteren, fol. 361. — Bor, XXXIe liv., fol. 81.

[1] Marnix avait été désigné comme le plus capable de traduire la Bible par le synode de la Haye de 1586 et par celui de Leyde de 1592. Les uns disent que les états généraux lui allouèrent un traitement de 2,400 florins; d'autres réduisent ce traitement à 1,400 florins, indépendamment de 300 florins pour indemnité de logement. (Prins, p. 38; Broes, t. III, p. 246; Brandt, t. Ier, p. 799.) — La Bible hollandaise, qui se trouvait alors dans les mains du peuple, avait été faite, dit Brandt, d'après la traduction de Luther; or Marnix était d'avis qu'aucune ne s'éloignait autant que celle-ci du texte hébreu, et que, d'une mauvaise traduction en haut allemand, on en avait fait une plus mauvaise encore en hollandais.

avait été chargé autrefois de ramener de l'Allemagne des professeurs pour l'école qui était destinée à défendre et à propager, sans relâche, les doctrines de la réformation. Lorsque l'ancien conseiller d'État vint lui-même se fixer à Leyde, l'université étendait sa renommée par l'enseignement et les travaux de Joseph Scaliger et de Juste Lipse, les premiers philologues de cette époque, de François Junius, le théologien célèbre, de Charles de L'Escluse, d'Arras, le grand botaniste, sans parler d'autres savants, dont plusieurs avaient émigré des provinces méridionales des Pays-Bas. Marnix se plaça au premier rang de cette docte compagnie. « L'université de Leyde acquit surtout un merveilleux lustre, dit Grotius, par les veilles du Sr de Sainte-Aldegonde qu'il consacrait à traduire les saintes Écritures dans le langage de son pays. Et ceux qui, après l'avoir vu gouverner les villes et les peuples, pendant la vie du prince d'Orange, le voyaient maintenant plongé dans le repos de l'étude, ne pouvaient assez l'admirer [1]. »

Marnix n'acheva toutefois que la traduction de la Genèse. Il fut détourné de ce grand travail par de nouvelles et âpres disputes, où son honneur fut violemment attaqué ; par une mission qu'il voulut encore remplir dans l'intérêt de la maison de Nassau, et par la rapidité de sa fin.

Peut-être aussi consacrait-il alors une partie de son temps à la composition du *Tableau des différends de la religion,* dont le manuscrit, informe en partie et inachevé, fut trouvé dans ses papiers après sa mort. Il résulte, en effet, de diverses notes et citations, que Marnix travaillait à cet ouvrage après l'année 1591. S'il faut ajouter foi à l'*Épistre de l'éditeur* (1601), Marnix avait bien l'intention, d'ailleurs, de publier cet ouvrage de controverse, qui contraste si vivement avec la plupart de ses écrits politiques.

[1] Grotius, *Annales,* ad ann. 1596 et 1598.

Ceux-ci, en général, révèlent les vues hautes et impartiales d'un sincère ami de la liberté, tandis que l'œuvre théologique, dont il s'agit ici, est empreinte de toute la violence des haines qui embrasaient les docteurs et les sectaires du XVI[e] siècle. « Le but « de l'autheur, disait l'éditeur de 1601, estoit de remonstrer et « mettre devant les yeux la différence qui est entre la vraye « Église chrestienne et la faulse synagogue de Sathan, entre « Christ et l'antechrist, entre Dieu et le pape [1]. » Voilà donc ce que se proposait le disciple fidèle de Calvin et de Théodore de Bèze ; mais cet ardent et impitoyable théologien, disons-le encore, avait, comme homme d'État, de tout autres sentiments. Jusqu'à la fin de ses jours, l'auteur de la *Ruche romaine* et du *Tableau des différends de la religion* se fit un titre de gloire d'avoir protégé et défendu les catholiques, lorsque ceux-ci étaient opprimés.

Quelque temps avant la conclusion de la paix de Vervins, Maurice de Nassau pria Marnix de se rendre dans la principauté d'Orange, où le S[r] de Desdiguières se comportait en maître à peu près absolu. Bien que cette commission fût assez pénible, Aldegonde se conforma au désir du stathouder, et entreprit de rétablir à Orange l'autorité des descendants de Guillaume le Taciturne [2].

Maurice, devenu le véritable chef de la république des Provinces-Unies depuis le départ de Leicester, se plaisait à honorer l'homme illustre qui avait rendu tant de services à sa maison. C'est ainsi que, au retour d'Aldegonde, le stathouder voulut assister, à Leyde, le 27 mai 1598, au mariage d'Amélie de Marnix avec Wessel de Boetzelaer, S[r] d'Asperen et de Merwede. Cette fête fut malheureusement troublée par l'arrestation d'un individu qui était soupçonné, et avec raison, de vouloir attenter

[1] *Tableau des différends de la religion* (Bruxelles, 1857), t. I[er], p. 3.

[2] *Voir*, sur cette mission, DE METEREN, ad. ann. 1598, fol. 433 v°.

à la vie de Maurice. Il se nommait Pierre Panne et était originaire d'Ypres. Selon un écrivain protestant, il avait obéi à l'instigation des jésuites de Douai. Quoi qu'il en soit, ce misérable fut décapité le 22 juin et son corps séparé en quatre quartiers [1].

Déjà aussi avait éclaté l'orage qui devait attrister la fin de l'infatigable athlète du calvinisme. Par une inconséquence, presque générale d'ailleurs au XVIe siècle, Marnix, qui s'était élevé avec tant d'énergie contre l'intolérance de l'Église catholique, qui avait flétri l'inquisition espagnole et protesté sans cesse contre les persécutions infligées aux sectateurs de la réforme, Marnix, s'inspirant de l'inflexibilité de Calvin, voulait proscrire à son tour et châtier les sectes qui étaient en dehors de l'Église réformée. Élevé à Genève, sous l'œil sévère de Calvin, il s'était toujours montré intolérant et même fanatique à l'égard des sectaires qui faisaient du libre examen un autre usage que l'Église genevoise On l'avait entendu soutenir, même contre Guillaume le Taciturne, qu'il ne fallait pas hésiter à punir de mort les hérétiques. Il était surtout hostile aux *anabaptistes* et aux *libertins*. Depuis longtemps, il avait préparé des notes pour combattre les doctrines empoisonnées de ces derniers ainsi que des partisans de David Joris, des *nicolaistes,* etc., etc. En 1595, cédant à la demande de quelques membres de l'Église réformée, il réunit ces notes, et adressa aux états généraux une dénonciation violente contre les hérésiarques [2]. Sous la dénomination de *geestdryvers*, d'*enthousiastes*, de *libertins*, il signalait à l'autorité suprême une secte qui s'était proposé, croyait-il, de saper les fondements mêmes du christianisme. Il se plaignait, avec amertume, que les ouvrages de cette secte se vendissent publi-

[1] *Voir* DE METEREN, *Hist. des Pays-Bas*, fol. 420 v°.

[2] Elle était intitulée : *Ondersoeckinge ende grondelycke wederlegginge van de geestdryverische leere,* etc. (la Haye, 1595 et 1597).

quement, de telle sorte que, si l'on n'y mettait ordre, la religion serait compromise et perdue, les hommes changés en bêtes sauvages, même en démons. Il énumérait les principaux de ces ouvrages, qui comprenaient et des traités écrits par des théologiens allemands et les funestes prédications des apôtres de la secte des anabaptistes de Munster, Nicolas Storck, Jean Beukels de Leyde, Bernard Knipperdoling, etc. Il les confondait tous sous le nom de *geestdryvers* et sous celui de *libertins,* qui avait été également un signe de proscription à Genève. Il leur reprochait de révoquer en doute la divinité du Christ, de prêcher l'athéisme, de nier la vie future, etc. Enfin, il recommandait aux états de faire punir de mort tous ces dangereux sectaires [1].

Cette dénonciation provoqua bientôt des réponses également acerbes, et où l'on accusait Marnix d'avoir tronqué et falsifié les textes pour noircir les dissidents contre lesquels il appelait la persécution et la mort. Parmi ces répliques, la plus célèbre avait pour titre : « *Antidote ou contre-poison contre les conseils sanguinaires et envenimés de Ph. de Marnix* [2]. »

L'*Antidote* n'était pas seulement une protestation énergique contre l'intolérance du calviniste : c'était encore une attaque directe et sérieuse contre l'homme d'État. On cherchait à réveiller contre lui toutes les animosités ; on lui rappelait de nouveau, et avec plus d'amertume que jamais, combien sa conduite, pendant le siége d'Anvers, avait été équivoque ; on cherchait enfin à ternir sa réputation et à le rendre de nouveau suspect.

[1] Bor, XXXVIe liv., fol. 60.

[2] Voici le titre complet de ce libelle : « Antidote ou contre-poison contre « les conseils sanguinaires et envenimés de Ph. de Marnix, Sr de Ste-Al- « degonde, contenus en certain livre par lui mis en lumière contre les « zélateurs spirituels qu'il appelle en son langage *geestdryvers*, composé « en forme de lettre responsive par un gentilhomme allemand, studieux à « la paix et amateur de la liberté belgique. »

Marnix eut connaissance de ce livre pendant le dernier voyage qu'il avait fait en France pour le service de Maurice de Nassau. Quelques-uns de ses amis le lui firent parvenir peu avant son retour [1]. Aiguillonné par cette agression, Marnix retrouva toute la vigueur de sa jeunesse. Il opposa la véhémence à la haine, l'invective à l'injure. Il fit enfin un dernier et suprême effort pour écraser les adversaires qui le harcelaient depuis le siége d'Anvers.

Toutefois, il faut le reconnaître, la *Réponse apologétique* [2], que Marnix adressa également aux états généraux, ne le disculpait point du reproche d'intolérance. Malgré ses explications, assez embarrassées d'ailleurs, il demeura constant qu'il avait conseillé d'avoir recours à la violence pour extirper des sectes qu'il jugeait dangereuses dans la république [3].

Mais, lorsqu'il défend ses actes politiques, Marnix ne laisse

[1] C'est ce que Marnix déclare lui-même. On a donc eu tort de faire remonter la réponse, dont nous allons parler, à l'année 1595. Elle est positivement de 1598.

[2] *Response apologétique* de Philippe de Marnix à un libelle fameux, qui a esté publié en son absence, sans nom de l'autheur ou de l'imprimeur, par un certain libertin s'attiltrant gentilhomme allemand et nommant son-dit libelle *Antidote ou contre-poison,* etc., auquel l'honneur des ministres et du ministère de la parole de Dieu estoit prophanement vilipendé. Escrite et dédiée à MM. les estats généraulx des Provinces unies des Pays-Bas. Leyde, chez Jehan Paedts, 1598. (Bibl. royale de la Haye.)

La traduction hollandaise, dont il existe un exemplaire à la Bibl. royale de Bruxelles, est intitulée *: Ontschuldinghe gestelt antwoordischer wyse door Philips van Marnix, heere van St-Aldegonde,* etc. Leyde, 1599, 1 vol. in-12 de 139 pages.

[3] C'est ce que Bayle, juge non suspect, a prouvé dans un examen auquel il n'y a rien à ajouter. — *Voir* aussi BRANDT, t. Ier, p. 799. — Du reste, les partisans de Marnix le louèrent, après sa mort, d'avoir servi *comme d'un bouclier* à l'Église assaillie par le *libertin* et par les autres hérésiarques qu'il avait combattus.

peut-être rien à désirer. Son langage est franc et précis ; il emprunte aussi une légitime fierté au ressouvenir de services éclatants.

Il assume sur lui seul et la gloire et le blâme de la défense d'Anvers. C'est un titre d'honneur pour lui, simple gentilhomme, d'avoir su, pendant treize mois, résister à un sage et victorieux prince, lieutenant d'un des plus grands rois de la terre [1]. Il donne ensuite des explications intéressantes sur la conduite qu'il a tenue pendant le siége et sur ses pourparlers avec Farnèse pour la capitulation. Il justifie l'éloge qu'il a fait publiquement de ce prince, et ajoute que, depuis son retour en Zélande, on ne l'a guère entendu parler du duc de Parme ni en bien ni en mal ;

[1] Marnix s'exprimait en ces termes sur la capitulation d'Anvers : « ... Puis- « que cestuy-ci veut que j'en porte tout seul la coulpe, comme si seul j'en « avoie disposé à ma volonté, je prieray tous ces gens de bien, qui s'y sont « si vertueusement employés, de ne m'imputer à présomption, si contraint « par son importunité, je charge sur moi seul et la gloire et le blasme de « tout ce faict. Et que là-dessus je lui demande si oncques, parmi les « exploits de guerre, il a rencontré aucun semblable exemple d'une ville « marchande et populeuse comme estoit celle d'Anvers, regorgeante de « diverses nations, d'Espagnols, d'Italiens, d'Allemands, Wallons, Liégeois, « Oostlandois, et des naturels du pays, presque tous fondés sur la traffique, « et même de diverses religions, de contraires volontés et partis, en un « gouvernement populaire, ait esté par l'espace de treize mois continuels, « par un simple gentilhomme sans aucun tiltre autre que de premier bour- « guemaistre ; sans autre authorité, que celle que ceux de la ville mesme de « gré à gré lui ont voulu déférer ; sans avoir un seul soldat gagé dedans la « ville ; sans aucuns moiens, soit d'argent ou d'amunition, autres que « ceux que les bourgeois lui ont volontairement contribué ; ait, dis-je, esté « maintenue sans trouble, ou sédition formée, et sans effusion de sang, ou « exploict de justice. Là où elle se trouvoit assiégée par eau et par terre « comme de trois armées, conduites par un puissant, sage et victorieux « prince, lieutenant d'un des plus grands rois de la terre, environnée de « toutes parts de villes ennemies, etc... »

seulement, lorsqu'il était interpellé par ceux qui avaient puissance de lui commander, il leur a dit ce qu'il en pensait sincèrement.

Son antagoniste avait vu la condamnation la plus éclatante de sa conduite dans la défense que les états lui avaient faite, après la capitulation, de rentrer sur le territoire des Provinces-Unies. Marnix répond, avec moins de vérité ici, que cette interdiction, toute temporaire, était un acte de bienveillance à son égard, afin de le soustraire à des inimitiés qu'expliquaient, sans les justifier, les circonstances difficiles de ce temps. « Comment donc, « dit-il en s'adressant à son adversaire, es-tu si impudent que « tu me tournes à déshonneur ce qui m'est gloire et honneur?... « Mais ne vois-tu pas, mon gentilhomme, qu'au lieu de m'ac- « cuser tu m'excuses, et au lieu de me blasmer, tu me loues? « Car si messieurs les estats généraux m'ayant une fois refusé « ceste entrée, non-seulement me l'ont libéralement permise « depuis, mais m'ont mesme appelé plus près d'eux, conversé « avec moi par l'espace de plus de douze ans, communicqué « plusieurs de leurs conseils et secrets, et mesme m'ont emploié « en honorables charges, m'ordonnant un honneste traictement « en témoignage de leur bienveillance en mon endroict; ne « vois-tu pas que, par ce moyen, ils m'ont pleinement absous « des blasme et faulses calomnies qu'en mon absence avoient « semé mes mesdisans, tes semblables, lesquels en ma présence « n'en osèrent oncques ouvrir la bouche?... »

Il fait aussi connaître que, après la capitulation d'Anvers, il s'est volontairement éloigné de toute administration des affaires, sans que nul puisse dire qu'il ait jamais sollicité un emploi directement ou indirectement. On ne pourrait alléguer non plus qu'il a essuyé quelque refus « ayant prins plaisir, ajoute-t-il, à « une vie retirée, champestre et ménagère jusqu'à ce qu'il plût « à mesdits seigneurs les estats m'appeller à Leiden pour m'em-

« ployer en une vocation d'études sacrées, auxquelles tous mes « familiers voyoient que j'avois mes esprits bandés. »

Mais le passage le plus important, peut-être, de cette apologie est celui où Marnix cherche à prouver la constance de ses opinions politiques. En 1585, on ne peut le nier, il s'était montré partisan d'une réconciliation avec l'Espagne. En 1598, tout autres étaient ses penchants, ses idées et ses vues. Au reproche que sa conscience a été troublée par la mort de Guillaume le Taciturne, Marnix répond : « Tu te veux rire du malheur « commun de la république, en insultant au général deuil du « peuple, comme si tu nous voulois reprocher que le bon et « sainct prince, de haute mémoire, et tous ses serviteurs aient « mené une guerre injuste, et que pour cela aiant veu la triste « issue de sa vie (je dis triste pour nous, car elle estoit heureuse « pour lui), j'auroie eu la conscience troublée, comme recognois- « sant ma faute en ce que j'avoie suivi son parti. Si c'est là ton « intention, comme l'on peut évidemment comprendre par tes « paroles, quand tu appelles nos guerres *mes guerres civiles,* et « me reproches qu'elles ont traîné après elles les verges et plaies « de Dieu : tu approuves donc la cruelle et sanglante tyrannie « espaignole contre ceux de la Religion, puisque tu blasmes d'in- « justice ceux qui s'y sont opposés.... Mais ne vois-tu pas que « du même arrest, tu condamnes la saincte cause et louable « constance de MM. les estats, qui continuent à poursuivre ceste « guerre, se trouvant (grâce à Dieu) accompagnés d'une singu- « lière bénédiction et faveur du Seigneur des armées [1]. »

[1] On trouve cette même idée exprimée avec plus de modération dans une lettre adressée par Marnix à Ph. de Mornay, le 8 juillet 1596 : « ... Les « affaires publicques, disait-il, vont toujours sous la même conduicte, à « savoir, de nostre grand Dieu qui faict des choses que nostre entende- « ment ne comprend pas ; cependant il les mène finalement à tels termes « que nous sommes contraincts d'y recoignoistre et sa justice et sa

On peut croire que ces violentes disputes, qui eurent un immense retentissement, et dont Marnix ne vit même pas la fin, achevèrent de ruiner la santé du vieil athlète de la république [1].

« sapience éternelle, et quant et quant sa bénignité inénarrable envers les « siens. Ici, en ces pays de Hollande et Zélande, il nous donne repos, « tranquillité et *prospérité à souhait :* maisil ne laisse pourtant de nous « faire voir les Égyptiens et l'armée de Pharaon estendue sur le bord de la « mer. L'on nous menace, l'on nous effraye aussi quelquefois ; mais nous « sentons toujours la main très-bénigne de nostre Dieu sur nous et à nostre « secours... »

[1] La querelle entre les *enthousiastes* et Marnix se prolongea au delà de la vie de celui-ci. Dans sa *Réponse apologétique,* et plus nettement dans ses entretiens, il avait attribué l'*Antidote* à Emmery de Lyere, ancien écuyer de Guillaume le Taciturne, et gouverneur de Willemstadt. Dans sa *Réponse* même, il avait fait des allusions offensantes pour l'honneur de ce gentilhomme et de ses parents. Emmery de Lyere mit au jour, en 1599, une justification, adressée sous forme de discours, aux états généraux, pour répondre, disait-il, à l'ouvrage de Marnix *publié depuis peu.* Il y niait d'être l'auteur de l'*Antidote,* et entrait dans des explications intéressantes sur sa famille et ses opinions.

Il descendait d'une noble et ancienne famille du Brabant. Ses aïeux avaient occupé à Anvers les plus hauts emplois de la commune. Son père, converti aux doctrines nouvelles, s'était retiré, dès 1546, à Strasbourg, pour se mettre à l'abri des *placards* contre les dissidents. Quant à lui, il avait été attaché à la maison du prince d'Orange, puis nommé écuyer et enfin gouverneur des forts de Klundert et de Willemstadt. Il avait aussi été très-lié avec Aldegonde. Il en parle encore, tout en repoussant ses calomnies, avec une sorte de respect, comme d'un personnage renommé, illustre. Mais il regardait comme un devoir de défendre l'honneur de sa maison, et ne dissimulait point, d'ailleurs, qu'il était formellement d'avis qu'il ne fallait pas punir de mort les hérétiques. Il croyait cette opinion conforme aux principes modérés que les états généraux cherchaient à faire prévaloir. Au surplus, il s'abstenait d'accuser ou de disculper Aldegonde pour le fait d'Anvers ; il savait combien les jugements avaient été divers.

Bor a inséré la défense d'Emmery de Lyere dans son XXXVI[e] liv., fol. 60 v° à fol. 63.

Déjà, le 10 juillet 1598, il avait écrit de Leyde à son fidèle ami, Ph. de Mornay : « Je suis ici oiseux pour les continuel- « les afflictions que Dieu m'envoye de maladies de goutte, de « gravelle et autres incommodités de vieillesse, sans relâche. « Ce voyage d'Orange m'a comme mis soubs le pied et rendu « inutile. »

Cinq mois plus tard, Marnix de Sainte-Aldegonde n'était plus. Il mourut à Leyde le 15 décembre, non pas découragé, comme il s'était montré après la capitulation d'Anvers, mais, sa dernière lettre l'atteste, plein de confiance dans les destinées de la république hollandaise et dans l'indomptable constance de ses défenseurs. Il se félicitait que la paix de Vervins, conclue, le 2 mai 1598, entre Henri IV et l'Espagne, eût à peine troublé les cœurs de ses concitoyens. « Il semble, disait-il à Mornay, qu'ils « se remettent et reprennent leur première résolution, avec « autant de courage qu'ils firent oncques; car d'imaginer ici « aucune paix solide avec l'Espaignol n'y a point d'apparence. » Il ajoutait ces graves et solennelles paroles ; « Dieu, qui conduit « tout, nous veuille donner ce qui est pour sa gloire et pour le « salut de son peuple ! »

Ce ferme croyant, ce politique renommé, ce savant illustre, ce grand et rare personnage, pour employer les expressions de ses contemporains et de ses admirateurs, fut honoré, après sa mort, comme l'un des principaux fondateurs de la république des Provinces-Unies des Pays-Bas. Le 22 décembre, ses amis et ses concitoyens l'ensevelirent à Leyde [1]; mais cette sépulture n'était que provisoire.

Les dépouilles mortelles de Marnix de Sainte-Aldegonde furent ensuite transportées dans l'église de West-Souburg, qu'il avait bâtie, et, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, on vit, à la gauche de

[1] Bor, XXXVe liv., fol. 68 v°.

la chaire chrétienne, ses armoiries avec la date de 1598 et la fameuse devise : *Repos ailleurs* [1].

Telle fut donc la laborieuse destinée de Marnix de Sainte-Aldegonde. « On serait injuste, dit Bayle, si l'on n'avouait qu'il a mérité une belle place parmi les hommes illustres du XVI[e] siècle. » En effet, si Marnix n'avait point le génie de Guillaume le Taciturne, s'il ne possédait point à un égal degré la clairvoyance surprenante et l'héroïque volonté de ce grand homme, il avait d'autres qualités qui lui assuraient aussi l'admiration de ses contemporains. Puissant orateur, écrivain remarquable, négociateur d'une merveilleuse dextérité, on l'a vu tenir tête aux politiques les plus habiles de cette époque, puis quitter le cabinet des princes pour descendre sur la place publique et diriger le peuple par ses patriotiques exhortations. Certes, il était bien digne de seconder les immortels travaux du fondateur de la république des Provinces-Unies. Aussi fut-il le premier et le principal con-

[1] TE WATER, *Verbond*, etc., t. III, p. 40. — BROES, *Filip van Marnix*, etc., t. III, p. 246.

C'est à tort que van Reydt prétend (p. 217) que le fils unique de Marnix de Sainte-Aldegonde avait été tué devant Steenwyk, en 1592. Jacques de Marnix mourut également à Leyde, le 27 janvier 1599, et fut enterré près de son père, dans l'église de West-Souburg ; on remarquait ses armoiries à la droite de la chaire, avec la date de 1599.

De son mariage avec Veronica Hoen van der Lippe, il laissa une fille unique : Walburge de Marnix, dame de Sainte-Aldegonde et de Souburg, qui, en 1616, épousa Guillaume d'Olden-Barneveldt, S[r] de Stoutenburg, fils du célèbre grand pensionnaire, décapité le 13 mai 1617. — Le fils issu du mariage de Louise de Marnix avec Philippe de Lievin, S[r] de Famars, prit aussi le titre de S[r] de Sainte-Aldegonde. (TE WATER, t. III, pp. 40-42.)

Quant au *château d'Aldegonde*, à West-Souburg, KOK (*Vaderlandsch Woordenboek*, t. I[er], p. 554), fait connaître que, après la mort de Ph. de Marnix, sa veuve le vendit à la ville de Middelbourg.

seiller du Taciturne. Celui-ci n'entreprenait même rien d'important sans avoir consulté Marnix. Et chaque fois que le prince d'Orange avait recours aux lumières ou à l'active intervention d'Aldegonde, c'était chez les confédérés le signe infaillible d'une grave détermination.

Les Espagnols et les royalistes, tout en détestant le disciple de Calvin, n'avaient pas une idée moins haute de ses rares talents. Requesens, Viglius, Farnèse se plurent tour à tour à signaler le mérite de leur redoutable antagoniste. « C'est un homme d'une haute capacité, » disait le grand commandeur de Castille. « Homme plein de savoir, » disait aussi le prince de Parme, « et profondément versé dans la politique. »

Depuis l'instant où fut publié le *Compromis* jusqu'à la capitulation d'Anvers, on le trouve constamment au premier rang, investi des fonctions les plus importantes, chargé des missions les plus délicates et les plus périlleuses. Il est envoyé plusieurs fois en France, en Angleterre et en Allemagne. Il est commissaire au congrès de Breda et aux conférences de Gertrudenberg. Il parle au nom des Pays-Bas à la diète impériale de Worms. Il s'épuise en efforts, il expose sa popularité, il risque sa vie pour empêcher qu'un schisme funeste ne brise la confédération.

Adversaire des catholiques outrés de l'Artois, il est également l'antagoniste décidé des ultra-réformés de Gand. Il se signale, dans cette crise suprême, par les plus hautes qualités que puisse déployer l'homme d'État. Ce modérateur d'un si rare courage remplit, avec une inébranlable constance, le rôle le plus ingrat, mais aussi le plus glorieux. Il se jette entre les factions extrêmes pour sauver le pays dont elles déchirent le sein. Il n'a d'autre ambition que de maintenir, avec la liberté de conscience, l'intégrité des dix-sept provinces des Pays-Bas. La guerre civile, il la déplore, il la maudit, car il ne se dissimule point qu'elle aura pour résultat de séparer et de rejeter sous des

dominations différentes les dix millions d'hommes, qui formaient alors un des plus beaux États de l'Europe. Même, après avoir échoué dans ses magnanimes efforts, il n'a pas encore perdu tout espoir. Proportionnant son énergie au danger, il est un des promoteurs de la déchéance de Philippe II et le principal intermédiaire entre les états généraux et le duc d'Anjou. Après que ce misérable Valois a également trompé les loyales espérances du peuple des Pays-Bas, quand tout retombe dans la confusion et l'anarchie, que les Espagnols étendent chaque jour leurs progrès, que les patriotes se découragent, que le prince d'Orange lui-même se retire presque forcément en Zélande, c'est encore Marnix qui est appelé à défendre le dernier boulevard de la Belgique libre. Pendant treize mois, il résiste dans Anvers; et, s'il succombe enfin, c'est avec honneur.

Tandis que les Espagnols rendent hommage à leur adversaire, la malveillance, l'envie, le fanatisme, peut-être le remords, suscitent contre Marnix des préventions injustes dans les Provinces-Unies. Fort de sa conscience et des services qu'il a rendus, le défenseur d'Anvers supporte fièrement ce moment d'ingratitude. Il ne s'indigne que lorsque la méchanceté de ses nouveaux ennemis cherche à ternir son honneur, en suspectant le patriotisme dont il a donné tant de preuves et l'intégrité qui faisait sa gloire. Coïncidence admirable et bien digne de l'attention de la postérité! Pendant que Marnix opposait à ses détracteurs une justification victorieuse, le prince de Parme signalait à Philippe II et la pauvreté et le désintéressement du gentilhomme qui avait défendu Anvers. Puis, un des plus nobles héros des guerres de religion, le brave et loyal La Noue, vint joindre son témoignage imposant aux remarquables attestations de Farnèse.

Depuis le fatal assassinat de Guillaume le Taciturne, Marnix désespérait, il est vrai, de l'avenir des Provinces-Unies. Il

aurait donc voulu, pour conserver en corps d'État les dix-sept provinces, négocier, mais sur des bases honorables, un accommodement avec le Roi catholique. La première condition devait être la liberté de conscience pour les réformés. Or, un vœu de cette nature n'était nullement un acte de félonie. Le soulèvement des Pays-Bas avait eu dans le principe et avait longtemps conservé un caractère exclusivement religieux : la révolution s'était faite au nom de la liberté de conscience. Cette grande cause, Marnix ne la déserta jamais. Même dans ses jours de lassitude et de péril, en face de Farnèse, au camp de Beveren, comme sous la hache du bourreau, à Utrecht, il n'aliéna jamais les droits de sa conscience. Il fut par-dessus tout le défenseur des réformés, et, pourvu que la liberté du culte fût accordée aux sectateurs de Calvin, il aurait servi peut-être Philippe II, de même qu'il avait servi l'archiduc Mathias et le duc d'Anjou. Une foi ardente fut, en effet, le mobile principal de la conduite de Marnix. L'esprit du XVIe siècle s'était comme incarné dans ce rigide calviniste, dans ce zélateur biblique, dans ce croyant, qui plaçait au-dessus de tous les biens la tolérance pour son culte.

A un autre point de vue, ne convient-il pas aussi, pour apprécier équitablement la lassitude et les défaillances apparentes de Marnix, de tenir compte des difficultés de la lutte soutenue par les Pays-Bas contre la monarchie espagnole, difficultés immenses et presque insurmontables à certaines époques?

Des juges compétents ont signalé les services rendus à l'Église réformée par l'un des plus zélés disciples de Calvin et de Th. de Bèze. D'autres ont loué les qualités éminentes du poëte, qui fut un des créateurs de la langue néerlandaise, de l'écrivain polémique qui, par ses ouvrages français, a mérité aussi d'être placé parmi les meilleurs prosateurs du XVIe siècle.

Il importait, en outre, de mettre en pleine lumière l'homme

d'État, le grand politique, trop souvent défiguré. Or, il faut reconnaître que Marnix, même à l'époque la plus orageuse de la révolution, était partisan de l'ordre et de la règle. Il détestait l'anarchie dans l'État comme dans l'Église. Il était l'adversaire des démagogues de Gand et l'ennemi des communistes de Munster. Il voulait donner pour base à la fédération des Pays-Bas les antiques priviléges et coutumes de ces provinces, à l'exception des lois qui opprimaient les consciences. Séparé de l'ancienne religion qu'il combattit sans relâche, et avec trop d'acrimonie, dans ses écrits théologiques, il admettait pourtant, il demandait même sa coexistence à côté du culte réformé. Tolérant, comme homme d'État, pour les catholiques, dont il ne méconnaissait ni l'importance ni les droits, il se montrait, comme calviniste, impitoyable pour les sectes qui avaient dépassé les exigences des premiers réformateurs. Quoique placé à la tête d'une révolution, il était partisan de l'autorité à tel point qu'il aurait voulu l'employer à faire respecter le culte de Dieu.

Cet infatigable athlète avait cherché le repos ailleurs. Il ne l'a pas même trouvé dans les régions de la mort et de l'oubli. L'esprit de parti, le réveillant dans sa tombe, a fait de cet homme célèbre son jouet et comme le point de mire de ses plus violentes diatribes. On s'est efforcé de le mettre à bas du piédestal que plusieurs générations lui avaient élevé; on a même voulu le traîner dans les gémonies.

Mais plus l'esprit de parti s'acharnera contre la mémoire de Marnix de Sainte-Aldegonde, plus l'histoire est intéressée à constater les services rendus par un des plus glorieux représentants de l'ancienne Belgique. Feuilletez les annales des Pays-Bas au XVIe siècle, parcourez les nécrologes du Brabant, de l'Artois, du Hainaut, de la Flandre, et citez, si vous le pouvez, un personnage plus remarquable par sa capacité, par son intégrité,

par son abnégation. Il ne vendit point, à l'exemple de tant d'autres, son pays et sa religion. Vaincu, il s'expatria et devint le plus illustre de cette élite de Belges qui aida si puissamment à fonder la libre et triomphante république des Provinces-Unies.

FIN.

ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES.

I

SENTENCES PRONONCÉES PAR LE DUC D'ALBE CONTRE LES MARNIX.

A

Sentence qui condamne Philippe de Marnix au bannissement et prononce la confiscation de tous ses biens.

Veu par monseigneur le duc d'Alve, marquis de Coria, etc., lieutenant, gouverneur et capitaine général pour le Roy, nostre sire, des pays de par deçà, les deffaultz obtenuz par le procureur général de Sa Majesté, impétrant de mandement criminel et demandeur, d'une part, contre. . . . .
Philippe de Marnicx, seigneur de Saincte-Aldegunde, frère de Jehan de Marnicx, seigneur de Tholouse. . . . .
adjournez à comparoir en personne, par-devant Son Excellence, pour eulx venir purger de leur fuyte, absence ou latitation à cause des troubles passez, deuement contumacez et déboutez de toutes exceptions et deffences, d'aultre, chargez, assçavoir : tous

les dessus nommez avoir hanté les nouvelles presches des sectaires, et oultre ce. . . . .
Philippe de Marnicx esté ung des principaulx entre lesdicts sectaires, et comme tel se treuvé avecq pluisseurs aultres ses complices vers ledict magistrat, y soustenu le faict dudict briz d'imaiges, et qu'il se debvoit continuer et achever; esté du nombre des douze premiers autheurs de la séditieuse ligue des gentilzhommes confédérez, qu'ilz appellent *Compromis*, et le signé, et comme tel se treuvé à la présentation de la requeste desdicts confédérez, et mesmes à l'assamblée tenue en la ville de Sainct-Tron, où il a esté du conseil, et où ont esté traicté pluisseurs choses contre le service de Sa Majesté, sicomme de prendre les marchans sectaires et consistoriaulx en leur sauvegarde et protection, mesmes de prendre les armes contre icelle Sa Majesté, et à ceste fin tenir quatre mille chevaulx et quarante enseignes de gens de pied estrangiers en waertgelt; et après esté choisy et dénommé par le seigneur de Brederode trésorier desdicts confédérez, et de ce eu de luy commission, soubz sa signature et cachet, en date du xvie de febvrier xv^c lxvi, pour recevoir et distribuer les deniers que lesdicts sectaires et consistoriaus debvoient contribuer pour soustenir ladicte ligue, et suyvant ce receu et déboursé grandes sommes de deniers. . . . . ; veues aussy les informations exhibées par ledict procureur général à la vérification des faictz dessus posez, ensemble les actes et exploictz y joinctz, et par espécial l'acte du déboutement desdicts adjournez de toutes exceptions et deffences : Son Excellence, vuydant le prouffict desdicts deffaultz et déboutement, bannyt lesdicts adjournez, et chascun d'eulx, perpétuellement et à jamais, hors de tous les pays et seigneuries de Sa Majesté, sur la hart, et confisque tous et quelzconcques leurs biens, meubles et immeubles, droictz et actions, fiefz et héretaiges, de quelque nature ou qualité et de la part où ilz soyent situez ou pourront estre treu-

vez, au prouffict de Sadicte Majesté. Faict à Bois-le-Ducq, le xviie jour d'aougst 1568. Et signé : le duc d'Alva.

Et plus bas estoit escript : Aujourd'huy, xviie d'aougst 1568, a esté prononchée ceste sentence de bannissement et confiscation contre les personnes y dénommées publicquement et à portes ouvertes par moy, et soubzsigné : Mesdach.

Et dessoubz est escript ce que s'ensuyt : Collation est faicte à son original reposant ès mains de moy secrétaire soubzscript, et trouvé accorder de mot à aultre par moy, et signé : De la Torre.

(Archives du royaume de Belgique, registres des chambres des comptes, n° 111, intitulé : *Registre des condamnés et bannis à cause des troubles survenus en ce pays, depuis l'an 1568 à 1572*, fol. xx v°-xxii v°.)



B

Sentence qui condamne également au bannissement Philippote de Bailleul, femme de Philippe de Marnix.

Veu par monseigneur le duc d'Alve, marquis de Coria, etc., lieutenant, gouverneur et capitaine général pour le Roy, nostre sire, des pays de par deçà, les deffaultz obtenuz par le procureur général de Sa Majesté, impétrant de mandement criminel et demandeur d'une part, contre damoiselle Philippotte de Bailleul, femme de Philippe Marnicx, seigneur de Saincte-Aldegonde, naguaires demeurant en la ville de Breda, adjournée à comparoir en personne par-devant Son Excellence, ou ceulx du conseil

de Sa Majesté lez elle, pour se venir purger de sa fuyte, absence ou latitation à cause des troubles passez, deuement contumace et déboutée de toutes exceptions et deffences, d'aultre, chargée d'avoir, au temps desdicts troubles, fréquenté les réprouvées presches des sectaires calvinistes, tant à chariot que à pied, mesmes esté en divers conventicles et illicites assamblées desdicts sectaires, tenues tant en la maison d'ung Anthoine Bachelier qu'en la sienne propre, où se sont faictes presches et exhortations par leurs ministres, avecq lesquelz elle a conversé familièrement et les traicté à sa table, au grand scandale des bons catholicques; veues aussi les informations exhibées par ledict procureur général à la vérification de ce que dessus, ensemble les actes et exploix y joinctz, et par espécial l'acte de déboutement de ladicte adjournée de toutes exceptions et deffences : Son Excellence, vuydant le prouffict desdicts deffaultz et déboutement, bannyt ladicte adjournée perpétuellement et à jamais hors de tous les pays et seigneuries de Sa Majesté, sur la vie, et confisque tous et quelzconques ses biens, meubles et immeubles, fief et héritaiges, de quelcque nature et qualité et la part où ilz soient scituez, au prouffict de Sadicte Majesté. Faict à Bruxelles, le premier jour de juing 1570. Ainsi soubzscript : Par ordonnance de Son Excellence, et signé : Prats.

Prononché les jour, mois et an que dessus.

Dessoubz est escript : Collation est faicte à son original, et treuvé accorder de mot à aultre par moy, et signé : J. de la Torre.

(Archives du royaume, registres des chambres des comptes, nº 111, fol. LXXXVIII vº.)



C

Sentence qui condamne la mémoire de Jean de Marnix, Sr de Thoulouze, et déclare ses biens dévolus au fisc[1].

Veu, etc. — Contre les plus proches parens de feu Jehan de Marnix, seigneur de Thoulouze, adjournez à comparoir par-devant Son Excellence ou ceux du conseil de Sa Majesté lez elle, pour venir veoir condampner la mémoire dudict de Thoulouze et adjuger la confisquation de ses biens au fisque de Sa Majesté deuement contumacez, etc., — d'aultre : ayant ledict de Thoulouze notoirement se porté comme ung des chiefz et principaulx promoteurs de la secte et hérésie calvinisticque et en ferme intention et volunté de la planter, semer et confirmer èsdictz pays de par deçà, et, pour ce effectuer, se trouvé au villaige de Spa, pays de Liége, avec aultres ses complices et adhérens, et y résolu (pour faire ouverture à la liberté de conscience par eulx prétendue, et afin que chascun pust vivre librement en telle religion que bon luy sembleroit) de faire entre eulx une lígue et confédération pour la maintenir et défendre avecq corps et biens contre tous et mesmes ceulx que par voye de justice ou aultrement leur vouldroient en ce faire aulcun empeschement ou obstacle, et tiré à ladicte confédération, ainsi arrestée et mise par escript, par forme de conjuration, par caulteleuse finesse et subtils persuasions, la principale partie de la noblesse dudict pays de par deçà, mesmes avecq quelques des principaulx, et leur

[1] M. Bakhuizen Van den Brink a déjà publié le document qu'on va lire, et nous nous référons, à défaut de l'original, à la copie que le savant archiviste du royaume des Pays-Bas a pu se procurer à Bruxelles.

faict soubzsigner icelle et se bander avecq eulx par serment solempnel et promesse mutuelle, de sorte que tost après lesdicts seigneurs et confédérez, et entre eux feu Thoulouze, se seroient venus présenter en troupe, le cinquième apvril 1565, avant Pasques, à la ducesse de Parme, Plaisance, etc., et requis d'elle bien arrogamment abolition de l'inquisition et modération des Placardz sur le faict de l'ancienne religion catholicque, avec si grande intimidation, qu'ils l'auroient par après forcez de faire ung accord à leur poste, et, de ce non content, se seroient assamblez en la ville de Saint-Trond dudict pays de Liége et y résolu de prendre les armes contre Sa Majesté, et de faict tenu gens de guerre apperceuz en Allemagne, et mesmement y prins en leur sauvegarde les consistoires des sectaires de par deçà, déjà eslevez en armes, moiennant promesse de contribuer grande somme de deniers pour l'entretènement desdicts gens de guerre; à laquelle assemblée de Saint-Trond, icelluy de Thoulouze, avecq grande instance et cryées, auroit proposé de faire publier la susdicte secte calvinisticque, et pour ce mieux effectuer se faict chief de certaines compaignies de rebelles et se mis en mer avecq eulx à intention de surprendre l'isle de Walcheren, pour fourclore à Sa Majesté la venue par mer en cedict pays de par deçà et pour par ainsi de tant mieulx asseurer leur rébellion et séditieux desseings, et, après avoir failly à son entreprinse, se venu camper avecq enseignes déployées à Oostruweel lez la ville d'Anvers, et y assiz son camp et le muny de trenchez, ramparts et artillerie, attendant quelcque révolte et rébellion, qu'il espéroit se debvoir faire en ladicte ville, et y entrer et maistriser ladicte ville, en quoy il s'auroit ouvertement déclairé ennemy de Sadicte Majesté et à sesdictz Estatz. Veu aussi les informations exhibées par le procureur général à la vérification du faict cy-dessus posé, ensemble les actes et exploictz y joinctz et par espécial l'acte de déboutement dudict adjournez de toutes exceptions et deffences;

— Son Excellence, le tout meurement considéré, avecq ceulx dudict conseil, et aiant ouy leur advis, adjuge audict procureur général ses fins et conclusions, et déclaire, suyvant ce, ledict feu de Thoulouze avoir, en son vivant, commis crime de perduellion et de lèse-majesté, en premier degré, contre Sa Majesté et sesdictz Estatz, et partant condampne sa mémoire avecq confiscation de tous et quelconques les biens par lui délaissez, de quelque qualité ou nature et la part où ils soient situez au prouffit de Sadicte Majesté. Faict à Bruxelles, le 1 de mai 1570. Ainsy soubzscript par ordonnance de Son Excellence, et signé : *Prats*. Prononché les jour, mois et an que dessus.

II

BIENS DES MARNIX CONFISQUÉS PAR LES ESPAGNOLS.

Seigneurie du Mont-Sainte-Aldegonde. — Philippe de Marnix était possesseur de ladite seigneurie, qu'il tenait en fief du roi Philippe II, comme comte de Hainaut. Elle comprenait : 1° « Une maison de cense et plusieurs parties de terre, » rapportant chaque année « iiij^{c} livres et plus ; » 2° « plusieurs rentes d'argent, d'avoine et chappons ; » 3° « xxii bonniers de bois que l'on dist le bois de *Quievremont* (*alias* Chièvremont) ; » 4° « un autre bois qu'on dist le bois *Deffault* (*alias* Faulx), contenant environ xxxviii bonniers ; » 5° « toute justice, seigneurie haulte, moyenne et basse, et plusieurs fiefs qui tenuz en sont en droix d'aulbains bastars et aultres droix. »

Philippe de Marnix tenait encore du Roi, comme comte de Hainaut, « un fief ample » comprenant « deux bonniers, trois journeaulx de terre gisant lez *Boulain*, à Marcy. »

Le fief de Boulain comprenait « une maison de cense, tour, grange, estables, colombier, vivier, jardin et trente-huit bonniers de terre, à le Roy, à *Marcy*, tenu en fief de la seigneurie du Roy [1]. »

Il résulte d'autres annotations que la terre et seigneurie du Mont-Sainte-Aldegonde rendait un revenu annuel de « ij^{c} iiij^{xx} xvj livres viij deniers [2]. »

Les biens de Jacques de Bailleul, échus par succession à ses

[1] Collection du conseil des Troubles (aux Archives du royaume), vol. 39, fol. 172 r°.

[2] *Id.* (*ibid.*), vol. 39, fol. 142 v°.

sœurs, qui avaient épousé les seigneurs de Carnis (Carnez) et de Sainte-Aldegonde, avaient été également confisqués sur elles dès 1566. Ces biens étaient situés dans la châtellenie de Furnes [1].

Philippe de Marnix perdit, en outre, une rente héritable de cl livres par an « qu'il avoit sur la veuve du feu S^gr^ de Thoulouze, son père. »

Seigneurie de Beudenghien. — Jean de Marnix, seigneur de Thoulouze et de Beudenghien, possédait « la maison et seigneurie dudit Beudenghien (*alias* Baudrenghien) » consistant « en maison, cour et cense, terres labourables, prairies, bois, dîmes, cens et rentes, tant en grains, argent, chappons que oysons, » valant annuellement « par estimacion ix^c^l livres. » Il y avait encore « environ xx ou xxi bonniers de terre labourable tenuz en fief de la seigneurie de Woudembrouck, lesquelz tient le censier de Wardenghien à moictié. — On a recueilli par an sur ladicte terre, selon le prix des grains, iiij^xx^ livres et du vivier xvi livres [2]. »

On trouve ailleurs que la seigneurie de Beudenghien comprenait « toute seigneurie, haulte, moyenne et basse, dont sont tenus et mouvans plusieurs arrière-fiefs » et qu'elle consistait « en ung château, tour, forteresse, jardin, viviers ; — *item* en maison de cense, granges, estables, bergeries, colombier et édifices ; — *item* en xi bonniers de prés et pastures et lxviii bonniers de terres labourables ; — *item* en iv bonniers de bois environ [3]. »

Le séquestre mis sur les biens de Marnix de Sainte-Aldegonde, fut levé après la capitulation d'Anvers. C'est ce qui résulte d'une lettre du prince de Parme, du 28 août 1585, aux receveurs des

[1] Registre n° 19154 de la chambre des comptes (aux Archives du royaume).

[2] Conseil des Troubles, vol. 40.

[3] *Id.*, vol. 39, fol. 167 r°. — Nous devons ces indications à l'obligeance de M. A. Pinchart, attaché aux Archives du royaume.

confiscations de Mons et de Nivelles. Elle porte que, tous les membres du magistrat, et par conséquent Philippe de Marnix, étant compris dans le traité fait avec ceux d'Anvers, les receveurs lèveront leurs mains des biens immeubles du S[r] de Sainte-Aldegonde, situés dans leurs quartiers, et l'en laisseront jouir pleinement.

Par un acte du même jour, le prince de Parme ordonna, à la requête de Ph. de Marnix, la mainlevée de la saisie qui avait été faite de la terre de Beudenghien, près de Hal, appartenant à Ursule de Marnix, fille unique de feu Jean de Thoulouze, nièce et pupille du S[r] de Saint-Aldegonde [1].

Il faut inférer de ces renseignements authentiques que le bénéfice de la capitulation d'Anvers fut loyalement assuré à Ph. de Marnix, comme à tous les autres membres du magistrat et à tous les réformés qui, selon la teneur du traité, pouvaient librement « se retirer hors du pays en usant et disposant pleine- « ment de leurs biens. » Non-seulement Marnix n'a été l'objet d'aucune faveur spéciale, mais, comme on l'a vu, il resta pauvre.

Nous ne savons à quelle date la seigneurie du Mont-Sainte-Aldegonde fut de nouveau replacée sous le séquestre. Il résulte, toutefois, des indications consignées dans les *Inventaires des archives de la Belgique* (Archives des chambres des comptes, t. III, pp. 290 et 291), que la *mainlevée* ne fut que temporaire. On lit, en effet :

[1] M. Gachard a bien voulu nous communiquer ces deux actes. — Dans le registre n° 19090 (compte des confiscations aux quartiers de Mons, Binche, Braine-le-Comte, etc.), on lit fol. xxxj r° : « Recepte des biens appartenans « à Philippe de Marnix, tenant partie contraire à Sa Majesté :

« Quant aux biens dudit Philippe de Marnix, de tant qu'*icelluy est ren-* « *tré en iceulx par le moyen de la réconciliation de la ville d'Anvers*, en « laquelle il estoit dénommé de la part des députez de ladite ville, selon « qu'il a pleu à Son Altèze ordonner par ses lettres escriptes à ce recepveur, « en date de xxviij[e] d'aoust iiij[xx] cincq, etc. »

« N° 19308. Volume contenant deux comptes, rendus par Rogier « Van Zelle, receveur des domaines au quartier de Binche, de la « seigneurie de Mont-Sainte-Aldegonde, confisquée sur Guillaume « d'Olden-Barnevelt, chevalier, seigneur de Stoutenburg, etc., « comme époux de Walburge de Marnix, dame de Sainte-« Aldegonde, du 1er octobre 1621 à la saint Jean-Baptiste 1625. « — N° 19309-19318. Dix comptes, rendus par Maximilien Van « Broechem, receveur des domaines au quartier de Binche, de « la seigneurie de Sainte-Aldegonde, du 16 octobre 1634 au « 31 décembre 1647. »



III

LETTRES DE PH. DE MARNIX SUR LES TROUBLES DE GAND.

Pour éclaircir tout à fait le rôle important et significatif de Marnix dans les troubles de Gand, nous publions ci-dessous deux pièces qui méritent l'attention du lecteur. La première est le texte même de la dépêche adressée aux états généraux, le 26 octobre 1578, sur les événements d'Arras : nous en devons la communication à l'obligeance de M. Diegerick, archiviste de la ville d'Ypres. La seconde est la lettre que Marnix écrivit, le 24 novembre 1578, au bailli d'Ypres, pour le mettre en garde contre les suggestions des exagérés et des violents.

A

Ph. de Marnix aux états généraux.

Messeigneurs, nous nous sommes tellement employez en la charge qu'il a pleu à Son Altèze et voz seigneuries nous imposer, que nous espérions avoir mené les affaires à ung bon pied, ayans obtenu de ceulx de ceste ville restitution des biens ecclésiastiques et permission de la religion romaine, moyennant que la religion réformée soit aussi admise aux autres provinces, et quant aux prisonniers, promesse et asseurance contre toute violence et attentat, lorsque les nouvelles sont icy venues qu'on auroit, à Arras, pendu de nuyt et par la charge du Sr de Cap-

pres (lequel est ung d'entre les moyenneurs de la paix du costé des Wallons), deux des *quinze,* et l'on estime que cela seroit advenu par la charge de Son Altèze, ce que nous ne croyons aulcunement. Toutesfois, cela a tellement altéré et les cœurs d'ung chascun et l'estat des affaires, que non-seulement il est à craindre que l'on ne procède icy avecq tous les prisonniers de la mesme façon (combien que quant à eulx ilz me promectent de tenir la main qu'il ne se fera point), mais aussy, s'il est ainsi à la vérité (ce que ne pouvons croire), nul homme de bien et d'honneur ne s'oseroit doresenavant plus entremesler de moyenner telles paix fourrées, pendant qu'ailleurs on ensanglante les mains du sang des meilleurs patriotz, telz que tout le monde a cogneu entre aultres avoir esté ce Bertoul. Ce que j'escrips à Son Altèze affin de la supplier très-humblement me pardonner sy je ne passe plus avant à engager ma foy, réputation et honneur pour moyenner ceste paix (là où les aultres, au contraire, allument de plus en plus le feu de la guerre), ce que avecq honneur et bonne conscience je ne pourrois plus faire, quy sera cause que j'espère avecq la grâce de Dieu me trouver demain à Anvers pour faire sur le tout le rapport de ce que s'est passé. Priant Dieu, après mes très-humbles recommandations à vos bonnes grâce, vous tenir, Messeigneurs, en sa saincte sauvegarde.

Escript à Gand, ce xxvj d'octobre 1578.

De Voz Seigneuries,

Bien humble et obéissant serviteur,

PH. DE MARNIX.

Suscription : A Messeigneurs, Messeigneurs représentans les estats généraux des Pays-Bas.

Réception : le xxvij dudit mois.

(Archives d'Ypres.)



B

Ph. de Marnix à Nic. Utenhove, Sr de Wymerghem, bailli d'Ypres.

Monsieur le Baillif, sur l'asseurée confiance que j'ay non-seulement de la générosité et vertu de vostre cœur, témoignée en tant d'endroicts, mais aussy que serez mémoratif des asseurances que m'avez données de vostre bonne et sincère volonté et affection envers le bien du pays, j'ai trouvé convenir d'accompagner le présent porteur, le Sr de Heyns[1], d'un mot de lettre pour vous prier, que suyvant ladicte asseurance vous monstriez par effect que le tesmoignage que j'en ay rendu à Son Excellence[2], n'a point esté fondé sur quelque légère fantasie ou crédulité, mais appuyé sur apparences si certaines, que jamais elles ne se trouveront desmenties par les effects. *Vous voyez à présent le fruict de la trop grande inconsidération d'aucuns qui ont plutost suyvi leurs passions que bons et meurs conseils que l'on leur ait peu donner.* Et comme Son Excellence, suyvant son naturel accoutumé et le perpétuel but qu'il s'est toujours proposé en toutes ses actions, tasche, par tous moyens possibles, de redresser ces affaires tant troublées, et les ramener à quelque apparence et pied de repos et tranquillité, et singulièrement *de oster de nos épaules cest insupportable, et par trop dommageable fardeau de guerre civille,* qui nous a esté mis sus *par la susdicte inconsidération de gens bien peu politiques,* à la totalle ruine et confusion de nostre patrie, s'il n'y est pourveu à temps. Je vous prie bien affectueusement et vous obteste par les promesses que m'avez

[1] Michel Heynse, greffier de la ville.
[2] Le prince d'Orange.

faictes, estant à Hypren (Ypres), et que j'ai rapportées à Son Excellence (à vostre grand los et réputation), que à présent vous vueillez en tout et partout seconder Son Excellence en ce qu'il vous proposera par ledit S[r] Heyns, et vous asseurer que c'est le vray moyen qu'il faut tenir pour sauver nostre affligée patrie, et mesme l'unicque expédient pour maintenir l'honneur de Dieu et establissement de la religion, *laquelle nous voyons plus s'estre descheue en un moment par l'importun et maladvisé zèle d'aucuns trop bouillants en leurs passions,* qu'elle n'a esté dressée et bastie en grand espace de temps par la constance et prudence de ceux, le labeur desquels il auroit pleu à Dieu d'accompagner de sa bénédiction. Si vous-mesme ne le pouviez veoir aux yeux et taster au doigt suyvant ce que je vous en ay prédict estant illecq, je tascherai de le montrer par parolles. Mais vostre prudence et bon jugement ne souffre que je m'estende icy en propos superflus. Pourquoy, me remettant à icelle, je vous prieray seulement de vous souvenir de vostre vertu et plutost suyvre vostre bon advis conforme (comme je m'asseure) à celuy de Son Excellence, et tendant *à l'union et concorde généralle du pays,* que de vous laisser transporter *par l'importunité de ceux, lesquels sachans bien peu combien le désordre est nuisible, se précipitent et eux-mesmes et nous tous en ruine.* Et comme je m'asseure que vous entendez très-bien ce faict icy et l'importance d'iceluy, je ferai icy fin à mon discours par mes bien affectueuses recommandations à vos bonnes grâces, priant Dieu vous donner, Monsieur le baillif, en parfaite santé, vie salutaire et longue.

Escrit à Denremonde, ce xxiiij de novembre 1578.

L'entièrement vostre bien affectionné à vous faire service,

PH. DE MARNIX.

(Document publié par M. van Vloten, d'après l'original reposant à la bibl. de Leyde.)

IV

SUR LE PILLAGE DE L'ÉGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-GOMAIRE, A LIERRE, EN 1580.

Les adversaires de Marnix lui ont reproché, de nos jours, avec une violence et une persistance singulières, d'avoir, le 10 avril 1580, ordonné ou autorisé la dévastation de l'église collégiale de Saint-Gomaire, à Lierre. Il convient donc d'examiner brièvement cette accusation, qui contraste si fort avec la conduite impartiale et courageuse qu'Aldegonde avait tenue à Gand.

On peut d'abord constater qu'aucun des nombreux annalistes des Troubles du XVIe siècle ne mentionne l'expédition attribuée à Marnix. Catholiques et protestants se taisent, van Meerbeek, de même que Bor, le jésuite Strada et le cardinal Bentivoglio, aussi bien que le calviniste van Meteren. Strada, qui s'étend longuement sur le pillage de Malines par les troupes anglaises du colonel Norits, en 1580, ne dit pas un mot de la dévastation de la collégiale de Saint-Gomaire. Marnix garde également le silence. Dans les lettres familières qu'il adressait à son ami Adrien van der Mylen, et où il lui rendait compte de tous les événements intéressants, il ne fait même aucune allusion à la collégiale de Lierre. Le 16 avril (*Epist. select.*, p. 796), il l'entretient des événements qui viennent de se passer à Malines, sans parler en aucune façon de l'expédition dont on l'accuse aujourd'hui.

Il est avéré pourtant que la collégiale de Lierre a été dépouillée de ses objets précieux; mais il est tout aussi certain que Marnix ne fut ni l'auteur ni l'instigateur de cette spoliation.

Quelle autorité les détracteurs de Marnix peuvent-ils invoquer à l'appui de leur allégation contraire? Le témoignage sans valeur

d'un compilateur qui vivait au XVIIIe siècle, écrivain tellement obscur qu'il est inconnu des bibliographes.

Cet écrivain, nommé Van Lom, dans une description de la ville de Lierre[1], raconte, en résumé, que Ph. de Marnix, récemment nommé bourgmestre d'Anvers, sortit de cette ville, à la tête de cinq cents soldats, dans la nuit du 9 au 10 avril 1580, et les conduisit à Lierre, où il fit dépouiller la collégiale de ses richesses.

Or ce récit est entaché d'une erreur capitale. Le bourgmestre d'Anvers, à cette époque, était Jean Junius, et Marnix n'exerçait aucune autorité, ni sur les compagnies bourgeoises, ni sur les troupes soldées.

C'est ce que MM. Mertens et Torfs ont victorieusement démontré dans leur *Histoire d'Anvers* (t. V, p. 107).

Mais, nous ne nous sommes même pas contenté de leur témoignage, quelque précieux qu'il soit d'ailleurs. Nous avons voulu voir la chronique manuscrite sur laquelle ils s'appuyaient principalement. — Cette chronique, déposée aux archives provinciales d'Anvers, cite nominativement le bourgmestre Jean Junius, comme le chef de l'expédition contre Lierre, et cette attestation est conforme à la liste officielle des magistrats communaux de la métropole commerciale des Pays-Bas. Elle est, en outre, confirmée dans les mémoires manuscrits de Richard Van Graesen, qui fut bourgmestre de Lierre vers 1614 et mourut en 1621. Enfin, le nom de Jean Junius revient fréquemment dans les comptes de la ville de Lierre, de novembre 1579 à novembre 1580, tandis que l'on n'y trouve point celui de Marnix.

Si le conseiller du prince d'Orange avait participé à la dévastation de la collégiale de Saint-Gomaire, on peut être persuadé

[1] *Beschryving der stad Lier in Brabant*, etc., door Chr. van Lom (s'Gravenhage, by Gerard Block, 1740, 1 vol.).

que les catholiques contemporains se seraient empressés de dénoncer ce nouveau grief à la postérité. Or, après le triomphe des Espagnols, le pillage de Saint-Gomaire a fait l'objet d'enquêtes minutieuses, et nulle part le nom de Marnix n'est cité.

En 1587, Livinus Torrentius, évêque d'Anvers, rédige une déclaration au sujet de la dispersion des reliques de Saint-Gomaire, et il ne dénonce pas Marnix !

En 1603, le 15 octobre, des témoins oculaires des scènes de 1580, deux prêtres, le secrétaire de la ville et un ancien échevin, comparaissent devant le chapitre de Saint-Gomaire et la cour de Befferen, et aucun de ces ardents catholiques ne peut élever une voix accusatrice contre Marnix [1] !

En vérité, c'est trop nous appesantir sur un fait qui n'a pas le moindre fondement. Il est de toute évidence que Marnix fut complétement étranger à la dévastation de la collégiale de Lierre.

Quant à Jean Junius, il se proposait, en dépouillant cette église célèbre, de faire servir ses richesses aux besoins publics, aux nécessités de la guerre. En 1581, le magistrat calviniste de Bruxelles fit également enlever les images des temples catholiques, et vendre les plus belles pièces « pour subvenir aux charges de la ville et entretien des pauvres. » On pourrait, d'ailleurs, citer des chefs catholiques qui usèrent tout aussi librement des biens des églises. Ainsi, en 1580, un moine célèbre, provincial des carmes et chef du parti catholique à Malines, fit fondre un objet, naguère respecté par les calvinistes, à savoir la *casse d'argent* de Saint-Rombaut, estimée valoir plus de 70,000 florins, afin de pourvoir aux besoins de la guerre.

[1] Le procès-verbal, où sont consignées les déclarations de ces témoins, ainsi que l'extrait des mémoires de Richard van Graesen, figurent dans une brochure intitulée : *Plundering der hoofdkerk van Lier ; een geschiedkundig punt toegelicht door Anton Bergmann* (Lier, 1857, in-8°).

V

CORRESPONDANCE SECRÈTE DE PH. DE MARNIX AVEC LE PRÉSIDENT RICHARDOT.

Nous avons analysé avec le plus grand soin et même reproduit les passages les plus significatifs de cette correspondance, qui place sous un jour nouveau l'illustre défenseur d'Anvers. On nous saura néanmoins gré, sans doute, de publier intégralement ici une des lettres inédites où Marnix exprime avec le plus d'ardeur ses vœux pour une prompte et honorable pacification.

À Monsieur Richardot, président d'Arthois. — Monsieur, j'espéroye sur la négociation dernièrement entre nous commencée par lettres que les effects en fussent incontinent suyvis conformes à l'affection que nous apportions, de costé et d'autre, au bien et soulagement de nostre povre patrie. Mais, comme la disposition des affaires requéroit que la chose fust communiquée aux membres de ceste ville, l'effect en a esté retardé, comme je vous ay escrit, tant pour la diversité d'humeurs, et que le peuple n'y estant encore préparé le trouvoit fort nouveau, comme pour ce qu'ils n'estoient nullement d'advis d'entrer en traicté autre que général. Et comme là-dessus ils ne voulurent permettre que l'on passast oultre, je n'ay osé m'avancer à donner aucune response sur vostredicte lettre, jugeant qu'il valloit mieux un peu temporiser, pour avec loisir encheminer les impressions du peuple au sentier de la raison, que, en précipitant, donner occasion à quelque aigreur ou altération, qui légèrement eust peu estre causée par soupçons et deffiances aisées à pulluler en une ville si populeuse et de si diverses humeurs. A cela m'a conforté vostre lettre mesme, Monsieur, et la singulière prudence et modération, que par le contenu d'icelle j'ay remarquée en Son Altèze, qui m'a

fait prendre telle confiance d'elle que dès lors je me résolus à poursuivre, à la première oportunité, ladicte négociation. Or, voïant maintenant que le tamps a conduit les humeurs à plus grande maturité de conseil, se trouvant aidé des inductions qu'on y a usées, je me suis tant persuadé de ladicte débonnaireté et clémence de Son Altèze, qu'elle ne prendroit ce petit dilay de mauvaise part, ains se trouvant tousiours en la mesme affection du passé, se monstreroit aussy prompte et enclinée à recevoir ce peuple en grâce et luy octroyer moyen et conditions de pouvoir se maintenir en un heureux repos soubs la prompte et volontaire obéissance de Sa Majesté et d'icelle Son Altèze comme elle a esté auparavant; de tant plus que vostredicte lettre m'en a donné ferme espérance. Ce néantmoins, avant que passer oultre, j'ay bien voulu vous escrire ce mot pour vous supplier d'en estre adverty particulièrement, afin que s'il est ainsy, comme j'espère et m'en tiens asseuré, nous puissions icy disposer tellement les affaires que au plustost puissions députer hommes authorisez pour entrer en communication et entendre de plus près l'intention et volonté de Son Altèze, m'asseurant que, si elle se monstre telle en cest endroit que je me promets de sa débonnaireté et prudence, la chose ne passera pas longtans sans en veoir tel fruict qu'elle désire, et qui réussisse à l'accroissement de sa gloire et réputation et au soulagement de ce povre peuple. Sur quoy attendant vostre bonne et brefve responce, ne laisseray cependant de préparer icy toutes les affaires et prier Dieu qu'il y vueille donner sa grâce et bénédiction, comme je le prie aussy vous donner, Monsieur, en santé, vie heureuse et longue, me recommandant très-affectueusement à vos bonnes grâces.

Escrit à Anvers, ce XXVIII de juing 1585.

Vostre affectionné serviteur et ent... amy,

PH. DE MARNIX.

(*Collection d'autographes* aux Archives du royaume de Belgique.)

VI

OPINION DE BAYLE SUR LA POLÉMIQUE SOUTENUE PAR MARNIX AU SUJET DE LA PUNITION DES HÉRÉTIQUES.

Je l'ai dit plus d'une fois, l'occasion m'en ayant été donnée, qu'il n'y eut point de plus fâcheux contre-temps pour les écrivains de la communion protestante au XVIe siècle, que la nécessité où ils se crurent réduits d'exhorter les magistrats à la punition de l'hérésie, pendant qu'ils trouvoient étrange que les princes catholiques persécutassent les protestants [1]. En effet, leurs propres raisons étoient alléguées contre eux, et ils ne pouvoient guère se débarrasser qu'en supposant, comme font tous les partis, que leur doctrine étoit véritable. Sainte-Aldegonde devoit être plus embarrassé que beaucoup d'autres, puisqu'il avoit employé tant de voyages, tant de discours et tant de livres pour un État qui s'étoit soustrait à la domination espagnole, afin de se délivrer du joug de l'inquisition. Que n'avoit-on pas à dire quand on le vit exhorter le souverain de ce même État à exterminer certaines sectes ? Vous allez voir une preuve de son embarras. Il suppose (*Réponse apologétique,* etc.) : 1° qu'on ne lui reproche que ceci : « Il est plus que temps, mes nobles et vénérables seigneurs, que vous regardiez de défendre en ce monde l'honneur de Dieu, en tant que vous désirez qu'il prenne de sa part soubs sa protection le bon estat du païs ; » 2° que l'*Antidote,* que l'on oppose à ce con-

[1] Ce que Bayle signale comme une contradiction flagrante, Bossuet l'admet comme une conformité de principes. *Voir* dans l'*Histoire des variations,* liv. X, § 56, le remarquable chapitre ayant pour titre : *Les catholiques et les protestants d'accord sur la question de la punition des hérétiques.*

seil consiste en ceci : « Il faut vivre avec les vivants et laisser chascun croire à sa mode sans nostre soing, et sans altération. *Permitte Divis cætera...* » Il cite la p. 9 et la p. 41 de l'*Antidote ;* mais il y a, dans cette p. 9, une clause qu'il a omise. On lui reproche de s'être servi des termes de « soupprimer et du tout annihiler ce venin mortel. » On ajoute qu'il a trouvé fort étrange « qu'il y ait encore des hommes si tendres de cœur qui mectent en dispute si le magistrat doibt mectre la main à punir, par extérieures et corporelles punitions et amendes, l'insolence commise au service de Dieu et de la foi. » Ce qu'il supprime, ce qu'il fait semblant de croire qu'on ne lui a pas objecté, change l'état de la question et en écarte ce qu'elle a de difficile. La bonne foi permet-elle de semblables procédures ? Permet-elle de réduire l'*Antidote* à une simple proposition de la p. 41, sans considérer plusieurs arguments solides qui la précèdent ? Disons qu'en un autre endroit de son ouvrage, il examine ce qu'il avoit supprimé au commencement. Cet examen sent son homme bien embarrassé.

Notez qu'il y avoit bien des années qu'il en vouloit aux enthousiastes. *Voyez* la lettre qu'il écrivit à Théodore de Bèze, le 10 de janvier 1566.

(*Dictionnaire historique et critique*, de P. Bayle, t. III, p. 2522, note 2.)



VII

SUR LES *MAXIMES D'ESTAT* DE JEAN DE MARNIX, BARON DE POTTES.

On a vu, p. 4, note 2, que Jacques de Marnix avait épousé, en secondes noces, Marie de Bonnières de Souastre, dame d'Ogimont et des Deux-Treilles, et que de ce second mariage, il eut encore deux fils : Jean de Marnix, baron de Pottes, et Gérard de Marnix, S[r] d'Ogimont.

Celui-ci épousa Salomé de Gaillard, dame de Crillat, de Bousailles, de Saint-Mauris, etc., dans la Franche-Comté. Il eut de cette union Jean de Marnix, baron de Pottes, créé chevalier par lettres royales du 30 mars 1617, et vicomte d'Ogimont, au bailliage du Tournésis, par d'autres lettres du 28 septembre 1629.

Dans un voyage qu'il fit en France, Jean de Marnix, vicomte d'Ogimont, fut assassiné entre la ville de Lyon et celle de Roanne.

Il laissait un ouvrage digne d'attention : les *Résolutions politiques* ou *Maximes d'Estat*.

La première édition, qui vit le jour en 1612, était dédiée à l'archiduc Albert. Une seconde édition, considérablement augmentée, fut publiée dix-sept années après, avec le titre suivant : « *Résolutions politiques* ou *Maximes d'Estat*, de messire Jean de Marnix, chevalier, baron de Potes, S[r] d'Ogimont, etc., dédié à Son Altesse Sérénissime (l'infante Isabelle). » Bruxelles, 1629, 1 vol. in-4°, de 648 pages.

C'était l'œuvre d'un zélé catholique, comme l'atteste suffisamment l'approbation du censeur, conçue en ces termes :

« *Approbation du censeur.*

« Ces additions de messire Jean de Marnix, chevalier, baron « de Potes, S[r] d'Ogimont, etc., composées sur son livre prin- « cipal intitulé : *Résolutions politiques,* oultre la solide doctrine, « sages instructions et rares recherches, ne contiennent rien « contraire à la religion catholique romaine, ny contre les « bonnes mœurs, ny mesme contre l'estat ecclesiastique ou « séculier : ains plusieurs bonnes et doctes preuves et remarques « tirées de la saincte Escriture, interprétation des SS. Pères et « autres fameux et approuvés autheurs tant antiques que moder- « nes, pour establir et descrire la pragmatique et modèle d'un « prince vrayement chrestien, comme dit le poëte : *O felix homi-* « *num genus si vestros animos amor quo cœlū regitur regat.*
« Donné à Bruxelles, le 21 décembre 1628. Henry Smeyers, « licencié en la S[te] Théologie, escolatre de Bruxelles, et censeur « ordinaire des livres. »

Ce livre, très-rare, témoigne, sans contredit, d'une étude approfondie de la Bible et de l'antiquité, dont l'auteur s'est en quelque sorte assimilé les principaux traits. Mais Jean de Marnix, tout en discutant les règles de la science politique, ne fait pas la moindre allusion à son grand-oncle, le S[r] de Sainte-Aldegonde, ni aux événements qui avaient précédé, dans les Pays-Bas, l'avénement d'Albert et d'Isabelle.

Il semble toutefois qu'il cherchait à flatter la fille de Philippe II, dans le chapitre intitulé : *Qu'un prince ne doit pas dissimuler sa religion.* « Telle dissimulation, disait-il, contrarie non-seulement à la loy des bonnes mœurs, qui ne permet pas d'estre autre qu'on ne veut paroistre, mais aussi est opposée directement à ce que la sainte religion catholique nous enseigne après l'Évangile, qu'il faut confesser sa foy devant le monde et plutost mourir que la renier, à cause que d'icelle dépend le salut

qui doit estre préféré à toutes choses, et qu'elle ne gist pas seulement en la créance intérieure, mais encore en l'exercice et comportement extérieur... »

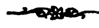
Mais qu'aurait dit Philippe II, s'il avait lu un autre chapitre ayant pour titre : *Que c'est un abus que de penser tenir un pays par force?*

« ... La plus grande asseurance de l'Estat, disait Jean de Marnix, consiste en la bienveillance et contentement de ses subjects, choses qui ne sont pas à gaigner par force . . . .

« Le prince qui est aimé n'a que faire de préservatif contre les venins, ny de chemise de mailles contre les poignards; il est mieux gardé qu'avec beaucoup de sentinelles et hallebardiers à son costé..... »

FIN DES ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES.

TABLE DES MATIÈRES.



Pag.

Préface I

CHAPITRE PREMIER.

Objet de cet ouvrage. — Naissance de Philippe de Marnix ; sa famille ; ses premières années. — Il est élevé à Genève avec son frère, le Sr de Thoulouze. — Ils reviennent dans les Pays-Bas. — Confédération de la noblesse. — Le *Compromis*. — Ph. de Marnix et Philippote de Bailleul, sa femme, aident de tout leur pouvoir les ministres calvinistes. — Assemblée de Saint-Trond. — Les confédérés sont dépassés. — Saccagement des églises. — Réaction. — Philippe et Jean de Marnix se joignent à H. de Bréderode pour défendre la religion protestante et les libertés du pays. — Jean de Marnix, Sr de Thoulouze, succombe à Austruweel. — Dispersion des confédérés ; fuite des religionnaires. 1

CHAPITRE II.

Exil en Allemagne. — Sentences du duc d'Albe contre Marnix et sa femme. — Invasion des Pays-Bas par les Nassau. — Marnix en Frise. — L'Électeur palatin le nomme membre de son con-

seil ecclésiastique. — Séjour à Heidelberg. — Écrits destinés à combattre la domination espagnole et à populariser le prince d'Orange. — Marnix est attaché à Guillaume de Nassau. — Il est son représentant à la première assemblée tenue à Dordrecht par les députés des villes affranchies. — Il renouvelle le *magistrat* de Harlem. — Il est nommé gouverneur de Rotterdam, de Schiedam et de Delft. — Il tombe au pouvoir des Espagnols. — Incidents curieux de cette captivité. — Marnix exhorte le prince d'Orange à négocier un accommodement avec Philippe II; il obtient ensuite l'autorisation de s'aboucher avec Guillaume. — Impossibilité de conclure un accord entre les réformés et Philippe II. — Délivrance de Marnix. — Il est un des commissaires du prince d'Orange aux conférences de Breda. — Il se rend en Allemagne et en Pologne. — Il conclut le mariage du prince d'Orange avec Charlotte de Bourbon-Montpensier. — Il est chargé, avec deux autres députés, d'offrir à la reine d'Angleterre la souveraineté de la Hollande et de la Zélande; refus d'Élisabeth. — Soulèvement des provinces méridionales des Pays-Bas contre la soldatesque espagnole. — Opinion de Marnix sur le coup d'État accompli à Bruxelles par le Sr de Hèze. — Il est le principal négociateur de la *Pacification de Gand*. 14

CHAPITRE III.

Arrivée de don Juan d'Autriche. — Le prince d'Orange envoie Marnix, comme son représentant, près des états généraux réunis à Bruxelles, pour les empêcher de s'accorder avec le nouveau lieutenant de Philippe II. — Exhortation de Marnix aux états. — Il est rappelé à Middelbourg. — La première *Union de Bruxelles* et l'*Édit perpétuel* publié par don Juan à Marche-en-Famenne. — Lettre adressée par Marnix au Sr de Grobbendoncq pour repousser les avances de don Juan : jugement porté sur Philippe II. — Marnix assiste aux conférences de Gertrudenberg. — Rupture entre don Juan et les états généraux. — Marnix, après avoir déchiffré des lettres interceptées de don Juan à Philippe II, est chargé par le prince d'Orange de faire connaître aux états les desseins hostiles du gouverneur général. — Méfiance que lui

témoignent les députés catholiques. — Il est formellement accrédité près des états généraux, et s'efforce habilement de soutenir la cause du prince d'Orange. — Irritation extrême de don Juan contre Marnix. — Il exige qu'il soit expulsé de Bruxelles ; les états généraux refusent d'accéder à cette demande. — Le prince d'Orange arrive à Bruxelles. — Le parti catholique, par jalousie contre Guillaume, appelle dans les Pays-Bas l'archiduc Mathias. — Le prince d'Orange ruwaert du Brabant. — Entrevue de Marnix avec Ryhove. — Arrestation du duc d'Arschot et des principaux membres des états de Flandre qui s'étaient prononcés contre le prince d'Orange. — Les états généraux, alarmés, invitent Marnix à revenir auprès d'eux. — Il participe activement à la seconde *Union de Bruxelles*. — Il est nommé conseiller d'État. — Mission qu'il remplit à Groningue. — Il est envoyé dans l'Artois pour s'opposer à la contre-révolution. — Il harangue la bourgeoisie d'Arras. — Jean Sarrasin, prieur de Saint-Vaast, excite les esprits contre lui. — Les partisans du prince d'Orange prennent le dessus. — Marnix chef de l'ambassade envoyée à la Diète de Worms : discours qu'il prononce devant les représentants de l'Empire. 3

CHAPITRE IV.

Marnix ennemi des partis extrêmes. — Il réclame la tolérance pour les catholiques. — Violences des ultra-réformés de la Flandre. — Influence exercée à Gand par Hembyze et Ryhove. — Le prince d'Orange fait décréter la *Paix de religion*. — Les catholiques de l'Artois et du Hainaut, ainsi que les ultra-calvinistes de Gand, s'opposent à cette grande transaction. — Marnix se rend à Gand, de la part du prince d'Orange, pour exhorter les chefs de la commune à observer la Paix de religion. — Il échoue. — Prédications fanatiques de Dathenus. — Nouveaux efforts du prince d'Orange et de Marnix, afin d'empêcher la rupture de l'union et de prévenir la guerre civile. — Les *Malcontents* s'emparent de Menin, de Bailleul, etc. — Terribles représailles exercées par Ryhove. — Députation envoyée à Gand de la part des états généraux ; Marnix, chef de cette ambassade. — Ses pourparlers avec

le duc Jean Casimir et les autorités de la commune. — Les chefs des *patriotes* d'Arras attachés au gibet. — Fureur des Gantois. — Lettre remarquable de Marnix aux états généraux. — Accord proposé par les Gantois. — L'assemblée nationale ne ratifie pas ce projet, qui lui est communiqué par Marnix. — Nouveaux excès des ultra-calvinistes. — Exhortations du prince d'Orange, du duc d'Anjou et de la reine d'Angleterre. — Scission entre Hembyze et Ryhove. — Le prince d'Orange, accompagné de Marnix, vient à Gand et fait promulguer la Paix de religion. — Irritation des provinces catholiques. — Union d'Utrecht. — Traité d'Arras. — Efforts du prince d'Orange et de Marnix pour prévenir ce schisme. — Pamphlet dirigé par un malcontent contre le prince d'Orange et Marnix. — Réponse de Marnix à ce libelle fameux. — Marnix au congrès de Cologne. — Mission qu'il remplit à Utrecht. — Défection de Georges de Lalaing, comte de Rennenberg, gouverneur de la Frise et de l'Over-Yssel. — Réaction furieuse contre les catholiques dans les provinces encore libres; saccagement des églises et des monastères, etc. — Rôle de Marnix. — Il se prononce contre l'introduction violente du culte réformé. — Il se rend de nouveau à Gand pour s'opposer aux persécutions exercées contre les catholiques 62

CHAPITRE V.

Guillaume le Taciturne consultait Marnix dans toutes les affaires importantes. — Inimitiés contre l'influent conseiller. — Marnix veut rentrer dans la vie privée et ne change de résolution que sur les instances du prince d'Orange. — Projet de destituer Philippe II et de transférer la souveraineté des Pays-Bas au duc d'Anjou. — Opinion de Marnix. — Murmures dans les provinces flamandes et en Allemagne. — Les états généraux adoptent le projet suggéré par le Taciturne et soutenu par Marnix. — Celui-ci est envoyé en France; avec d'autres députés, pour offrir la souveraineté des Pays-Bas au duc d'Anjou. — Les ambassadeurs belges au château de Plessis-lez-Tours. — Traité de Bordeaux. — Proscription de Guillaume le Taciturne. — Paroles prophétiques prononcées par Marnix, après avoir lu l'*Apologie* du prince. —

Les états généraux décrètent la déchéance de Philippe II. — Marnix à Londres. — Inauguration du duc d'Anjou à Anvers. — Marnix reprend son siége au conseil d'État. — Tentative de Jaureguy contre le prince d'Orange; le cardinal de Granvelle exprime le regret que Marnix soit encore en vie. — Attaque insensée du duc d'Anjou contre Anvers. — Déception du prince d'Orange et de Marnix. — Celui-ci se retire dans son domaine de West-Souburg, en Zélande, et refuse de renouer des négociations avec le duc d'Anjou. — Occupations de Marnix à West-Souburg; ses vues sur l'éducation. — Progrès du prince de Parme. — Guillaume le Taciturne fait un appel pressant au dévouement de Marnix. — Celui-ci refuse le gouvernement de Bruges et l'emploi de marckgrave d'Anvers. — Sur de nouvelles instances du prince d'Orange, qui s'était aussi retiré en Zélande, Marnix consent enfin à accepter les fonctions de premier bourgmestre de la métropole des Provinces-Unies. — Complot tramé contre Marnix par des officiers espagnols. — Il est nommé premier bourgmestre d'Anvers et prête serment en cette qualité 96

CHAPITRE VI.

Progrès des Espagnols. — Autorité très-limitée du premier bourgmestre d'Anvers. — Tentative infructueuse de Marnix contre Lierre. — Les Espagnols s'emparent d'Ypres; le prince de Chimay leur livre Bruges et son territoire. — Guillaume le Taciturne invite Marnix à se rendre à Delft. — Dernier entretien d'Aldegonde avec le prince d'Orange. — Celui-ci l'avertit des desseins de Farnèse contre Anvers. — Marnix, à son retour dans cette ville, propose de construire un fort sur la digue de Cauwesteyn et d'inonder les polders. — Opposition des bouchers d'Anvers; effroi de Marnix. — Assassinat de Guillaume le Taciturne. — Attaque des Espagnols contre les forts Lillo et Liefkenshoeck; ils se rendent maîtres de celui-ci et resserrent de plus en plus leurs lignes autour d'Anvers. — Soumission de Herenthals, de Termonde, de Gand, de Vilvorde, etc. — Le prince de Parme établit son quartier général à Beveren, après avoir formé le projet de fermer l'Escaut en établissant un pont fortifié entre Calloo et

Ordam. — Découragement à Anvers. — Marnix s'oppose énergiquement aux partisans de la paix. — Il refuse le souverain commandement. — Le prince de Parme exhorte les Anversois à se réconcilier avec le Roi catholique. — Réponse des assiégés au manifeste de Farnèse. — Celui-ci leur adresse une nouvelle exhortation. — Mémoire de Marnix pour engager les états généraux à offrir tous les Pays-Bas au roi de France. — Résolution conforme des états généraux. — Henri III refuse leur offre. — Farnèse ferme l'Escaut. — Avertissements réitérés donnés par Marnix aux confédérés hollandais et zélandais. — Immobilité de la flotte. — Disgrâce de l'amiral Treslong; il est remplacé par Justin de Nassau. — Capitulation de Bruxelles. — Trois tentatives sont faites pour rouvrir les communications d'Anvers avec la Zélande; elles échouent. — Résultats du dernier combat livré sur la digue de Cauwesteyn. 116

CHAPITRE VII.

Dispositions manifestées par le prince de Parme pour se mettre directement en rapport avec Marnix. — Il veut d'abord se servir, dans ce dessein, d'Olivier Van den Tympel, ancien gouverneur de Bruxelles. — Marnix, entraîné par les vœux de la majorité des conseils d'Anvers, adresse une première lettre à Farnèse. — Elle ne parvient point au lieutenant de Philippe II. — Marnix fait écrire au président Richardot par Jean Van Damme, ancien bourgmestre de Courtrai. — La réponse de Richardot devient l'origine d'une correspondance secrète entre le bourgmestre d'Anvers et le principal conseiller du prince de Parme. — Marnix offre de se rendre lui-même au camp des Espagnols pour sonder de plus près leurs dispositions; assentiment du magistrat. — Nouvelles lettres échangées entre Richardot et le bourgmestre d'Anvers. — Cette négociation, ayant été divulguée, provoque des observations de la part du grand conseil. — Mouvements populaires à Anvers. — Marnix propose de faire sortir toutes les bouches inutiles. — Les catholiques, qui se croient menacés, prennent les armes; Marnix les rassure. — Les Hollandais ne veulent pas exposer leur flotte pour sauver Anvers. — Marnix prévoit que le moment

approche où il sera obligé de faire un accord particulier afin de préserver la ville des horreurs de la famine et des violences d'une soldatesque exaspérée. — Les lettres de Richardot deviennent plus pressantes. — Émeute fomentée par les partisans de la paix. — Le magistrat, avec l'assentiment du grand conseil, charge Marnix et trois autres délégués de se rendre au camp des Espagnols pour négocier un traité de réconciliation avec le prince de Parme. — Longue et importante entrevue de Marnix avec ce prince. — Projet d'accord proposé par Farnèse. — Rapport de Marnix au grand conseil sur les négociations avec les Espagnols. — Fâcheuse impression produite par la nouvelle que le prince de Parme ne peut accorder la liberté religieuse. — Lettre remarquable adressée sur ce sujet, par Marnix, au président Richardot. — Capitulation de Malines. — Promesses illusoires des confédérés hollandais. — Le grand conseil prend la résolution d'envoyer de nouveaux députés au camp espagnol pour entamer les négociations définitives. — Détails sur ces négociations; conférences du prince de Parme avec Marnix, etc. — Les propositions du prince sont adoptées par le grand conseil d'Anvers; pression exercée par le peuple rassemblé devant l'hôtel de ville. — Murmures des ultra-calvinistes contre Marnix; on lui reproche d'avoir fait l'éloge du prince de Parme. — Information tardive de Maurice de Nassau et du conseil d'État des Provinces-Unies. — Marnix annonce l'intention de se retirer en Zélande. — Capitulation d'Anvers. — Joie du prince de Parme et de Philippe II. — Dernier prêche des ministres calvinistes. — Émigration des réformés. — Les catholiques reprennent possession des églises. — Proclamation de la paix. — Entrée triomphale du prince de Parme à Anvers . . . . , ... 147

CHAPITRE VIII.

Impression produite dans les Provinces-Unies par la capitulation d'Anvers. — On rend Marnix responsable de ce désastre. — Lettres qu'il adresse aux conseillers députés de Zélande et au comte de Hohenlo. — Dans l'ignorance où l'on était du véritable état des choses à Anvers, on ne se rendait pas compte des motifs

qui avaient obligé Marnix à capituler. — Toute la vérité se dévoile : il n'y avait plus un seul pain à trouver dans la ville. — Cette découverte n'apaise pas les adversaires de Marnix. — Déchaînement contre lui. — Les états de Zélande lui défendent d'entrer dans cette province. — Il demande en vain d'être confronté avec ses ennemis. — Examen des griefs articulés contre le défenseur d'Anvers. — Le prince de Parme, tout en signalant le désir de Marnix de travailler à la réconciliation de la Hollande et de la Zélande avec Philippe II, rend un hommage éclatant à l'intégrité de l'ancien conseiller du Taciturne. — Marnix publie son commentaire sur le siége d'Anvers. — Il fait de nouveau l'éloge du prince de Parme. — Des clameurs plus violentes s'élèvent contre lui. — Lettres qu'il adresse à Adolphe de Meetkercke et à Adrien Van der Mylen. — Elles augmentent l'effervescence. — Martini, ancien greffier d'Anvers, Olivier Van den Tympel, ancien gouverneur de Bruxelles, et le S[r] de Famars, ancien gouverneur de Malines, sont arrêtés sur le territoire des Provinces-Unies. — Marnix prend néanmoins la résolution de se rendre au milieu de ses adversaires. — Il débarque inopinément dans l'île de Walcheren. — Embarras et irritation des états de Zélande. — Les états généraux, à qui ils remettent le soin de juger Marnix, refusent de ternir la réputation de l'ancien ami du Taciturne. — Marnix demeure libre et se retire de nouveau à West-Souburg. 188

CHAPITRE IX.

Le *château d'Aldegonde* à West-Souburg. — Premières lettres que Marnix adresse à Adrien Van der Mylen : il proteste de nouveau contre l'injustice dont il est l'objet. — Témoignage que La Noue rend à son intégrité et à la constance qu'il a montrée pendant le siége d'Anvers. — Marnix jugé par le parti anglais. — Les états de Zélande le chargent d'une mission en Angleterre et en France. — Henri IV fait de lui son conseiller. — Maurice de Nassau l'admet également dans son conseil. — Fortune médiocre de Marnix ; ses enfants. — Il est chargé de conduire en Allemagne Louise Julienne de Nassau, fiancée à l'Électeur palatin. — Complots des Espagnols

contre Maurice, Barneveldt, Aldegonde, etc. — Les états généraux chargent Marnix d'une traduction de la Bible en langue vulgaire. — Il vient s'établir à Leyde. — *Tableau des différends de la religion.* — Mission remplie par Marnix dans la principauté d'Orange. — Maurice de Nassau assiste au mariage d'Amélie de Marnix. — Aldegonde dénonce aux états généraux les *zélateurs spirituels*, les *anabaptistes*, les *libertins*, etc. — *Antidote contre les conseils sanguinaires du Sr de Sainte-Aldegonde;* dans cet écrit, la conduite que Marnix a tenue pendant et après le siége d'Anvers est violemment attaquée. — *Réponse apologétique* de Marnix. — Sa mort. — Conclusion 209

ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES.

I. Sentences prononcées par le duc d'Albe contre les Marnix . . 237
A. Sentence qui condamne Philippe de Marnix au bannissement et prononce la confiscation de tous ses biens. *ib.*
B. Sentence qui condamne également au bannissement Philippote de Bailleul, femme de Philippe de Marnix . . 239
C. Sentence qui condamne la mémoire de Jean de Marnix, Sr de Thoulouze 241
II. Note sur les biens des Marnix confisqués par les Espagnols. 244
III. Lettres de Ph. de Marnix sur les troubles de Gand 248
A. Ph. de Marnix aux états généraux . . . . *ib.*
B. Le même à Nic. Utenhove, bailli d'Ypres 250
IV. Sur le pillage de l'église collégiale de Saint-Gomaire, à Lierre, en 1580 252
V. Sur la correspondance secrète de Ph. de Marnix avec le président Richardot. — Lettre inédite du 28 juin 1585 255
VI. Opinion de Bayle sur la polémique soutenue par Marnix au sujet de la punition des hérétiques 257
VII. Sur les *Maximes d'Estat* de Jean de Marnix, baron de Pottes. 259

FIN DE LA TABLE.


3 2044 048 258 644




3 2044 048 258 644

